Le Monde

« Le Monde » s'installe au cœur de Paris
Un cahier central de 4 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15941 – 7 F | SAMEDI 27 AVRIL 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un accord est en vue entre Israël et le Liban

M. Pérès n'exclut pas un Etat palestinien

LE SECRÉTAIRE D'ETAT américain s'employait encore assidûment, vendredi 26 avril, à aplanir les dernières difficultés sur lesquelles butait un accord de cessez-le-feu au Liban. Au terme d'un petit déjeuner de travail entre Warren Christopher et le premier ministre israélien, Shimon Pérès, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a déclaré qu'en dépit *« des progrès manifestement faits »*, *« des divergences subsistent »*. *« Nous devons travailler plus dur*, a-t-il ajouté. *Nous ne sommes pas encore au bout du chemin »*. M. Christopher devait se rendre une nouvelle fois, dans la journée de vendredi, à Damas, pour *« discuter de certaines idées que nous venons d'entendre du gouvernement israélien »*. *« Je pense qu'ensuite nous reviendrons à Jérusalem »*, a ajouté M. Burns. Plus optimiste, M. Pérès a indiqué *qu'« apparemment, nous sommes en train d'arriver à une conclusion »*.

Réunie, jeudi 25 avril, à Tel Aviv, la Convention du Parti travailliste israélien a supprimé de sa plate-forme électorale son opposition à la création d'un Etat palestinien. Selon M. Pérès lui-même, cette décision n'équivaut pas nécessairement à un blanc-seing pour un Etat palestinien mais laisse le champ ouvert à différentes possibilités. Intervenue au lendemain de l'annulation par le Conseil national palestinien des articles de sa Charte déniant le droit d'Israël à l'existence, elle devrait faciliter les négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza. Le CNP a élu, jeudi, un nouveau Comité exécutif de l'OLP dont la composition renforce l'autorité de Yasser Arafat.

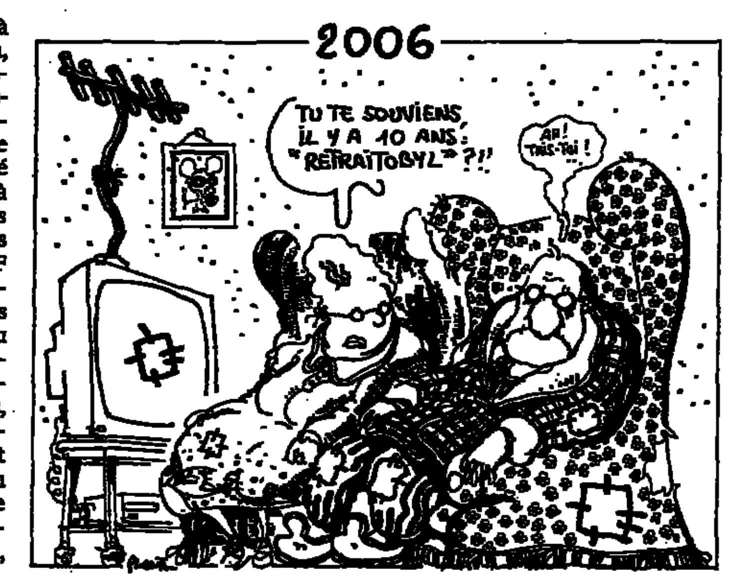
Lire pages 2 et 33

Les retraites complémentaires vont diminuer à partir de l'an 2000

Seule la CGT s'est opposée à l'accord conclu avec le patronat

LE PATRONAT et les syndicats, à l'exception de la CGT, ont conclu, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 avril, un accord destiné à assurer l'équilibre des régimes de retraite complémentaire de l'ensemble des salariés du privé (Arrco) et des cadres (Agirc) d'ici à 2005. En dépit des lourds déficits prévisibles – 167 milliards de francs dans les dix ans à venir –, le CNPF a accepté, sous la pression des syndicats, une hausse de 1,5 % des pensions complémentaires au 1er janvier 1996 (avec effet rétroactif) pour les huit millions de retraités des deux régimes. Par ailleurs, afin d'accélérer les rentrées de recettes, les partenaires sociaux ont décidé que le taux de cotisation obligatoire à l'Agirc passerait de 13 % à 16 % (parts patronale et salariale) dès 1999, et non en 2003, comme le prévoyait l'accord de février 1994.

Hormis ces quelques concessions, le patronat s'en est tenu à la ligne qu'il s'était fixée le 30 novembre 1995, à l'ouverture des négociations : pas de nouvelle hausse des cotisations, en dehors de celle déjà programmée, l'essentiel de l'effort de redressement devant provenir d'une baisse progressive du niveau des pensions. De fait, l'accord se caractérise par une forte augmentation du prix d'achat des points de retraites. D'ici à 2005, les pensions des retraités devront augmenter d'un point de moins que le salaire moyen et ne pourront *« en aucun cas (...) dépasser l'évolution annuelle des prix »*. Pour la première fois, les syndicats ont ainsi implicitement reconnu que l'âge d'or des retraites était terminé.



Lire page 6

Le GIA revendique l'enlèvement des moines français

UN MOIS, presque jour pour jour, après l'enlèvement de sept moines français en Algérie, le Groupe islamique armé (GIA) a publié, vendredi 26 avril, dans le quotidien arabe *El Hayat*, un communiqué qui revendique l'enlèvement des religieux du monastère de Tibéhirine et menace de les *« égorger »* s'ils n'obtiennent pas la libération de *« militants du GIA détenus en France »*. Cet appel, adressé *« à la France et à son président »*, étonne par son caractère tardif, et par le fait qu'aucun *« militant du GIA »* n'est détenu en France.

Ce texte du GIA a été publié dans un contexte marqué en Algérie par la persistance des violences extrémistes et l'ouverture d'une nouvelle phase de *« dialogue »* entre la présidence et les partis politiques favorables à l'organisation d'élections législatives.

Lire page 3

■ Cure d'austérité en Allemagne

Les chômeurs, les malades, les personnes âgées et les familles sont les principales catégories visées par le plan d'austérité adopté jeudi 25 avril par le gouvernement allemand. p. 4

■ Feu vert pour le nouveau missile nucléaire

Le gouvernement a pris la décision, jeudi 25 avril, de lancer le programme de missile nucléaire M. 51 destiné à remplacer le missile M. 45 en cours d'embarquement à bord des sous-marins stratégiques. p. 8

■ Les concentrations bancaires

Prélude à d'autres restructurations dans le secteur, le Crédit agricole souhaite acquérir 51 % d'Indosuez. p. 20

■ Le président d'Allianz s'explique

Dans un entretien au *Monde*, Henning Schulte-Noelle, président du directoire d'Allianz, le géant allemand de l'assurance, explique notamment que *« La coopération avec le Crédit lyonnais est d'une grande importance »* pour son groupe. p. 21

■ Le séjour des étrangers en France

Malgré la promesse de cent régularisations, les parents étrangers d'enfants français en grève de la faim à Versailles ont décidé de poursuivre leur mouvement. p. 10

Lire notre éditorial p. 14

■ Un entretien avec Luis Fernandez

L'entraîneur du club de football Paris Saint-Germain s'explique sur les raisons personnelles qui l'ont décidé à quitter prochainement ses fonctions. p. 25

À Tchernobyl, rien de nouveau depuis dix ans

SI L'ON EN CROIT les dernières nouvelles de Tchernobyl, il semblerait que rien n'a changé, depuis le temps des soviets, dans la centrale nucléaire la plus célèbre du monde. On se souvient des circonstances de la catastrophe, il y a tout juste dix ans, le 26 avril 1986. Certes, ce sont les défauts intrinsèques du réacteur qui ont rendu l'explosion possible. Mais les experts occidentaux s'accordent pour affirmer qu'elle a été déclenchée par un manque de coordination des différents responsables dans la conduite d'un essai *« insuffisamment pensé et testé au plan de la sûreté »*.

Depuis, affirment les dirigeants de la centrale ukrainienne, *« le facteur humain retient toute notre attention »* et le plus grand soin a été apporté pour inculquer au personnel une *« culture de sûreté »* comparable, voire supérieure, à celle des exploitants occidentaux. Les faits viennent de leur apporter un démenti cinglant. Les circonstances d'un incident – heureusement sans conséquence grave – survenu cette semaine montrent que la leçon n'est pas forcément bien assimilée. Le « bloc B » abrite des installations de ventilation communes au réacteur numéro 3 – toujours en fonctionnement – et au sarcophage qui recouvre les ruines radioactives du réacteur numéro 4 accidenté.

Des employés avaient entrepris d'y remplacer des filtres, au cours de la nuit de mercredi 24 à jeudi 25 avril. Selon les explications données par Valeri Koupny, directeur adjoint de la centrale, ils s'apprêtaient, leur travail terminé, à laisser sur place, conformément au règlement, les filtres contaminés par les poussières radioactives. C'est alors que le responsable du bâtiment B leur a demandé de les transférer ailleurs.

Sans se poser de question, les employés ont repris leurs déchets et sont allés les déposer dans un conteneur sur le site. Ils ont ainsi traversé les locaux du réacteur numéro 3 toujours en fonctionnement, répandant au passage de la poussière radioactive sur le plancher foulé par leurs camarades des équipes de conduite. En effet, précise Valeri Koupny, *« les éléments contaminés étaient emballés de manière adéquate pour rester sur les lieux, mais pas pour être transportés »*. « Le règlement » n'avait sans doute pas pris en compte le soudain désir d'ordre du responsable du bloc B.

Le personnel a reçu une dose de radiation largement inférieure à la limite annuelle autorisée et le plancher a été décontaminé immédiatement, précise le service d'information de la centrale. L'incident a été classé provisoirement par les responsables ukrainiens au niveau 1 – le plus bas – de l'échelle internationale de sûreté. Rien de très grave, donc, comparé à l'accident survenu il y a dix ans, qui n'en finit pas d'être la plus terrible catastrophe nucléaire civile. Mais l'on tremble en pensant aux conséquences qu'aurait pu avoir un tel comportement dans la conduite d'une opération de nature plus délicate.

Jean-Paul Dufour

Lire l'analyse de Roger Cans page 14 et la chronique de Luc Rosenzweig page 33

Les trois coups du numérique



PIERRE LESCURE

A LA VEILLE du lancement de CanalSatellite, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, estime, dans un entretien accordé au *Monde*, que la télévision numérique constitue à la fois une révolution culturelle pour la chaîne cryptée et une réponse en termes de qualité de programmes et de services aux nouvelles aspirations des abonnés.

Jugeant les récentes alliances et contre-alliances entre grands opérateurs de télévision européens, il qualifie la création de Télévision par satellite, bouquet numérique concurrent de celui de Canal Plus dans lequel figurent notamment TF 1, France-Télévision et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) de *« coalition d'intérêts francophones dirigés contre un opérateur français »*. Toutefois, les oppositions actuelles devraient *« ne plus avoir de sens, le jour où les choses se mettront en place »*.

Tout en décrivant les circonstances et le contenu des discussions entre Canal Plus et TF 1, la CLT puis France-Télévision, ainsi que les raisons de leurs échecs, Pierre Lescure estime que la solution à la double alliance nouée par Bertelsmann – avec Canal Plus d'une part et avec la CLT d'autre part –, doit être trouvée par le groupe allemand. Enfin, il juge que le décodeur de Canal Plus est *« plus ouvert que ceux de ses concurrents dans leurs versions actuelles »*.

Lire page 24

POINT DE VUE

Et si, enfin, on baissait les impôts ?

par René Monory

LE gouvernement a eu le courage d'affronter l'impopularité en posant des problèmes fondamentaux pour la société française : les dépenses sociales toujours croissantes, la situation préoccupante du secteur public, la fin nécessaire des monopoles dépassés. Il y avait urgence et il fallait agir vite.

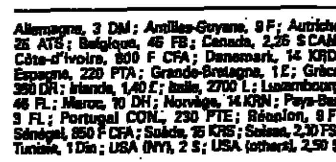
Aujourd'hui, il faut aller plus loin et faire preuve d'une imagination constructive, indispensable à une véritable reprise de l'économie. Nous devons relancer la dynamique de la création de richesses. Il s'en faudrait de peu en effet pour que l'économie française puisse valoriser des atouts insoupçonnés et apparaître, finalement, en meilleure forme que celle de nos principaux partenaires et voisins. Mais pèsent sur elle des habitudes héritées de l'époque dirigiste pendant laquelle on a pu croire que la relance se décrétait, que les bureaux des ministères décidaient du taux de croissance et que l'Etat était la fin et les moyens de toute politique.

Aujourd'hui, l'économie est mondiale. C'est une chance pour notre pays à condition qu'il accepte de se mettre en règle avec la nouvelle donne internationale. Si nous faisons ces efforts, nous pourrons démontrer que la France a des ressources non négligeables – sa technologie, son savoir-faire, sa formation – qui lui permettront d'aborder le nouveau siècle dans les meilleures conditions.

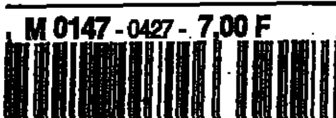
La première évidence est que notre taux de prélèvement obligatoire est excessivement élevé. En effet, 44,7 % du produit intérieur brut, c'est trop. C'est plus que tous nos partenaires occidentaux, dont la moyenne est de 38,7 %. C'est le véritable facteur de démobilisation de l'économie. C'est ce qui pèse le plus, psychologiquement et mécaniquement, sur la reprise que chacun espère.

Lire la suite page 13

René Monory *est président du Sénat*



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0427 - 7,00 F

PROCHE-ORIENT Réunie, jeudi 25 avril, à Tel-Aviv, la convention du Parti travailliste israélien a supprimé de sa plate-forme électorale son opposition à la création d'un Etat palestinien indépendant. Cette décision prise, par un simple hasard du calendrier, au lendemain de l'annulation par le Conseil national palestinien (CNP) des articles de sa charte qui contestaient le droit d'Israël à l'existence, a été saluée par le chef de l'OLP, Yasser Arafat. ● LE CNP a élu, jeudi, un nouveau Comité exécutif de l'OLP, toujours présidé par M. Arafat, dont le pouvoir apparaît sans partage, bien qu'un opposant notoire, Farouk Kaddoumi, chef du département politique de la centrale, ait été reconduit dans ses fonctions. ● AU LIBAN, le bruit du canon continuait d'accompagner les efforts diplomatiques du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, à la recherche d'un arrêt des hostilités.

Le Parti travailliste israélien n'exclut plus la création d'un Etat palestinien

Réunie en convention, jeudi 25 avril à Tel-Aviv, la formation du premier ministre Shimon Pérès a cherché à aplanir les difficultés sur lesquelles butent les pourparlers de paix qui doivent reprendre le 4 mai

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A geste symbolique, décision symbolique. En réponse à l'annulation formelle par l'OLP , la veille, de la Charte nationale palestinienne, expurgée de ses articles qui préconisaient la destruction d'Israël, le Parti travailliste de Shimon Pérès a renoncé, jeudi 25 avril, à Tel Aviv, au principe écrit de son opposition à la création d'un Etat palestinien indépendant. La plate-forme électorale travailliste adoptée pour les élections de 1992 mentionnait expressément ce refus.

Le texte qui vient d'être voté à main levée, à la quasi-unanimité des trois mille membres de la convention du parti, omet purement et simplement cette délicate question, et ne fait plus aucune référence à la naissance éventuelle d'une entité palestinienne souveraine aux côtés d'Israël. Ce geste, qui, comme l'a souligné M. Pérès, « *n'engage à rien d'explicite* », tant il est vrai que « *les plates-formes électorales sont rarement mises en œuvre* » en Israël, peut cependant ouvrir la voie à des négociations sur le statut définitif des territoires occupés un peu moins crispées que prévu. Ces pourparlers doivent théoriquement s'ouvrir le 4 mai et se conclure avant le 4 mai 1999.

« UN MANDAT POUR NÉGOCIER »

Interrogé sur le point de savoir si la décision de son parti signifiait qu'il n'était plus personnellement opposé à la création d'un Etat sous autorité de l'OLP sur tout ou partie du dernier quart de la Palestine historique occupé par Israël depuis 1967, le premier ministre s'est interrogé : « *Et pourquoi donc m'engagerais-je dans un sens ou l'autre ? Je veux laisser les choses grandes ouvertes. Ce sera peut-être une solution jordano-palestinienne* [confédération]. *Il y aura peut-être d'autres idées encore. Notre parti est clair, il demande aux électeurs un mandat pour négocier une solution permanente avec les Palestiniens. C'est tout.* »



En tout état de cause, conformément à la promesse de M. Pérès, également entérinée par le Parti travailliste, tout accord définitif, aussi bien avec les Syriens pour ce qui concerne le devenir du plateau du Golan occupé qu'avec l'Organisation de libération de la Palestine s'agissant des territoires de Gaza et de Cisjordanie conquis il y a vingt-neuf ans, sera soumis à référendum. Pour l'heure, selon les sondages, les deux tiers des Israéliens demeurent opposés à la naissance d'un quelconque Etat palestinien. Yasser Arafat, qui n'ignore rien de ces réserves et des difficultés à venir, mais qui a fort à faire pour « vendre » l'abolition de la Charte nationale palestinienne à sa propre opinion publique, « *intérieure* » et plus encore « *extérieure* » (la diaspora), s'est immédiatement félicité du geste travailliste. « *C'est un point politique important, en réaction directe à notre décision d'hier et qui facilitera beaucoup les négociations sur le statut définitif* » (des territoires).

En réalité, mis à part le retrait militaire israélien d'une partie de la ville arabe de Hébron – retrait qui aurait dû avoir lieu en mars et qui pourrait maintenant s'accélérer au vu de la récente décision de l'OLP –, rien n'est joué. D'abord parce qu'à un mois des élections générales israéliennes les sondages demeurent très serrés entre les divers partis, et un peu moins entre les deux candidats au poste de premier ministre. La dernière enquête, pour la télévision publique, donne 47 % d'intentions de vote pour M. Pérès, 44 % pour le chef des droites Benyamin Netanyahou et 11 % d'indécis.

Ensuite, parce que, sachant que la double consultation du 29 mai se jouera beaucoup plus à droite qu'à gauche de l'échiquier politique, les délégués travaillistes – qui ont rejeté la proposition de l'aile progressiste du parti préconisant, à l'instar du Meretz, l'allié de la coalition au pouvoir, d'inclure la naissance d'un Etat palestinien indépendant dans la plate-forme du parti – ont placé dans leur programme toute une série de bémols importants.

LA FRONTIÈRE DU JOURDAIN

Précisant que, nonobstant le traité de paix avec la Jordanie, le Jourdain restera, quoi qu'il arrive, « *la frontière orientale d'Israël* », les travaillistes promettent que, dans le cadre d'un accord définitif avec les Palestiniens, « *la plupart* » des cent quarante mille colons juifs de Cisjordanie resteront en place.

A cet effet, les délégués demandent d'étendre l'annexion, en 1967, de la partie arabe de Jérusalem à toutes les colonies qui ont été construites ces trente dernières années à l'est de la « *capitale éternelle d'Israël* », et aux rives nord-ouest de la mer Morte. La ville sainte, qui devra rester la « *capitale unifiée et indivisible* » de l'Etat juif sous « *la souveraineté unique d'Israël* », serait ainsi de nouveau étendue pour représenter près d'un quart de ce qui demeure, au regard du droit international, la Cisjordanie occupée.

Patrice Claude

Yasser Arafat maintient son emprise sur l'OLP

GAZA
de notre envoyé spécial

Le Conseil national palestinien (CNP) convoqué par Yasser Arafat pour expurger la charte de l'OLP des références à « *l'élimination du sionisme de la Palestine* » s'est achevé, jeudi 25 avril, après la désignation d'un nouveau comité exécutif.

Avant que les délégués, réunis pour la première fois depuis trente-deux ans sur le sol palestinien, ne se séparent, M. Arafat a tenu à annoncer lui-même le vote, le jour même, des travaillistes israéliens qui levait leur opposition à l'existence d'un Etat palestinien. Saluée par des applaudissements, cette décision a parachevé le succès du président de l'Autorité palestinienne qui a pu vérifier, tout au long de cette session « historique », l'étendue de ses pouvoirs.

Certes, le nouveau comité exécutif respecte, comme de coutume, la représentativité des différentes factions de l'OLP, même si le Fatah de M. Arafat se taille la part du lion avec cinq membres sur dix-huit. Certes, les opposants gardent une voix au chapitre, puisque Farouk Kaddoumi reste en place en tant que « ministre » des affaires étrangères de l'OLP. Mais le pouvoir réel de ce qui a été jusqu'à maintenant la plus haute instance de l'OLP devra être comparé à celui du Conseil de l'autonomie palestinien, désigné en janvier, et surtout à celui de M. Arafat, élu magistralement au même moment président de l'Autorité palestinienne, en charge de Gaza et de la Cisjordanie, dans la limite des pouvoirs chichement accordés par les Israéliens. M. Arafat conserve, bien sûr, ses fonctions de président du comité exécutif.

Hanane Achraoui, ancienne porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix de Washington, faisait remarquer, jeudi, que de nombreux députés élus en janvier s'étaient opposés, la veille, à la modification de la charte palestinienne. « *Ils sont plus indépendants parce qu'ils disposent, contrairement aux délégués nommés, de la légitimité donnée par l'élection*, expliquait-elle. *Ils sont aussi plus proches du peuple palestinien qui était majoritairement hostile à cette modification.* » Il n'en demeure pas moins que le chef de l'OLP dispose aussi au sein de ce Conseil d'une majorité confortable sinon écrasante.

Sans rival au sein de l'OLP, le Mouvement de la résistance islamique Hamas ayant été réduit au silence depuis deux mois, M. Arafat exerce un pouvoir sans partage. Pouvoir que les hommes de sa garde se sont chargés d'illustrer en arrachant sans ménagement des mains des journalistes, jeudi, aux abords du CNP, des tracts dénonçant les méfaits du bouclage des territoires autonomes et occupés par Israël.

Gilles Paris

M. Pérès est impatient d'obtenir un cessez-le-feu au Liban

LE SECRÉTAIRE D'ETAT américain a rencontré, vendredi 26 avril, dans la matinée, le premier ministre israélien, Shimon Pérès, pour discuter d'un cessez-le-feu au Liban. Warren Chistopher avait regagné Jérusalem, dans la nuit, après un entretien à Damas avec le président syrien Hafez El Assad, pour la deuxième fois au cours de la journée. Au terme de ses entretiens en Israël, M. Christopher devait retourner en Syrie.

Selon la radio publique israélienne, les entretiens pourraient incessamment déboucher sur un cessez-le-feu. Toutefois, a-t-elle précisé, les négociations achoppent sur l'exigence d'Israël d'avoir les mains libres pour riposter à des attaques du Hezbollah contre ses militaires dans la « *zone de sécurité* » que l'Etat juif occupe au Liban sud. Jeudi, devant 3 000 délégués du Parti travailliste réunis en Congrès, M. Pérès avait affirmé qu'il voulait « *obtenir, avant la fin de la semaine, un cessez-le-feu* ».

Sur le terrain les bombardements israéliens avaient perdu de leur intensité, vendredi dans la matinée. Depuis le début de l'opération « Raisins de la colère », lancée, le 11 avril, par Israël au Liban dans le but de neutraliser les intégristes chiites du Hezbollah, 163 personnes ont été tuées et 349 blessées, presque tous des civils, selon un bilan établi par l'Agence France-Presse. D'après la Force intérimaire de l'ONU au Liban (Finul), Tsahal a lancé 523 raids aériens et tiré 23 000 obus.

L'Assemblée générale des Nations unies a « *condamné* », jeudi 25 avril, les attaques militaires israéliennes contre « *la population civile du Liban* » et a demandé à l'Etat juif de « *retirer sans délai ses forces du territoire libanais* ». Dans une résolution non contraignante, elle a invité Israël à « *cesser immédiatement* » son opération et a estimé que le Liban avait « *droit à une réparation appropriée pour les destructions qu'il a subies* ». 64 pays ont voté en faveur de ce texte, 2 ont voté contre (Etats-Unis, Israël) et 65 autres, dont les Quinze de l'Union européenne, le Canada, des pays latino-américains et d'Europe orientale, se sont abstenus. Les pays arabes, notamment la Syrie et le Liban, tenaient à voir l'opération « Raisins de le colère » condamnée, après l'échec d'un projet de résolution dans le même sens, la semaine dernière, au Conseil de sécurité. Mais, ce sont les pays non alignés qui ont présenté à l'Assemblée générale le texte de la résolution que les Etats-Unis ont qualifié de « *partial* » et contraire à « *la cause de la paix* ». – (*AFP.*)

Ali, le tireur de Katioucha, « ira au paradis »

JIBCHIT (Liban sud)
de notre envoyée spéciale

« *Les Israéliens ont les avions et les hélicoptères, et nous, voilà ce que nous avons* », affirme avec désinvolture Ali, un combattant du parti intégriste chiite du Hezbollah, en pointant du doigt deux jeunes gens en Mobylette qui traversent en trombe Jibchit désert. Dans ce fief du « parti de Dieu », à 5 kilomètres de Nabatiyé, où les portraits des ayatollahs Khomeyni et Khamenei (ancien et actuel Guides de la République islamique d'Iran) le disputent à ceux des « *martyrs* », il ne reste plus que des combattants.

Trois coups secs, suivis d'un sifflement à moins de cent mètres, ébranlent le silence. « *C'est nous, n'ayez pas peur* », sourit Ali. Trois roquettes Katioucha viennent d'être lancées et les deux jeunes gens retraversent le village sur leur Mobylette à toute vitesse, suivis d'une petite camionnette. « *Les avions vont arriver, mieux vaut maintenant se mettre à l'abri* », conseille alors Ali. L'abri, une gargote du centre-ville, dont les tables ont été hâtivement repoussées. Le premier avion israélien pique quatre minutes après le départ des roquettes et largue sa bombe. Un deuxième suit. Puis, les obus de chars sifflent dans l'air, avant de s'écraser dans un bruit d'enfer.

Le bombardement dure une vingtaine de minutes, pendant lesquelles Ali raconte un peu sa vie. A trente et un ans, il a déjà treize ans de résistance derrière lui et a connu, « *pendant un an et deux mois* », précise-t-il, les geôles israéliennes, le camp d'Ansar au Liban, puis celui d'Atlit en Israël. Il a été blessé à deux reprises, mais, dit-il, « *si je meurs, j'irai au paradis, alors je n'ai pas peur* ». Marié, père de quatre enfants, Ali ne s'intéresse que de loin aux marchandages politiques. « *Moi, je peux vous dire dans toute cette histoire qui va gagner, qui va perdre, de la Syrie, du Liban et d'Israël*, affirme-t-il. *Mais nous, ce n'est pas cela qui nous intéresse. L'essentiel est d'agir sur le terrain pour libérer notre terre, même si le monde nous dépeint comme des terroristes et des sauvages.* »

CACHES IMPROVISÉES

Ali critique violemment le président libanais, Elias Hraoui, qui, dans son discours à l'ONU, a parlé des « *morts* » de Cana et non des « *martyrs* ». « *N'était le président syrien, Hafez El Assad*, dit-il, *tous les hommes politiques libanais se seraient rués pour pactiser avec l'ennemi israélien, comme le roi Hussein de Jordanie. Nous sommes tous avec la Syrie.* » Et l'Iran ? A l'en croire, « *il n'y a pas de problèmes entre la Syrie et l'Iran* ».

L'accalmie revenue, Ali envoie des combattants constater les dégâts. Silencieux tout le temps de la conversation, son sac à dos trop neuf soigneusement posé à ses pieds, un nouveau venu demande timidement « *la direction de La Mecque* ». C'est l'heure de la prière, et il s'isole dans la pièce voisine.

« *Rien de grave* », signalent les combattants de retour d'inspection. Les avions ont disparu, un calme précaire règne. La route pour quitter Jibchit, bombardée à plusieurs reprises, est trouée par endroits, mais pas de quoi stopper les opérations du Hezbollah. « *Rien ne nous empêchera*, affirme Ali, *de nous faufiler à travers champs et de faire passer nos Katioucha.* »

Pour couper le ravitaillement en armes du Hezbollah et arrêter ainsi les tirs de roquettes sur le nord de l'Etat juif, Tsahal bombarde, depuis trois jours, les carrefours routiers et les ponts dans tout le Liban sud. Plus de trente carrefours et cinq ponts ont ainsi été détruits dans cette région vallonnée, selon la police libanaise. L'armée israélienne a, en outre, averti « *l'armée libanaise et les habitants qu'il leur est interdit de réparer les routes endommagées* ».

Ces mesures semblent toutefois bien dérisoires face à la mobilité des combattants, qui connaissent le terrain et n'hésitent pas à se déplacer en Mobylette. Aucun n'est lourdement chargé et tout laisse à penser que les roquettes Katioucha sont disséminées par petites quantités depuis longtemps dans des caches improvisées. La destruction des routes entrave, en revanche, les convois humanitaires de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) et ceux de l'armée libanaise, qui approvisionnent les villages isolés par les tirs. Elle risque aussi de compliquer sérieusement le retour, le moment venu, des quelque trois cent mille déplacés qui ont fui vers le Nord.

Françoise Chipaux



Le GIA a revendiqué l'enlèvement en Algérie des sept moines français

Les extrémistes veulent échanger les religieux contre certains de leurs « militants détenus en France »

Alors que l'on reste sans nouvelle des sept moines français enlevés, le 27 mars, dans leur monastère de Tibéhirine, près de Médéa, le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué, vendredi 26 avril, dans un communiqué publié par un quotidien arabe, l'enlèvement des sept trappistes. Les signataires menacent d'égorger les religieux s'ils n'obtiennent pas la libération de militants du GIA détenus en France.

DANS UN COMMUNIQUÉ, publié, vendredi 26 avril, au Caire, par le quotidien saoudien *El Hayat*, le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué l'enlèvement, le 27 mars, des sept trappistes du monastère Notre-Dame de l'Atlas de Tibéhirine, situé près de Médéa, au sud d'Alger. Les signataires proposent d'échanger les sept moines contre des *« militants du GIA détenus en France »*. S'adressant à *« la France et à son président Jacques Chirac »*, ils menacent *« d'égorger »* leurs victimes si leurs militants, parmi lesquels un certain Abdel Khaleq El Ayayda, *« ne sont pas libérés »*.

Jusqu'alors, la plupart des étrangers victimes des commandos se réclamant du GIA ont été assassinés quelques heures après leur enlèvement. Les seuls à avoir échappé à cette règle sont les trois agents du consulat de France à Alger, enlevés à l'automne 1994, dans la capitale, tout comme les ambassadeurs d'Oman et du Yémen, pris en otage quelques mois plus tard par un groupe armé, et relâchés sains et saufs, sous condition de remettre un message aux autorités.

La revendication publiée par *El Hayat* est donc inédite et difficile à satisfaire. Sur les quelque deux cents personnes qui restent, de source judiciaire, écrouées en France pour *« participation à des réseaux terroristes armés, à connotation islamiste »*, aucune n'a été accusée d'être *« militant du GIA »*. Et n'a bien évidemment revendiqué une telle appartenance.

La publication de ce texte survient au moment où est relancée, à Alger, une nouvelle phase de *« dialogue »* politique entre la présidence et les partis légaux, en vue de préparer les élections législatives. Les principales formations de l'opposition, dont le Front des forces socialistes (FFS) et le FLN, dont le congrès est prévu pour la mi-mai, ont déjà précisé qu'elles n'étaient pas par principe hostiles à participer à ce scrutin.

A Paris, les autorités religieuses ont décidé de participer à une cérémonie interconfessionnelle, dimanche 28 avril, à Notre-Dame de Paris. Cette initiative réunira le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, Mgr Jérémie, président du Comité interépiscopal orthodoxe, Dom Etienne Baudry, Père abbé de l'abbaye de Bellefontaine, en Maine-et-Loire (dont sont originaires trois des moines enlevés), ainsi que Djelloul Bouzidi, mufti de la Mosquée de Paris, et des représentants du Consistoire central des juifs de France. Des bougies seront allumés dans le chœur de la cathédrale, et ne seront éteintes qu'après la libération espérée des moines.

CENSURE DU « WATAN »

A Alger, le quotidien privé *El Watan* a vu son édition de jeudi interdite d'impression, sans que les autorités gouvernementales donnent d'explication. Selon de bonnes sources, dans le journal ainsi censurée, figuraient un article sur la corruption, un autre sur le *« dialogue »* ouvert entre la présidence et les partis politiques, et une information qui faisait état d'un massacre, récemment perpétré dans un village de l'Algérois, au cours duquel une vingtaine de personnes auraient été égorgées.

El Watan avait déjà été suspendu deux fois, en 1993 et en 1994. Son directeur, Omar Belhouchet, a été récemment placé sous contrôle judiciaire, après la publication d'une information, démentie par les autorités, sur l'arrestation du frère de l'ancien premier ministre Mokdad Sifi. En mars, l'hebdomadaire privé *La Nation*, dirigé par la féministe Selima Ghezali, avait été saisi à plusieurs reprises. L'hebdomadaire a notamment publié, en jumelage avec *Le Monde diplomatique*, un dossier inédit sur les violations des droits de l'homme en Algérie, dont l'éditorial, « Citoyenneté contre barbaries », et les papiers d'enquête avaient suscité le courroux des autorités.

H. T. et C. S.

Pékin et Moscou esquissent un rapprochement pour contrer l'influence américaine

PÉKIN
de notre correspondant

Il est douteux que l'histoire retienne le deuxième sommet sino-russe de Pékin de l'ère postsoviétique comme un événement à la hauteur du bruit qu'en auront fait les deux gouvernements. Sous couvert de forger à coup d'accords et de communiqués conjoints en cascade un *« partenariat stratégique pour le XXIe siècle »*, ostensiblement destiné à faire pièce au renforcement de l'alliance nippo-américaine, la Chine et la Russie semblent avoir surtout mis en pool leurs capacités d'action diplomatique sans raviver une alliance défunte dont ni l'une ni l'autre ne veulent plus. En outre, le caractère électoraliste de l'opération pour le président russe contribue à calmer les inquiétudes qui auraient pu se faire jour aux Etats-unis ou en Extrême-Orient.

Boris Eltsine et son entourage n'ont pas signé moins de quatorze textes avec leurs homologues chinois, jeudi 25 avril, à Pékin, en vue de créer pour le prochain siècle ce *« partenariat stratégique d'égalité, de confiance mutuelle et de coordination réciproque »*. Le lendemain, ils se sont rendus à Shanghai pour y procéder, en compagnie des chefs d'Etat du Kazakhstan, de Kirghizistan et du Tadjikistan, à un accord qui scelle le règlement de la plupart des contentieux territoriaux le long de l'ancienne frontière sino-soviétique.

Parmi les mesures adoptées à Pékin figure symboliquement la mise en place d'un « téléphone rouge » entre les deux exécutifs, dispositif que la Chine avait, un temps, envisagé de créer avec Washington et qu'elle confirme aujourd'hui avoir, pour le moment, abandonné. En ouvrant cette ligne téléphonique, les deux ex-géants communistes cherchent à afficher face à Washington leur nouvelle complicité. Les experts américains ont effectivement relevé que, désormais, la Chine et la Russie paraissaient avoir de meilleures relations entre elles que chacune, individuellement, avec les Etats-Unis, pour la première fois depuis le rapprochement sino-américain de 1972 contre l'URSS puis, après l'effondrement de cette dernière, l'éphémère lune de miel de M. Eltsine avec l'Occident.

En réalité, Moscou enfonce en Chine un coin stratégique et Pékin trouve en Russie un tremplin nouveau, notamment technologique. Parmi les accords signés figurent des projets concrets comme le transfert de technologie nucléaire civile russe pour la construction d'une centrale au Liaoning, en Mandchourie et des accords-cadres qui prévoient un accroissement de la coopération militaire notoirement axée sur la technologie. Pékin, confirme-t-on du côté russe, sera bientôt en possession de 72 chasseurs-bombardiers Sukhoi-27, qui seront désormais construits en Chine. L'ironie veut que les Etats-Unis s'aperçoivent aujourd'hui que de tels transferts ont été rendus possibles grâce à l'achat par la Chine d'éléments technologiques américains qui n'auraient peut-être pas dû être autorisés à l'exportation. La Chine et la Russie ont pris soin de souligner que les questions de politique intérieure, ou jugées tels, n'entraient pas en ligne de compte dans leurs rapports : l'une et l'autre écartent explicitement la Tchétchénie, Taïwan et le Tibet des sujets de discussion. En revanche, le règlement des contentieux territoriaux est un souci majeur des deux gouvernements et des trois Etats qui y sont associés pour tenter de consolider l'ordre existant tant en Asie centrale qu'en Extrême-Orient russe, face à des suspicions et des incertitudes : poussées islamistes à la porte méridionale de la Russie et inquiétante pression démographique chinoise qui menace une Sibérie orientale sous-peuplée.

Un accord de sécurité régionale

Jiang Zemin, Boris Eltsine et les présidents de trois Républiques ex-soviétiques d'Asie centrale (Kazakhstan, Tadjikistan et Kirghizstan) devaient signer, vendredi 26 avril, à Shanghaï, un important traité de sécurité régionale. Cet accord établit des *« mesures de sécurité militaire »* de part et d'autre de la frontière commune aux cinq pays qui court sur près de 8 000 kilomètres. Le document prévoit une démilitarisation progressive d'une « zone tampon ». Il stipule aussi que les manœuvres dans les zones proches seront notifiées aux Etats signataires et que les contacts militaires au plus haut niveau seront réguliers. – *(AFP.)*

« L'OPTION ZÉRO »

Ne demeurent plus que des problèmes de démarcation des frontières, qui pourront prendre du temps, mais semblent provisoirement écartés du champ politique, au moins en Asie centrale. Ainsi, par exemple, les autorités du Kazakhstan avaient-elles mis en garde, avant le sommet sino-russe, les mouvements indépendantistes clandestins, notamment ceux du Turkestan chinois, contre la tentation de la sécession en affirmant haut et fort, dans un langage d'un goût douteux, que *« le séparatisme est le sida politique de la fin du XXe siècle »*. Pékin et Moscou, pour leur part, se promettent de ne pas *« attiser les conflits nationaux, ethniques ou religieux »*.

Parmi les autres actes de coopération scellés par M. Eltsine à Pékin figurent des documents qui intéressent l'exploitation conjointe de ressources énergétiques, les échanges commerciaux et la lutte contre un florissant trafic de drogue.

La complicité anti-américaine est évidente dans les positions des deux pays sur les grandes questions internationales. Ainsi, M. Eltsine a tenu sa promesse faite à Bill Clinton, la semaine précédente, à Moscou, d'exhorter la Chine à accepter *« l'option zéro »* dans la négociation du traité d'interdiction des tests nucléaires, et feint d'obtenir un début d'assentiment. Les Chinois, pour leur part, sont restés, en public, sur leur position, réclamant la continuation des conversations à ce sujet. La Chine a, en outre, soutenu le refus russe d'étendre l'OTAN à l'Europe de l'Est. L'idée ne manque pas de piquant si on la rapproche du souci constamment exprimé par Pékin de voir les Occidentaux cesser de se mêler des affaires asiatiques.

La nouvelle coopération sino-russe *« n'est dirigée contre personne »*, souligne le communiqué conjoint publié à l'issue de la visite de M. Eltsine. Précision bienvenue, mais de peu de poids face au langage implicitement marqué d'anti-occidentalisme par lequel les deux pays expriment notamment le souhait d'une réforme des Nations unies : l'ONU doit *« apporter une attention particulière aux effets de sanctions »* éventuellement adoptées contre un pays ; *« représenter de meilleure manière les besoins de la communauté internationale, en particulier ceux du grand nombre de nations en voie de développement »* ; et, dans les opérations de maintien de la paix, garantir *« la non-ingérence dans les affaires intérieures et le non-usage de la force à l'exception des cas d'autodéfense »*. Revendications qui reflètent spécialement les vues chinoises en matière de *« nouvel ordre international »*.

Francis Deron

COMMENTAIRE

IDYLLE DE CIRCONSTANCE

La symétrie des deux événements est troublante. La semaine dernière, le Japon et les Etats-Unis décidaient de renforcer, à Tokyo, leur alliance militaire contre un perturbateur qui, bien que non désigné, ressemble à s'y méprendre au *« pays du Milieu »*. Jeudi 25 avril, Chinois et Russes ont esquissé, à Pékin, un rapprochement dirigé contre un gêneur qui, bien que non identifié, présente un étonnant air de famille avec l'Oncle Sam.

Une demi-décennie après l'Europe, l'Extrême-Orient tire enfin toutes les conséquences de la chute du mur de Berlin. La région est aujourd'hui le théâtre d'une recomposition stratégique accélérée sous l'effet d'un double glissement de terrain : la montée en puissance d'une Chine néo-impériale qu'il s'agit d'endiguer et la contestation d'un monde unipolaire dominé par le gendarme américain.

Disait-on la relation entre Tokyo et Washington assombrie ? La voilà réaffirmée avec éclat. Pour mieux faire pièce aux prétentions chinoises, Américains et Japonais se sont résolus à surmonter la défiance qu'avaient nourrie l'exacerbation de leurs différends commerciaux et l'hostilité de l'opinion nippone aux bases américaines d'Okinawa. Croyait-on le divorce entre Moscou et Pékin irrémédiable ? Le voilà presque oublié en ces heures d'œillades diplomatiques appuyées. Pour mieux contrebalancer l'*« hégémonisme »* américain, les deux capitales s'engagent à multiplier les mesures de confiance mutuelle, dont la plus symbolique est le branchement d'un « téléphone rouge » et la plus spectaculaire le règlement de leur litige frontalier.

Sans doute ne faut-il pas exagérer l'importance de ce flirt sino-russe. Les deux pays dépendent encore trop étroitement de la technologie américaine pour s'offrir le luxe d'un choc frontal avec Washington. Surtout, rien ne dit qu'à l'avenir ces deux géants de l'Est ne verront pas leurs nationalismes entrer de nouveau en collision. Leur idylle actuelle prend sa source dans un anti-américanisme de circonstance. Elle n'en résonne pas moins comme une sérieuse alarme pour Washington, qui saisira peut-mieux l'exigence montante sur la scène internationale d'une « multipolarité » aujourd'hui contrariée. Le message devrait être accueilli sans déplaisir par les Européens. A condition, bien sûr, que la morale de l'histoire s'arrête là.

Frédéric Bobin

Le nouvel attentat de Londres est attribué à l'IRA

LONDRES. L'armée républicaine irlandaise (IRA) est soupçonnée d'avoir fait exploser une nouvelle bombe à Londres, mercredi soir 24 avril, quelques heures à peine après que le Sinn Fein, son aile politique, eut annoncé sa participation aux élections du 30 mai en Irlande du Nord. Scotland Yard a indiqué avoir reçu un *« avertissement préalable »*, une méthode caractéristique de l'IRA, peu avant cette explosion, sous le pont de Hammersmith (ouest de Londres), qui n'a causé ni dégâts ni victimes. L'IRA a signé cinq attentats à Londres depuis la rupture de son cessez-le-feu, le 9 février.

Quelques heures avant la déflagration, le Sinn Fein avait annoncé sa participation aux élections du 30 mai, qui doivent désigner un forum d'où seront issus les négociateurs des pourparlers multipartites du 10 juin. Dublin et Londres ne veulent pas entendre parler de la participation du Sinn Fein aux pourparlers du 10 juin avant la *« restauration sans équivoque »* du cessez-le-feu de l'IRA. – *(AFP.)*

Des commandos bosniaques entraînés en Iran

WASHINGTON. La Maison Blanche a annoncé jeudi 25 avril qu'elle allait demander des éclaircissements au gouvernement de la Bosnie-Herzégovine à propos d'informations selon lesquelles des commandos entraînés en Iran ont reçu pour mission de pourchasser des adversaires considérés par les autorités de Sarajevo comme criminels de guerre. Citant des responsables croates et des diplomates occidentaux, le *New York Times* a rapporté que l'existence de ces commandos avait été mise au jour après l'arrestation, le 8 avril, en Croatie, d'une équipe de cinq personnes fortement armées chargée d'assassiner l'ancien chef de la région musulmane de Bihac, Fikret Abdic, qui avait fait dissidence.

Selon le quotidien, plusieurs dizaines d'hommes, recrutés au sein des services de renseignements bosniaques, ont été envoyés en Iran pour y être formés. Téhéran a eu depuis le début du conflit une politique active de soutien à la Bosnie. Une vive polémique a éclaté cette semaine à Washington, où l'administration est accusée d'avoir fermé les yeux sur des livraisons d'armes, notamment de l'Iran, à la Bosnie. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : le président Sylvestre Ntibantunganya** a annnoncé, jeudi 25 avril, dans un discours à la radio, un renforcement des forces de sécurité afin de ramener la paix dans le pays. Il a précisé que la police, appuyée par la gendarmerie, allait être déployée dans toutes les communes du pays tandis que l'armée sera postée aux frontières. Il s'est, toutefois, dit hostile à l'enrôlement des jeunes gens dans des milices d'auto-défense. Le même jour, le Conseil de sécurité des Nations unies avait publié une déclaration exprimant sa préoccupation face aux appels à armer les civils, qui pourraient *« avoir de lourdes conséquences »*. – *(AFP.)*

■ **NIGER : les trois anciens dirigeants civils**, destitués lors du putsch du 27 janvier, *« sont libres de leurs mouvements »* a déclaré, jeudi 25 avril, à l'Agence France-Presse, une source proche de la junte au pouvoir. La décision avait été prise, la veille, à l'occasion du premier anniversaire, placé sous le signe *« de la concorde et l'unité nationale »*, du traité de paix entre le gouvernement et la rébellion touarègue. A cette occasion, l'ancien président de la République, Mahamane Ousmane, le président de l'assemblée nationale dissoute, Mahamadou Issoufou et l'ex-premier ministre Hama Amadou se sont rendus en avion à Agadès avec le chef de la junte, le colonel Ibrahim Baré Maïnassara. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UKRAINE : des milliers de personnes se sont rassemblées** vendredi 26 avril à Slavoutitch, la nouvelle ville des employés de la centrale de Tchernobyl, pour célébrer la mémoire des victimes de la catastrophe survenue exactement dix ans plus tôt. La veille, une fuite radioactive lors d'une opération d'entretien sur des filtres, avait rappelé que le danger subsiste autour des réacteurs qui restent en activité. Les autorités ukrainiennes ont indiqué que la catastrophe avait directement provoqué la mort de 4 300 personnes. – (*AFP, Reuter.*)

MAGHREB

■ **MAROC : le plus grand procès de trafiquants de drogue** jamais instruit dans l'histoire du royaume s'est achevé, jeudi 25 avril, après que le tribunal de Salé (Rabat) ait condamné à des peines, allant de trois mois à dix ans de prison, les trente accusés, parmi lesquels Abdelaziz El Yakhloufi. Les quelque cent cinquante requêtes pour vices de forme ont été rejetées. Quatre autres procès concernant le trafic de drogue et impliquant près de deux cents personnes sont en cours d'instruction à Casablanca, Tétouan, Tanger et Al Hoceima. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** ont, dans la partie ouest du pays, augmenté de 0,2 % en avril par rapport à mars et de 1,3 % sur un an (avril 1996 comparé à avril 1995), selon des données provisoires. La hausse annuelle entre mars 1995 et mars 1996 avait atteint 1,4 %. Les chiffres définitifs pour l'ensemble du pays seront publiés à la mi-mai. – *(AFP.)*

■ **ASEAN : les pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique** se sont opposés, jeudi 25 avril, à la demande des Etats-Unis visant à inclure le thème de la corruption dans l'ordre du jour de la réunion ministérielle de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) prévue en décembre à Singapour. Les ministres du commerce des pays de l'ASEAN ont estimé que des thèmes comme la corruption ou les législations sur le travail pourraient les éloigner du principal sujet de la réunion de Singapour : la poursuite de la libéralisation du commerce mondial. – *(AFP.)*

M. Tietmeyer favorable à des liens entre les monnaies « in » et les « out »

FRANCFORT. Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, a déclaré jeudi 25 avril que les pays exclus de la première vague de l'union monétaire en 1999 devraient pouvoir lier unilatéralement le cours de leur monnaie à l'Euro, à l'image du lien mark-schilling qui existe depuis près de vingt ans. Selon M. Tietmeyer, ce système permettrait de résoudre en partie le dilemme auquel sera confronté le système de changes entre pays de l'Euro (« *in* ») et ceux qui restent en-dehors (« *out* ») : lier de plus en plus fortement les monnaies de ces derniers à la monnaie unique et dans le même temps être assez souple pour protéger l'Euro d'une déstabilisation extérieure. *« La BCE devrait alors au moins avoir un droit de suspension de ses interventions en faveur d'une monnaie "out" »* lorsqu'elle estime que la garantie de la stabilité de l'Euro, sa tâche première, est en danger, a déclaré M. Tietmeyer.

M. Tietmeyer a proposé de distinguer les pays « *out* » de « *premier rang* », c'est-à-dire ceux qui ont déjà un degré élevé de convergence économique avec les pays « *in* », des autres, auxquels il faudrait réserver des marges de fluctuation plus larges.

Le chancelier Kohl prévoit seulement 0,75 % de croissance en 1996 en Allemagne

Le plan d'austérité présenté par le pouvoir frappera d'abord les chômeurs et les retraités

Le chancelier Kohl présente vendredi 26 avril aux députés du Bundestag son plan de rigueur destiné à favoriser l'emploi en abaissant le coût du travail et à permettre à l'Allemagne de remplir les critères prévus par le traité de Maastricht pour le passage à la monnaie unique européenne. Les économies portent notamment sur le secteur social, en particulier les indemnités en cas de maladie et les allocations-chômage.

BONN
de notre correspondant

Les chômeurs, les malades, les personnes âgées et les familles sont les principales catégories concernées par le plan d'austérité adopté jeudi 25 avril par les partis de la coalition au pouvoir à Bonn. En présentant un texte intitulé « Programme pour la croissance et l'emploi », vendredi 26 avril devant les députés du Bundestag, le chancelier Kohl a justifié le recours à la rigueur par *« les changements dramatiques intervenus au plan de la concurrence économique mondiale »* et la nécessité de retrouver le chemin de la croissance. Il a alors indiqué pour la première fois que la croissance allemande n'atteindrait que 0,75 % en 1996 (au lieu des 1,5 % prévus), tout en annonçant une reprise au deuxième semestre.

Les coupes dans le domaine social doivent permettre à l'Etat fédéral d'économiser 25 milliards de marks en 1997, soit 85 milliards de francs environ (sur 50 milliards d'économies au total). L'Allemagne compte de cette façon satisfaire aux critères de Maastricht et abaisser le coût du travail afin d'encourager à long terme la création d'emplois nouveaux. *« Les économies ne sont pas un but en soi »*, a dit le chancelier, dont le discours a été accueilli par un chahut inhabituel de l'opposition sociale-démocrate. Celle-ci a dénoncé le caractère *« antisocial »* des mesures annoncées et devait aussi présenter,vendredi 26 avril, son propre plan d'économies et de relance comportant notamment une taxe exceptionnelle sur les grandes fortunes.

INDEMNITÉS-MALADIE RÉDUITES

Le plan de rigueur du chancelier Kohl touchera beaucoup d'Allemands. La mesure la plus spectaculaire ne concerne pas le budget de l'Etat, mais un aspect fondamental de la législation sociale : il s'agit de la réduction des indemnités salariales payées par l'employeur en cas de maladie. Celles-ci passeront de 100 % à 80 % du salaire net pendant six semaines, à moins que les conventions collectives prévoient d'autres dispositions plus favorables au salarié (en vertu du principe de l'autonomie des partenaires sociaux). Les entreprises de moins de dix salariés disposeront par ailleurs d'une plus grande liberté de licenciement – une mesure conçue, en principe pour favoriser de nouvelles embauches.

Pour réduire les subventions de l'Etat à l'assurance-chômage et aux caisses de retraite et limiter la hausse des cotisations, l'âge légal de départ à la retraite sera porté à 65 ans pour les femmes comme pour les hommes, les périodes de formation seront moins bien prises en compte pour le calcul des points de retraite (trois ans au lieu de sept jusqu'ici) et Les cures médicales, aussi à la charge des caisses de retraite, seront moins bien remboursées. Les chômeurs verront leurs allocations gelées en 1997 car l'Etat fédéral a décidé de supprimer les subventions à l'agence fédérale pour l'emploi de Nuremberg, ce qui devrait économiser 8 milliards de marks. Mais toutes les mesures prévues aux dépens des chômeurs n'ont pu être adoptées en raison d'une forte opposition de l'aile sociale de la CDU.

Pour l'assurance-maladie, la mesure la plus spectaculaire est la réduction de 10 % de l'indemnité journalière versées après six semaines de maladie. Les familles, enfin, ne seront pas épargnées : le gouvernement allemand a décidé de renoncer à l'augmentation des allocations familiales en 1997.

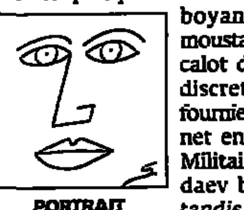
« Il en va de l'Etat comme de la vie privée : on ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens », soulignait le chancelier Kohl dans une lettre ouverte à ses concitoyens publiée jeudi 25 avril par le quotidien à grand tirage *Bild Zeitung*. La population allemande paraît prête à accepter cette philosophie, mais pourrait s'étonner de la suppression de l'impôt sur le patrimoine et les grandes fortunes annoncée dans le cadre d'une vaste réforme fiscale prévue pour 1999.

Lucas Delattre

Zelimkhan Iandarbiev, le nouveau président tchétchène, un « idéologue » plus radical que Djokhar Doudaev

MOSCOU
notre correspondant

Avant même de mourir, Djokhar Doudaev était un symbole. Son successeur, Zelimkhan Iandarbiev est presque un inconnu. Si le premier, flamboyant, portait une fine moustache, le chapeau ou le calot d'aviateur, le second, discret, arbore une barbe fournie et la papakha, le bonnet en fourrure caucasien. Militaire prestigieux, Doudaev bâtissait sa légende, tandis que Iandarbiev, un *« politique »*, remplissait discrètement la caisse. Derrière ces différences de style, rien pourtant ne semblait opposer les deux hommes sur la question de fond : l'indépendance de la Tchétchénie et la volonté de lutter jusqu'à la victoire, les armes à la main. Au lendemain de sa nomination, le nouveau président indépendantiste a d'ailleurs déclaré à l'agence Tass : *« « La mort tragique du premier président de la Tchétchénie n'a pas brisé le peuple tchétchène. Nous sommes prêts à continuer la lutte pour l'indépendance »*. M. Iandarbiev a aussi laissé entendre que toutes les négociations étaient suspendues jusqu'à ce que les responsables de la mort de Doudaev soient punis.



PORTRAIT

Certains pensent que M. Iandarbiev, quarante-quatre ans, sera plus radical que Doudaev. Sergueï Kovalev, qui a longtemps tenté d'amener Russes et Tchétchènes à la table de négociations, pense que M. Iandarbiev est un *« fanatique convaincu »*, qu'il est *« la pire solution pour la Tchétchénie »*. M. Kovalev, qui a rencontré le nouveau président tchétchène pour la dernière fois en janvier 1995, s'est dit *« frappé par son intransigeance sur le plan militaire et ses prises de position catégoriques pour l'indépendance de la Tchétchénie »*. Selon l'ex-dissident russe, Djokhar Doudaev, *« bien que très impulsif, était plus souple »*. *« Nous exterminerons les Russes »*, disait ainsi M. Iandarbiev, en décembre 1994, alors que les bombes russes commençaient à pleuvoir sur Grozny. En mars, nous recevant, en treillis de combat, il déclarait : *« Malgré les douleurs et les pertes, la guerre nous convient : elle ne fait que renforcer le sentiment national »*. Pour lui, *« c'est à la Russie et non à nous d'arrêter cette guerre »*.

Pourtant, certains à Moscou, obsédés par les défis de Djokhar Doudaev, pensent que M. Iandarbiev sera plus facile à manier. Un ex-représentant russe en Tchétchénie, Viktor Zorine, pense ainsi que le nouveau président est *« plus réaliste »* que l'ancien.

Comme beaucoup d'auteurs soviétiques, M. Iandarbiev, ex-membre de l'Union des écrivains de l'URSS, est un idéologue « converti » à la démocratie. *En mai 1990, il fonde à Grozny* le mouvement démocrate Vainakh, du nom du peuple tchétchène et ingouche, dont il devient le leader. Le but principal de son parti est l'établissement d'un Etat démocratique et indépendant en Tchétchénie. En août 1991, il est arrêté par les services de sécurité soviétiques pour avoir tenter d'organiser à Grozny une manifestation contre le coup d'Etat conservateur pro-soviétique de Moscou. Après l'élection, en octobre 1991, du général Doudaev à la présidence il devient son éminence grise.

PERSONNAGE TRANSITOIRE ?

Idéologue de l'indépendance, M. Iandarbiev devient celui de la guerre. Il semble être l'auteur d'un nouveau concept très en vogue en Tchétchénie : le « Rossizm », formule mélangeant l'impérialisme russe et le racisme, qui est, selon lui, la clef de voûte de l'idéologie postcommuniste, en cours en ce moment à Moscou. Chargé, dit-on, des finances du mouvement indépendantiste, il aurait souvent voyagé à ce titre en Turquie et en Jordanie, où vit une nombreuse et riche diaspora tchétchène. C'est cette proximité du trésor de guerre qui expliquerait son influence.

Car entre le « premier président » et son successeur, il existait une importante différence. Djokhar Doudaev avait l'autorité d'un prestigieux *général sur son peuple de guerriers*. M. Iandarbiev, lui, n'a pas le charisme du général, il ne se mêlait pas des questions militaires. Ne s'étant pas couvert de gloire sur les champs de bataille, il n'a pas de titre pour s'opposer à l'extrémisme de certains chefs de guerre tchétchènes. Ni de prestige pour contrer le chef d'état-major de l'armée indépendantiste, le modéré Aslan Maskhadov, qui s'est récemment prononcé contre la revendication *« à cor et à cris de l'indépendance absolue »*.

C'est pourquoi beaucoup pensent que Zelimkhan Iandarbiev est un personnage transitoire, qui n'arrivera pas à s'imposer, qui n'aura le pouvoir qu'en apparence. Dans un commentaire, l'agence de presse indépendantiste tchétchène estime même que la situation peut dégénérer *« si les commandants locaux et* [le chef d'état-major] *Aslan Maskhadov n'acceptent pas l'autorité de Iandarbiev »*. Lors du Conseil politico-militaire tchétchène, qui, réuni lundi 22 avril, au lendemain de la mort de Doudaev, a nommé président M. Iandarbiev, comme *« prévu par la Constitution »* de la République indépendante, sa personnalité aurait été contestée. Même si tous les participants sont finalement tombés d'accord pour suivre *« la voie constitutionnelle »*, le plus prestigieux des combattants tchétchènes, Chamil Bassaev, lui aussi proche de Doudaev, a *« émis de réserves »* sur M. Iandarbiev, selon un bref compte rendu de l'agence tchétchène, repris par Itar-Tass. Pour des raisons plausibles liée à la guerre, le chef d'état-major Aslan Maskhadov était absent, mais aurait lui aussi approuvé la nomination de M. Iandarbiev.

En tuant Djokhar Doudaev, Moscou a peut être misé sur un affrontement dans le mouvement indépendantiste, suivi d'une victoire des « modérés ». Cependant, à moins de deux mois d'une élection présidentielle difficile, la Russie a pris le risque que ce mouvement devienne, au moins en partie, incontrôlable. Même les modérés, s'ils devaient s'imposer, ne pourront sans doute pas, en position de faiblesse, ouvrir des pourparlers avec la Russie. Avant toute discussion, les chefs tchétchènes voudront, d'abord, venger Djokhar Doudaev.

Jean-Baptiste Naudet

L'ouverture d'une enquête contre Mme Ciller fragilise la coalition turque

ISTANBUL
de notre correspondante

Le mariage forcé conclu en mars par les deux partis conservateurs turcs – le Parti de la mère patrie (ANAP) et le Parti de la juste voie (DYP) – semble déjà en train de se défaire. Des failles importantes sont ainsi apparues dans la fragile coalition après l'approbation par le Parlement, mercredi 24 avril, de l'ouverture d'une enquête contre *Mme Tansu Ciller, dirigeante du DYP* et ex-premier ministre, accusée d'avoir fait *« perdre des revenus à l'Etat »* en *« abusant de son pouvoir »* dans l'attribution de contrats liés à la compagnie publique d'électricité, Tedas. Cette crise a entraîné l'annulation de la réunion, jeudi, du conseil des ministres.

Le rôle joué par l'ANAP – dont soixante-quinze députés ont, en votant pour ou en s'abstenant, soutenu la motion déposée par les islamistes du Parti de la prospérité (RP, Refah) – a causé une véritable crise de confiance entre les deux partenaires, le DYP se sentant trahi par le parti qu'il avait contribué à amener au pouvoir. Le DYP, à l'issue d'un débat animé, *a décidé de ne pas quitter* le gouvernement *« pour l'instant »*. *« La coalition va se poursuivre, pour la stabilité du pays »*, a annoncé Mme Ciller, qui a rejeté les charges présentées contre elle, affirmant qu'il s'agissait d'un complot pour l'empêcher de reprendre sa place à la tête du gouvernement le 1er janvier 1997, selon les dispositions de l'accord qui lie les deux partis.

D'AUTRES DOSSIERS EN ATTENTE

Entraînée de crise en crise depuis le début de sa carrière politique, enterrée – prématurément – à plusieurs reprises par ses nombreux ennemis, Tansu Ciller se retrouve une fois de plus au pied du mur. Dans un délai de deux mois, l'Assemblée devra décider, sur la base du rapport que la commission d'enquête va préparer, si les preuves rassemblées justifient l'envoi du dossier à la Cour suprême. A cette occasion, la majorité absolue sera requise, et une condamnation bloquerait le retour au pouvoir de Mme Ciller. Les islamistes du RP, frustrés d'avoir été *écartés du pouvoir malgré leur victoire* électorale, ont préparé d'autres dossiers. Le 9 mai, le Parlement devra se prononcer sur l'ouverture d'une autre enquête contre Mme Ciller, concernant la vente de parts d'Etat de la compagnie automobile Tofas, un cas apparemment mieux étayé que celui de Tedas.

En dirigeant son tir sur Mme Ciller, le Refah est parvenu à ouvrir une brèche au sein de la coalition, que les deux partenaires semblent avoir perdu la volonté de colmater. Le premier ministre Mesut Yilmaz se trouvait d'emblée dans une position délicate : il ne pouvait pas ignorer ces accusations de corruption puisque son parti avait utilisé ce thème au cours de sa campagne électorale. Mais il avait apparemment fait taire sa conscience pour participer à une coalition avec Mme Ciller, qui lui donnait la chance de revenir au pouvoir, malgré la troisième place obtenue par son parti aux élections.

Les deux partis s'étaient unis pour empêcher les islamistes d'arriver au pouvoir, mais la rivalité entre leurs dirigeants n'avait pas pour autant disparu. Il avait fallu plus d'un mois pour qu'ils se mettent d'accord sur les nominations des hauts fonctionnaires. D'autres querelles entre divers ministres des deux partis continuent d'handicaper le gouvernement. L'ANAP et le DYP – ces frères ennemis dont les sorts sont liés – sont engagés dans un jeu dangereux : la chute de Mme Ciller risquerait d'entraîner celle de M. Yilmaz. Comme l'expliquait un diplomate, *« en Turquie, il y a toujours la tentation de faire le vide, mais il n'y a personne pour le combler »*. L'effondrement de la coalition actuelle verrait probablement les deux partis rivaux se lancer dans une course pour tenter de former un gouvernement avec les islamistes, qui attendent, en coulisse. Bref, si le gouvernement reste en place, il est de plus en plus bancal.

Nicole Pope

Les Serbes de Banja Luka se réveillent de la guerre

Après la fureur nationaliste certains commencent à dénoncer le gâchis du conflit

BANJA LUKA
de notre envoyé spécial

La « République serbe » de Bosnie commencerait-elle, après des années de fureur nationaliste, à reprendre ses esprits ? A Banja Luka, la plus grande ville serbe de Bosnie, la paix a déjà produit des effets spectaculaires. Peu à peu, les langues se délient et les jeunes n'hésitent parfois plus à critiquer la politique de leurs aînés. Les Serbes bosniaques commencent à réfléchir au conflit qui a embrasé la Yougoslavie. Tous n'affirment plus que la guerre fut déclenchée par les « Oustachis » (nationalistes croates) et les « Turcs » (Musulmans).

Ainsi les habitants de Banja Luka lisent de plus en plus régulièrement le premier journal indépendant de la *République serbe*, le bimensuel *Prelom* (« Fracture »), qui paraît à nouveau depuis le mois de décembre. *Prelom* a publié récemment la lettre du vieux soldat Petar. *« Je suis un Serbe et je n'en ai pas honte. J'ai appris à aimer les gens, quelle que soit leur confession*, écrit-il. *Aujourd'hui, je suis blessé par tout ce qui s'est passé. Je suis blessé que personne n'enseigne à mon fils l'amour des autres. »* Puis Petar s'enflamme, sur un ton inimaginable, il y a encore six mois : *« Qui a détruit la mosquée Fehadija à Banja Luka ? Ces gens, qui ont ordonné la destruction de seize mosquées dans une seule ville, se sont rangés du côté de la barbarie ! »*

Banja Luka fut un royaume de la « purification ethnique ». Il y eut la disparition de ces seize mosquées datant de la période ottomane. Il y eut surtout ces dizaines de milliers de Musulmans et de Croates abattus, martyrisés ou expulsés. Ces nuits où les villages de la région voyaient arriver les croisés de la « Grande Serbie », ces nuits de cris et d'horreur. Ces hommes disparus, ces femmes éplorées, ces enfants traumatisés...

> « Ce sera la jeune génération qui aura un désir de vie commune. J'espère qu'elle sera plus intelligente que la mienne »

L'an dernier, l'arrivée des réfugiés serbes venus de la Krajina conquise par l'armée croate, a infligé un choc psychologique à la ville. Certains y ont vu la preuve définitive que les Serbes n'avaient rien commis de pire que les autres. D'autres en revanche, devant les hordes de paysans affluant vers la ville, ont commencé à réaliser que Sarajevo ou Tuzla connaissaient depuis plusieurs années, du fait de l'armée serbe, de semblables déferlements. *« Nous avons compris l'immense gâchis de cette guerre*, explique une jeune fille, qui estime qu'il est encore trop tôt pour que son nom soit publié. *Surtout, nous avons compris que Milosevic* [le président de Serbie] *était prêt à lâcher les Serbes de Croatie et de Bosnie pour conserver le pouvoir. Il a offert la Krajina aux Croates au mépris des idées grand-serbes. Nous pensions que notre tour arriverait. J'ai alors réalisé que les Bosniaques musulmans ou croates étaient certainement plus proches de moi que ces Serbes qui nous abandonnaient. »*

Le retour dans la région des milices paramilitaires de Serbie, dont celle des célèbres « Tigres » du commandant Arkan, n'a rien arrangé aux affaires serbo-serbes. En 1992, ces tueurs avaient trouvé en Bosnie un soutien des paysans serbes locaux et avaient entamé la « purification ethnique ». Mais à l'automne 1995 le sentiment à l'égard de Belgrade avait changé. Arkan a été très mal accueilli par les soldats de Banja Luka, qui estimaient, après quatre années de vie dans les tranchées, n'avoir aucun ordre à recevoir de leurs « cousins » de Serbie. Ils leur reprochent d'avoir beaucoup fréquenté les cafés et les stades de football, pendant qu'eux vivaient la guerre au quotidien et ont finalement été contraints de se replier face aux offensives croato-bosniaques. *« Je préférerais cent fois retrouver mes anciens voisins musulmans*, dit un soldat, *que de devoir subir le diktat de la Serbie. »*

Spasoje Perovic, le directeur de *Prelom*, veut y voir une ébauche de réunification de la Bosnie-Herzégovine. *« Malheureusement, je ne crois pas que je vivrai dans ce pays de mes rêves. Ce sera la jeune génération qui aura un désir de vie commune. J'espère qu'elle sera plus intelligente que la mienne. »* Récemment, de jeunes Bosniaques se sont retrouvés, discrètement, grâce à une association humanitaire française. D'origine serbe, musulmane ou croate, ils sont venus de Sarajevo, Pale, Gorazde et Banja Luka, dans le seul but de passer une soirée ensemble. *« Nous nous sommes embrassés. Nous étions si heureux de nous retrouver, bien que nous ne nous connaissions pas avant la guerre »*, raconte un jeune Serbe.

Les jeunes de Banja Luka ressemblent exactement à ceux des autres villes de Bosnie. Ils sont fiers de leur appartenance à la Bosnie, à ce carrefour entre Occident et Orient. Dans les cafés, les blagues qu'ils se racontent visent Radovan Karadzic ou Slobodan Milosevic et les histoires de leurs aînés sur les « Turcs » les font rarement sourire. Ils n'ont qu'une envie, c'est de « monter » dans les discothèques de Zagreb, ou de « descendre » se balader à Sarajevo, dans les ruelles de la Basarcija, le quartier ottoman, traditionnellement touristique. Ils pensent cependant que la vie commune n'est pas pour demain et que la direction politique du pays ne va pas se renouveler de sitôt.

Le maire de Banja Luka, Predrag Radic, est une parfaite illustration du nouveau ton employé en « République serbe ». C'est un nationaliste « modéré », dans la ligne du premier ministre, Rajko Kasagic, devenu un farouche opposant au pouvoir de Pale. *« Pour envisager une vie commune, il faut du temps. En Bosnie, nous devons apprendre à vivre chacun de notre côté, en bons voisins*, déclare-t-il. *Finalement, ce pays formera une sorte de grand ensemble, divisé en mini-Etats. La « république » croate est déjà quasi annexée par la Croatie et les Serbes useront de ce même droit. Les Musulmans auront leur petit pays, avec lequel nous devrons coopérer économiquement. » « Le problème majeur est la question des réfugiés*, poursuit M. Radic. *Je n'accueillerai aucun Musulman ici tant que j'aurai tous ces réfugiés serbes de Krajina. J'ai prévenu les diplomates. Tant que je n'ai pas un dollar pour entamer la reconstruction des maisons détruites, j'ai les mains liées. »*

Sous l'administration de Predrag Radic, Banja Luka a été « nettoyée » de sa population non serbe. Pourtant, lui-même n'a pas été directement mêlé aux crimes commis par les miliciens. Communiste durant les vingt années précédentes, Predrag Radic sera peut-être un artisan de la recomposition de la société bosniaque, une fois passée la vague ultranationaliste.

« Il est encore difficile de rompre la loi du silence, juge la responsable d'une organisation humanitaire. *Personne n'osera véritablement s'exprimer tant que Karadzic et Mladic seront au pouvoir. »* De jeunes soldats commencent à murmurer qu'ils ont été mobilisés dans les rangs serbes contre leur gré et qu'ils ont essayé de ne pas participer aux campagnes de « purification ethnique », qui n'ont pourtant pas été menées par les seuls ultranationalistes de Serbie. Des civils affirment qu'ils ont aidé, en cachette, des non-serbes. Des gens commencent à évoquer les voisins disparus et suggèrent qu'il serait agréable de les retrouver. Ils n'osent pas encore parler publiquement. Certains se taisent, persuadés que si les Musulmans reviennent, leur vengeance sera terrible. Ceux-là, sans doute encore majoritaires, ne voient leur avenir que dans un Etat serbe. Les autres, ceux qui songent qu'ils sont avant tout Bosniaques, se réveillent doucement.

Rémy Ourdan

Serbes de Banja Luka, éveillent de la guerre

Lino Oviedo renonce à toute action militaire contre le pouvoir paraguayen

Le général rebelle se lance dans la politique

ASUNCION
de notre envoyé spécial

« Je n'ai pas été, je ne suis pas, et je ne serai jamais un insurgé, et je n'ai à aucun moment cessé d'obéir aux ordres du président de la République. » Le général Lino Oviedo a une façon bien à lui d'interpréter les événements de ces derniers jours au Paraguay lorsqu'il s'adresse, jeudi 25 avril, à plusieurs milliers de ses partisans rassemblés sur un champ de parade, à une dizaines de kilomètres de la capitale. L'endroit a été surnommé le *« Linodrome »* parce qu'il a été tout récemment conçu par le général lui-même pour permettre au public d'assister à des défilés militaires, notamment des exercices à cheval, dont ce champion d'équitation raffole particulièrement. La tribune n'est même pas encore entièrement construite.

Le général Oviedo s'est habillé en civil pour démontrer la pureté de ses intentions. Il confirme son abandon de la carrière militaire et annonce son intention de se lancer dans l'action politique sous la bannière du parti Colorado, tandis que la foule en liesse scande *« Lino président ! »*. Le prochain scrutin présidentiel doit avoir lieu en 1998, et la loi interdit à un militaire qui a quitté le service actif depuis moins d'un an de se présenter.

L'homme qui a fait trembler la fragile démocratie paraguayenne lorsqu'il s'est retranché lundi avec ses troupes et ses blindés dans son quartier général, refusant de quitter ses fonctions de commandant en chef de l'armée de terre dont il venait d'être démis par le président Wasmosy, se présente donc désormais en citoyen respectueux des institutions. S'il persiste dans cette attitude, c'est certainement une bonne nouvelle pour le Paraguay, un pays de 4,9 millions d'habitants, encore à demi rural, enclavé au cœur de l'Amérique du Sud, qui n'a guère connu que des coups d'Etat militaires et des régimes autoritaires au cours de son histoire, en particulier, de 1954 à 1989, l'interminable dictature du général Alfredo Stroessner, grand admirateur d'Adolf Hitler.

L'élection en 1993 d'un civil, l'ingénieur Juan Carlos Wasmosy, à la présidence de la République constituait le véritable établissement de la démocratie au Paraguay. La mutinerie du général Oviedo, même si l'intéressé affirme maintenant qu'elle n'a jamais eu lieu, faisait donc craindre lundi soir un retour à des pratiques encore toutes proches. La démocratie elle-même bégaye. Menacé de mort, lui et sa famille, le président Wasmosy, qui n'a qu'une autorité relative sur l'armée, propose d'abord un étrange compromis au général Oviedo. Si ce dernier accepte de mettre fin à sa rébellion et de quitter le commandement en chef de l'armée, il sera nommé ministre de la défense...

RUMEURS ET CONFUSION

En annonçant mardi soir à la télévision cette solution, le président Wasmosy perd une grande partie de son prestige, et soulève un tollé dans l'opinion démocratique. La journée de mercredi est remplie de rumeurs et de confusion. Le général Oviedo renonce à sa charge de commandant en chef lors d'une cérémonie publique au cours de laquelle il donne l'accolade au président, mais, sans aucune explication, sa nomination au portefeuille de la défense est ajournée. Celle-ci est repoussée à jeudi matin lorsqu'intervient un nouveau coup de théâtre. Le président Wasmosy, ragaillardi par le soutien de nombreux chefs d'Etat, annonce qu'il ne veut plus du général Oviedo comme ministre de la défense.

Le général se doute probablement de ce revirement lorsqu'il se présente jeudi matin, en chemisette mais avec ses gardes du corps, au palais présidentiel, qui domine le fleuve Paraguay. A l'extérieur, un demi-millier de ses partisans échangent des injures et quelques horions avec un groupe quatre à cinq fois plus nombreux de ses adversaires. Le président Wasmosy déclare au micro d'une radio locale qu'il rompt la promesse qu'il avait faite au général de le nommer ministre de la défense en raison de la *« clameur populaire »* suscitée par ce geste. Le général reste silencieux et, escorté par ses hommes en tenue de combat, monte dans un hélicoptère militaire venu le chercher derrière le palais. Quelques heures plus tard, Lino Oviedo entame officiellement, à cinquante-trois ans, une carrière d'homme politique.

Dominique Dhombres

Le président Clinton et le Congrès républicain parviennent à un accord sur le budget 1996

Les deux parties font de l'équilibre sur sept ans une priorité

Le Congrès américain a approuvé, jeudi 25 avril, les derniers éléments du budget fédéral 1996, mettant un terme à l'interminable bataille budgétaire qui, pendant six mois, a opposé la Maison Blanche et le Congrès dominé par les Républicains. Le président Clinton, qui a réaffirmé sa volonté de poursuivre les négociations pour parvenir à équilibrer le budget sur sept ans, devait signer vendredi ce compromis budgétaire.

WASHINGTON
de notre correspondant

Chaque camp a bien sûr crié victoire, à l'issue de la longue bataille politique à propos du budget pour 1996, qui a trouvé son épilogue jeudi 25 avril. La Chambre des représentants et le Sénat ont successivement approuvé la loi de finances pour l'exercice fiscal s'achevant fin septembre, et Bill Clinton devait signer celle-ci vendredi. La veille, le Congrès avait adopté une nouvelle loi de finances provisoire : sur les treize lois d'attribution de crédits, huit seulement avaient été adoptées par le Congrès, ce qui signifie que les départements ministériels non pourvus devaient fonctionner grâce à un financement temporaire.

Les négociations entre la majorité républicaine et la Maison Blanche, ponctuées à deux reprises par une fermeture partielle des services publics, auront duré six mois, au cours desquels une guérilla politique souvent âpre s'est déroulée entre les chefs du Parti républicain et le président Bill Clinton. Celui-ci a tenu bon, bravant l'impopularité d'une paralysie partielle de l'Etat fédéral, et cette obstination s'est révélée payante : des sondages successifs ont montré que les Américains rendaient les républicains largement responsables de ce blocage.

23 MILLIARDS DE DOLLARS EN MOINS

Le texte prévoit un montant de crédits de 159 milliards de dollars (environ 795 milliards de francs), destinés à financer cinq départements ministériels au cours des cinq derniers mois de l'année fiscale. Il comporte 23 milliards d'économies par rapport à l'exercice 1995, comme le réclamaient les républicains, mais le président Clinton a obtenu de rétablir 5 milliards de dollars de dépenses supplémentaires en faveur de secteurs tels que la santé, l'éducation, l'environnement et la formation.

L'un des différends les plus vifs entre l'exécutif et le *Grand Old Party* concernait la volonté des républicains d'assouplir la réglementation relative à la défense de l'environnement, un thème important pour la campagne électorale de M. Clinton. Celui-ci a obtenu gain de cause, mais il a dû s'incliner à propos du maintien de l'accréditation accordée aux hôpitaux qui refusent d'enseigner les techniques d'avortement aux étudiants en médecine. De leur côté, les responsables républicains ont accepté d'annuler une disposition qui prévoyait d'exclure des forces armées les soldats atteints du sida. Ce compromis budgétaire peut-il constituer les prémices d'un accord beaucoup plus symbolique s'agissant du projet visant à équilibrer les comptes fédéraux en sept ans, qui fait l'objet de tractations depuis de longs mois ?

M. Clinton a repris à son compte l'appel en faveur de négociations directes, lancé mercredi par Robert Dole, le chef de la majorité républicaine au Sénat et candidat virtuel à l'élection présidentielle. Le sénateur du Kansas souhaite aboutir à un accord sur la question de l'équilibre budgétaire, afin de conforter sa réputation d'homme qui excelle dans l'art de *« faire aboutir les choses »*, et qui aura réussi à imposer un assainissement des comptes fédéraux. M. Clinton, qui s'est rallié à cet objectif approuvé par une majorité d'Américains, souhaite montrer que, contrairement à ce que prétendent les républicains, il ne représente pas un obstacle à des réformes de bon sens.

La difficulté réside bien sûr sur la méthode : l'équilibre budgétaire passe par des économies draconiennes, comme une diminution de quelque 168 milliards de dollars (environ 840 milliards de francs), sur sept ans, du budget de Medicare, l'assurance-maladie des personnes âgées. Bill Clinton ne pouvant accepter une telle mesure, un accord de principe sur l'équilibre budgétaire pourrait, éventuellement, être conclu avec les républicains, quitte à en renvoyer les modalités les plus contestées au lendemain du scrutin présidentiel.

Laurent Zecchini

Felipe Gonzalez en passe d'être lavé de toute accusation dans l'affaire des GAL

MADRID
de notre correspondant

Le juge du Tribunal suprême Eduardo Moner doit rendre, dans les prochains jours, son ordonnance excluant de toute poursuite le président du gouvernement Felipe Gonzalez dans l'affaire des GAL (groupes antiterroristes de libération). Cette décision sera susceptible d'appel mais, à moins de nouvelles révélations, M. Gonzalez, à la veille de quitter le pouvoir, apparaît comme définitivement blanchi des accusations dans ce dossier délicat où l'Etat était soupçonné d'avoir été à l'origine des « escadrons de la mort » contre les indépendantistes basques. Sont également exonérés d'accusations, l'ancien vice-président du gouvernement Narcis Serra ainsi que Txiki Benegas, secrétaire des relations politiques du Parti socialiste. Seul, l'ancien ministre de l'intérieur, José Barrionuevo devra répondre de son rôle supposé de commanditaire de la première action des GAL, l'enlèvement en décembre 1983 de Segundo Marey.

Ainsi se refermera un dossier qui tout au long de l'année dernière a fait vaciller le pouvoir socialiste à la suite des révélations de deux policiers repentis José Amedo et Miguel Dominguez. Au mois de juillet 1995, un ancien responsable socialiste du Pays basque, Ricardo Garcia Damborenea, avait directement mis en cause Felipe Gonzalez affirmant qu'il était au courant des actions antiterroristes des GAL. Le juge Baltasar Garzon avait transmis le dossier au Tribunal suprême en s'appuyant sur ce seul témoignage non corroboré par des preuves. M. Gonzalez avait toujours démenti avec véhémence ces accusations, répétant qu'il *« n'avait jamais toléré, ni consenti, ni encore moins organisé les GAL »*. En septembre, le parquet estimait que les accusations ne réunissaient pas *« les conditions de vraisemblance et des bases au minimum précises »* pour pouvoir affirmer que Felipe Gonzalez était *« le fondateur et le dirigeant des GAL »*.

Faute d'élément nouveau, le ministère public vient de rendre son avis estimant qu'il *« n'existe aucune preuve, ni aucun fait qui permettent de changer de critère »*. Le procureur Emilio Vez fait remarquer que les déclarations de Ricardo Garcia Damborenea selon lesquelles Felipe Gonzalez avait pris, au printemps de 1983, la décision de donner *« une réponse active »* au terrorisme de l'ETA ne sont pas étayées. En conséquence, le parquet estime que ces mises en cause ne réunissent pas les conditions nécessaires pour qu'une décision de poursuite puisse être adoptée. Felipe Gonzalez ne sera pas même interrogé par le juge Eduardo Moner qui s'apprête donc à suivre les réquisitions du parquet en la matière.

M. B.-R.

PROTECTION SOCIALE Le patronat et les syndicats sont parvenus, *dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 avril*, à un accord destiné à assurer l'équilibre financier des caisses de retraite complémentaire Arrco (ensemble des salariés) et Agirc (cadres). *Une hausse de 1,5 %* des pensions a été décidée pour l'année 1996. ● LE DÉFICIT cumulé des deux régimes est estimé à 167 milliards de francs d'ici à 2005. Le poids *du redressement sera supporté par* les 8 millions de pensionnés actuels et les 14 millions d'actifs adhérents à l'Arrco et l'Agirc. ● LES PARTENAIRES SOCIAUX, qui sont à l'origine de la création des deux régimes, se sont félicités d'un accord qui assure, selon eux, la pérennité du système de retraite complémentaire par répartition. Seule la CGT s'y est farouchement opposée, dénonçant la baisse *programmée des pensions qui « prépare des retraites de misère »*.

La baisse des retraites complémentaires est programmée

Selon l'accord conclu par les partenaires sociaux dans la nuit de jeudi à vendredi, les pensions versées par l'Arrco et l'Agirc seront revalorisées de 1,5 % en 1996 mais, à l'avenir, les salariés devront cotiser davantage pour avoir le même nombre de points de retraite

LE PATRONAT et les syndicats sont parvenus, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 avril, à un accord destiné à équilibrer, d'ici à 2005, les deux grands régimes de retraite complémentaire des salariés du secteur privé – l'Arrco pour l'ensemble des salariés et l'Agirc pour les cadres –, qui complètent les pensions de la Sécurité sociale. A l'exception de la CGT, le patronat et les quatre autres organisations de salariés (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) devraient parapher, *avant mardi, un texte qui* programme une baisse du niveau des pensions dans les années à venir. Une autre solution était-elle possible, alors que les besoins de financement de l'Arrco et de l'Agirc s'élèveront, selon leurs propres estimations, à respectivement 37 et 130 milliards de francs au cours de la période 1996-2005 ?

Sous la pression des syndicats, le patronat a accepté une hausse de 1,5 % des pensions Arrco et Agirc pour 1996, avec effet rétroactif au 1er janvier. Celles des cadres n'avaient pas été revalorisées depuis janvier 1993. Pour apporter des recettes supplémentaires à l'Agirc, qui est le plus lourdement déficitaire, le CNPF s'est également résolu à accélérer le calendrier des augmentations du taux obligatoire de cotisation : il passera de 13 % à 16 % (parts patronale et salariale) dès 1999 et non en 2003, comme le prévoyait l'accord du 9 février 1994. Le taux maximum de l'Arrco passera à 6 % en 1999, comme prévu.

Ces quelques concessions mises à part, le patronat s'en est tenu à la ligne fixée le 30 novembre, lors de l'ouverture des négociations : pas de hausse des cotisations, l'essentiel de l'effort de redressement de l'Arrco et surtout de l'Agirc devant provenir d'une baisse des retraites. Cet accord, qui comporte en fait trois textes distincts, s'applique jusqu'en 2005, mais il fera l'objet de rencontres en 1999 et 2002 pour *« réactualiser les prévisions d'équilibre à dix ans »* et, si nécessaire, ajuster les mesures.

● **Montant des cotisations et des retraites.** Entre 1996 et 2000, la revalorisation des retraites sera inférieure de 1 point à l'évolution du salaire moyen et ne pourra *« en aucun cas (...) dépasser l'évolution annuelle des prix »*. Les caisses complémentaires s'alignent ainsi *sur le mode d'indexation que la* Caisse nationale d'assurance-vieillesse a retenu depuis 1987. Pour les futurs retraités, le prix d'achat du point de retraite augmentera de 4 % par an à l'Agirc et de 3,5 % à l'Arrco d'ici à 2000. Jusqu'à présent, 100 francs de cotisation donnaient droit à 9,20 francs de pension à l'Agirc et à 8,70 francs à l'Arrco. Ce droit tombera à 7,20 francs dans cinq ans. Pour le même montant de cotisations, les droits à la retraite seront donc moins importants. La mesure ne s'appliquera pas au stock de points accumulés par les adhérents jusqu'à présent, mais seulement à ceux qui auront été acquis à partir de l'entrée en vigueur de la réforme.

Les syndicats sont partagés sur l'impact de ces mesures. Jacqueline *Léonard (CGT) a assuré qu'elles al*laient entraîner une baisse de l'ordre de 20 % des pensions complémentaires dès le début du siècle prochain. La CGT a estimé que le taux de remplacement (montant de la retraite par rapport au dernier salaire) d'un cadre gagnant 26 000 francs bruts mensuels en fin de carrière tomberait, pour l'ensemble de ses prestations (retraite de base plus retraite complémentaire), de 55 % à 47 % en 2005, puis à 42 % en 2015. Jean-Marie Spaeth (CFDT) a démenti ces prévisions, concédant néanmoins *qu'une telle baisse pourrait* éventuellement toucher un salarié qui commencerait à cotiser en 2000 et prendrait sa retraite en 2040.

Quant au patronat, il a calculé que le taux de remplacement (en moyenne et toutes générations *confondues) pourrait passer de* 73 % du salaire net à 71 % en 2005 pour les ouvriers et les employés, et de 66 % à 62 % pour les cadres. L'accord prévoit aussi que les salariés non cadres dont le salaire dépasse le plafond de la Sécurité sociale (13 330 francs/mois) mais qui ne cotisent qu'à 8 % sur cette partie supérieure, pourront se constituer une meilleure retraite : ce taux passera, en effet, à 16 % d'ici à 2005 pour les salariés des entreprises *existantes, et dès 2000 pour ceux* des sociétés crées à partir du 1er janvier 1997.

● **Frais de gestion et action sociale.** C'était le second point difficile des négociations, le CNPF voulant tailler dans ces deux postes de dépenses. A l'Arrco, les frais de gestion, dont la modicité fait la fierté de son président, Antoine Faesch (FO), devront être progressivement ramenés de 5,9 milliards à 5,4 milliards en 2000 (en francs de 1995), soit 3,81 % du montant des cotisations. De leur côté, les dépenses d'action sociale seront plafonnées à 1,4 milliard de francs (contre 1,6 milliard actuellement). Dans le régime des cadres, où les frais de gestion sont en proportion plus élevés, ceux-ci devront être ramenés de 2 milliards à 1,6 milliard par an et la dotation d'action sociale de 800 millions à 550 millions.

● **Retraite des chômeurs et pension des conjoints.** Le système de validation des points de retraite sera le même pour les chômeurs et les salariés. Pour les demandeurs d'emploi indemnisés par l'Etat, ces points seront définitivement accordés aux bénéficiaires quand le gouvernement en aura assuré le financement. A l'Arrco, les conjoints survivants pourront *toucher une pension de reversion* représentant 60 % des droits du défunt à 55 ans (contre 50 ans auparavant), l'Agirc ayant maintenu l'âge de 60 ans pour bénéficier de ce droit.

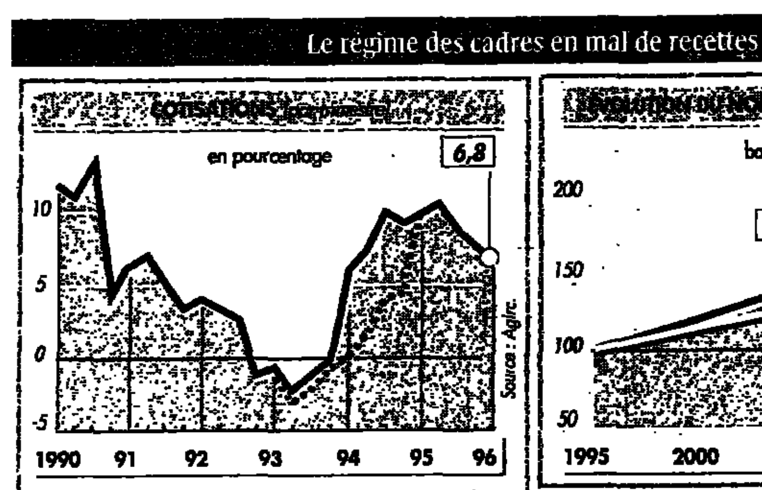
● ***Solidarité financière Agirc-Arrco.*** Dès cette année, une solidarité sera établie entre l'Arrco et l'Agirc. Elle bénéficiera au régime des cadres à hauteur d'une trentaine de milliards de francs dans les années à venir, estiment les syndicats. L'Agirc pâtit, en effet, d'une perte de recettes due à deux phénomènes : l'érosion des rémunérations des cadres depuis plusieurs années ; la hausse du plafond de la Sécurité sociale, au-delà duquel sont prélevées les cotisations Agirc, qui réduit chaque année un peu plus l'assiette des cotisations.

La CFDT voit dans ces transferts *« les bases de la construction d'un grand régime de retraite complémentaire »* regroupant l'Agirc et l'Arrco. Cette perspective a été rejetée par la CFE-CGC, qui entend maintenir la spécificité du régime des cadres. Cette fusion pourrait être facilitée par la décision des partenaires sociaux de créer, à compter du 1er janvier 1999, un *« régime unique »* à la place des 45 régimes fédérés par l'Arrco, les retraités s'adressant à une seule caisse.

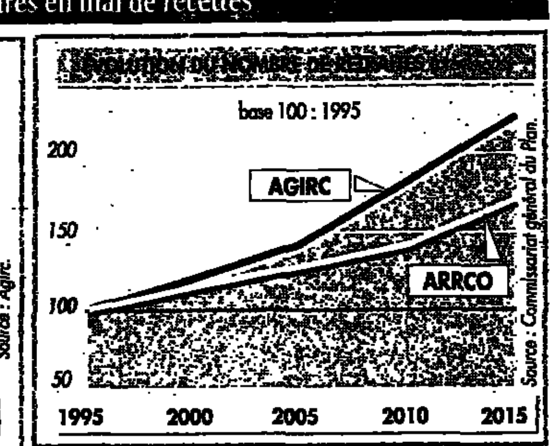
Le texte précise les conditions dans lesquelles les droits acquis seront maintenus dans le cadre de cette fusion. Ainsi, les affiliés ayant *élevé au moins trois enfants* pendant neuf ans auront droit, sous certaines conditions, à une majoration de leur pension de 5 %, mais seulement sur la partie de leur carrière postérieure au 31 décembre 1998. A partir de janvier 1999, les *retraités ayant encore des enfants* à charge bénéficieront aussi d'une majoration de 5 %, non cumulable avec la précédente.

J.-M. B.

Le régime des cadres en mal de recettes



L'évolution des rentrées des cotisations aurait été plus défavorable si l'Arrco et l'Agirc n'avaient pas intégré les salariés d'Air France et des Banques populaires en 1993, ceux des banques AFB et de la Sécurité sociale en 1994.



Depuis un an, les cotisations rentrent de plus en plus difficilement dans les caisses de l'Agirc, traduisant bien le net ralentissement de la croissance économique durant cette période.

Des besoins de financement de 167 milliards d'ici 2005

Les salariés et les retraités du secteur privé sont couverts, au-delà de la Sécurité sociale, par deux régimes complémentaires. A l'origine facultatifs, ils sont devenus obligatoires par la loi du 29 décembre 1972.

● **L'Association des régimes de retraites complémentaires (Arrco)** a été créée par l'accord patronat-syndicats du 8 décembre 1961. Elle est gérée paritairement par le patronat et les syndicats. Elle fédère 45 régimes différents gérés par 95 institutions (cotisations et prestations différentes). L'Arrco a versé, en 1994, 105 milliards de francs de prestations à près de 8 millions d'allocataires. Elle *compte 14 millions* de cotisants. Ses réserves sont de 113 milliards. L'Arrco est financée par les cotisations des salariés et des employeurs, représentant au maximum 6 % du salaire brut sous le plafond de la Sécurité sociale (13 330 francs par mois). En 1994, son déficit a atteint 2,8 milliards (avant affectation de 3,1 milliards de produits financiers). Elle a évalué ses besoins de financement à 37 milliards de francs d'ici à 2005.

● **L'Association générale des institutions de retraite des cadres (Agirc)** a été créée le 14 mars 1947 par un accord patronat-syndicats. Contrairement à l'Arrco, il s'agit d'un régime unique, qui a versé 57 milliards de francs de pensions à 1,4 million de bénéficiaires en 1994. Il compte 2,8 millions de cotisants. Le montant des réserves atteint 54 milliards. Les caisses de l'Agirc sont financées par les cotisations des salariés et des employeurs qui peuvent aller jusqu'à 16 % de la *partie du salaire brut comprise* entre une fois et huit fois le plafond de la « Sécu ». En 1994, son déficit a été de 5,3 milliards (avant affectation de 2 milliards de produits financiers) et de 5,1 milliards en 1995. Elle a évalué ses besoins de financement à 130 milliards de francs d'ici à 2005.

Un compromis « raisonnable » pour les signataires, un recul social pour la CGT

NÉGOCIATEUR DÉSIGNÉ par le CNPF pour les discussions sur les régimes de retraite complémentaires, François Bazile avait, en début de semaine, transmis une nouvelle mouture de projet d'accord aux différentes organisations syndicales, après les premières séances de négociation. Il avait résumé les termes du débat actuel et des enjeux de l'avenir, de la manière suivante : *« Alors qu'il y a vingt ans, quatre personnes cotisaient pour un retraité qui recevait une pension pendant dix ans en moyenne, vers 2010, deux personnes cotiseront pour un retraité qui bénéficiera de vingt années de retraite en moyenne. »*

Pour la CGT, Jacqueline Léonard a justifié son *refus de signer* l'accord auquel sont parvenus le CNPF et les quatre autres organisations syndicales, parce qu'il *« représente un coup dur pour les retraites actuelles et promet des retraites de misère pour les 50-55 ans »*.

La représentante de la CGT, qui juge que *« ce texte rompt avec une logique de progrès social »*, a souligné que *« tout le monde va payer lourdement la facture, à l'exception du patronat »*. Dans ses contre-propositions, la CGT préconisait que l'on puisse *« mettre à contribution les entreprises qui mettent au chômage des salariés de 50 à 55 ans »*.

PLUS DE « POINTS DE BLOCAGE »

Les représentants des quatre autres organisations syndicales apporteront leur signature définitive d'ici mardi, après avoir reçu un mandat de leur centrale.

Pour Jean-Marie Spaeth, qui dirigeait la délégation CFDT, *« ne pas agir aurait conduit au démantèlement de nos systèmes de retraite par répartition »*. Par ce nouvel accord, qui se situe dans le prolongement de ceux de 1993-1994, *« nous avons pris des mesures qui confortent le régime des retraites par répartition, qui permettent de revaloriser les pensions et qui adaptent le système de manière à ce que les générations, nées à partir de 1945, ne soit pas spoliées »*, estime-t-il.

Jean-Luc Cazette, de la CFE-CGC, s'est félicité que *« les points de blocage aient été levés »* et qu'il y ait un texte séparé pour chacun des régimes, cadre et non cadre. De son côté, Jean-Paul Probst, représentant de la CFTC, a jugé l'accord *« laborieux mais nécessaire »*. *« Une solution médiane a été trouvée »*, a t-il ajouté. Pour Antoine Faesch, chef de file de la délégation FO et président de l'Arrco, il s'agit d'un *« texte raisonnable qui permet de sauver l'essentiel »*.

Enfin, François Bazile, au nom du CNPF, s'est félicité qu'*« un accord équilibré, raisonnable pour tout le monde, entre les retraités, les salariés et les institutions »* soit intervenu. Cet accord *« simplifie les régimes »* et *« rend la gestion de l'Agirc et de l'Arrco plus performante »*.

Pour Arnaud Leenhardt, président de la commission sociale du CNPF, *« ces accords traduisent d'une façon exemplaire la volonté des partenaires sociaux qui, dans le cadre d'un vrai paritarisme, ont su adopter une démarche responsable afin de procéder aux adaptations indispensables permettant d'assurer la pérennité des régimes de retraite dont ils ont été les initiateurs »*.

Alain Beuve-Méry

Des droits de tirage sur les générations futures

TROIS ANS après l'accord sur l'équilibre de l'Arrco, et deux ans après celui qui devait sortir l'Agirc d'une mauvaise passe, les partenaires sociaux ont dû remettre l'ouvrage sur le métier. C'est dire la fragilité de ces deux régimes de retraite complémentaires et leur grande sensibilité aux soubresauts de l'économie, qui affectent depuis plusieurs années les rentrées de cotisations. Mais l'accord intervenu dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 avril est d'une autre nature que les précédents : pour la première fois, les syndicats ont implicitement reconnu que *l'âge d'or des retraites était révolu* et que la fuite en avant des hausses de cotisations n'était plus de mise.



ANALYSE

Bref, que le niveau des pensions ne pourrait aller qu'en diminuant. En 1993 et 1994, les partenaires sociaux avaient tenté de redresser l'Arrco et l'Agirc au prix d'une forte hausse des cotisations, déchaînant la colère de quelques patrons comme Claude Bébéar, PDG du groupe Axa, *qui était allé jus*qu'à réclamer la tête de Pierre Guillen, alors président (CNPF) du régime des cadres. Des experts perspicaces avaient alors souligné que l'effort était finalement consenti par les salariés modestes *et moyens et que, en outre*, il n'assurait même pas le financement du régime des cadres pour les dix ans à venir.

Cette analyse s'est révélée exacte : les accords de 1993 et 1994 se sont révélés insuffisants. Dès le *début des négociations qui se* sont achevées vendredi, le patronat avait refusé de relever les cotisations, obtenant des organisations de salariés que l'essentiel de l'effort se traduise par une baisse des droits à la retraite, présents et surtout à venir. Les partenaires sociaux ont ainsi mis leur réforme en cohérence avec celle du régime de base des salariés décidée par *Edouard Balladur en 1993, qui pré*voit un allongement de la durée de cotisation et un mode de calcul des pensions moins favorable, mais aucune hausse de cotisation.

Salariés et retraités paient aujourd'hui l'imprévoyance des ges*tionnaires patronaux et syndicaux* qui, au cours des années 80, ont sous-estimé la gravité de la crise, notamment pour le régime des cadres. Leur plus grave erreur a été de tabler invariablement sur une embellie de l'économie, sous-estimant les effets à long terme des évolutions démographiques et des mutations qui vont se traduire par un accroissement inexorable des charges des caisses. Le retour à une croissance soutenue, en 1994, a montré qu'une telle embellie ne se traduisait pas *ipso facto* par un redressement des comptes de l'Arrco et de l'Agirc.

13 % DE LA RICHESSE NATIONALE

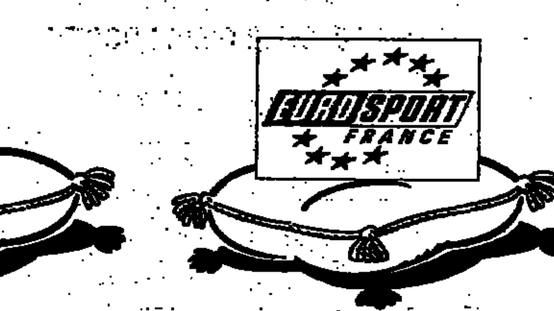
Invoquant le manque de visibilité en matière économique, les syndicats ont toutefois refusé de préparer vraiment l'avenir au-delà de dix ans – un horizon bien court dans ce domaine –, même si les ef*fets de la réforme se feront surtout* sentir à partir de 2005. Or tout le monde sait que le cap le plus difficile à passer est précisément celui de 2005. Les salariés nés entre 1945 et 1965 arriveront alors à l'âge de la retraite et y resteront en moyenne plus de vingt ans en raison de l'allongement de l'espérance de vie.

Le poids des retraites est déjà considérable : près de 13 % de la richesse nationale leur sont consacrés. Selon l'OCDE, la masse financière des droits à pension accumulés par l'ensemble des actifs représente environ 100 % du PNB aux Etats-Unis, 150 % au Japon en Grande-Bretagne et en Allemagne, 220 % en France. Ces droits, que les actifs acquièrent aujourd'hui, constituent une dette que les générations à venir devront payer dans vingt ou trente ans.

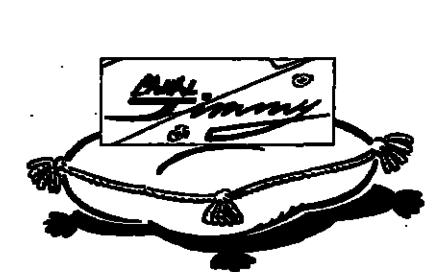
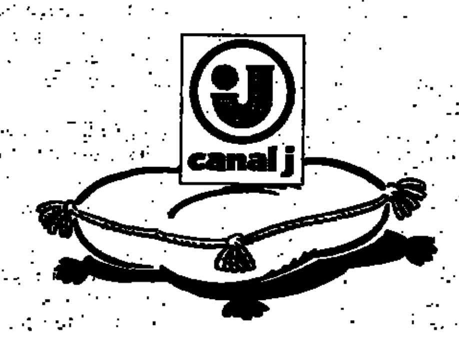
Au moment où le rapport actifs-retraités se dégrade, l'accord sur l'Arrco et l'Agirc pose donc, une fois de plus, le problème de l'équité entre générations. La note la plus lourde ne sera ni pour les retraités actuels ni pour ceux qui cesseront leur activité dans quelques années, mais pour les générations qui paieront les pensions des enfants du baby boom. Pourront-elles – et voudront-elles – la payer ? Les milieux financiers prennent prétexte de cette dégradation des régimes par répartition pour réclamer la création d'un troisième « pilier » facultatif et géré en capitalisation. Candidat à l'Elysée, Jacques Chirac s'était prononcé pour la création d'un *« régime surcomplémentaire, ouvert à tous, géré avec les partenaires sociaux »*. Alain Juppé a repris cette proposition dans son plan de réforme de la « Sécu ». Mais la création de fonds de pension ne sera probablement pas soumise au Parlement dans l'immédiat, même si le gouvernement assure qu'il n'a pas enterré ce dossier. En fait, tous les dispositifs nécessaires sont déjà à sa disposition et le premier ministre n'a pas de raison d'engager aujourd'hui une réforme à haut risque politique.

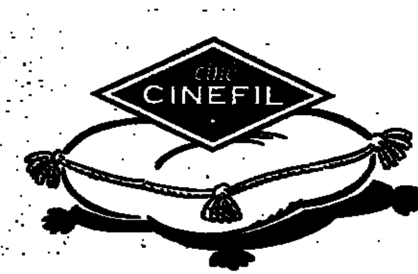
Jean-Michel Bezat

CANALSATELLITE EN NUMERIQUE
Le 27 avril, c'est parti !





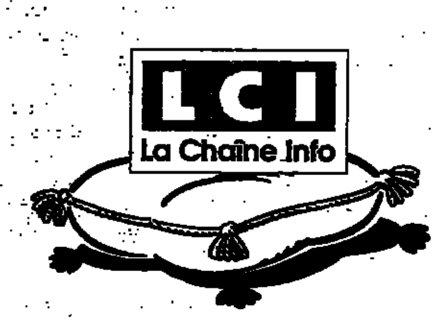



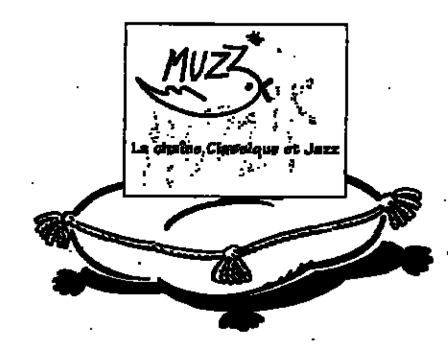


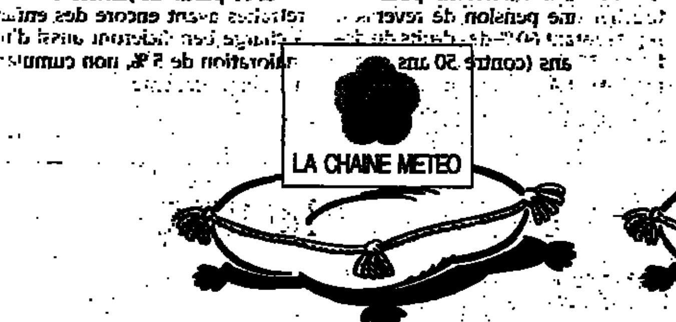


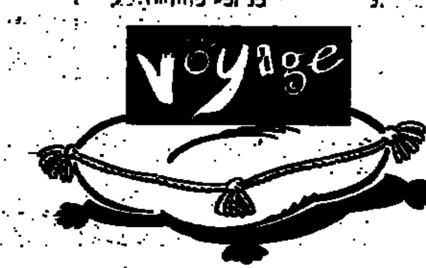


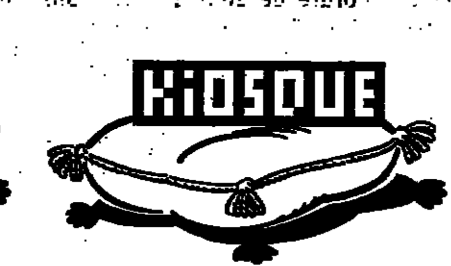












On ne recoit pas n'importe qui sur CANALSATELLITE

Pour composer le premier bouquet numérique francais, CANALSATELLITE a sélectionné avec soin des chaînes à thèmes de qualité qui répondent aux attentes de toute la famille.

CANALSATELLITE en numérique, c'est aussi la possibilité d'acheter des programmes à la séance ou de télécharger des logiciels. Enfin, CANALSATELLITE en numérique, c'est une qualité d'image exceptionnelle et un son de qualité laser.

Alors pour découvrir CANALSATELLITE en numérique, rendez-vous chez un revendeur TV agréé CANAL+ CANALSATELLITE.
Liste au 36 68 44 55 (2,23F./mn) ou sur 3615 CANALSAT (1,29F./mn).

CANALSATELLITE
15 CHAINES A THEMES EN NUMERIQUE

Le programme de simulation des essais nucléaires sera davantage étalé dans le temps

En cinq ans, la direction des applications militaires perdra 20 % de ses effectifs

Accompagné de Charles Millon, ministre de la défense, Alain Juppé a visité, jeudi 25 avril, au Barp (Gironde), le site où sera installé le futur laser de forte puissance permettant à la France *de passer à la simulation des essais nucléaires. Il* commencera à fonctionner en 2006 et sera totalement opérationnel en 2012, soit avec un *retard certain mais programmé* volontairement par le gouvernement.

LE BARP (Gironde)
de notre envoyé spécial

Le programme français de simulation des essais nucléaires en laboratoire sera plus étalé dans le temps que cela n'avait été prévu à l'origine. Alain Juppé l'a confirmé, indirectement, en se rendant, jeudi 25 avril, en compagnie du ministre de la défense, Charles Millon, au Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine (Cesta), à huit kilomètres de la commune du Barp (Gironde). Là, la direction des applications militaires (DAM) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) fait défricher, sur 54 hectares, la parcelle de pins et de fougères où sera installé, dans un bâtiment de 280 mètres de long sur 95 mètres de large et 40 mètres de haut, le laser de forte puissance, nécessaire à la simulation des essais nucléaires depuis la fermeture des sites polynésiens d'expérimentations décidée par le chef de l'Etat.

En avril 1995, Edouard Balladur, alors premier ministre, a choisi le lieu. L'ambition affichée était que ce laser mégajoule commence à fonctionner en 2005-2007. La DAM devait acheter de puissants ordinateurs et implanter à Monronvilliers, en Champagne, un accélérateur de rayons X. Le tout est destiné à apporter, sans essais nucléaires en grandeur véritable, les modifications qui permettront de renouveler les armements nucléaires de la dissuasion.

RETARD VOLONTAIRE

Au premier ministre en exercice, les experts de la DAM ont expliqué que le calendrier de la simulation a pris un retard, en quelque sorte volontaire. Trois raisons le justifient. D'abord, le calendrier est devenu plus réaliste, parce qu'on mesure mieux les difficultés. Ensuite, la DAM s'adapte aux armées, qui sont le client, et aux besoins qu'elles définissent avec davantage de lucidité. Enfin, les restrictions financières impliquent d'être désormais raisonnable.

En consultant le carnet de route de l'opération, décrit sur de grands panneaux, M. Juppé a donc constaté que la première ligne de faisceaux laser (un tiers de ce qui est prévu, soit une puissance de 0,6 mégajoule) sera en service en 2006. La puissance totale (qui dégagera 1,8 à 2 mégajoules) des deux cent quarante faisceaux constituant le laser définitif devrait être atteinte en 2010. Un premier tir complet de combustion du deuterium-tritium, marquant le but final de l'opération qui est de simuler des explosions nucléaires, est programmé pour 2012.

Aujourd'hui, 700 à 800 personnes seront mobilisées par le chantier de construction au Barp. Une fois installé, le laser mégajoule emploiera un millier de salariés de la DAM. Pas moins de 6,5 milliards de francs d'investissements auront été, au total, dépensés sur place. Si le calendrier a « glissé », comme le reconnaissent les techniciens de la DAM, c'est sans doute parce que la France est moins pressée. Les charges nucléaires TN-75, qui équipent les missiles M.45 embarqués à bord des sous-marins dits de nouvelle génération, comme *Le Triomphant*, en service cet été, peuvent durer entre vingt et vingt-cinq ans. L'essentiel est surtout de préserver les compétences des physiciens et de parvenir à mettre au point, grâce à la simulation, une tête nucléaire nouvelle (la TNN) pour qu'elle soit prête en série en 2015.

La fabrication et le maintien en condition de l'arme TN-75 représenteront 25 % des activités de la DAM. Les essais, les études et le développement des armes – ils portent sur les deux domaines majeurs que sont le *« durcissement »* et le *« furtivité »*, assurant l'efficacité opérationnelle de la tête – occuperont 35 % de la charge de travail. Les 40 % restants relèveront de la simulation dans différents laboratoires.

D'ici là, ainsi que le directeur de la DAM, Jacques Bouchard, l'explique, les centres d'essais de Polynésie auront été abandonnés en 1996. En Ile-de-France, le centre d'études de Vaujours aura été fermé en 1998 et celui de Limeil en l'an 2000. Dans les cinq ans, la DAM aura perdu 20 % de ses effectifs actuels (5 400 agents).

Jacques Isnard

La France lance un projet de nouveau missile pour ses sous-marins

Le M.51 devrait entrer en service en 2010

LE PREMIER MINISTRE a décidé, jeudi 25 avril, de lancer le programme de missile nucléaire M.51, qui a été approuvé par le chef de l'Etat en conseil de défense et qui *vise à concevoir*, pour une entrée en service en 2010, le système d'arme destiné à remplacer le missile M.45 en cours d'embarquement à bord des sous-marins stratégiques dits de nouvelle génération (SNLE-NG). La France a prévu d'aligner quatre sous-marins de ce type, basés à l'île Longue, en rade de Brest. Le premier, *Le Triomphant*, commencera ses patrouilles cet été.

Il s'agit d'un contrat de développement qui implique, dès 1996, des crédits de l'Etat à hauteur de 1,3 milliard de francs et de 1,5 milliard en 1997. Le coût global d'études, recherche et développement du programme M.51 est estimé aujourd'hui à un peu moins de 30 milliards de francs, ce qui ne comprend pas les dépenses de production en série ni les crédits nécessaires à la mise au point de la charge nucléaire placée à bord du nouveau missile.

Depuis trois ans, Aerospatiale (avec 700 salariés, pour moitié en région parisienne et pour moitié en Gironde) et la Société européenne de propulsion (SEP), avec 700 autres salariés (pour la majeure partie en Gironde), travaillaient à ce nouveau projet. En effet, les gouvernements précédents, puis, au début, celui d'Alain Juppé, avaient écarté un programme ancien de missile plus ambitieux, le M.5, en mettant en avant des considérations essentiellement budgétaires. En fin de compte, les ingénieurs du groupe Aerospatiale ont proposé le missile M.51 dont le coût prévisible est inférieur de 20 % environ.

Pour y parvenir, certaines caractéristiques et performances du missile – jugées maximalistes – ont dû être révisées à la baisse. Au nom du secret-défense, les techniciens se refusent à donner trop de précisions. Mais il apparaît, par exemple, que le programme des essais prévus a été réduit ; que le M.51 perdra sa capacité de visée stellaire (un système qui lui permet, une fois lancé, de se recaler sur les étoiles pour obtenir une très grande précision à l'impact sur la cible) et que le nouveau missile *ne sera pas aussi résistant* que le M.5 pouvait l'être aux perturbations créées par le grenadage éventuel contre le sous-marin.

DOUBLEMENT DE LA PORTÉE

Le M.51 a toutefois l'avantage d'avoir conservé le diamètre du M.5 et, dans la partie haute du lanceur, d'offrir à ses utilisateurs une masse et un volume suffisants pour, si un gouvernement ultérieur décidait de le modifier, pouvoir emporter un armement supérieur. En l'état présent, le M.51 devrait devenir le premier missile réellement tous azimuts que la France ait jamais possédé. En effet, il devrait avoir une portée quasiment double de celle du M.45 actuel, soit une trajectoire de quelque 8 000 kilomètres. Comme son prédecesseur, cependant, il embarquera jusqu'à six charges nucléaires indépendantes, qui devraient être à terme les TNN (têtes nucléaires nouvelles), mises au point en 2015 par les moyens de la simulation.

J. I.

2,3 milliards de francs d'aide aux restructurations

Lors d'un comité interministériel, jeudi 25 avril, Alain Juppé a décidé de fixer à 2,27 milliards de francs les crédits de l'Etat qui serviront, entre 1997 et 2002, à alimenter le fonds d'aide à la restructuration de la défense et à soutenir l'action des sociétés chargées, sur le terrain, de la reconversion avec la fermeture de sites militaires et industriels. Cette somme s'ajoute aux aides européennes Konver.

Le premier ministre a annoncé cette initiative à Bordeaux, alors qu'il assistait à la signature d'un protocole entre l'Etat et la région (représentée par Jacques Valade, président du conseil régional et sénateur RPR de la Gironde), qui fixe le cadre juridique dans lequel des actions dites d'accompagnement économique et social viendront compléter le redéploiement éventuel des activités de défense en Aquitaine.

M. Yves Bonnet et l'article 34 de la Constitution

***« Le Parlement se trouve dessaisi de ses pouvoirs, notamment de ceux que lui impartit l'article 34 de la Constitution en disposant que la loi détermine les principes fondamentaux de la défense nationale. »* C'est le rapporteur de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Yves Bonnet, qui porte ce jugement dans une *« contribution »* intitulée « De la projection de forces, exigence politique de l'Europe ». Député de la Manche, M. Bonnet appartient au Parti pour la démocratie française (PPDF), composante de l'UDF que dirige Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères.**

Yves Bonnet déplore le déséquilibre entre les rôles respectifs du président de la République et du Parlement : *« Alors que la décision, de plus en plus, se concentre entre les mains d'un seul homme, le Parlement est invité à s'intéresser à l'accessoire, le service national. »*

Le SMIC sera relevé de 2 % le 1er mai

LE SMIC augmentera de 2 % à compter du 1er mai. Le taux horaire du salaire minimum s'élèvera à 37,72 francs contre 36,98 francs, soit un montant mensuel brut de 6 374,68 francs pour 169 heures et de 4 992,99 francs nets. Cette augmentation résulte de la simple application de la loi, qui prévoit une revalorisation du SMIC identique à l'inflation dès que celle-ci enregistre une hausse égale ou supérieure à 2 %.

Depuis la dernière hausse, le 1er juillet 1995, les prix (indice hors tabac) ont progressé de 2 %. Le minimum garanti, qui sert de référence pour le calcul et l'indexation de divers avantages sociaux, passera à 18,04 francs au lieu de 17,69 francs. La loi prévoit aussi que le gouvernement peut donner un « coup de pouce » au SMIC le 1er juillet de chaque année. La décision que prendra Alain Juppé aura une valeur symbolique.

Alain Juppé exclut « un grand soir fiscal »

DANS UN ENTRETIEN AU *POINT* daté 27 avril, le premier ministre plaide pour une réforme fiscale prudente. « *D'abord*, dit-il, *pas de démagogie ni de logomachie. "Il faut remettre à plat le système fiscal français", dit-on ici ou là. Ça ne veut rien dire ! Il n'est pas question de faire table rase pour reconstruire une cathédrale. Le grand soir fiscal qui consisterait à inventer un impôt miracle qui se substituerait à tous les autres, c'est de l'illusion.* » M. Juppé confirme que la réforme se bornera à quelques ajustements pour rendre la « *fiscalité plus juste, plus simple et moins lourde* ». « *La baisse des impôts ne doit pas creuser le déficit* », ajoute-t-il. Il se prononce, de plus, pour un « *moratoire des dépenses supplémentaires* ». Ce n'est pas la première fois que le gouvernement fait cette annonce. A l'automne 1995 (*Le Monde* du 19 octobre), Jean Arthuis, ministre des finances, avait parlé d'un « moratoire ».

DÉPÊCHES

■ **MITTERRAND : François Léotard, président de l'UDF,** indique, dans un entretien au *Point* du 27 avril, avoir fourni à François Mitterrand, lorsqu'il était ministre de la défense, des « *informations venant des archives de la défense* » concernant la période de la seconde guerre mondiale. Réagissant à la publication des deux livres posthumes de l'ancien président de la République, M. Léotard précise que l'ancien chef de l'Etat lui « *avait demandé des informations* [...] *concernant les dates, les heures et les noms des passagers des vols qu'il avait effectué sur Londres pendant la guerre* ».

■ **UDF : Alain Madelin réunira en séminaire, le 21 mai, les parlementaires proches de lui** qui veulent « *se souder plus encore* » autour de thèmes comme la réforme fiscale et celles de l'Etat, de l'éducation nationale et des finances publiques. Le candidat malheureux à la présidence de l'UDF réunit chaque mardi, depuis la mi-avril, des parlementaires appartenant à toutes les composantes de l'UDF, dans le cadre de l'organisation de son « *pôle réformateur* » au sein de la confédération.

■ **IMMIGRATION : l'ancien premier ministre Edouard Balladur** estime, dans un entretien accordé au *Dauphiné Libéré* du 26 avril, qu'« *il faut commencer par appliquer ce qu'il est convenu d'appeler les lois Pasqua* » en matière d'immigration avant de légiférer à nouveau. « *C'est une question de moyens administratifs beaucoup plus que de moyens législatifs* », ajoute-t-il.

■ **EXTRÊME DROITE : le Front national va présenter des candidats aux élections (collège locataires) aux conseils d'administration des offices publics HLM,** a annoncé, jeudi 25 avril, son délégué général, Bruno Mégret. Poursuivant la construction de ses réseaux, le FN présentera à ces élections du 6 juin, une cinquantaine de listes revendiquant la « *priorité aux familles françaises pour les logements vacants* », la « *tranquillité dans les cités* », la « *maîtrise des loyers et des charges* » et l'« *accession à la propriété des familles françaises* ».

■ **« MALGRÉ-NOUS » : Pierre Pasquini, ministre délégué aux anciens combattants,** a rejeté la demande de pension d'invalidité émanant d'un Alsacien enrôlé de force dans la Waffen SS (*Le Monde* du 26 mars), a indiqué son ministère jeudi 25 avril. Ce « malgré-nous » avait appartenu à la division Das Reich et au régiment Der Fürher. M. Pasquini souligne que « *le militaire dont il est question appartenait à une famille notoirement connue pour sa francophilie* » mais il estime toutefois « *qu'une pension octroyée dans un tel contexte, même si elle est légitimée par les lois, pourrait faire naître un trouble plus profond et plus permanent à l'ordre public* ».

PARLEMENT

■ **POMPIERS : le Parlement a définitivement adopté, jeudi 25 avril,** les conclusions de la commission mixte paritaire sur les deux projets de loi relatifs aux sapeurs-pompiers volontaires et aux services d'incendie et de secours. A l'Assemblée nationale, le premier texte a été voté par la majorité RPR-UDF ainsi que par le PS, tandis que le PCF s'est abstenu. Le projet de loi sur la départementalisation des services d'incendie n'a été approuvé que par une partie de la majorité. Plusieurs députés UDF se sont abstenus, tandis que le PS et le PCF ont voté contre.

■ **APPRENTISSAGE : le Parlement a définitivement adopté, jeudi 25 avril,** la réforme du financement de l'apprentissage, l'Assemblée nationale ayant approuvé, en troisième lecture, le texte voté le 17 avril par les sénateurs. Le RPR et l'UDF ont voté pour, tandis que le PS et le PCF se sont prononcés contre.

■ **FRUITS ET LÉGUMES : le Sénat a adopté à l'unanimité, jeudi 25 avril,** une résolution de la commission des affaires économiques sur deux propositions de règlement du conseil de l'Union européenne, consacrées aux réformes de l'organisation du marché des fruits et légumes.

M. Toubon précise la réforme relative à la justice des mineurs

AU COURS D'UNE JOURNÉE D'AUDITIONS PUBLIQUES sur la réforme de la justice des mineurs organisée, jeudi 25 avril, par la commission des lois du Sénat, Jacques Toubon, ministre de la justice, a donné des précisions sur les unités à encadrement renforcé destinées aux jeunes les plus « durs ». Dans ces structures, les mineurs – quatre ou cinq au maximum – devront « *se confronter aux règles élémentaires de la vie sociale, comme être à l'heure, respecter l'adulte, apprendre à recevoir des critiques sans y répondre automatiquement par la violence* ». Sur les cinquante établissements prévus, vingt devraient ouvrir en septembre.

La réforme de la justice des mineurs, qui a été adoptée par l'Assemblée nationale le 27 mars, sera examinée les 14 et 15 mai par le Sénat. Ce projet a pour but d'accélérer les procédures judiciaires en prévoyant notamment des comparutions à délais rapprochés. Elle instaure également une « césure pénale » qui permet de dissocier le prononcé de la culpabilité du choix de la peine. M. Toubon s'est dit favorable à ce que cette mesure, plutôt bien accueillie par les professionnels, soit ouverte, non seulement au juge des enfants, mais aussi au tribunal pour enfants.

L'Assemblée nationale a voté le projet de loi organique sur la Sécurité sociale

Incident entre un député RPR du Val-d'Oise, Jean-Pierre Delalande, et Jacques Barrot

Les députés ont adopté, jeudi 25 avril en première lecture, le projet de loi organique fixant les conditions du contrôle par le Parlement du financement de la Sécurité sociale. RPR et UDF ont évidemment voté pour, tandis que le PS et le PCF se prononçaient contre, mais, à l'occasion de l'examen d'amendements, des interrogations sur le rôle dévolu au Parlement ont vu le jour au sein de la majorité.

AVEC L'ASSENTIMENT du ministre des affaires sociales, Jacques Barrot – qui a malgré tout passé quelques rudes moments –, les députés ont aménagé sur plusieurs points le projet de loi organique sur le financement de la Sécurité sociale.

Comme le souhaitait la commission spéciale, ils ont décidé que le Parlement se prononcerait par un vote sur les grandes catégories de recettes des régimes de base. Ils ont également substitué au vote des objectifs de dépenses par régime un vote par branche (maladie, vieillesse, famille et accidents du travail). En matière d'assurance-maladie, cet objectif devra être exprimé par un montant chiffré, plutôt que par un taux d'évolution, ont-ils précisé. Si cet objectif n'a pu être fixé avant le commencement de l'exercice auquel il s'applique, celui de l'année précédente sera reconduit. Enfin, ils ont resserré la définition des lois de financement social pour éviter que celles-ci ne se transforment en textes fourre-tout.

La commission spéciale souhaitait soumettre au vote du Parlement un plafond portant non seulement sur les ressources de trésorerie à court terme des régimes de Sécurité sociale, mais aussi sur leurs éventuels emprunts à moyen et long terme. M. Barrot s'y est catégoriquement opposé, considérant qu'une telle disposition « *consacrerait* » la faculté des régimes de Sécurité sociale de recourir à l'emprunt. André Fanton (RPR, Calvados), rapporteur du texte, estimait que ce recours, bien qu'inavoué, était bien réel.

QUERELLE DE SAISONS

Il a fallu une suspension de séance, l'intervention de hauts fonctionnaires de l'Assemblée nationale, les pressions amicales de Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement, pour éviter l'incident. La référence aux emprunts a été gommée, la commission spéciale en appelant aux sénateurs pour soulever à nouveau ce problème.

C'est l'organisation des travaux du Parlement qui a donné lieu aux débats les plus vifs. La commission avait réclamé un grand débat d'orientation au printemps sur la Sécurité sociale et la politique sanitaire (*Le Monde* du 26 avril). M. Barrot s'y est engagé, tout en refusant qu'un tel débat soit inscrit dans la loi organique. Il a obtenu gain de cause. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) a alors défendu un amendement visant à fixer au printemps et non à l'automne l'examen des lois de financement par le Parlement.

« *Cette solution éviterait que le Parlement apparaisse comme ratifiant des choix opérés ailleurs et laisserait plusieurs mois aux partenaires sociaux pour négocier l'application de la loi annuelle* », a t-il expliqué, soulignant combien il serait difficile, à l'automne, d'examiner en même temps le projet de budget et les lois de financement social. Malgré l'appui de l'opposition, son amendement a été repoussé.

C'est alors que le gouvernement a réclamé une deuxième délibération et obtenu le rejet d'un précédent amendement de M. Delalande. Cette disposition supprimait l'approbation d'un rapport d'orientation sur la Sécurité sociale dans la loi de financement, M. Delalande estimant que les parlementaires ne devaient pas se perdre « *à amender des orientations générales et littéraires* », si l'examen des lois de financement devait avoir lieu à l'automne.

« *A quoi sert le vote de l'Assemblée ? On attend que nos collègues soient partis, on s'assure de la majorité et l'on fait voter ce que l'on désire.* [...] *Ce n'est pas sérieux. Je suis désarçonné et à vrai dire déçu* », a conclu M. Delalande.

Caroline Monnot

Accord gouvernement-syndicats en vue sur la résorption de la précarité dans la fonction publique

ALORS QUE la négociation sur les salaires s'annonce difficile, et que celle sur le temps de travail piétine, le gouvernement a fait un pas en direction des fonctionnaires, jeudi 25 avril, en proposant un projet d'accord sur la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique. Le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, Dominique Perben, a jugé dans la soirée que « *les conditions semblent réunies pour un accord très général* ». Il a demandé que les syndicats lui donnent une réponse le 13 mai.

Les sept fédérations de fonctionnaires ont admis que des progrès avaient été accomplis, au fil des négociations (*Le Monde* du 22 mars). Dominique Perben a, en effet, allégé les conditions nécessaires à la titularisation. Il propose que le plan de résorption de la précarité concerne les vacataires ayant travaillé pendant l'équivalent de quatre ans à temps plein, au cours des huit dernières années.

A la demande générale, M. Perben a abandonné une clause selon laquelle il fallait avoir travaillé pendant « *au moins neuf mois consécutifs chaque année* ». Tous les syndicats s'en sont vivement félicités. En revanche, ils ont regretté que le ministre n'ait pas cédé sur une clause qui veut que les vacataires soient en poste au moment où sera signé le protocole. Ils souhaitaient que les agents en fonction l'année précédant cette date puissent être concernés. La FEN et la FSU, notamment, se sont plaintes de ce que les maîtres-auxiliaires au chômage depuis la rentrée ne pourraient pas être titularisés.

ETALEMENT SUR QUATRE ANS

La résorption des emplois précaires se ferait sur quatre ans. Elle devrait concerner les trois fonctions publiques (Etat, hôpitaux, collectivités locales) mais aussi les établissements publics administratifs. La CFTC s'est félicitée que les enseignants du privé soient également pris en compte. Dans la fonction publique d'Etat, qui compte 217 000 non-titulaires, le plan devrait toucher quelque 37 000 personnes (agents de catégorie C, principalement, ainsi que 21 000 maîtres-auxiliaires de l'enseignement). FO a émis la crainte que, si la titularisation s'effectue sur des postes vacants, le nombre de places offertes aux concours externes ne soit réduit d'autant.

La CFDT a regretté que la seule modalité retenue pour la titularisation soit le concours : elle souhaitait que les agents du bas de la hiérarchie, ainsi que les maîtres-auxiliaires puissent être titularisés après inscription sur une liste d'aptitude, comme c'est déjà le cas dans la fonction publique territoriale. Elle a été la seule à défendre cette position. Le ministère a fait valoir que le concours était la règle d'intégration dans la fonction publique. La CFDT a en outre regretté que rien ne soit proposé pour les contrats emploi solidarité (CES). Les syndicats ne s'attendaient pas à ce que la séance de négociation du 25 avril soit la dernière. Au lieu de durer quelques heures seulement, comme prévu, elle s'est poursuivie toute la journée, le ministre ayant déclaré qu'il voulait en finir le jour même. Les syndicats supposent que M. Perben a voulu aller vite pour éviter que la négociation ne soit « polluée » par les rumeurs, provenant de Bercy, selon lesquelles 30 000 postes de fonctionnaires seraient supprimés en 1997. Il voulait peut-être aussi éviter que Bercy ne revienne sur les concessions accordées au terme d'un véritable bras de fer. Les syndicats rappellent pourtant que la transformation d'emplois précaires en emplois stables n'induit que des coûts marginaux pour les finances de l'Etat. Bercy, en revanche, s'inquiète de l'effet que produira, sur les marchés financiers, l'annonce de la création de quelque 40 000 emplois supplémentaires. M. Perben a néanmoins voulu mener à bien la négociation, promise lors de la crise relative au « gel » des salaires, à l'automne 1995, et ouverte au lendemain du conflit sur les retraites pendant l'hiver.

Rafaële Rivais



BANLIEUES Pour sa deuxième journée de déplacement dans la Somme, le président de la République a, jeudi 25 avril, longuement visité le quartier Nord d'Amiens, présélectionné pour devenir une zone franche, dans le cadre du pacte de relance pour la Ville. ● DEVANT LE CONSEIL municipal, puis les responsables associatifs, le chef de l'Etat a vanté une politique de la ville *« pragmatique »*. *« Il faut arrêter de fonder une action sur l'idéologie »*, a-t-il estimé. Depuis treize ans, les nombreuses mesures prises dans le quartier Nord d'Amiens n'ont pu inverser une situation sociale sinistrée. ● DANIEL BEHAR, spécialiste des politiques urbaines, met en garde contre les risques que comportent les zones franches. La politique de la ville repose sur une analyse, selon lui dépassée, ignorant *« un processus continu de fragmentation de la société »*.

En visite dans une ZUP, M. Chirac défend sa politique de la Ville

A Amiens (Somme), le président de la République s'est longuement arrêté dans le quartier Nord, un grand ensemble de 25 000 habitants qui devrait devenir zone franche. Le chef de l'Etat s'est voulu d'abord « pragmatique », éloigné de toute « idéologie »

AMIENS
de notre envoyé spécial

Dans la bibliothèque du centre socio-culturel, Jacques Chirac embrasse Souyla, six ans, qui lui raconte comment elle est allée au Salon du livre. Le petit Tarek, dix ans, se débat derrière les gardes du corps : *« Chirac, touche pas à ma sœur ! »*, crie-t-il. Au sous-sol, dans les caves transformées en studios d'enregistrement, le président de la République écoute le groupe rock Bestial Over Drive jouer un morceau de « heavy metal » assez approximatif. Le chef de l'Etat applaudit : *« C'est formidable, j'ai entendu beaucoup de groupes, et même des formations du conservatoire, mais je dois vous dire que vous avez beaucoup de talent. »* Le chanteur est content, le batteur alerte le guitariste : *« Vas-y, verse ma bière ! »* La chanson s'appelait *Political Compromise*. Le président est déjà ailleurs.

Pour sa deuxième journée de visite officielle dans la Somme, consacrée aux problèmes urbains, Jacques Chirac a le profil modeste, souriant, affectueux quand il s'agit d'embrasser la foule et les enfants, prudent dès lors qu'il aborde la politique de la ville. La direction à prendre est celle du *« pragmatisme »*, a-t-il expliqué jeudi matin au conseil municipal d'Amiens, réuni à la maison de quartier Albatros. Les élus venaient d'adopter la candidature de la ville pour la mise en place d'une zone franche dans ses quartiers nord. Le président de la République en a profité pour défendre le pacte de relance de la ville, présenté le 18 janvier, même si les futures zones franches n'auront pas un *« effet magique »*, avertit-il.

« DU TRAVAIL, DU TRAVAIL »

Jacques Chirac avait surtout *« l'intention d'écouter »*. Son visage s'est crispé lorsqu'un élu du Front national, Lionel Payet, s'est félicité des résultats des travaux de la commission parlementaire sur l'immigration : *« Les membres de votre majorité vont dans le bon sens car ils reprennent les idées du programme du FN »*, a-t-il déclaré. Quand il sort de la maison de quartier, Jacques Chirac embrasse des adolescentes qui avaient brandi leur banderole de *« Jeunes Zaïroises »*. Des habitants crient *« Du travail, du travail »* ! Le président s'engouffre dans une cave d'immeuble aménagée en local sportif.

François Mitterrand était venu ici au début de son septennat. *« Et Chirac, c'est pas lui qui va changer notre vie »*, pense tout haut Toufik, quinze ans, six frères et sœurs, un père chômeur, licencié de chez Valéo. Il y a quelques jours, les jeunes ont peint *« Chirac arnaque »* sur le mur d'un immeuble mais, jeudi matin, le graffiti n'est plus là. Certains osent reprendre à haute voix le slogan, en l'agrémentant d'un *« De Robien* [maire UDF d'Amiens], *bon à rien »*. D'autres crient *« Non aux expulsions »*. Les enfants grimpent aux grilles, se faufilent, s'agglutinent, s'émerveillent : *« Ouah, la Citroën Evasion ! » « Il a la tête, comment qu'elle est rouge ! »* Les plus grands repèrent les tireurs d'élite postés sur les toits. Bien souvent, Jacques Chirac ne dit rien – ou plutôt *« Bonjour, bonjour »* –, serre des mains, sourit et se laisse prendre en photo.

Assis autour d'une table dans la salle du gymnase Jean-Bouin, quartier du Pigeonnier, l'un des plus défavorisés, les habitants de la cité oublient presque la venue imminente du président. Un vieil harki réclame des *« concierges balèzes »* tandis qu'on réfléchit sur le nouveau système de distribution de courrier. C'est la neuvième réunion que l'OPAC de la ville d'Amiens réussit à organiser avec les locataires. Ici, on parle du quotidien, du vide-ordures et des feux de caves, *« des gens propres et des gens qui ne le sont pas »*, de la porte qu'on va déplacer dans la cage d'entrée.

Jacques Chirac arrive quand Kader évoque *« la police qui n'intervient pas »*. *« Désormais, les locataires qui sont les clients de l'OPAC participent aux choix des nouveaux matériaux pour améliorer leur habitat, pour qu'ils en soient les gardiens »*, explique le directeur de l'organisme, Daniel Dubois. Le président garde le silence. Puis tout le monde se lève pour deviser devant les panneaux décrivant les travaux de réhabilitation. Jacques Chirac a un petit mot pour chaque locataire. Deux jeunes femmes veulent poursuivre la conversation avec le chef de l'Etat : *« Vous comprenez, monsieur le Président, qu'est-ce qu'ils vont devenir nos enfants s'ils restent dans cette cité. Des délinquants juvéniles ? »* Jacques Chirac détourne la tête, s'enquiert du choix des couleurs de la façade de l'immeuble. Kader marmonne qu'on ferait bien d'embaucher les gens de la cité au lieu de faire appel à des entreprises extérieures. Le président signe des autographes et Maxime Gremetz, le député (PCF) des quartiers nord, joue volontiers le messager avec ses bouts de papier : *« Monsieur le président, ils en veulent encore un. »*

« TOUT LE MONDE EST FAUCHÉ »

A midi, le chef de l'Etat a déjeuné avec une trentaine de responsables d'associations sportives et culturelles. Dehors, Mouski Haziès, trente-deux ans, n'a pas été invité. Il a fondé une association d'aide aux toxicomanes, Repères. *« On est tous les jours ici, dans la rue, avec nos copains. On n'a pas de subvention de la mairie mais je n'en demande pas non plus. »*

Pour Mouski Haziès, la politique des zones franches n'est pas sans écueil : *« Ça me fait penser aux socialistes dans les années 80. Ils balançaient de l'argent dans l'animation – c'était le grand thème –, sans l'adapter aux quartiers. Aujourd'hui, c'est l'emploi. Les associations vont se transformer en SARL d'insertion ; ça va peut-être tuer la vie associative. Et les entreprises normales, si elles s'implantent, comment pourront-elles embaucher les jeunes du quartier ? Un toxicomane ou un jeune en rupture scolaire ne peut pas occuper un poste de travail normal du jour au lendemain. »* Des étudiants se disent que *« de toute façon, aujourd'hui, bac + 4 et basané, t'as aucune chance d'être embauché »*. Rachid, lui, pense que les entreprises ne viendront pas, *« elles ont trop peur »*. D'autres imaginent des « chasseurs de primes » qui viendront *« pour l'argent et repartiront dans trois ans »*. Peut-être des petits commerces vont-ils s'implanter *« et puis vite fermer car, ici, zone franche ou pas, tout le monde est fauché »*.

Dominique Le Guilledoux

Trente-huit candidatures présélectionnées

● **Zones franches.** La création de zones franches est l'une des principales mesures du pacte de relance de la ville, présenté le 18 janvier à Marseille par Alain Juppé. Dans environ trente-cinq quartiers, les entreprises seront exonérées d'impôts et de charges sociales pendant cinq ans. Elles s'engageront à embaucher au moins 20 % de leurs salariés parmi les habitants de ce quartier.

● **Critères.** Trente-huit quartiers défavorisés ont d'ores et déjà été sélectionnés (*Le Monde* des 23 et 30 mars). Les critères retenus ont été : une population supérieure à 10 000 habitants ; un taux de chômage supérieur à 14 % ; une proportion de jeunes dépassant les 36 % et de non-diplômés supérieure à 29 % ; un potentiel fiscal de moins de 3 800 francs par habitant.

● **Délais.** Les municipalités ont jusqu'au 3 mai pour achever leur dossier de candidatures. Un projet de loi sera présenté au conseil des ministres le 15 ou le 22 mai. La commission européenne a donné son accord à la création de telles zones franches.

« La zone franche, c'est peut-être le chaînon manquant »

Le président de la République, lors de son déplacement à Amiens, jeudi 25 avril, a longuement défendu le pacte de relance de la ville.

« Le mot zone franche n'est vraisemblablement pas le meilleur ; je l'ai utilisé pendant ma campagne. Mais le mieux est l'ennemi du bien. Il faut arrêter de fonder une action sur l'idéologie, il faut être pragmatique. Dans ces quartiers où le travail a fui, ce plan pourra faire en sorte que les commerçants, les artisans, les professions libérales, les petits industriels se réinstallent. Restez ! Installez-vous ! Et créez un, deux, trois emplois ou davantage. Au nom des grands principes, on peut être pour ou contre. Au nom des réalités, la zone franche est une solution acceptable car elle est humaine. C'est peut-être le chaînon manquant à l'ensemble des moyens dont la ville s'était dotée.


VERBATIM

L'ambition de ce plan n'est naturellement pas de tout régler, il n'y aura pas d'effet magique. Mais c'est un pas sérieux dans la bonne direction, celle qui intègre l'économique et le social. *[...]* La délimitation des zones franches aura des inconvénients. Que se passera-t-il pour des commerçants d'une même rue qui, selon le côté où ils se trouvent, peuvent être soit à l'intérieur, soit en dehors d'une zone franche ? Les effets de seuil seront partout. Il est absurde de les dénoncer, il faut les assumer.

Les problèmes sont nés au lendemain de la guerre, en raison d'un urbanisme totalement artificiel, motivé au début par l'urgence. Ensuite, on a continué *[...]*, on a beaucoup multiplié les réglementations, on s'est fait plaisir et on a imaginé que tout le monde allait être égal, oui, mais égal dans la médiocrité. La vie, ce n'est ni l'urbanisme des tours et des barres ni la grande distribution, *[avec son lot]* d'isolement, de ruptures des familles et des gens. *[...]* Aujourd'hui, *[il faut]* tendre la main à ces quartiers défavorisés. *[Il faut]* avoir un esprit positif, de conquête. Seuls, ceux qui ne font rien ne commettent jamais d'erreur, sauf l'erreur fondamentale de laisser dériver la société. »

Quartier nord d'Amiens : treize ans d'efforts, des résultats fragiles

CONSTRUIT dans les années 60, en même temps que la zone industrielle de la ville, le quartier nord d'Amiens (25 000 habitants) n'a pas échappé à la dégradation urbaine et sociale qui frappe la périphérie des villes. Les cadres des usines de pneumatiques automobiles ont délaissé la « zone à urbaniser en priorité » (ZUP) du Pigeonnier au profit des pavillons plus proches du centre-ville. Les six barres d'immeubles alignées de part et d'autre de l'avenue de l'Europe ont retenu les ouvriers au chômage et la main-d'œuvre immigrée du Maghreb et d'Afrique noire.

Au fin fond de la ZUP, de l'autre côté du boulevard de Roubaix, les Français musulmans d'Algérie ont attendu dans l'isolement que la France reconnaisse leurs mérites... Au début des années 80, Amiens-Nord offrait le spectacle de façades délabrées, de morceaux de gazon pelés, de cages d'escaliers abandonnées à des adolescents sans avenir.

« DES CALMANTS »

Treize ans après les premières mesures de la politique de la ville, la plupart des façades ont été refaites, des terrains de sport ont remplacé les grands espaces vides entre les immeubles, une maison de quartier et une piscine ont été construites, et France 3 Picardie s'est installée avenue de l'Europe... Amiens-Nord fait meilleure figure, mais les élus et les associations ne cachent pas la fragilité des résultats obtenus : tant que le niveau de chômage variera entre 17 % et 33 % d'une cage d'escalier à l'autre, leurs tentatives d'amélioration ne seront que *« des calmants »*, selon l'expression du maire, Gilles de Robien (UDF-PR), qui attend de la future zone franche le *« décollage d'un développement économique de quartier »*.

Un premier bilan des mesures de développement social des quartiers (DSQ), établi en 1993, soulignait qu'il faudrait une vingtaine d'années pour réhabiliter l'ensemble du patrimoine de la ZUP (6 617 logements, dont 5 294 logements sociaux). En décembre 1992, 1 548 appartements avaient fait l'objet de travaux. Mais, malgré ces efforts, la situation économique et sociale n'en continuait pas moins de se détériorer : 32 % d'impayés de loyers et 1 378 allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI). *« Aucun des bénéficiaires n'est bachelier, la plupart sont de nationalité française, sans qualification »*, souligne le secrétaire général de la préfecture, Yves Fauqueur.

Les chiffres recèlent des situations très hétérogènes : à Fafet, où vit une grande partie de la communauté harkie, le taux de chômage atteint 51 %. L'économie parallèle du marché de la drogue est un phénomène réel à Amiens-Nord. Seule une dynamique de développement économique local peut, selon M. de Robien, consolider les premiers résultats de la politique de la ville. *« La zone franche sera un tournant pour le quartier »*, prédit le maire, qui a déjà prévu la création de 150 emplois de ville en 1997. Plusieurs entreprises ont fait acte de candidature.

Pascale Sauvage

Daniel Behar, géographe

« Le risque est d'officialiser l'existence de ghettos »

DANIEL BEHAR est, avec Philippe Estèbe, l'un des responsables du groupe Acadie, société spécialisée depuis une quinzaine d'années dans la recherche et l'évaluation des politiques urbaines.

« Les zones franches, principale mesure du pacte de relance de la ville, peuvent-elles faire redémarrer l'économie des quartiers sinistrés ?

– Il y a une lecture simple : favoriser la création d'emplois de proximité, organiser une vie de voisinage plurielle... N'est-ce pas très positif ? Une autre lecture peut être faite, qui souligne les nombreux dangers de ces zones franches. De quoi s'agit-il ? Le gouvernement veut isoler certains territoires et y pratiquer une politique de « discrimination positive » : c'est le détour inégalitaire pour revenir à l'égalité. L'objectif est de « remettre à niveau » ces quartiers, par des systèmes dérogatoires du droit commun.

» Premier obstacle : comment définir avec pertinence cette catégorie de territoires et de population handicapée ? Où faire passer la frontière ? Immédiatement, elle créera du ressentiment « de l'autre côté », chez des gens qui s'estiment tout aussi fragiles. Les zones pavillonnaires en bordure du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, sont exemplaires sur ce point : des gens ont pu accéder à la propriété dans des conditions ric-rac. N'ont-ils pas les mêmes difficultés que ceux du quartier ?

» Deuxième difficulté : l'emploi. On fait comme s'il n'y avait pas d'emplois dans ces quartiers. L'objectif de la zone franche est une remise à niveau quantitative. Or, on sait très bien que bon nombre de ces quartiers ont de l'emploi, soit en leur sein, soit dans la périphérie immédiate. Au Val-Fourré, on compte plus de deux mille emplois et, en bordure, une vaste zone d'activités en offre des centaines. La question est moins celle de l'existence même de l'emploi que celle de son accessibilité.

– Faut-il donc remettre en cause ce principe de « discrimination positive » qui fonde depuis quinze ans la politique de la ville ?

– Le type de discrimination positive tel qu'il est pensé en France repose sur le thème de la fracture sociale : il y a les exclus et les inclus. On peut faire passer une frontière entre les deux. C'est une vieille problématique : on traite des populations handicapées qui ont du mal à suivre le train de la croissance et qu'il faut remettre à niveau. Or le diagnostic est aujourd'hui différent : nous avons affaire, non à des handicapés, mais, pour reprendre l'expression du sociologue Robert Castel, à des valides *« invalidés »* ou à des *« normaux inutiles »*. Les exclus ne constituent pas une catégorie de population. C'est un processus continu de fragmentation de la société. On fait comme si on avait un « stock » d'exclus qu'on allait pouvoir résorber. Or, il ne s'agit pas de « stock », mais de « flux », et il faut agir sur les mécanismes généraux qui les produisent en continu.

– La preuve a pourtant été faite que les politiques globales, sans mesures spécifiques, ne suffisaient pas dans ces zones urbaines...

– Bien sûr, mais le risque des zones franches est d'officialiser l'existence de ghettos, fonctionnant sur une a-normalité économique. Une autre erreur est d'assimiler exclus et quartiers d'exclusion, de confondre un phénomène spatial et un phénomène social : 75 % des chômeurs de longue durée vivent en dehors des quatre cents quartiers en contrat de ville ! Il y a deux fois plus de RMistes dans des logements privés que dans le parc HLM. Or la logique des zones franches tend à renforcer l'identité entre phénomène social et spatial.

– Quelles pistes suggérez-vous pour enrayer le chômage massif que connaissent la plupart de ces quartiers ?

– Travailler d'abord sur l'accès à l'emploi. Pourquoi ces habitants n'accèdent-ils pas à un travail ? Ce sont les phénomènes de surqualification à l'embauche, de discrimination ethnique, etc. Quand la simple mention du nom de la cité dans votre adresse vous exclut, c'est bien là-dessus qu'il faut intervenir. Il faudrait, par exemple, agir sur les critères d'embauche dans les entreprises. Que fait-on de la législation du travail ? Comment créer un minimum de sécurité et de protection ? Ces questions ne concernent pas les seuls quartiers.

– La politique de la Ville est l'objet d'un large consensus politique, des maires communistes acceptant même le principe de zones franches. Cela vous étonne-t-il ?

– Effectivement, la gauche ne dit rien d'autre que *« les moyens sont insuffisants »*. Pourtant, je crois que trois logiques différentes cohabitent et qu'elles devraient être clarifiées. La logique du retour à la norme, d'abord. Il faut réduire la « fracture » : elle inspire pour une bonne part le pacte de relance de la ville. Une autre logique est de dire *« il n'y a plus de norme »*, donc inventons dans ces quartiers des alternatives. C'est le discours sur l'économie solidaire. L'économie salariale ne peut plus être une économie intégratrice de l'ensemble de la population : du coup, doit être créée – à côté – une économie hybride. Cette idée, au départ développée par la deuxième gauche, est aujourd'hui reprise par bon nombre de responsables politiques. Enfin, une troisième logique consiste à refonder la norme ; à analyser ce qui se passe dans ces quartiers pour redéfinir les bases de politiques globales. Bien peu d'élus avancent aujourd'hui dans cette voie. »

Propos recueillis par François Bonnet

Le préfet des Yvelines annonce la régularisation de cent parents étrangers d'enfants français

Les grévistes de la faim de Versailles poursuivent leur mouvement

Au onzième jour de la grève de la faim observée par dix parents étrangers d'enfants français, dans la cathédrale Saint-Louis de Versailles (Yvelines), une délégation a été reçue, jeudi 25 avril, par le préfet des Yvelines, Jean-François Seiller. Malgré la promesse de régulariser, dans un délai d'un mois, cent des cent quarante-quatre dossiers recensés, les grévistes ont décidé de poursuivre leur mouvement.

JEUDI 25 AVRIL, les dix parents étrangers d'enfants français qui réclament la régularisation administrative de leur statut ont entamé leur onzième jour de la grève de la faim. Installés dans la chapelle de la Providence, attenante à la cathédrale Saint-Louis de Versailles, ils espéraient bien passer leur dernière nuit sur les matelas recouverts de draps blancs et de couvertures chamarrées disposés à même le sol par le Secours catholique ; mais les propositions du préfet n'ont pas été jugées suffisantes. La grève de la faim a donc été poursuivie.

Accompagnés de représentants d'associations les soutenant, et d'un émissaire de l'évêque de Versailles, ils avaient en effet été reçus, jeudi 25 avril, par le préfet des Yvelines, Jean-François Seiller, ancien préfet de l'Eure et proche du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Dans un premier temps, les services du préfet avaient fait savoir qu'ils souhaitaient que les personnes *« directement impliquées »* dans cette affaire ne se joignent pas à la délégation. Finalement, quarante-huit heures avant l'entrevue, ils ont accepté la présence de trois des grévistes de la faim.

Les associations ont fermement rappelé que cette réunion avait pour but de trouver une solution durable à l'ensemble des cas recensés dans le département des Yvelines. Lors de l'entretien, qui a duré près d'une heure et demie, le préfet des Yvelines a indiqué aux membres de la délégation que l'examen approfondi des cent quarante-quatre dossiers individuels recensés avait déjà permis la délivrance de quatorze titres de séjour et que quatre-vingt-six autres seraient établis dans un délai d'un mois *« grâce aux circulaires des 5 mai et 13 juin 1995 »*. Jusque-là, ces circulaires étaient, semble-t-il, appliquées de façon très restrictive par la préfecture des Yvelines.

LES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

Vingt-deux autres dossiers sont à compléter. Ils seront étudiés dans les mêmes conditions que ceux qui ont fait l'objet d'une décision favorable *« avec le souci de tenir le plus grand compte des difficultés humaines et sociales auxquelles les familles sont confrontées »*. Reste, selon la préfecture, seize personnes qui ne relèvent pas de la procédure prévue pour les parents étrangers d'enfants français, et six qui sont exclues du dispositif parce qu'elles ont fait l'objet de condamnations pénales.

Les cent régularisations annoncées par le préfet ont à la fois satisfait et déçu les parents. Ils n'ont pas jugé cette avancée suffisante car, lors de la rencontre, le préfet, s'appuyant sur une convention franco-algérienne, a précisé que les ressortissants algériens n'auraient droit qu'à *« une carte d'un an renouvelable accolée au passeport et non spécifique »*. Cette discrimination a été mal ressentie par les grévistes de la faim de nationalité algérienne : ils estiment que cette mesure ne leur permettra pas de trouver un emploi et souhaitent obtenir *« une vraie carte de séjour »*, même si elle est de validité réduite, à condition qu'elle soit renouvelable.

Malgré les signes de plus en plus visibles de leur extrême fatigue, les grévistes de la faim ont donc décidé, jeudi soir, de poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que le préfet remette au représentant de l'évêque de Versailles un texte confirmant ses engagements, ce qu'il doit faire lundi 29 avril au plus tard.

En attendant, les dix parents s'apprêtent à passer leur deuxième week-end dans la cathédrale Saint-Louis de Versailles, avec la bénédiction de l'évêque, Mgr Jean-Charles Thomas, qui, dès la sortie de la préfecture, leur a réaffirmé son soutien. Ce soutien, comme ceux du maire de la ville, Etienne Pinte (RPR), de son prédécesseur André Damien (UDF-FD), député apparenté RPR des Yvelines et conseiller pour les cultes au ministère de l'intérieur, ainsi que la forte mobilisation de nombreuses associations humanitaires, politiques ou syndicales, aura permis de trouver un début de solution à ces dossiers. Depuis plus d'un an, ces familles se battaient, multipliant les lettres et les délégations chez le préfet et au service des étrangers de la préfecture des Yvelines, pour obtenir un véritable statut et ne plus être *« des clandestins officiels »*.

Jean-Claude Pierrette

Lire aussi notre éditorial page 14

Roger Garaudy mis en examen pour « contestation de crimes contre l'humanité »

AUTEUR du livre *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne* reprenant certaines thèses négationnistes, Roger Garaudy a été mis en examen, jeudi 26 avril, pour *« contestation de crimes contre l'humanité »* par le juge d'instruction parisien Hervé Stéphan (*Le Monde* du 23 avril). Cette mise en examen de M. Garaudy, défendu par Me Jacques Vergès, est la conséquence logique de l'ouverture d'une information judiciaire, le 13 mars, à la suite des plaintes avec constitution de partie civile déposées par deux associations d'anciens déportés, l'Unadif et la FNDIRP. Pierre Guillaume, responsable de la maison d'édition La Vieille Taupe, qui a publié le livre de M. Garaudy, a déjà été mis en examen dans ce dossier.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : six brigades anticriminalité (BAC) de jour ont été** créées à la préfecture de police (PP) de Paris, où elles seront opérationnelles dès lundi 29 avril. Il s'agit de *« renforcer la lutte contre les délits de voie publique dans les zones les plus sensibles »*, selon la PP. Spécialisées dans les interpellations en flagrant délit, ces unités sont composées de 150 gardiens de la paix, vêtus d'un uniforme spécial avec le mot *« Police »* inscrit dans le dos et armés notamment de fusils *flash ball* tirant des projectiles en caoutchouc.

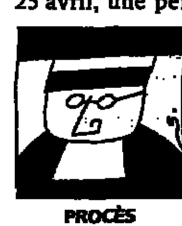
■ **MANIFESTATION : une centaine d'étudiants de médecine de Toulouse**, en grève depuis dix jours, ont manifesté, jeudi après-midi 25 avril, dans le centre-ville, pour demander une réforme de leur statut et une extension de leur couverture sociale. Les étudiants protestent contre la réforme du cursus médical, qui leur impose d'accomplir douze mois de stage hospitalier, pendant lesquels ils perdent leur statut d'étudiant universitaire sans bénéficier du statut d'étudiant hospitalier.

■ **JUSTICE : une trentaine de magistrats niçois ont demandé au garde des sceaux** d'engager des poursuites pénales à la suite de la publication d'informations relatives aux déclarations de Lauriane Kamal – une fillette âgée de cinq ans dont les parents se disputent la garde dans une procédure de divorce –, qui avait évoqué devant un expert américain des *« fêtes »* à caractère pédophile mettant en cause des *« juges »* (*Le Monde* du 9 avril). Réunis jeudi 25 avril en assemblée générale, les magistrats niçois ont affirmé que *« depuis environ deux ans, ils font l'objet d'allégations gravement attentoires à leur honneur (...). Face à cette campagne de calomnies sans précédent, les magistrats sont restés sereins, continuant à assumer leur mission avec dignité »*.

Cinq ans d'emprisonnement ferme requis contre Philippe Garing

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Le procureur-adjoint de Strasbourg, Alain Jomier, a requis, jeudi 25 avril, une peine de cinq ans d'emprisonnement ferme contre l'ancien directeur général des services de la région Alsace, Philippe Garing, prévenu pour escroquerie, trafic d'influence et corruption. En raison de *« la gravité du trouble à l'ordre public »* créé par cette affaire, le ministère public a demandé au tribunal de prononcer un mandat de dépôt à l'audience. Dix mois de prison ferme ont été demandés contre le complice de M. Garing, l'homme d'affaires britannique George Mac Gee, et un an contre un dirigeant d'entreprise. Pour les quinze autres prévenus, les réquisitions s'échelonnent entre douze et dix-huit mois de prison avec sursis.


PROCÈS

Le parquet souhaite notamment une telle sanction à l'encontre de Michel Meyer, consultant auprès de la direction de l'information de Radio-France, et Jean-Olivier Tédesco, PDG de sociétés. Ces deux hommes sont au centre de l'affaire Rhénania 2000, un projet de pôle de production de télévision haute définition qui n'a jamais vu le jour. *« Quatre lignes, trois millions deux cent mille francs »*, a résumé le procureur-adjoint, en exhibant devant le tribunal le devis qui a déclenché l'affaire.

En 1989, M. Meyer rencontre des responsables de l'administration régionale dans un colloque sur l'implantation d'activités audiovisuelles en Alsace. Le 2 avril 1990, en compagnie de M. Tédesco, alors président d'une société spécialisée dans le conseil en communication, Réflexion, Médiation, Riposte (RMR), il présente un projet de contrat entre RMR et la région, ainsi qu'un devis. Trois mois plus tard, l'assemblée régionale inscrit la dépense au budget, mais son président, Marcel Rudloff, décédé le 23 mars 1996, prend la précaution de signer le contrat avec une société d'économie mixte créée par la région, Telal.

Ce dossier, dont M. Garing est chargé d'assurer le suivi, commence alors à déraper sérieusement : le contrat est en fait sous-traité à RMR à concurrence de 90 %. L'accusation estime cette décision illégale puisque l'attribution du marché à Telal avait fait l'objet d'une procédure dérogatoire aux règles des marchés publics *« en raison de la spécificité et des compétences »* de la société d'économie mixte. Telal ne pouvait donc pas transférer à une autre société une partie du marché qu'elle avait obtenu par dérogation au droit commun. A l'audience, M. Garing affirme que cette pratique est *« relativement courante dans toutes les collectivités »*. Pour sa part, le président de Telal au moment des faits, ancien vice-président du conseil régional, Guy Sautter, se dit *« manipulé »*. *« Vous êtes en train de nous dire que vous avez été ridicule »*, lui rétorque le président du tribunal. Dans son réquisitoire, Alain Jomier évoquera *« le désordre administratif régnant à la région »*, qui, couplé à la *« loi du silence »*, a multiplié les zones d'ombre.

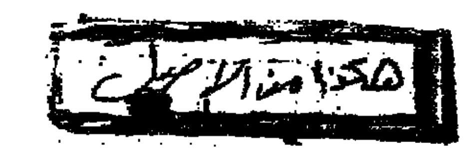
« PSEUDO-ÉTUDES »

A la fin de l'année 1990, M. Tédesco, qui a rompu son alliance avec M. Meyer, envoie quatre factures d'un montant global de 950 000 francs émanant de quatre sociétés différentes. Ces factures correspondent à quatre rapports qui n'ont en fait jamais été déposés et qui sortent du champ du contrat avec Telal. En février 1991, M. Garing, par délégation du président Rudloff, débloque pourtant les fonds. Cet épisode entraînera le renvoi en correctionnelle de M. Tédesco pour complicité de favoritisme et recel de fonds extorqués.

Pour sa part, M. Meyer revient dans la course en entraînant dans son sillage Jean-Marie Cavada, qui devient l'actionnaire majoritaire d'une SARL, CCV Consultant. Et le scénario se répète, toujours sous la houlette de M. Garing et avec la complaisance de M. Sautter : la région conclut un contrat de 1,5 million de francs dont 80 % sont sous-traités à CCV Consultant, dont le gérant non salarié est M. Meyer. Le juge d'instruction a considéré, là aussi, qu'il y avait complicité de favoritisme et recel de fonds extorqués.

Le ministère public reproche en outre à M. Meyer d'avoir fourni des *« pseudo-études »*. Ce dernier a expliqué qu'il était dans une logique industrielle et que son but n'était pas de produire des documents administratifs et juridiques mais d'amener des opérateurs en Alsace. Son conseil a fait citer à la barre des représentants de filiales de Thomson, qui sont venus expliquer que M. Meyer s'était beaucoup *« impliqué »* dans Rhénania 2000. Reste qu'en quatre jours de débats la raison d'être de ce projet, qui a coûté plus de 4 millions de francs aux contribuables alsaciens, n'est pas clairement apparue.

Marcel Scotto



Les Belges parlent aux Français

Malgré leur apport à la littérature de langue française, les Belges se plaignent d'être quelque peu méprisés par Paris. La Foire internationale du livre de Bruxelles est désertée par de grands éditeurs

LA vingt-huitième Foire internationale du livre de Bruxelles se tient jusqu'au 28 avril en l'absence de Gallimard, de Flammarion et de quelques autres grandes maisons françaises. Celles-ci se sont désistées à cause de l'affaiblissement de l'image culturelle de la manifestation et de la modestie des ventes enregistrées précédemment. *« Trahison »*, ont aussitôt crié certains responsables wallons et bruxellois, qui ont remué ciel et terre pour que Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, intervienne auprès des boudeurs, *« au nom de la francophonie »*. Français, directeur général de Marabout, mais également président de l'Association des éditeurs belges, Jean-Paul Michaud fustige les *« esthètes à courte vue du 6e arrondissement. La Belgique est le premier marché solvable de l'édition française. Avec le Canada et la Suisse, elle représente 10 % de son chiffre d'affaires. Ce n'est pas négligeable en ces temps de crise. La Foire attire chaque année quelque 80 000 visiteurs, pour une population de 1,5 million de personnes dans le grand Bruxelles. Proportionnellement, par habitant, c'est beaucoup mieux que le Salon du livre parisien. A qui fera-t-on croire qu'un certain élitisme germanopratin sert la lecture ? »*

Les éditeurs parisiens seraient-ils des snobs frileux, peu désireux d'envoyer leurs auteurs comparer leur modeste notoriété aux queues qui se forment devant certains stands spécialisés dans la « littérature » telle que l'entendent les Belges : cuisine, jardinage, bande dessinée, et, au mieux, dictionnaires et encyclopédies ? C'est le genre de procès qu'on a vite fait d'instruire dans une capitale toujours prompte à s'affliger de la *« suffisance des Français »*.

Pas si simple, répond l'Association des libraires francophones de Belgique : 74 maisons, qui écoulent à elles seules la majeure partie de la production littéraire importée de France et entendent ne pas être confondues avec les 1 500 simples points de vente de la partie francophone du royaume. Extrait du bulletin de l'une de ces librairies : *« La Foire est trop peu culturelle et trop commerciale. Elle accueille de simples surfaces de vente qui bradent les prix des livres d'éditeurs qui sont pour le prix unique. Sa couverture se fait par RTL, qui a une approche trop peu littéraire et, globalement, elle manque totalement de tenue. »*

La controverse n'est qu'un épisode, parmi d'autres, du psychodrame littéraire franco-belge. *« Un peuple halluciné »* ayant *« une vocation de* boat people *»*, a dit l'ancien ministre belge Lucien Outers à propos de ses compatriotes, tiraillés entre l'attachement à leur terre natale et une France « puissante » et « vaste » qui parle leur langue maternelle.

Etrangement, ce malaise spécifique n'a inspiré aucun chef-d'œuvre à la pléiade d'écrivains d'origine belge devenus célèbres en France. En 1992, une publicité sur *« la littérature belge chez Gallimard »* alignait quarante-quatre noms, de Béatrix Beck à François Weyergans. *« En France, aujourd'hui, un écrivain sur deux est belge »*, lançait Jean-Jacques Brochier dans *Le Magazine littéraire*, à propos d'une récente « saison des prix ». Les Bruxellois répètent la formule, partagés entre la satisfaction et l'agacement. Certes, Paris est accueillant, mais cela se fait au prix d'une « annexion » pure et simple des plus illustres. Au point que Simenon, *« l'auteur francophone le plus lu dans le monde »*, né à Liège, passe parfois pour un enfant du pays dans l'Hexagone. Il faut la verve de l'essayiste (belge) Pol Vandromme pour rappeler que même un académicien français peut avoir été à l'origine un Belge pur jus. Il le fait en ce mois d'avril aux éditions de La Table ronde, avec son *Félicien Marceau* [né Louis Carette], *le défi d'un irrégulier*.

VOULOIR se mesurer à ceux de Paris répond *« au louable désir de dépasser l'amateurisme et la complaisance dans les éloges faciles ou les renvois d'ascenseur qui sont monnaie courante dans un pays où, vu sa taille, tout le monde se connaît »*, écrit le critique Jacques Cels. C'est cruel pour ses compatriotes et un peu angélique en ce qui concerne les cercles parisiens. Une cause plus simple de l'exil est l'étroitesse du marché : 3,2 millions de Wallons et 850 000 Bruxellois francophones, auxquels s'ajoutent, il est vrai, plusieurs centaines de milliers de Flamands bilingues attirés par la littérature française. Dans ces conditions, la fiction ne représente que 3 % du chiffre d'affaires de l'édition belge francophone, le plus souvent grâce à des subventions.

Depuis soixante-quinze ans, l'Académie royale de langue et de littérature françaises trouve néanmoins assez de bonnes plumes dans le royaume pour constituer une assemblée d'excellente compagnie. Pour sa séance inaugurale, en présence du roi Albert Ier, le 15 février 1921, la jeune Académie avait invité son illustre aînée du Quai Conti, mais celle-ci se défila au prétexte que l'envoi d'un délégué n'eût pas été *« conforme aux usages »* et que *« la France avait suffisamment témoigné de ses sympathies pour la Belgique en déléguant M. de Régnier lors de la manifestation organisée à la mémoire de Verhaeren »*. Déjà, la presse maugréa contre les Parisiens et leur complexe de supériorité. Il y eut même, à la Chambre belge, une interpellation d'un député *« choqué par cette désinvolture »*. Quelques mois plus tard, les Immortels se rachetèrent en offrant à leurs homologues belges un dîner au château de Chantilly. *« Nos prédécesseurs*, raconte l'actuel académicien Raymond Trousson, *y furent reçus, entre autres, par René Bazin, Joseph Bédier, Henry Bordeaux, René Boylesve, Henri de Régnier, Marcel Prévost et les glorieux maréchaux Foch et Joffre. Il y eut des toasts et des congratulations, des hommages à la langue et à l'esprit français. »*

Certes, Paris est accueillant, mais cela se fait au prix d'une « annexion » pure et simple des plus illustres

La langue française, au sens grammatical du terme, est un peu la spécialité de l'Académie belge, qui, statutairement, réunit non seulement des poètes, dramaturges et romanciers, mais encore dix philologues (et aussi dix membres étrangers, dont Julien Green).

Depuis janvier, son secrétaire perpétuel est André Goosse, gendre de Grevisse, l'auteur – belge – du fameux *Bon Usage*. A deux pas du Palais royal, l'Académie est située dans l'îlot historique de la Belgique officielle, fait de jardins harmonieux, d'immeubles à façade prestigieuse et de rues propices à la marche, loin du *« quartier européen »* ravagé par le gigantisme de l'« architecture » communautaire. Pas d'huissier pour vous précéder dans les galeries chargées d'histoire, pas de chichis pour accéder à l'immense bureau où M. Goosse officie avec la simplicité du vrai savant. Des années de lectures éclectiques, des milliers de notes, lui ont permis de refondre et de moderniser la treizième édition (1993, chez De Boeck-Duculot) de l'œuvre de son beau-père, un ouvrage que Gide saluait en 1947 comme la meilleure grammaire française.

L'exergue annonce la couleur : *« Mais la grammaire, quel régal ! »* (Cavanna, *Les Ritals*). Se défendant de toute provocation, M. Goosse s'explique : *« J'ai repris le flambeau, fidèle à l'esprit dans le choix des sources, mais en tenant compte de l'évolution de la linguistique. Mon devoir était de fonder la norme selon l'usage réel et non sur les règles édictées par les gardiens du temple. »* Alors, le nouveau *Bon Usage* ne craint pas d'invoquer Sébastien Japrisot sur un pied d'égalité avec Mauriac. Il cite les journalistes du *Monde* ou du *Figaro*, puisque – correcteurs aidant – ils contribuent, estime M. Goosse, à façonner la norme de l'an 2000 autant que les auteurs de Gallimard. Une oriflamme ou un oriflamme ? Très attentif à la cohérence syntaxique de la langue, M. Goosse n'est pas du genre à se passionner pour un tel débat. *« Tend à passer au masculin, peut-être par l'influence analogique de* drapeau, étendard, *etc. »*, note-t-il placidement. Et de citer, parmi les utilisateurs « fautifs » du masculin, Malraux, Robbe-Grillet, Régine Pernoud. *« Si l'Académie française était conséquente, elle mettrait à la porte la moitié de ses membres ! »*

En juin 1993, le gouvernement de la communauté francophone de Belgique adopta un décret visant à féminiser les noms de métier, fonction ou grade dans les documents émanant du secteur public. L'Académie française n'approuva pas cette initiative et le fit savoir. Cette « ingérence » fut mal prise par les divers spécialistes qui avaient travaillé à la réforme. Un pays qui a donné à la langue de Rivarol Maurice Grevisse, Joseph Hanse, l'auteur du *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne* (1983), Marc Wilmet, partisan d'une plus grande cohérence de l'orthographe, internationalement reconnu dans le monde francophone, estime ne pas avoir de leçons à recevoir de la part des *« Parisiens »*.

Rien n'agace autant les Wallons et les Bruxellois que de s'entendre donner du condescendant « nos amis belges » au journal télévisé de TF 1 ou de France 2, dont ils sont par ailleurs de fidèles habitués. En revanche, ils veulent bien être considérés comme des « cousins » au sein de la grande famille francophone, invoquée pour exiger une plus grande participation française à leur Foire du livre. L'avenir de la francophonie, disent-ils, se joue en partie au sein des institutions européennes et la progression de l'anglais y sera encore plus forte si la ville qui leur sert de siège perd son identité. Extrait d'un discours récent de Didier Gosuin, personnalité politique du royaume : *« Certains s'appliquent à donner de Bruxelles l'image floue d'une ville multiculturelle. Une émulsion fantasque, sorte de* melting-pot, *dont la seule vertu pour les promoteurs de ce concept est d'effacer la réalité culturelle de Bruxelles, pourtant peuplée de 85 % de francophones. »*

DANS la Belgique fédérale, néerlandophones et francophones ont chacun leur gouvernement et leur Parlement. Beaucoup de responsables francophones se plaignent de la *« pusillanimité de la France, qui semble toujours craindre d'irriter le pouvoir fédéral en s'affichant avec nous »*. Parmi les doléances habituelles : l'absence de Français de marque aux manifestations officielles organisées par les francophones ; la lenteur persistante de Paris pour signer un traité d'union linguistique analogue à celui conclu depuis belle lurette entre les Flamands et les Pays-Bas.

Alors, avec ou sans les Français, Wallons et Bruxellois se sont mobilisés au sein de la « francophonie multilatérale ». Avec les Canadiens, ils sont parmi les membres les plus entreprenants de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), future Agence de la francophonie. Tous les deux ans, ils se démènent aux sommets des quarante-neuf « Etats et gouvernements ayant le français en partage ». Malgré leur relatif manque de moyens financiers, ils contribuent autant que les Canadiens au budget de TV 5, la chaîne mondiale de télévision francophone.

Responsable du Commissariat général aux relations internationales – une sorte de ministère des affaires étrangères de la communauté francophone de Belgique –, Roger Dehaybe est toujours sur la brèche. Un jour (le 9 février), aux côtés de Jean-Pierre Grafé, ministre en titre dans le gouvernement francophone, il célèbre le vingtième anniversaire d'une association qui assure la présence de trois cents coopérants belges dans les pays francophones du Sud, du Bénin au Vietnam. Un autre (le 18 avril à Liège), il s'active pour le succès de la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage.

Dans les pays en voie de développement, la francophonie souffre parfois de la rivalité entre les deux « grands » : France et Canada. *« Nous sommes les conciliateurs*, assure M. Dehaybe. *Quand nous arrivons dans une enceinte francophone, chacun sait bien qu'il n'y a pas derrière nous cinquante hommes d'affaires. Nous sommes les plus pauvres des riches, ce qui nous permet de parler à la fois aux pauvres et aux riches. »*

Pour sauver la paix civile entre Flamands et Wallons, la Belgique a mis au point ce qu'elle appelle une *« ingénierie institutionnelle »*, apparemment au point. Forts de ce savoir-faire, Wallons et Bruxellois comptent bien être entendus au prochain sommet francophone – fin 1997 à Hanoi – quand il s'agira de réformer les institutions actuelles et de se partager les places importantes.

Jean de la Guérivière

Dessin : Benoît

Trois disciplines-clés pour comprendre l'école

par Louis Raillon

« *IL n'y a pas d'école sans disciplines* » : le propos de Danièle Sallenave a le mérite d'être clair et franc. Il traduit, noir sur blanc, ce que suggère le comportement de la très grande majorité des enseignants. De plus, l'éloge et le rôle des « *disciplines* » – si l'on excepte la passion et les injures – sont parfaitement justifiés quand il s'agit de l'enseignement universitaire. Mais, si l'Université peut être considérée comme l'école par excellence, elle n'est en fait qu'un stade supérieur, ultime, de « *l'école* », qui recouvre par ailleurs des réalités bien différentes.

Dans son éloge inconditionnel des disciplines, Danièle Sallenave en oublie manifestement trois : la psychologie, la sociologie, l'histoire. Ce sont, il est vrai, des « *sciences humaines* » ayant pour objet d'étudier sous des angles différents, « *cet abîme qui est l'homme* ». Même si leurs conclusions peuvent être discutées, on ne saurait se passer de leur éclairage pour interpréter les faits.

1. – L'histoire des institutions pédagogiques nous apprend que l'Université est l'élément le plus ancien de l'édifice. Et, dans son principe, ce modèle est demeuré stable depuis le Moyen Age : des savants, dont la compétence fonde l'autorité, se regroupent par disciplines et transmettent leur savoir à des étudiants volontaires qui, au terme de leur cursus, reçoivent un diplôme s'ils réussissent à l'examen. Par son prestige, le modèle universitaire a marqué les autres enseignements, et d'abord le secondaire. Mais le même modèle pédagogique a servi pour l'enseignement populaire, qui s'est développé aux XVIII[e] et XIX[e] siècles et qui a été généralisé, et codifié, par les lois Jules Ferry. Il a fallu attendre 1960 pour que les petits progrès de la démocratie inspirent au législateur de faire entrer tous les enfants en sixième et de prolonger l'obligation scolaire jusqu'à seize ans.

L'école ignore le groupe, elle le nie... La négation du groupe par les enseignants, depuis deux siècles au moins, a fait des Français le peuple le plus indiscipliné qui soit

Mais cette prolongation de la scolarité mit en évidence le phénomène de l'échec scolaire qui frappait un grand nombre d'enfants. Aussi étonnant que cela puisse paraître, on n'avait jamais pris garde au très mauvais rendement de l'enseignement : jamais, depuis 1880, la moitié d'une classe d'âge n'a obtenu le certificat d'études ; et nombreux (plus difficiles à chiffrer) étaient les éliminés entre la sixième et la première. On regrettait qu'ils ne fussent pas « *doués* » pour les études. Et, quand l'obligation scolaire maintint à l'école les « *pas doués* », on découvrit, avec horreur, l'échec scolaire. On désigna, bien sûr, des boucs émissaires : la méthode globale de lecture (jamais appliquée en France !), les partisans de l'éducation nouvelle : moins d'un enseignant sur mille !, et moins encore depuis 1984. Pas une seconde, mis à part les hurluberlus de l'éducation nouvelle, dès les années 20, on ne pensa que c'était l'enseignement qui était inadapté aux enfants. Dire cela, c'était se rendre coupable de « *pédagogisme* ».

2. – La psychologie de l'enfant, pourtant, s'était constituée dès la fin du XIX[e] siècle. Pour apprendre à parler, le petit enfant n'a pas besoin d'un enseignement : plongé dans un milieu favorable, il édifie lui-même son langage, il affine sa motricité... il se construit. « *Apprends-moi à agir seul* » : c'est ce que son comportement semble dire à l'adulte, selon Maria Montessori. Et, à l'adolescence, il ressent l'exigence de son jugement personnel ; ce qui provoque une série de « *crises* » autour de lui. On me pardonnera de ne pas résumer la psychologie de l'enfant en quelques lignes.

Mais il n'est pas nécessaire d'être un grand psychologue pour voir que le modèle pédagogique universitaire, valable avec de jeunes adultes volontaires, ne convient pas avec des enfants obligés d'être là. Cette pédagogie si rationnelle (le maître, qui sait, parle ; l'élève, qui ne sait pas, écoute) est ici inadaptée. Le maître d'école passe d'ailleurs la moitié de son temps à maintenir l'ordre, le silence, à demander l'attention, à menacer les plus turbulents. L'enseignement (prématuré) devient ici une véritable contre-éducation : car l'éducation suppose que l'on crée pour et avec les enfants un milieu favorable à leur développement social, personnel, intellectuel. Dans les trois premiers quarts du XX[e] siècle, une autre pédagogie a été inventée, expérimentée, vérifiée. Elle a été ignorée, combattue, vilipendée. A part celui de Freinet, qui avait regroupé, en France, des centaines d'instituteurs novateurs, le nom de ces inventeurs a même été oublié.

3. – La sociologie. C'est ici, peut-être, que l'ignorance est la plus grave. On peut contraindre un enfant ; on ne peut guère contraindre un groupe. Or l'école ignore le groupe, elle le nie. Le maître s'adresse à chaque enfant comme s'il était seul... Illusion funeste, car l'école, dès le départ, qu'on le veuille ou non, constitue une société. Les sociétés d'enfants ont des lois que Roger Cousinet a énoncées, dès 1909. La première tâche de celui qui réunit des enfants est de les aider a apprendre à vivre avec les autres, à respecter leur existence, à écouter leur avis, à instaurer avec eux des règles, des « *institutions communes* ».

C'est ce que réalise le courant de la « *pédagogie institutionnelle* », qui, malgré l'ignorance et le mépris des notables de l'enseignement, poursuit son chemin en France, sous la forme d'un modeste mouvement coopératif d'enseignants.

Or la négation du groupe par les enseignants, depuis deux siècles au moins, a fait des Français le peuple le plus indiscipliné qui soit, capable de s'unir uniquement « *contre* » quelqu'un ou quelque chose. Car le groupe des enfants se révèle conscient de son existence contre le maître, représentant d'une autorité qui lui est extérieure. C'est là une curieuse préparation à la vie sociale.

Mais tous ces savoirs, issus de l'histoire, de la psychologie, de la sociologie, ne servent à rien. Les professeurs, gens de tradition, ne veulent rien changer. Les parents non plus. Fortunés, leur souci est de diriger leurs enfants vers les diplômes les plus cotés ; les parents moins fortunés prennent souvent modèle sur les premiers. Et ce sont ces professeurs et ces parents que l'on retrouve dans les commissions de « *réforme* » que réunissent, en moyenne tous les trois ans, les ministres de l'éducation nationale. S'il arrive que l'on y effleure les vraies questions, on retombe inévitablement sur le serpent de mer des « *rythmes scolaires* », qui concernent, en réalité, davantage les adultes que les enfants.

La violence, ces temps-ci, dépasse les bornes. Mais se passe-t-il quelque chose de vraiment nouveau à l'école ? Si l'école est une microsociété, ses membres n'en participent pas moins à notre société, malade de violence. Les élèves s'expriment avec le langage, les gestes de la violence, distillée par l'actualité quotidienne. Mais ce qu'ils expriment, ce sont leurs problèmes d'écoliers, de collégiens, de lycéens.

Je n'écris pas cela sans tristesse. Mais une société, quelque intelligente et généreuse qu'elle soit, qui se refuse, à la fin du XX[e] siècle, d'interroger l'histoire, la psychologie, la sociologie, pour essayer de comprendre les faits et d'agir, n'a finalement que ce qu'elle mérite.

***Louis Raillon** est ancien directeur d'Education et Développement.*

Et si, enfin, on baissait les impôts ?

Suite de la première page

Il faut maintenant amorcer une baisse des prélèvements, rendue possible par des économies. Quatre pistes peuvent être explorées pour cela.

La première d'entre elles consiste à réduire les dépenses de fonctionnement.

Pendant la période faste de la croissance industrielle des années 70, nous avons distribué allègrement, multipliant les mesures sociales généreuses qu'appelait une politique de solidarité consensuelle : les personnes âgées, les chômeurs, les plus démunis, toutes les catégories sociales dans le besoin ont fait l'objet d'efforts importants qui se sont traduits par des dépenses budgétaires très coûteuses. Aussi, l'Etat a-t-il été conduit à accroître sans cesse la dépense publique, les subventions aux régimes sociaux, les prestations sociales de toute nature. C'était incontestablement nécessaire pour permettre à notre société de traverser des mutations considérables dont il faut payer le prix social. Aujourd'hui, l'ensemble des dépenses publiques représente 56 % de notre produit national.

Mais lorsque la croissance s'est ralentie, nous avons continué à dépenser autant, sans compter, à tel point que notre système de protection sociale, l'avenir de nos régimes de retraite et notre solidarité financière avec les plus défavorisés risquent, eux-mêmes, d'être remis en cause. Seule la réduction drastique des dépenses de fonctionnement de l'Etat peut nous permettre de faire les économies indispensables pour garantir la solidarité.

Tous les pays occidentaux ont éprouvé la nécessité de réduire fortement leurs dépenses de fonctionnement. Notre appareil d'Etat doit désormais faire l'objet de fortes réductions de dépenses, car nos administrations publiques ont accumulé depuis 1990 un déficit de plus de 2 000 milliards de francs, portant l'endettement de l'Etat à 3 200 milliards de francs. Il n'est plus possible de continuer ainsi. Nombre de services n'ont plus l'utilité d'antan. La décentralisation et l'Europe n'ont pas été prises en compte par notre organisation administrative. Il faut aujourd'hui avoir le courage de s'attaquer à des organismes qui n'ont plus de raison d'être. Nous ne pouvons pas non plus nous permettre de gaspiller comme par le passé. Chaque ministère devrait faire l'objet d'un plan de rationalisation pour fermer ce qui n'est manifestement plus utile et supprimer les doubles emplois. Au lieu d'élaborer autant de lois pluriannuelles de programmation des dépenses, ne pourrait-on pas plutôt proposer désormais des lois quinquennales planifiant les économies ? Plusieurs milliards de francs peuvent ainsi être gagnés.

En diminuant la TVA d'au moins un point, le gouvernement marquerait sa confiance dans l'avenir

La deuxième piste à explorer, pour être sûrs que ces économies s'inscrivent dans la durée, revient à contenir la masse salariale de la fonction publique, qui s'élève à 630 milliards de francs par an. C'est la première dépense de l'Etat. Je souhaite que les effectifs du secteur public soient stabilisés puis réduits. En effet, 5,5 millions, c'est plus, en proportion, que tous nos partenaires. Notre pays souffre de suradministration. Le gouvernement doit veiller à ne pas multiplier les lois, la réglementation et les mesures sectorielles. Je suis lassé de tous ces plans empilés dont l'efficacité est plus que douteuse et qui obèrent le budget de l'Etat. La logique qui conduit à favoriser l'achat d'un produit par une prime financée sur les fonds publics relève d'une attitude d'un autre âge. Elle est inadaptée, ruineuse et démagogique. Elle est souvent le fait d'une administration de qualité qui n'a plus de grand projet économique et qu'on a laissé grossir jusqu'à l'excès. Nous avons besoin d'une administration remobilisée autour des objectifs de croissance qui nous permettront une vraie solidarité, concentrée sur les investissements d'avenir comme la formation et recentrée sur les fonctions régaliennes de l'Etat que sont la justice, la sécurité et l'action extérieure.

La troisième piste concerne des aides à l'emploi efficaces. J'appelle de mes voeux une révision sérieuse des dépenses consacrées aux aides de l'Etat. Multiformes, trop nombreuses, elles coûtent cher et méritent qu'on les réexamine. C'est le cas des aides à l'emploi. Quand il y a trois millions de chômeurs, nous n'avons pas le droit de gaspiller l'argent dépensé à les indemniser ou à les aider à retravailler. Chaque année, plus de 200 milliards de francs vont à la création d'emplois. N'y a-t-il pas là des économies conséquentes à faire pour rendre plus efficaces des dispositifs trop nombreux dans lesquels peu de personnes savent se retrouver ? Il semble que les syndicats et le patronat soient désormais d'accord pour réformer ce maquis inextricable. L'argent économisé ici doit être mieux utilisé, au plus près du terrain, pour relancer durablement l'activité productrice de biens ou de services, seule génératrice de vrais emplois durables.

De plus, je souhaite qu'il soit rapidement tenu compte de la baisse des taux d'intérêt. La situation actuelle, qui voit le loyer de l'argent baisser régulièrement jusqu'à atteindre des planchers inégalés depuis des décennies, nous ouvre des perspectives très favorables. Nos entreprises devraient y trouver des capacités nouvelles pour financer leurs investissements, à condition que les banques jouent le jeu et suivent davantage cette baisse historique des taux d'intérêt. Notre endettement pourrait aussi s'en trouver allégé. En refinançant une partie de notre dette à court terme, nous pouvons économiser beaucoup, peut-être 20 milliards de francs.

La quatrième piste touche à la relance des privatisations. Il paraît en effet opportun de relancer et d'accélérer les privatisations. Le marché l'attend, il y est prêt. Notre économie le réclame parce qu'elle doit se préparer à une concurrence nouvelle. Nos finances publiques peuvent en profiter durablement si l'on affecte les recettes de privatisations au désendettement. Ainsi, 10 à 20 milliards de francs peuvent venir abonder ce qui est déjà prévu au budget de l'Etat. Plusieurs grands groupes du secteur public attendent leur privatisation. Il faut l'entreprendre maintenant et y associer les personnels concernés. La réduction de nos dépenses de fonctionnement et l'arrêt des « plans » de toute nature pourrait déjà faire économiser 20 à 30 milliards de francs. La révision des aides à l'emploi pourrait rapporter autant. Les recettes des privatisations nouvelles et le refinancement de notre dette porteraient alors l'ensemble des économies ainsi réalisées à environ 100 milliards de francs.

Voilà donc bien de quoi financer immédiatement la réduction des prélèvements. Il faut maintenant commencer à baisser les impôts. Je pense que le taux de la TVA, dont l'augmentation a pesé lourdement sur la consommation, devrait être diminué d'au moins un point. Nous pourrons par la suite envisager d'autres baisses au fur et à mesure des économies. En faisant ce geste, le gouvernement marquerait sa confiance dans l'avenir. Il contribuerait efficacement à une vraie relance de l'économie. Il poserait un acte nouveau, symbole d'espérance et de vigueur. Il n'y a pas de fatalité de l'augmentation de l'impôt. Il y a désormais une logique de sa réduction. Il faut l'engager sans tarder.

René Monory

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

La leçon de Tchernobyl

L'EXPLOSION du réacteur numéro 4 de la centrale de Tchernobyl, le 26 avril 1986, aura finalement été beaucoup plus qu'un accident nucléaire, et même beaucoup plus qu'une catastrophe nationale. *« Tchernobyl a aussi fait exploser le communisme »*, lance le philosophe André Glucksmann. De fait, l'accident nucléaire a mis en lumière tous les défauts du système soviétique : culte du secret, centralisme absolu, productivisme à tout crin, arrogance technologique et confiance aveugle en la science. Dès l'accident connu, les autorités ont coupé les communications téléphoniques à Pripiat, la ville des employés de la centrale. Il ne fallait pas que des particuliers s'avisent de donner l'alerte avant les autorités. L'emballement du réacteur avait été provoqué par des manœuvres demandées en haut lieu, à l'encontre de toute logique, comme si une centrale nucléaire était un jouet technologique au service du pouvoir.

Lorsque les autorités ont pris conscience de l'ampleur du désastre, elles ont mobilisé l'armée comme à Stalingrad et envoyé la troupe combattre le réacteur en folie, au mépris de toute règle de sécurité pour les « liquidateurs ». Ceux-ci paient aujourd'hui dans leur chair leur obéissance et leur dévouement – et aussi leur manque d'information. La gestion de la crise a ensuite été menée de bout en bout avec la manie du secret d'Etat, alors même que les pays voisins étaient directement concernés par le nuage radioactif. Involontairement, les Soviétiques administraient la preuve qu'un désastre écologique n'avait pas de frontière. Le rideau de fer était tourné en dérision.

« PRIORITÉ À LA SÛRETÉ »

Mais l'accident de Tchernobyl fut aussi une leçon pour les Occidentaux. Ils savaient déjà, depuis l'affaire des pluies acides, que la pollution n'a pas de frontière. Mais ils avaient suffisamment confiance dans leur technologie pour penser que l'industrie nucléaire avait encore un brillant avenir. Or l'accident ukrainien a plongé dans la perplexité tous les gouvernements, et même instillé un doute chez les ingénieurs. Ils conviennent aujourd'hui qu'un accident grave est également possible « chez nous », et qu'il vaut donc mieux s'y préparer.

Tchernobyl montre aussi que, dix ans après l'accident, rien ou presque n'a pu être fait pour réparer les dégâts. On se retrouve avec un réacteur hâtivement mis sous cocon, deux réacteurs qui fonctionnent cahin-caha, une ville fantôme, une région entière évacuée et des zones contaminées encore habitées, où toute activité normale est exclue. Les autorités ukrainiennes viennent d'avancer le chiffre de 4 300 décès directement dus à la catastrophe. Sans parler des enfants atteints de cancer de la thyroïde et des adultes menacés de leucémie ou déjà victimes du stress radiophobique...

Cette terrible réalité ternit évidemment beaucoup l'image du nucléaire, qui portait déjà le stigmate d'Hiroshima. Ainsi une activité de pointe, qui a mobilisé la recherche pendant plus de cinquante ans, se trouve aujourd'hui fortement contestée, à l'Est comme à l'Ouest. C'est pourquoi les promoteurs de l'énergie atomique font des pieds et des mains pour tenter de rassurer et de convaincre de leur savoir-faire. Pour eux, comme pour les citoyens de l'ex-URSS, il y a un avant et un après Tchernobyl. L'explosion du réacteur ukrainien a ébranlé toute l'Union soviétique, handicapé pour longtemps l'Ukraine et la Biélorussie, et traumatisé l'industrie nucléaire à travers le monde.

On sait maintenant qu'une activité à risque devient franchement dangereuse si elle est menée dans un Etat totalitaire qui ignore la transparence et le débat démocratique. En Occident, la contestation antinucléaire a constamment obligé les autorités à se préoccuper de sécurité. Sans le savoir, les contestataires ont rendu un fier service aux « nucléocrates » qu'ils combattaient. Malheureusement, la nouvelle Russie n'a pas perdu les mauvaises habitudes de l'ancienne URSS : elle s'est empressée de mettre au secret le capitaine Alexandre Nikitine, qui a eu le front de révéler les dangers présentés par les sous-marins nucléaires désaffectés de Mourmansk. C'est pourquoi l'on peut encore tout craindre des activités nucléaires de l'ex-bloc soviétique.

Cependant, la catastrophe de 1986 a provoqué la montée en puissance d'une idée seulement esquissée en 1968 : la priorité ne doit plus aller à la production mais à la sécurité des hommes, à la qualité de la vie et à la sauvegarde de notre environnement. Même les responsables de la centrale ukrainienne en conviennent aujourd'hui : *« Priorité à la sûreté »*, disent-ils, comme à contrecœur. Si cette leçon avait été comprise plus tôt, la France aurait peut-être échappé à l'affaire du sang contaminé et la Grande-Bretagne aux affres de la vache folle.

Roger Cans

RECTIFICATIF

COGÉNÉRATION

Le gaz naturel a un pouvoir calorifique de 12 kwh par m³ et non 12 000 kwh par m³ comme nous l'avons indiqué par erreur dans la légende du schéma sur la cogénération publié dans *Le Monde* du 25 avril. Il fallait donc lire que, dans une centrale de cogénération, la combustion d'un mètre cube de gaz peut générer environ 4 kwh d'électricité et de la chaleur pour un équivalent de 5,6 kwh.

Le Monde

ÉDITORIAL

Immigration : une politique au coup par coup

L'IMMIGRATION est-elle condamnée à une gestion de crise ? Sur ce domaine, sensible entre tous, le gouvernement disposera-t-il un jour d'une politique cohérente ou le verra-t-on éternellement agir au coup par coup, sous la pression des événements et devant les objectifs des caméras ? L'annonce, jeudi 25 avril, par le préfet des Yvelines, de la régularisation prochaine d'une centaine de parents étrangers d'enfants français vient, une nouvelle fois, poser cette question.

On ne peut évidemment que se féliciter de cette décision. Pour les personnes concernées, elle devrait en effet mettre un terme à une situation inextricable : celle de se trouver « non expulsables », car protégées par la nationalité française de leurs enfants, mais aussi « non régularisables », au motif *qu'elles n'étaient pas en situation régulière* au moment de leur demande de carte de séjour. Elle indique également que Matignon semble avoir pris conscience de la gravité du problème posé, au point d'accepter, pour la première fois, un traitement collectif des dossiers des parents d'enfants français des Yvelines, et non un simple examen *« au cas par cas »*. Elle pourrait même laisser penser que, deux jours après avoir renvoyé aux calendes grecques le rapport de la commission parlementaire sur l'immigration clandestine en indiquant qu'*« il n'était pas question de légiférer dans l'immédiat, à chaud »*, le premier ministre est décidé à poursuivre dans un registre humanitaire.

La réalité est toutefois moins réjouissante. Pour en arriver là, il a fallu que dix personnes s'installent dans la cathédrale Saint-Louis de Versailles, qu'elles y mènent une grève de la faim de onze jours et qu'elles reçoivent le soutien de l'évêque de Versailles, Mgr Thomas, et du maire (RPR) de la ville, Etienne Pinte. Auparavant, des dizaines de dossiers avaient été envoyés au préfet, *aux députés, aux ministres* concernés. Pendant un an, un collectif d'associations avait multiplié les délégations auprès des pouvoirs publics, soulignant le désespoir des familles, rappelant l'absurdité de cette impasse créée par les lois de 1993. Rien n'y avait fait.

Les textes existaient pourtant. Le 5 mai et le 13 juin derniers, deux ministres de l'intérieur, Charles Pasqua et Jean-Louis Debré, avaient – déjà sous la pression de grèves de la faim – successivement indiqué aux préfets qu'ils avaient le pouvoir de régulariser des dossiers de parents d'enfants français. Mais ces circulaires étaient restées lettre morte. Dans le calme des préfectures, les responsables des services des étrangers refusaient presque toujours d'attribuer les cartes de séjour tant attendues.

En déclarant, jeudi soir, que sa décision se situait *« dans le droit-fil »* de l'action menée par son prédécesseur, le nouveau préfet des Yvelines, Jean-François Sellier, a sans doute vu juste. Derrière l'esprit de *corps* et la langue de bois de circonstance, c'est la réalité de la situation *qu'il a ainsi résumée* : rien n'a changé sur le fond, si ce n'est la pression des événements... Comme si, dès lors que l'on parle d'immigration, tout examen lucide, calme, sérieux, était impossible.

Paroles en l'air *par Calligaro*



DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ Il n'y a pas si longtemps, quelques « experts » nous annonçaient qu'il fallait, sous peine de catastrophe, changer d'urgence de ligne économique, accepter l'*inflation* et laisser filer le franc. C'était ce qu'on appelle « l'autre politique ». On a vu les résultats de cette « autre politique » : au Zaïre, en Grande-Bretagne, au Brésil et même en France, en 1981. Partout, le laxisme appelle le laxisme et conduit au déclin. Depuis une bonne décennie, les gouvernements français ont tenu bon contre ce qu'on pourrait appeler l'idéologie de la facilité (...). Résultat : aujourd'hui, le franc fait bonne figure face au mark (...). Si la détente monétaire actuelle rend possible un début de relance de la machine économique, elle ne peut néanmoins suffire. Il faut aussi la confiance. Elle ne viendra qu'avec la baisse des impôts.

FRANCE-INTER
Philippe Bardonnaud

■ *Des décennies d'expérience et de conflits* sociaux ont permis aux syndicats et à leurs interlocuteurs, Etat et patrons, d'acquérir une sorte de « culture commune ». Cette culture leur permet donc de résoudre les problèmes classiques (...). Bref, les régimes de retraites complémentaires sont sauvés, l'accord technique permet d'en assurer l'équilibre. Dans la fonction publique, l'accord n'est pas encore conclu, il faut bien un peu de suspense de temps en temps, et les syndicats vont consulter leur base. Il s'agit sans nul doute de la mise en scène qui précède une signature (...). L'ennui, c'est que, si ces deux accords démontrent bien qu'entre techniciens de bonne volonté on peut arriver à s'entendre pour le bien commun, ils font peu de cas de l'évolution permanente et du contexte économique ; et que les signataires font comme si leur seul objectif était de préserver à tout prix l'architecture des systèmes existants. Or, dans un monde en mutation rapide, peut-être est-il temps d'imaginer d'autres architectures. Pour cela, il est clair qu'on recherche plutôt des visionnaires que des techniciens.

Permanence et contradictions du « bérégovisme »

TROIS ANS après la disparition dramatique de Pierre Bérégovoy, les choix de celui qui a joué, pendant près de dix ans, un rôle essentiel dans l'économie française *conservent toute leur actualité*. Les stratégies de « désinflation compétitive » et d'arrimage du franc au deutschemark ont produit des effets positifs sur l'économie mais elles se sont traduites aussi par une perfomance sociale pour le moins médiocre. S'il est apprécié par les grands argentiers du monde entier, le bilan de « PB » laisse en revanche toujours dans l'embarras *les amis de Lionel Jospin*. Telles sont les conclusions qui se dégageaient du colloque organisé jeudi 25 avril au Conseil économique et social par l'association des anciens membres de son cabinet.

Joli plateau tout d'abord que celui réuni par ses anciens collaborateurs, plateau symbole aussi : il y avait là plusieurs anciens premiers ministres (MM. Rocard, Takeshita, Ghozali), de nombreux ex-ministres des finances (MM. Utsumi, Lawson, Berrada, Alphandéry, Sapin), les deux banquiers centraux Hans Tietmeyer et Jean-Claude Trichet et enfin, le prédécesseur de « Béré» à Rivoli, l'ex-président de la commission européenne, Jacques Delors. La « deuxième gauche », la finance internationale et les banquiers centraux sont venus dire tout le bien qu'ils pensaient des politiques économiques suivies par Bérégovoy. Toujours mal à l'aise face à l'héritage, la gauche de demain – celle qui travaille autour de Lionel Jospin à la définition d'une nouvelle stratégie économique – avait, semble-t-il, préféré s'abstenir. Il n'y avait là ni *Moscovici, ni Hollande, ni Strauss-Kahn*.

De *tous les choix de Bérégovoy*, celui qui continue à alimenter le plus régulièrement les polémiques, c'est naturellement la stratégie du « franc fort ». Il s'agit là d'un débat qui, malgré la détente monétaire actuelle, conserve toute son actualité – à droite comme à gauche. La discussion porte d'abord sur les qualificatifs. *« Franc fort, franc stable, franc solide »*, des synonymes, selon Jean-Claude Trichet. *« Peu importe le mot »*, pour Jacques Delors. Michel Rocard est plus attaché, lui, à la précision des termes : *« Jamais ni lui* (Pierre Bérégovoy, son ministre des finances), *ni moi n'avons pensé en termes de franc fort »*, explique l'ancien premier ministre, ajoutant : *« Ce qui nous intéressait était la stabilité, affaire fort différente, plus à notre portée et plus indispensable à notre lutte contre le chômage qu'on ne sait quels coûteux rêves de grandeur. »*

Le débat n'est pas que sémantique. La politique d'un franc stable vis-à-vis du deutschemark était d'abord le signe le plus tangible d'un choix européen très ferme. Nul n'a oublié la position de Pierre Bérégovoy en mars 1983 : alors secrétaire général de l'Elysée, il était favorable, on s'en rappelle, à une sortie du franc du SME. Lorsque François Mitterrand tranchera en faveur d'un maintien de la monnaie française au sein du SME, il adhèrera totalement au nouveau cours. Tous les acteurs de la période en témoigneront : comme pour le président, c'est l'Europe qui a conduit Pierre Bérégovoy à ce choix économique et monétaire décisif.

Malgré cela, n'aurait-il pas fallu décrocher le franc du mark en 1991, alors que la réunification de l'Allemagne avait considérablement modifié la donne ? Le débat, vif à l'époque, le reste aujourd'hui. Michel Rocard reconnaît que, pour lui comme pour son grand argentier d'alors, *« la ligne adoptée* – le maintien de la parité franc-mark – *a été coûteuse, électoralement et socialement »*, mais qu'elle était néanmoins indispensable. *« Elle authentifiait le choix européen de la France, même au prix de tensions conjoncturelles fortes »*. *« L'acquisition d'une culture de stabilité, la crédibilité d'une monnaie, les comportements liés à une monnaie stable, tout cela est affaire de décennies »*, a-t-il plaidé.

CONTINUITÉ

La stabilité est effectivement au centre des *« choix bérégoviens »*. *« L'Etat est là pour apporter de la stabilité, ce qui devient de plus en plus important dans un monde de plus en plus instable »*. C'est un autre argument, actuel, avancé par un autre avocat de cette politique, Michel Sapin. « PB » était, il est vrai, très inquiet des désordres et des injustices provoqués par l'inflation, *« un impôt qui pèse toujours sur les plus défavorisés »*, mais aussi de toutes perturbations qu'amène sur la vie sociale l'inévitable ouverture au monde.

Ce souci de la stabilité est sans doute ce qui explique *« la continuité de la politique monétaire depuis une dizaine d'années »*, une continuité soulignée par Edmond Alphandéry, et plus encore par l'homme qui en est le symbole, Jean-Claude Trichet. Il parle à ce sujet d'un *« consensus multipartisan »*. Cette obsession de la stabilité animait aussi Pierre Bérégovoy dans les grandes réunions internationales : il militait alors en faveur d'un système monétaire international mieux organisé. *« Les marchés n'ont pas toujours raison, il faut parfois les corriger »*, expliquait Noboru Takeshita en reprenant l'une des idées chères au dirigeant français. Même son ami, le très thatchérien Nigel Lawson, avouait qu'*« une certaine stabilité des changes est souhaitable »*.

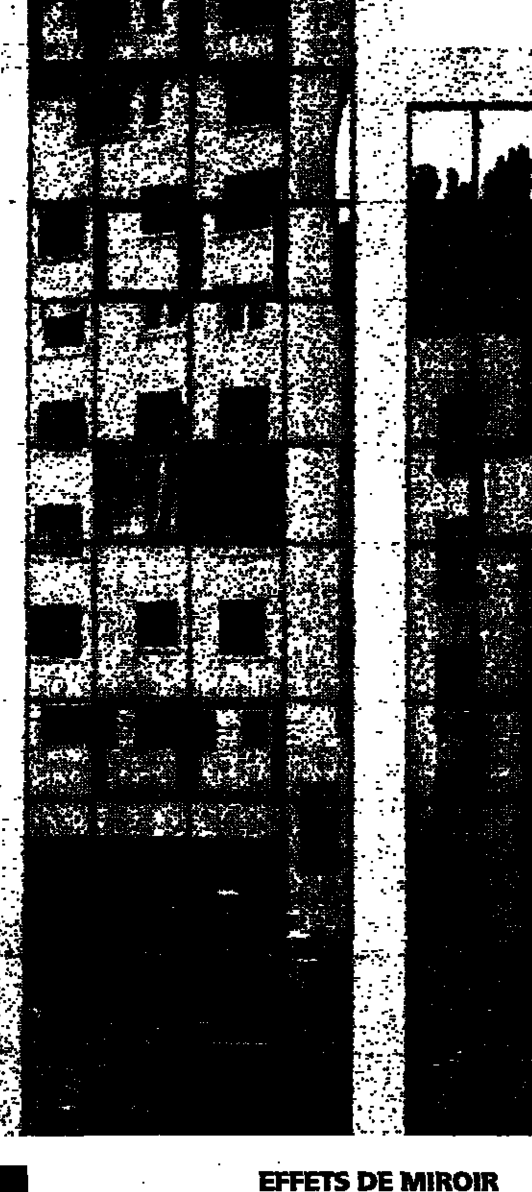
L'un des débats les plus actuels auxquels Pierre Bérégovoy a participé par anticipation, c'est enfin celui sur la monnaie unique. Lors de l'élaboration du Traité de Maastricht, l'ancien ministre plaida constamment et, jusqu'au bout, en faveur de la création d'un véritable *« gouvernement économique européen »*. Face à une banque centrale unique, il devait y avoir, à ses yeux, un contre-pouvoir fort, un exécutif européen pour les questions économiques et financières. Il devait perdre cette bataille. Elle reste totalement d'actualité, a souligné Jacques Delors que les réticences allemandes actuelles à ce sujet inquiètent.

Le choix de la monnaie stable a-t-il en définitive été fait aux dépens de l'emploi ? *« Pierre Bérégovoy refusait ce dilemme »*, explique, en l'approuvant, l'ex-patron de la commission, pour qui il s'agit là d'un faux problème. *« Il n'y a pas dans l'économie que la politique monétaire »*, ajoute, abondant dans le même sens, Jean Claude Trichet. L'emploi est lié, pour les avocats de Bérégovoy, certes à la croissance et donc aux politiques monétaires et financières, mais tous l'ont souligné, il est fonction aussi de nombreuses autres conditions : les politiques budgétaires et structurelles, ainsi que l'organisation du marché du travail notamment.

Option centrale des politiques économiques de Pierre Bérégovoy, la stabilité est aussi aujourd'hui au centre des choix auxquels se trouve confronté le nouvel exécutif, de droite. Comme en mars 1983, Jacques Chirac a fait finalement et clairement, en octobre dernier, le choix de la rigueur budgétaire et de la stabilité monétaire – celui de l'Europe *« maastrichtienne »*. Comme Pierre Bérérovoy en 1985 à l'hôtel du Plazza à New York, le président français plaidera, à Lyon en juin lors du sommet des sept grands pays industrialisés en faveur d'une plus grande stabilité sur le marché des changes. Comme « PB », « JC » risque cependant d'avoir à s'inquiéter d'une autre dimension du problème : la stabilité politique et sociale. Elle ne dépend pas uniquement de la stabilité monétaire. C'est aussi l'une des leçons du « bérégovisme».

Erik Izraelewicz

Le Monde — 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD

EFFETS DE MIROIR SUR LA FAÇADE

ALAIN GOUSTARD

« Le Monde » au cœur de Paris

IL y a évidemment de la nostalgie dans l'air. Ceux de Falguière – là où depuis six ans se dépensaient les journalistes et leurs acolytes, documentalistes, informaticiens, secrétaires, techniciens, employés, ouvriers, correcteurs, plus de 400 personnes au total – regretteront l'élégance et la civilité du lieu, ses verres bombés et bleutés, ses passerelles de vapeur transatlantique, ses ascenseurs transparents, son patio-cafétéria autour duquel gravitaient l'humeur générale et les rendez-vous particuliers. Rien n'échappait à Falguière, ni un déplacement, ni un éclat de voix, pas même un visage guilleret.

Pour leur part, ceux d'Ivry – commerciaux, administratifs, services généraux, informaticiens, quelque 300 personnes en tout, sans compter les ouvriers des rotatives et du départ qui, eux, restent sur place, avec les machines – regretteront sans doute l'amplitude industrielle des lieux, les hauts murs et les plafonds immenses, la respiration d'un espace qu'une pertinente modernisation architecturale avait amplifiée.

Les motifs aux regrets ne manquent pas. Mais l'aventure, maintenant, s'appelle Claude-Bernard, et elle recommence dans la rue qui porte le nom de ce physiologiste du XIXe siècle.

Le Monde siège désormais dans le 5e arrondissement, au cœur de Paris, et plus précisément du Paris intellectuel, parmi les facultés et les grandes écoles. Ses bureaux font face à l'Institut national agronomique, mamelle séculaire de plusieurs générations de laboureurs et d'éleveurs, à qui la nation ne saurait manquer d'être reconnaissante pour sa contribution décisive aux meilleures traditions gastronomiques.

Tout distingué qu'il soit, ce quartier de la montagne Sainte-Geneviève n'en est pas moins bonhomme. L'esprit villageois rôde encore sur les pavés, entre bistrots bavards et marchands des cinq continents. Les lieux sont historiques et prestigieux, l'environnement reste familier et décontracté. De ce côté-ci de la ville, quelque chose d'imperceptiblement paresseux et rêveur palpite dans l'atmosphère.

Du haut de ses six étages de verre, l'immeuble du *Monde* n'a rien d'un monstre écrasant l'entrelacs de rues et de petites bâtisses. Il faut, pour l'apercevoir, passer sous un grand porche, et là, lever le nez. Quand par chance il y a du soleil, la façade en renvoie des éclats pointus. A l'intérieur, les pièces vibrent différemment, et c'est un grand bonheur d'ouvrir les fenêtres et d'accueillir cette lumière dorée malgré les inextricables problèmes de réglage des climatiseurs. Les terrasses, situées à trois niveaux différents, permettent même d'aller directement au contact de la chaleur.

Au-delà des choix budgétaires, la décision de réunir l'ensemble des personnels du *Monde* dans un seul immeuble a obéi à deux principes : métissage et complémentarité. Le métissage, c'est le mélange pour l'enrichissement de tous. Mélange des métiers, mélange des fonctions. Dans les nouveaux locaux, rédaction, documentation, administration, commercial, informatique, correction et atelier ne devraient pas seulement cohabiter. Leur localisation et leur voisinage voulu a pour objectif qu'ils se côtoient, communiquent, s'interpénètrent et se rassemblent. A défaut d'exercer le même métier, chaque catégorie de personnel du *Monde* ne partage-t-elle pas la même ambition : concevoir, réaliser et vendre le meilleur journal possible ?

La complémentarité, elle, met en ligne des métiers qui ne peuvent pas se passer les uns des autres. C'est le propre d'un quotidien que de faire appel à des compétences singulières qui, toutes, dans le même moment court et intense, doivent s'accorder pour produire un objet de papier sophistiqué, le plus proche possible du zéro défaut. La dépendance est totale entre les uns et les autres, entre les correspondants, les rubriques, le secrétariat de rédaction, la rédaction en chef, les dessinateurs, les infographes, les documentalistes, les iconographes, les sténos, les correcteurs, les metteurs en page, les photograveurs, les informaticiens et les rotativistes. A chaque étape du processus de fabrication, la défaillance ou l'erreur d'aiguillage de l'un ou de l'autre guette. Aussi la proximité et la communicabilité, on dirait presque la solidarité, des différents lieux où s'inscrit l'œuvre collective sont-elles décisives.

Une autre logique a contribué à l'aménagement de l'espace. Avec l'aide du cabinet Majorelle, on a voulu inscrire la nouvelle formule du quotidien dans des lieux qui soient adaptés à la nouvelle organisation du travail intervenue depuis janvier 1995. Dans les locaux de la rue Falguière, nous avions procédé à du rafistolage proche parfois d'un entassement ubuesque. A Claude-Bernard, nous avons pu mettre en œuvre un véritable aménagement du territoire, avec ses lignes de force, ses flux de circulation, ses cohérences internes, en ayant le souci du confort de travail de chacun ainsi que celui de l'environnement, avec la mise en place de poubelles individuelles à tri sélectif (5 à 7 tonnes de papier devraient être ainsi récupérées pour être recyclées).

Du haut de ses six étages de verre, l'immeuble n'a rien d'un monstre. Il faut, pour l'apercevoir, passer sous un grand porche et là, lever le nez

Les quelque 12 000 mètres carrés se répartissent de la manière suivante *(voir aussi notre dessin page suivante)* : au centre de l'immeuble (deuxième, troisième et quatrième étage), on trouve le cœur de l'entreprise, à savoir la rédaction du quotidien, ses séquences et sa direction, ainsi que ses suppléments hebdomadaires (« Initiatives », « Livres » et « Télévision-Radio-Multimédia »). C'est au sein de cet espace rédactionnel que l'atelier de montage et de traitement d'image ainsi que la correction ont trouvé place.

Les services commerciaux sont juste en dessous, au premier étage, avec les dessinateurs, Le Monde Editions et *Le Monde de l'éducation* (*Le Monde diplomatique* est situé à la même adresse dans un espace autonome). Plus bas, au rez-de-chaussée, là où le public est accueilli, se trouvent la documentation, l'iconographie, les services généraux, l'infirmerie, les deux services informatiques, celui qui gère le système rédactionnel et celui dédié à la gestion de l'entreprise, ainsi que *Le Monde des philatélistes*, la société des lecteurs et le service Multimédia. Au dessus de la rédaction, le cinquième étage est consacré aux directions administratives et techniques : direction générale, financière, juridique, des ressources humaines, de la communication, de l'informatique et de l'imprimerie.

Les espaces collectifs et conviviaux se situent, eux, aux deux extrémités : en bas, les activités du comité d'entreprise (bibliothèque, salle de gymnastique, salle polyvalente...) et le futur restaurant ; en haut, au 6e étage, le plus agréable avec sa terrasse dominant les toits du quartier, la cafétéria, les salles de réunion et l'espace de repos.

L'ensemble de ce projet d'installation, qui nous aura accaparés pendant de longs mois, est soudain devenu réalité l'espace d'un week-end. Le samedi 20 avril, un dernier *Monde* était réalisé à Falguière ; lundi 22, *Le Monde* provenait de Claude-Bernard. Entre-temps, il y avait eu 150 rotations de camions de l'entreprise Corvisier, chargés de 17 000 cartons...

Jean-Paul Besset

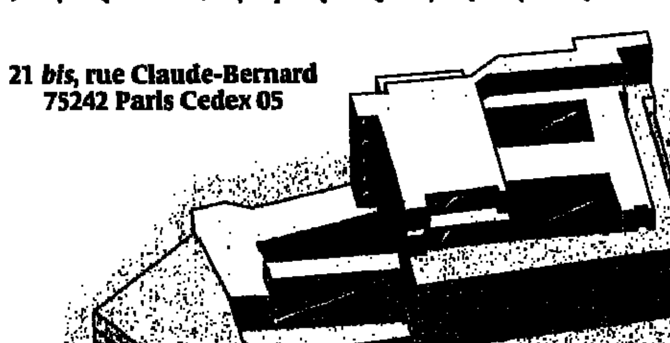
Bienvenue

« ÊTRE inerte, c'est être battu », cette formule du général de Gaulle est depuis un peu plus de deux ans la devise du *Monde*. Trois chantiers ont été ouverts : le redressement de la diffusion, la recapitalisation de l'entreprise et sa réunification. Grâce à sa nouvelle formule, le quotidien a battu un record d'augmentation de ses ventes et d'accroissement de son audience en 1995. Le réarmement financier, qui sera bouclé à 100 % à la fin de cette année, a permis à l'entreprise de conforter son indépendance et de poser les premières pierres de son développement, notamment dans le domaine du multimédia. Enfin, après six années de séparation, tous les services rédactionnels, administratifs et commerciaux du *Monde* se regroupent rue Claude-Bernard, l'imprimerie comme la régie publicitaire restant chacune sur son propre site. L'une et l'autre ne sont pas pour autant oubliées : nous nous efforcerons de développer leurs activités. La nostalgie des « Italiens », qui était celle de beaucoup d'entre vous et d'entre nous, s'estompe. La « maison » se retrouve dans un immeuble moderne au cœur du vieux Paris intellectuel, où elle aura plaisir à accueillir dans de meilleures conditions ses lecteurs.

Jean-Marie Colombani

Le Monde

21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05



Directoire

Jean-Marie Colombani Président, directeur de la publication
Dominique Alduy Directeur général
Noël-Jean Bergeroux Directeur général adjoint

Eric Pialloux Directeur exécutif
Anne Chaussebourg Directeur délégué
Alain Rollat Conseiller de la direction

Secrétariat
Françoise Cocan, Nicole Cussac, Geneviève Desruelle, Martine Lespinasse, Françoise Tricard

Rédaction

Direction

Edwy Plenel
Adjoints : Thomas Ferenczi, Robert Solé
André Laurens Médiateur
Secrétariat : Françoise Menier, Odile Rouquette
Alain Fourment Secrétaire général de la rédaction
Daniel Vernet Directeur des relations internationales
Secrétariat : Muriel Blondin, Ghislaine Genêt

Rédaction en chef

Jean-Paul Besset,
Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau,
Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Michel Kajman-*Page Débats*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Conseiller technique : Jean-Claude Rouy
Secrétariat : Marie-Christine Doreau, Françoise Dutech, Martine Feuillet, Michèle Pessin

ENQUÊTES
Yves Heller
Gérard Albouy,
Jocy Dremeaux

REPORTAGES
Michel Braudeau,
Annick Cojean,
Eric Fottorino,
Dominique Le Guilledoux,
Corine Lesnes,
Véronique Maurus,
Danielle Rouard
Secrétariat : Françoise Lesimple

ÉDITORIALISTES ET CHRONIQUEURS
Erik Izraelewicz,
Jean-Pierre Langellier,
Alain Lebaube,
Agathe Logeart

DESSINATEURS
Pancho, Denis Pessin,
Jean Plantu, Serguei
Secrétariat : Brigitte Rocquin

Direction artistique

Dominique Roynette
Adjointe : Christine Vos
Françoise Tovo

INFOGRAPHIE
Graziella Boutet
Patricia Fodini, Sylvie Gittus,
Jean-Pierre Gosselin
Mireille Morfin

ICONOGRAPHIE
Sophie Malexis
Marie Lelievre,
Yves Emerand,
Jeanne Hellas

CARNET
Nadine Avelange
Edouard Masurel

International

Alain Frachon
Adjoints : Serge Marti, Claire Tréan

PAYS LOINTAINS
Jacques de Barrin
Jean-Pierre Clerc, Francis Cornu,
Frédéric Bobin, Frédéric Fritscher,
Mouna Naïm, Gilles Paris,
Catherine Simon, Thomas Sotinel

STRATÉGIES
Alain Vernholes, Roger Cans,
Guy Herzlich, Jacques Isnard,
Françoise Lazare, Henri Tincq,
Jean-Pierre Tuquoi

PAYS PROCHES
José-Alain Fralon
Sophie Gherardi,
Alain Abellard,
Henri de Bresson,
Florence Hartmann,
Denis Hautin-Guiraut,
Marie Jego,
Georges Marion,
Yves-Michel Riols

Secrétariat : Marie-Florence Bennes, Nicole Dauchel, Nicole Fontaine, Elisabeth Piteau

France

Patrick Jarreau

ACTEURS
Michel Noblecourt
Gérard Courtois, Jean-Louis Saux
Alain Beuve-Méry, Cécile Chambraud,
Ariane Chemin, Christiane Chombeau, Alain Faujas,
Caroline Monnot, Jean-Baptiste de Montvalon,
Pascale Robert-Diard

RÉGIONS
Jean-Louis Andreani
Françoise Chirot,
François Grosrichard,
Pascale Sauvage,
Martine Valo,
Sylvia Zappi

POUVOIRS
Thierry Bréhier
Olivier Biffaud,
Laurent Mauduit,
Jean-Michel Bezat,
Rafaële Rivais

Secrétariat : Madeleine Fitoussi, Claude Dekeyser, Nicole Hamonic, Sabine Lellouch

Société

Franck Nouchi
Adjoint : François Bonnet

Education, Cités, Logement
Philippe Bernard, Michel Castaing,
Michel Delberghe, Christine Garin,
Béatrice Gurrey, Nathaniel Herzberg

INFORMATIONS GÉNÉRALES
Anne Chemin
Hervé Gattegno,
Robert Belleret,
Philippe Broussard,
Jean-Michel Dumay,
Erich Inciyan, Roland-Pierre Paringaux,
Maurice Peyrot

MODES DE VIE
Jean-Michel Normand
Laurence Folléa, Michèle Aulagnon,
Pascale Krémer, Jean-Yves Nau,
Marie-Pierre Subtil
Documentation : Michelle Evin

Secrétariat : Anne-Marie Franchet, Dominique Azicri, Andrée Chauvin

Entreprises

Eric Le Boucher
Adjointe : Claire Blandin

FINANCES
Eric Leser
François Bostnavaron,
Pierre-Antoine Delhommais, Babette Stern

INDUSTRIE
Dominique Gallois, Christophe Jakubyszyn,
Philippe Le Cœur, Virginie Malingre

STRATÉGIES
Frédéric Lemaître, Arnaud Leparmentier,
Martine Orange

Documentation : Chantal Dunoyer, Roger Cria
Secrétariat : Danielle Azicri, Maryline Helles, Sandrine de Laclos

Aujourd'hui

Alain Giraudo
Adjoint : Serge Bolloch

LOISIRS
Jean-Pierre Quélin Chroniqueur
Michèle Champenois,
Patrick Francès,
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz,
Danielle Tramard

SCIENCES ET TECHNIQUES
Jean-François Augereau
Jean-Paul Dufour,
Michel Alberganti,
Christiane Galus,
Hervé Morin,
Catherine Vincent

COMMUNICATION
Yves-Marie Labé
Yves Mamou,
Véronique Cauhapé,
Guy Dutheil,
Alain Salles

SPORTS
Jean-Jacques Bozonnet
Jérôme Fenoglio,
Pascal Ceaux,
Christophe de Chenay,
Benoît Hopquin,
Bénédicte Mathieu

Secrétariat : Corine Descàcq, Rosaria Leandri, Laurence Leydier, Valérie Miché

Culture

Josyane Savigneau
Adjoint : Jacques Buob

ARTS ET SPECTACLES
Michel Guerrin, Alain Lompech,
Catherine Bédarida, Geneviève Breerette,
Philippe Dagen, Frédéric Edelmann,
Dominique Frétard, Jean-Michel Frodon,
Francis Marmande, Pascal Mérigeau,
Véronique Mortaigne,
Jean-Louis Perrier, Emmanuel de Roux,
Brigitte Salino, Olivier Schmitt
Guide culturel : Anne-Marie Corveller
Secrétariat : Michèle Blondy, Sophie Maloberti

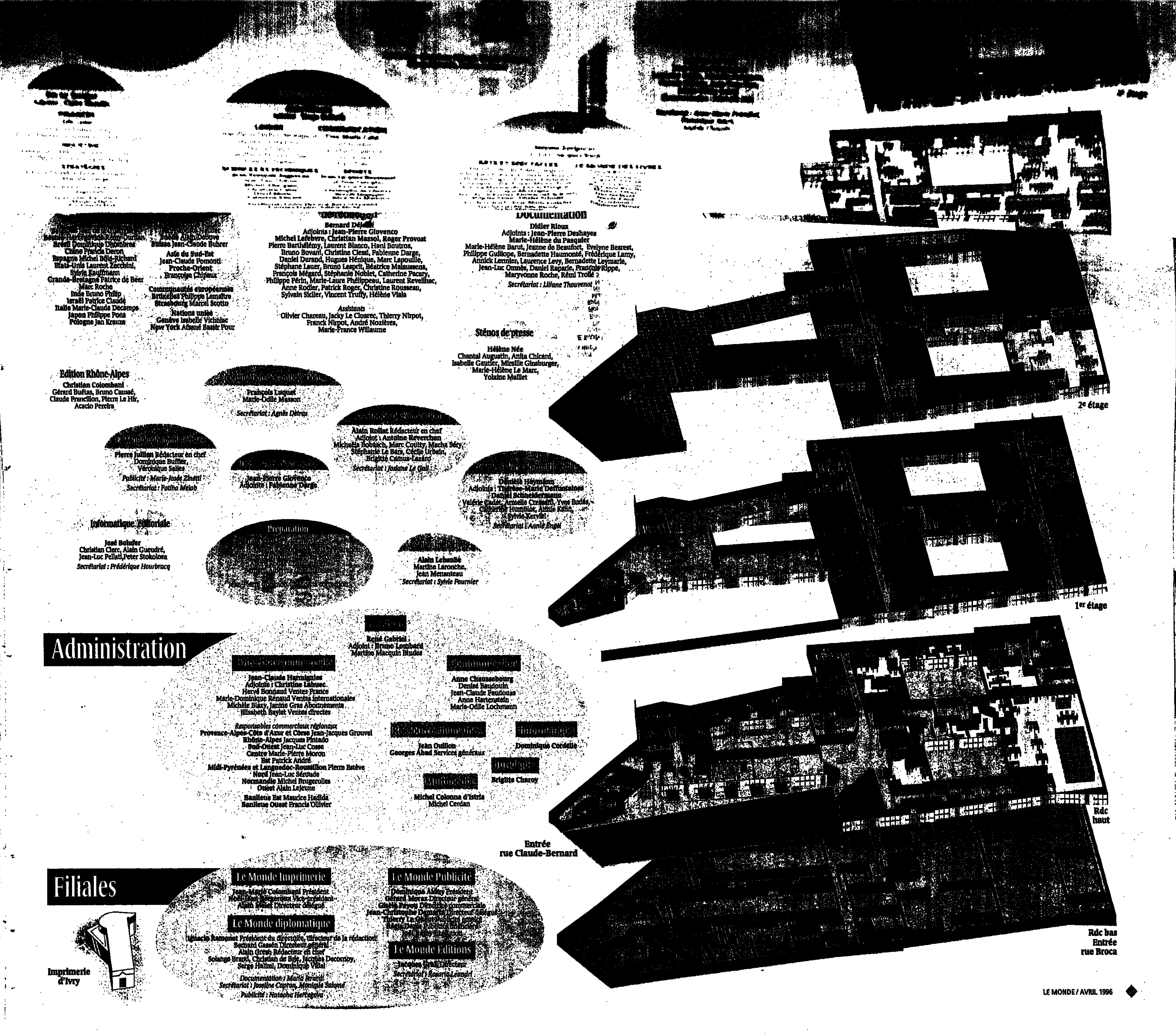
LE MONDE DES LIVRES
Patrick Kéchichian
Pierre Lepape,
Roger-Pol Droit,
Florence Noiville,
Raphaëlle Rérolle,
Martine Silber,
Nicolas Weill,
Nicole Zand
Secrétariat : Ghislaine Damaz

6e étage

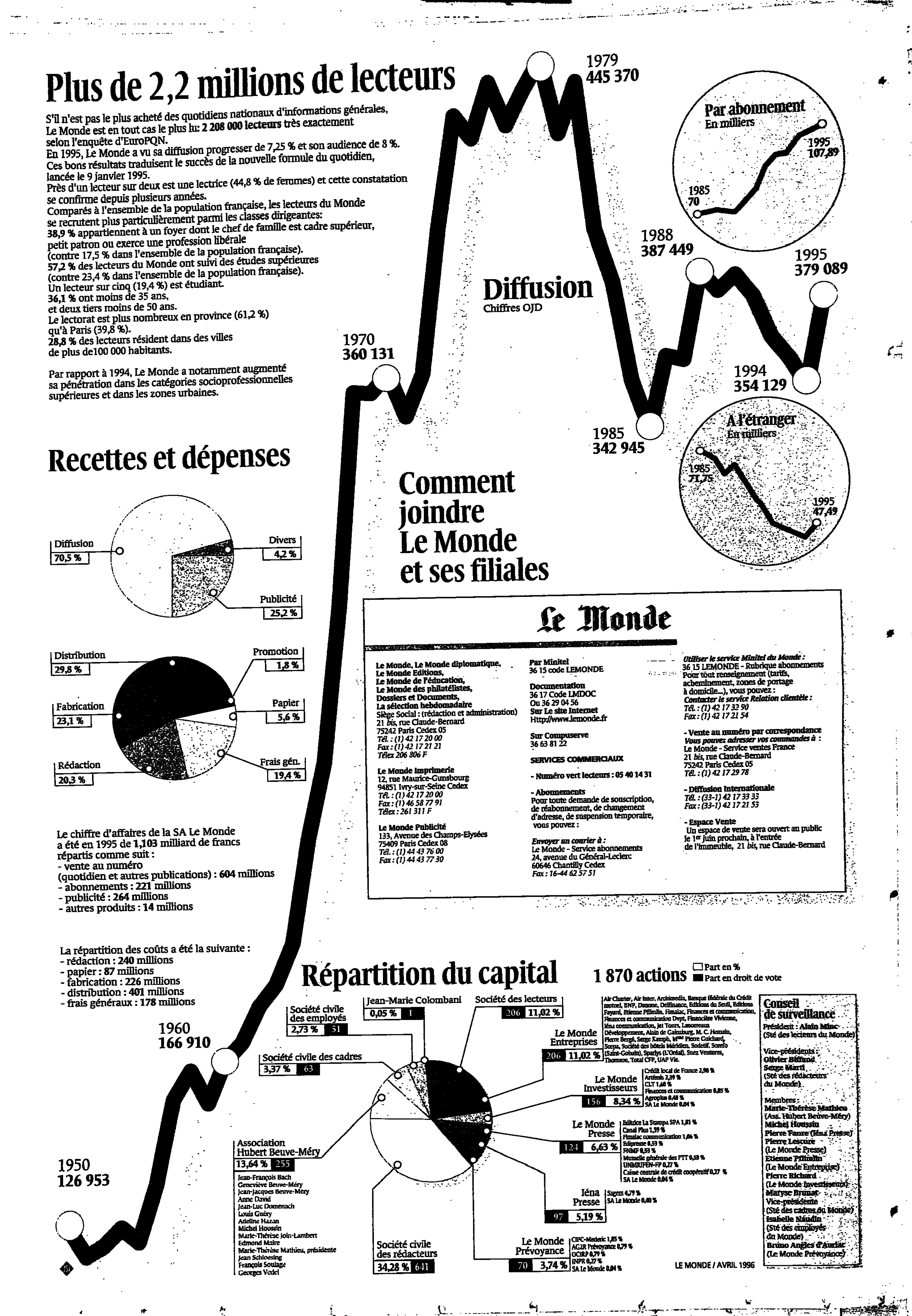
5e étage

4e étage

3e étage



Suisse Jean-Claude Buhrer
Brésil Dominique Dhombres
Chine Francis Deron
Espagne Michel Bôle-Richard
Etats-Unis Laurent Zecchini, Sylvie Kauffmann
Grande-Bretagne Patrice de Beer, Marc Roche
Inde Bruno Philip
Israël Patrice Claude
Italie Marie-Claude Decamps
Japon Philippe Pons
Pologne Jan Krauze
Asie du Sud-Est Jean-Claude Pomonti
Proche-Orient Françoise Chipaux
Communautés européennes
Bruxelles Philippe Lemaître
Strasbourg Marcel Scotto
Nations unies
Genève Isabelle Vichniac
New York Afsané Bassir Pour
Bernard Déjean
Adjoints : Jean-Pierre Giovenco
Michel Lefebvre, Christian Massol, Roger Provost
Pierre Barthélémy, Laurent Blanco, Hani Boutros, Bruno Bovani, Christine Clessi, Fabienne Darge, Daniel Durand, Hugues Hénique, Marc Lapouille, Stéphane Lauer, Bruno Lesprit, Béatrice Malaussena, François Mégard, Stéphanie Noblet, Catherine Pacary, Philippe Périn, Marie-Laure Phélippeau, Laurent Revelliac, Anne Rodier, Patrick Roger, Christine Rousseau, Sylvain Siclier, Vincent Truffy, Hélène Viala
Assistants
Olivier Chareau, Jacky Le Cloarec, Thierry Nirpot, Franck Nirpot, André Nozières, Marie-France Willaume
Documentation
Didier Rioux
Adjoints : Jean-Pierre Deshayes
Marie-Hélène du Pasquier
Marie-Hélène Barut, Jeanne de Beaufort, Evelyne Bearest, Philippe Guillope, Bernadette Haumonté, Frédérique Lamy, Annick Lermier, Laurence Levy, Bernadette Leymarie, Jean-Luc Omnès, Daniel Raparie, François Rippe, Maryvonne Roche, Rémi Trollé
Secrétariat : Liliane Thouvenot
Sténos de presse
Hélène Née
Chantal Augustin, Anita Chicard, Isabelle Gautier, Mireille Ginsburger, Marie-Hélène Le Marc, Yolaine Maillet
Edition Rhône-Alpes
Christian Colombani
Gérard Buétas, Bruno Caussé, Claude Francillon, Pierre Le Hir, Acacio Pereira
François Luquet
Marie-Odile Masson
Secrétariat : Agnès Détraz
Alain Rollat Rédacteur en chef
Adjoint : Antoine Reverchon
Michaëla Bobasch, Marc Coutty, Macha Séry, Stéphanie Le Bars, Cécile Urbain, Brigitte Camus-Lazaro
Secrétariat : Josiane Le Gall
Pierre Jullien Rédacteur en chef
Dominique Buffier, Véronique Salles
Publicité : Marie-José Zinetti
Secrétariat : Fatiha Melab
Jean-Pierre Giovenco
Adjointe : Fabienne Darge
Danièle Heymann
Adjoints : Thérèse-Marie Deffontaines, Daniel Schneidermann
Valérie Cadet, Armelle Cressard, Yves Budès, Catherine Humblot, Annie Kahn, Sylvie Kerviel
Secrétariat : Annie Engel
Informatique éditoriale
José Bolufer
Christian Clerc, Alain Gueudré, Jean-Luc Pellati, Peter Stokolosa
Secrétariat : Frédérique Hourbracq
Préparation
Alain Lebaubé
Martine Laronche, Jean Menanteau
Secrétariat : Sylvie Fournier
Administration
René Gabriel
Adjoint : Bruno Lombard
Martine Macquin Brudes
Jean-Claude Harmignies
Adjointe : Christine Lahuec
Hervé Bonnaud Ventes France
Marie-Dominique Renaud Ventes internationales
Michèle Blazy, Janine Gras Abonnements
Elisabeth Baylet Ventes directes
Responsables commerciaux régionaux
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse Jean-Jacques Grouvel
Rhône-Alpes Jacques Pintado
Sud-Ouest Jean-Luc Cosse
Centre Marie-Pierre Moron
Est Patrick André
Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Pierre Estève
Nord Jean-Luc Séroude
Normandie Michel Brugerolles
Ouest Alain Lejeune
Banlieue Est Maurice Hadida
Banlieue Ouest Francis Ollivier
Anne Chaussebourg
Denise Baudouin
Jean-Claude Faudouas
Anne Hartenstein
Marie-Odile Lochmann
Jean Ouillon
Georges Abad Services généraux
Dominique Cordelle
Brigitte Charoy
Michel Colonna d'Istria
Michel Cerdan
Filiales
Le Monde Imprimerie
Jean-Marie Colombani Président
Alain Mélet Directeur délégué
Le Monde diplomatique
Ignacio Ramonet Président du directoire, directeur de la rédaction
Bernard Gassen Directeur général
Alain Gresh Rédacteur en chef
Solange Brand, Christian de Brie, Jacques Decornoy, Serge Halimi, Dominique Vidal
Documentation : Maria Ierardi
Secrétariat : Joseline Capron, Monique Salomé
Publicité : Natacha Hertegova
Le Monde Publicité
Gérard Morax Directeur général
Le Monde Editions
Jacques Grall Directeur
Secrétariat : Rosaria Leandri
Imprimerie d'Ivry
2e étage
1er étage
Rdc haut
Entrée rue Claude-Bernard
Rdc bas
Entrée rue Broca



Plus de 2,2 millions de lecteurs

S'il n'est pas le plus acheté des quotidiens nationaux d'informations générales, Le Monde est en tout cas le plus lu: **2 208 000 lecteurs** très exactement selon l'enquête d'EuroPQN.
En 1995, Le Monde a vu sa diffusion progresser de 7,25 % et son audience de 8 %.
Ces bons résultats traduisent le succès de la nouvelle formule du quotidien, lancée le 9 janvier 1995.
Près d'un lecteur sur deux est une lectrice (44,8 % de femmes) et cette constatation se confirme depuis plusieurs années.
Comparés à l'ensemble de la population française, les lecteurs du Monde se recrutent plus particulièrement parmi les classes dirigeantes:
38,9 % appartiennent à un foyer dont le chef de famille est cadre supérieur, petit patron ou exerce une profession libérale (contre 17,5 % dans l'ensemble de la population française).
57,2 % des lecteurs du Monde ont suivi des études supérieures (contre 23,4 % dans l'ensemble de la population française).
Un lecteur sur cinq (19,4 %) est étudiant.
36,1 % ont moins de 35 ans, et deux tiers moins de 50 ans.
Le lectorat est plus nombreux en province (61,2 %) qu'à Paris (39,8 %).
28,8 % des lecteurs résident dans des villes de plus de100 000 habitants.

Par rapport à 1994, Le Monde a notamment augmenté sa pénétration dans les catégories socioprofessionnelles supérieures et dans les zones urbaines.

Diffusion

Chiffres OJD

Recettes et dépenses

Le chiffre d'affaires de la SA Le Monde a été en 1995 de **1,103** milliard de francs répartis comme suit :
- vente au numéro (quotidien et autres publications) : **604 millions**
- abonnements : **221 millions**
- publicité : **264 millions**
- autres produits : **14 millions**

La répartition des coûts a été la suivante :
- rédaction : **240 millions**
- papier : **87 millions**
- fabrication : **226 millions**
- distribution : **401 millions**
- frais généraux : **178 millions**

Comment joindre Le Monde et ses filiales

Le Monde

Le Monde, Le Monde diplomatique,
Le Monde Editions,
Le Monde de l'éducation,
Le Monde des philatélistes,
Dossiers et Documents,
La sélection hebdomadaire
Siège Social : (rédaction et administration)
21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Tél. : (1) 42 17 20 00
Fax : (1) 42 17 21 21
Télex 206 806 F

Le Monde Imprimerie
12, rue Maurice-Gunsbourg
94851 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : (1) 42 17 20 00
Fax : (1) 46 58 77 91
Télex : 261 311 F

Le Monde Publicité
133, Avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44 43 76 00
Fax : (1) 44 43 77 30

Par Minitel
36 15 code LEMONDE

Documentation
36 17 Code LMDOC
Ou 36 29 04 56
Sur Le site Internet
Http://www.lemonde.fr

Sur Compuserve
36 63 81 22

SERVICES COMMERCIAUX

- Numéro vert lecteurs : 05 40 14 31

- Abonnements
Pour toute demande de souscription, de réabonnement, de changement d'adresse, de suspension temporaire, vous pouvez :

Envoyer un courrier à :
Le Monde - Service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex
Fax : 16-44 62 57 51

Utiliser le service Minitel du Monde :
36 15 LEMONDE - Rubrique abonnements
Pour tout renseignement (tarifs, acheminement, zones de portage à domicile...), vous pouvez :
Contacter le service Relation clientèle :
Tél. : (1) 42 17 32 90
Fax : (1) 42 17 21 54

- Vente au numéro par correspondance
Vous pouvez adresser vos commandes à :
Le Monde - Service ventes France
21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Tél. : (1) 42 17 29 78

- Diffusion Internationale
Tél. : (33-1) 42 17 33 33
Fax : (33-1) 42 17 21 53

- Espace Vente
Un espace de vente sera ouvert au public le 1er juin prochain, à l'entrée de l'immeuble, 21 *bis*, rue Claude-Bernard

Répartition du capital

1 870 actions

Conseil de surveillance
Président : **Alain Minc** (Sté des lecteurs du Monde)

Vice-présidents :
Olivier Biffaud
Serge Marti
(Sté des rédacteurs du Monde)

Membres :
Marie-Thérèse Mathieu (Ass. Hubert Beuve-Méry)
Michel Houssin
Pierre Faure (Iéna Presse)
Pierre Lescure (Le Monde Presse)
Etienne Pflimlin (Le Monde Entreprise)
Pierre Richard (Le Monde Investisseurs)
Maryse Brunat Vice-présidente (Sté des cadres du Monde)
Isabelle Nandin (Sté des employés du Monde)
Bruno Angles d'Auriac (Le Monde Prévoyance)

LE MONDE / AVRIL 1996



DISPARITIONS

Rafael Orozco

Un interprète captivant de Haydn, Mozart, Beethoven et Schubert

LE PIANISTE espagnol Rafael Orozco est mort à Rome, mercredi 24 avril. Il était âgé de cinquante ans. Né à Cordoue (Espagne), le 24 janvier 1946, Rafael Orozco s'était fait connaître du monde musical international en remportant, en 1966, le premier prix du concours de Leeds (Grande-Bretagne), devançant d'une place la pianiste russe Viktoria Postnikova.

Très vite, Orozco avait joué dans le monde entier en compagnie des plus grands chefs et enregistré des disques (EMI, puis Philips) dont certains demeurent exemplaires par leur équilibre suprême entre une profonde intelligence musicale et un tempérament survolté – notamment une intégrale insurpassée des concertos de Rachmaninov, avec Edo de Waart, rééditée il y a peu.

En plus d'être un musicien accompli, Orozco était un homme dénué de vanité et de jalousie envers ses collègues. Il ne craignait jamais non plus de tancer le critique musical qui tenait devant lui des propos négatifs sur tel ou tel de ses collègues qu'il admirait. Parti sous de brillants auspices, sa carrière devait néanmoins subir une éclipse à cause des machinations de l'agent qui s'« occupa » un temps de sa carrière.

D'une centaine de récitals et concerts annuels, Orozco tomba bientôt à un nombre d'engagements qui ne lui permettaient qu'à peine de payer son loyer. Jusqu'au jour où il s'aperçut que cet agent, sensé le défendre, prétendait systématiquement qu'il était déjà engagé ailleurs pour placer quelqu'un d'autre, dont la carrière put ainsi se développer. Orozco eut aussi le tort de faire des débuts trop brillants au Festival de Salzbourg, faisant de l'ombre au pianiste vedette de l'écurie à laquelle il appartenait (dans le même temps, il se faisait éreinter au même endroit).

Au bord du renoncement, ravagé par le doute, Rafael Orozco trouva en Juanita Argerich, la mère de la pianiste argentine, une alliée qui intima l'ordre à son ancien agent, basé en Grande-Bretagne, de le reprendre dans son écurie, ce qu'habituellement il ne faisait jamais. Personne ne pouvait résister à cette femme de tête. Les langues se délièrent, des grands chefs le réinvitèrent. Il ne fallut pas longtemps à ce musicien exceptionnel pour retrouver la place qu'il n'aurait jamais dû quitter. Juanita Argerich obtint également de Daniel Barenboïm qu'il l'engage à l'Orchestre de Paris pour jouer un *Premier Concerto* de Liszt qui restera dans les annales.

Les huit dernières années de la carrière de « Rafaelito » furent marquées par de grands concerts, d'admirables disques enregistrés pour Auvidis, dont une très belle version – peut-être l'une des plus accomplies de l'histoire du disque – des *Nuits dans les jardins d'Espagne* de Manuel de Falla enregistrée avec l'Orchestre des jeunes d'Espagne et la meilleure d'*Iberia* d'Albeniz, qui lui valut les félicitations d'Alicia de Larrocha. Orozco faillit subir une dernière fois les manigances de son ancien agent lorsqu'il fut invité à donner un concert à l'Exposition universelle de Séville.

Cette fois-ci, cet impresario tenta d'imposer son poulain en prétendant que le chef dont il s'occupait l'exigeait. Erreur fatale, le patron de l'orchestre et Orozco étaient amis depuis des années. Rafael Orozco qui disait toujours que la malchance le poursuivait ne croyait pas si bien dire : il est mort du sida, et à un âge capital dans la carrière d'un pianiste. Orozco était parvenu à dominer cette nervosité de cheval fou qui, dans sa jeunesse, l'avait souvent amené à s'emballer en public.

A cinquante ans, il jouait, avec une maîtrise confondante, une hauteur de vue et une absence d'appréhension admirables, un répertoire qui ne se limitait ni aux grands chevaux de bataille romantiques ni à la musique espagnole, mais en faisait l'un des interprètes les plus captivants de Haydn, Mozart, Beethoven et Schubert.

Alain Lompech

■ **BERNARD EDWARDS**, musicien noir américain et cofondateur du groupe de funk Chic, a été trouvé mort dans sa chambre d'hôtel à Tokyo le 18 avril. Les 15 et 16, Chic donnait deux concerts dans le stade de Budokan. Gravement grippé, Bernard Edwards avait insisté pour jouer malgré l'avis d'un médecin consulté sur place. Né le 31 octobre 1952 à Greenville (Caroline du Nord), Bernard Edwards, tout à la fois compositeur, producteur, pianiste, bassiste et chanteur, avait fondé la Chic Organization en 1977 à New York, avec le guitariste Nile Rodgers. Ce groupe mixte propose à la fin des années 70 un funk puissant et vitaminé, porté par des vocalistes talentueux et rehaussé par une section de cordes. Les hymnes pour boîtes de nuit aux titres programmatiques, *Dance, Dance, Dance, Everybody Dance*, et surtout le tube planétaire disco de 1978, *Le Freak*, asseoient la popularité du groupe. Après six albums – dont *Risqué* (1979), le plus ambitieux –, Bernard Edwards en profite pour exposer ses idées personnelles dans un album solo, *Glad To Be Here* (1982). Dès 1983, il retrouve Chic pour *Believer*, mais le public funk, davantage attiré par Prince, désormais incontestable maître du genre, boude l'album. Avec Nile Rodgers, Bernard Edwards a écrit et produit pour Diana Ross, Debbie Harry et Sheila. Seul, il a travaillé en 1985 avec Power Station, la formation du chanteur britannique Robert Palmer.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 25 avril sont publiés :

● **Sécurité sociale** : un rapport au président de la République relatif à l'ordonnance *« portant mesures relatives à l'organisation de la Sécurité sociale »*, ainsi que l'ordonnance concernée ; un rapport au président de la République relatif à l'ordonnance *« relative à la maîtrise médicalisée des dépenses de soins »*, ainsi que l'ordonnance concernée ; un rapport au président de la République relatif à l'ordonnance *« portant réforme de l'hospitalisation publique et privée »*, ainsi que l'ordonnance concernée.

● **Fonctionnaires** : un décret portant création d'une indemnité spécifique pour fonctions d'intérêt collectif à l'Institut national d'études démographiques. Cette indemnité est attribuée aux personnels *« dont les fonctions comportent l'exercice de responsabilités particulières de direction, de coordination ou d'animation dans le domaine scientifique »*.

● **Assurance-maladie** : un décret relatif à la cotisation minimale des assurés pluriactifs du régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

● **Emploi** : un arrêté fixant la composition du dossier de demande d'aide à la création ou à la reprise d'entreprise, ainsi qu'un arrêté fixant la définition du besoin de financement du projet de création ou de reprise d'entreprise faisant l'objet de la demande d'aide prévue par le code du travail.

● **Agriculture** : un arrêté modifiant celui du 23 février 1994, fixant les conditions sanitaires de préparation, de commercialisation et d'utilisation des viandes séparées mécaniquement. Il concerne les viandes de bovins (têtes, pieds, moelle épinière, colonne vertébrale).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle DAUCHEZ
et
Fabien BECHTEL,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Félix Simon Balthazar,

le 20 avril 1996.

2, avenue Taillade,
75020 Paris.

– **Valentine et Alain FELLOUS,**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Salomé,

le 23 avril 1996, à Paris.

Berthe et Michel MILGRAM,
ont la joie de faire part de la naissance de leur neuvième arrière-petit-enfant,

Hillel ZWI.

« Que sa venue au monde soit une bénédiction. »

51, rue Abraham-Duquesne,
69006 Lyon.

Anniversaires de naissance

– Tous les enfants de

M. Michel DEFOSSE

lui souhaitent un très joyeux anniversaire.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

– Message d'amour à

Philippe,
dit le Nibou,
dit le Gop.

Merci à toi pour tout le bonheur dont tu nous combles depuis vingt et un ans.

Avec toute notre tendresse, nous te souhaitons un très heureux anniversaire.

Pachiok, Matchiok, le Gnos, Rob et Andrea.

Mariages

Karine et Etienne,

se marient le 27 avril 1996.

Eglise Saint-Etienne, à Célÿ-en-Bière.

Décès

– MM. Patrice, Xavier, Hubert Mabilat,
Leur maman,
Marie-France et Manon,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Pierre MABILAT,
chevalier des ordres du Mérite
et de la Légion d'honneur,
conseiller honoraire
à la cour de cassation,

survenu le 24 avril 1996, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 27 avril 1996, en l'église de Châtenoy (Loiret), où l'on se réunira à 11 heures, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.

« Père, pardonne-lui. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Susan Blanc et Sophia,
Mme Josette Durieux,
M. Jean-Charles Blanc,
M. et Mme Didier Lesueur
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Norbert BLANC,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,
principal adjoint du collège international
de Ferney-Voltaire,

survenu le 17 avril 1996, dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le 20 avril.

Lycée international,
BP 159,
01216 Ferney-Voltaire.

– L.-M. Fouquet, proviseur,
Les personnels,
Et les élèves du lycée-collège international de Ferney-Voltaire,
ont la profonde tristesse de faire part du décès subit, à l'âge de quarante-neuf ans, de

M. Norbert BLANC,
ancien de l'ENS de Saint-Cloud,
principal adjoint du collège international
de Ferney-Voltaire.

Lycée-collège international,
BP 159,
01216 Ferney-Voltaire.

– Benoît Bruet,
Bénédicte et Thierry Fremont,
ses enfants,
Eléonore, Mathilde et Ségolène,
ses petites-filles,
Bernard et Aleth Bruet
et leur fils Benjamin,
Odette Rigault,
sa belle-sœur,
André Bonhomme,
Janine Salgon,
ses frère et sœur,
Suzanne Bruet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone
BRUET-BONHOMME,
psychanalyste,

survenu le 21 avril 1996, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 avril, à 11 heures, à la paroisse Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e, et sera suivie de l'inhumation, à 12 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Benoît Bruet,
70, boulevard de l'Hôpital,
75013 Paris.
Bénédicte Fremont,
18, rue Montmartre,
75001 Paris.

– L'Isle-sur-la-Sorgue.

Mme Jacqueline Cardon
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CARDON.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le jeudi 25 avril 1996, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme François Feltesse,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Son frère, M. Raymond Feltesse,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. François « Frans » FELTESSE,
médaille de la Résistance belge,
croix de la France libre,
ancien du réseau Saint-Jacques/BCRA,

pieusement décédé le 22 avril 1996, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce vendredi 26 avril, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles.

L'inhumation aura lieu le samedi 27 avril, à 10 h 45, précédée d'une bénédiction en l'église de La Salle-les-Alpes (Serre-Chevalier).

58, rue Albert-Joly,
78000 Versailles.

(Le Monde *du 26 avril.*)

Mme Renée GÉNIN,
née Marguerite de PENFENTENYO
de KERVÉRÉGUIN,

s'est éteinte le 25 avril 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Elle a retrouvé dans la paix son époux, le

lieutenant-colonel
René GÉNIN,
compagnon de la Libération,

et son petit-fils,

Jean-Baptiste JACQUEY.

La messe d'adieu sera célébrée le samedi 27 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Tugdual de Combrit (Finistère).

De la part de
Michel et Marie-Clotilde Jacquey,
ses enfants,
Jean-Baptiste (†), Bénédicte et Manuel, Pauline,
ses petits-enfants.

14, rue Carnot,
78000 Versailles.

– M. et Mme Dominique Vignon
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard de Pouvourville
et leurs enfants,
Mme Anne de Pouvourville
et ses enfants,
Mme Tania Moran,
M. et Mme Jean Dufieux,
Mlle Geneviève Dufieux,
M. et Mme Michel Dufieux,
Ainsi que ses neveux, ses nièces,
Et ses amis toujours si présents et si fidèles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy de POUVOURVILLE,
née Nathalie SOKOLSKI,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et amie,

survenu le 24 avril 1996, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 avril 1996, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Nancray (Doubs).

55, avenue Boileau,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
11, rue des Filles-du-Calvaire,
75003 Paris.
68, rue de Meaux,
75019 Paris.

« Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous tandis qu'Il nous parlait sur la route et qu'Il nous faisait comprendre les Ecritures ? »
Luc XXIV, 32.

Le Seigneur a rappelé à Lui, le troisième dimanche de Pâques 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année,

André MÉHAT,
docteur ès lettres,
professeur honoraire
de l'université Nancy-II,

de la part de
Jeanne Bernard-Méhat,
son épouse,
Yvonne Méhat-Avril,
sa sœur,
Ses enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 26 avril, en l'église Saint-Maurice, à Strasbourg.

8, rue Silbermann,
67000 Strasbourg.

– M. et Mme Yves Meton,
Mme Christiane Meton,
M. Jean Granier,
M. et Mme Michel Meton,
Mme Elisabeth Meton,
Mme Sylvie Meton,
M. Charles Fauquenot,
ses enfants,
Guillaume, Emilie, Marie, Claire, Lucie, Boris, Nicolas, Jeanne, Anna, Perrine, Alice et Simon,
ses petits-enfants,
M. et Mme Raymond Meton,
M. et Mme Paul Michelet,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Antiglio
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Meton
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Meton
et leur fils,
M. et Mme Demaison
et leurs enfants,
M. et Mme Auclair
et leur fils,
M. Gilbert Michelet,
ses neveux et nièces,
Et tous leurs proches,
Toute sa famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Mme Sonia METON,
née SZYDLOWSKI,

survenu le 20 avril 1996, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille, le 25 avril 1996.

Un office religieux sera célébré le 3 mai 1996, à 11 h 30, au temple protestant de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Meton,
M. Fauquenot,
La Brande,
36230 Montipouret.

– Le conseil d'administration de la société Sopartech,
a la tristesse d'annoncer la disparition accidentelle de

Sonia METON,
son président,

survenue le 20 avril 1996.

Il s'associe à la douleur de sa famille à laquelle il présente ses plus sincères condoléances.

21, avenue Joseph-Szydlowski,
64511 Bordes Cedex.

– Le conseil d'administration,
Et le comité de direction de la société Turbomeca,
ont la tristesse d'annoncer la disparition accidentelle de

Sonia METON,
président de la société,

survenue le 20 avril 1996.

Ils s'associent à la douleur de la famille à laquelle ils présentent leurs plus sincères condoléances.

21, avenue Joseph-Szydlowski,
64511 Bordes Cedex.

– Le conseil d'administration,
Et le comité de direction de la société Labinal,
ont la tristesse d'annoncer la disparition accidentelle de

Sonia METON,
administrateur,

survenue le 20 avril 1996.

Ils s'associent à la douleur de sa famille à laquelle ils présentent leurs plus sincères condoléances.

5, avenue Newton,
Montigny-le-Bretonneux,
78051 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

– Mme Ana Peña de Pescarmona,
fait part, avec grande douleur, du décès de

Mme Sonia METON,
directrice de Labinal.

– Enrique et Lucy Pescarmona,
Mónica et Eduardo Baldini,
Liliana et Pedro Mayol,
Ainsi que leurs fils,
font part avec profonde douleur, du décès de

Mme Sonia METON,
directrice de Labinal,

survenu en Provence, le 21 avril 1996 et appellent à prier en sa mémoire.

– Le directoire,
Et le personnel des industries métallurgiques Pescarmona SA,
font part du décès de

Mme Sonia METON,
directrice de Labinal,

survenu en Provence, le 21 avril 1996 et prient en sa mémoire.

– Le directoire,
Et le personnel de Puerto Seco SA,
font part avec grande tristesse, du décès de

Mme Sonia METON,
directrice de Labinal,

survenu en Provence, le 21 avril 1996 et prient en sa mémoire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde *du 24 avril.*)

– Mme Marie-Paule Ferné-Lavaud
et M. Georges Ferné,
ses enfants,
Gabriel, Carole, Juliette
et Mélina Ferné,
ses petits-enfants,
M. et Mme André Teillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Gautier
et ses enfants et petit-fils,
Ses sœur, beaux-frères,
Neveux et petits-neveux,
Mme Christine Grandval,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Micheline LAVAUD,

survenu à Saint-Cloud, le 24 avril 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 avril, à 15 h 45, en l'église Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle, à Saint-Cloud, où l'on se réunira.

Elle reposera au cimetière de Saint-Cloud.

– La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP),
Et l'Amicale des résistants, patriotes, emprisonnés à Eysses,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yves MOREL,
membre de la présidence de la FNDIRP,
membre de la Commission exécutive
du Mémorial national
du camp du Struthof,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,

le 22 avril 1996, dans sa soixante-quatorzième année.

L'incinération aura lieu le mardi 30 avril, à 10 h 45, au columbarium du Père-Lachaise.

Rendez-vous à l'entrée de la rue des Rondeaux, à 10 h 30.

FNDIRP,
10, rue Leroux,
75116 Paris.

(Le Monde *du 26 avril.*)

Anniversaires de décès

– Le 25 avril 1991,

Patrice BROHAN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé, s'unissent d'intention à sa famille et à ses amis qui l'aiment au présent.

– Souvenons-nous de

Jean-Paul
DELAROCHE-VERNET.

Il nous a quittés le 28 avril 1995.

– Il y a douze ans,

Jean FALCONNIER

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue.

01350 Culoz.

BANQUE Les rumeurs se sont multipliées jeudi 25 avril à la Bourse de Paris, sur la possible cession de la banque Indosuez, filiale du groupe Suez, au Crédit agricole. L'action Suez a gagné près de 5 % jeudi et progressait encore de plus de 3 % vendredi 26 avril dans la matinée. ● L'INFORMATION a été confirmée par *La Tribune Desfossés* du vendredi 26 avril, qui révèle que la Caisse nationale du Crédit Agricole a fait une offre ferme à Suez pour la reprise de 51 % d'Indosuez. On se refusait vendredi 26 avril à toute confirmation et à tout démenti dans les services de presse du Crédit agricole et de Suez. ● L'OPÉRATION présente une logique industrielle en associant la première banque commerciale française avec l'une des principales banque d'affaires hexagonale. ● LA RESTRUCTURATION du paysage bancaire français pourrait s'engager derrière cette offensive.

Le Crédit agricole veut prendre le contrôle d'Indosuez

La « banque verte » a fait une offre ferme de rachat de la majorité du capital de la banque d'affaires à sa maison-mère la Compagnie de Suez. La balle est dans le camp des administrateurs de cette dernière, qui auront à se prononcer dans les prochains jours.

LE CRÉDIT AGRICOLE sera-t-il le premier à donner le départ des grandes manœuvres du paysage bancaire français ? Des rumeurs de marchés, jeudi 25 avril, sur la possible cession de la banque Indosuez, filiale du groupe Suez, à la Banque verte, ont de nouveau mis cette perspective à l'ordre du jour. Le titre de la compagnie de Suez, très agité pendant la séance a gagné près de 5 % en clôture.

La volonté du Crédit agricole de réaliser des opérations de croissance externe n'est pas nouvelle. Avec des fonds propres de 124 milliards de francs et des résultats pour 1995 de 6,5 milliards de francs, il en a les moyens. Lucien Douroux, directeur général de la Caisse nationale, avait fait une première tentative début 1995 à l'occasion de la cession de la Banque française du commerce extérieur (BFCE). Celle-ci avait fait long feu, face à l'hostilité de la place comme des pouvoirs publics. Ni les uns ni les autres ne voulaient que le Crédit agricole réalise une percée spectaculaire dans les entreprises et à l'international, des activités où il est plutôt faible. Les grandes banques pourront-elles montrer autant de résistance dans un rapprochement où les acteurs sont tous privés ?

D'autant qu'une prise de participation significative du Crédit agricole dans Indosuez a pour le groupe mutualiste une logique industrielle. Pour le groupe Suez, qui a perdu près de 4 milliards de francs en 1995, la cession de la banque peut être l'occasion d'une remise à flot. Pour la banque elle-même enfin, l'adossement à un groupe solide et dont la pérennité n'est pas douteuse peut la stabiliser durablement. Le Crédit agricole n'est en outre pas un inconnu de Christian Maurin, le nouveau président d'Indosuez. L'ex-patron de Sofinco avait passé des accords avec la banque verte dans le domaine du crédit à la consommation.

Fort de cette analyse, le Crédit agricole a proposé à la compagnie de Suez, comme le révèle *La Tribune Desfossés* du vendredi 26 avril, d'acquérir 51 % du capital d'Indosuez. Un conseil d'administration de la Caisse nationale du Crédit agricole l'a approuvé il y a quelques jours. Cette démarche va dans le droit fil des déclarations antérieures de la banque verte. Lors de la présentation de ses comptes 1995, le président de la Caisse nationale avait déclaré : *« Nous voulons être une banque présente sur les marchés nationaux et internationaux mais également au coin de la rue. »* Et si, selon Lucien Douroux, le Crédit agricole a toujours privilégié des opérations de croissance interne – *« ce qui lui a assez bien réussi »* –, il ajoutait : *« Il faudra être pragmatique, ne pas s'enfermer dans un dogme et regarder les opportunités. »* Indosuez semble la cible rêvée, car *« il y a des complémentarités »*.

Officiellement, la banque Indosuez n'est cependant pas à vendre. Ballotée pendant toute l'année 1994 et une partie de l'année 1995 par des rumeurs récurrentes de sa cession, Indosuez est désormais arrimée solidement à sa maison mère Suez. Cette dernière a au cours de l'année 1995 joué pleinement son rôle d'actionnaire, recapitalisant pour 1,2 milliard de francs en mars, allégeant de 5,5 milliards de francs la banque de ses actifs immobiliers, organisant la vente de la filiale Gartmore qui a dégagé une plus-value de 1,3 milliard de francs, promettant un nouvel effort en fonds propres d'environ un milliard d'ici la fin de l'année 1996. Cette politique d'assainissement a permis à Indosuez de sortir du rouge après des pertes de près d'un milliard en 1994. Elle est désormais quasiment en état de marche.

Arrivé en juillet dernier à la tête de Suez, Gérard Mestrallet a entrepris de redimensionner son groupe *« en le développant sur un nombre limité de métiers »*. C'est la ligne qu'il a également tracée pour Indosuez. Mais si M. Mestrallet continue d'affirmer haut et fort en public que sa filiale bancaire fait partie intégrante du groupe, il ne cache pas en privé que *« les choix que nous avons fait étaient les meilleurs au moment où nous les avons pris »*.

Une prise de participation significative a pour le groupe mutualiste une logique industrielle

Le groupe reste d'ailleurs silencieux sur la proposition du Crédit agricole. La décision de céder ou non ne peut être prise que par le conseil d'administration de Suez, où siègent notamment Philippe Jaffré (Elf), Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Jérôme Monod (Lyonnaise des Eaux), Pierre Faurre (Sagem), Jacques Friedmann (UAP) et ... Lucien Douroux. Hors du conseil, mais tout aussi influent, Michel Pébereau, président de la BNP, avait formé le projet au début de 1995 de constituer une *« très grande financière »* regroupant l'UAP, Suez et la BNP. Le patron de la BNP détient aujourd'hui 5 % de Suez. Il ne laissera pas, sans combattre, le Crédit agricole venir renforcer un peu plus sa présence sur le marché bancaire. Pour Jacques Friedmann, qui affirme ne pas être au courant de l'opération projetée, la participation croisée de 15 % qu'il détient dans la BNP, n'influencera pas ses choix. *« Je suis administrateur de Suez »*, nous a-t-il déclaré. *« Je n'ai pas d'opposition a priori. Il faut étudier si le principe d'une telle cession est intéressante pour la compagnie »*.

Aucun conseil de la compagnie de Suez ne semble être pour l'instant programmé sur ce sujet. Indosuez est évaluée à une dizaine de milliards de francs.

B. S.

Deux groupes complémentaires

● **Crédit Agricole**
– Résultat net (part du groupe) : 6,5 milliards de francs en 1995, 5,8 milliards en 1994.
– Produit net bancaire : 66 milliards de francs en 1995, 64 milliards en 1994.
– Fonds propres : 124,2 milliards de francs.

● **Indosuez**
– Résultat net (part du groupe) : 107 millions de francs en 1995, perte de 1,08 milliard en 1994.
– Produit net bancaire : 10,87 milliards de francs en 1995, 12,03 milliards en 1994.
– Fonds propres : 10,8 milliards de francs.

COMMENTAIRE

LE DÉBUT DES GRANDES MANŒUVRES

La recomposition tant attendue du paysage bancaire français est en marche. En dévoilant le premier ses intentions et en faisant une offre ferme pour prendre le contrôle d'Indosuez, le Crédit agricole, fort de ses 124 milliards de francs de fonds propres en 1995, brise un tabou. Celui qui a figé depuis plus de vingt ans le système bancaire, l'empêchant de s'adapter à une concurrence toujours plus vive dans des métiers de banque d'affaires ou sur des marchés financiers devenus planétaires. *« C'est de restructurations en profondeur et de concentrations que les banques françaises peuvent espérer une amélioration de leur rentabilité »*, soulignait au début de l'année l'agence de notation financière Standard and Poor's.

La fusion entre le Crédit national et la BFCE, la prise de contrôle de la Sovac par l'américain General Electric et la mise en vente officielle par le GAN du groupe CIC ont été les signes précurseurs de cette redistribution des cartes. Mais un éventuel rapprochement entre le Crédit agricole et la banque Indosuez prendrait une tout autre dimension. Car elle associe la première banque commerciale française à l'une des principales banques d'affaires de l'Hexagone, mal en point à la suite de ses déboires dans l'immobilier. Indosuez, dont la qualité du réseau international en Asie et au Proche-Orient est reconnu, n'a pas trouvé dans le groupe Suez en perte des moyens à la hauteur de ses ambitions.

Cette opération s'inscrirait directement dans la logique des grandes OPA menées à Londres au cours des dernières années, des acquisitions de Morgan Grenfell par la Deutsche Bank, de Warburg par la Société de banque suisse et de Kleinworth Benson par la Dresdner Bank.

Si le rapprochement entre le Crédit agricole et Indosuez se réalise, il sera forcément suivi d'autres. La Société générale, la BNP et Paribas, qui ont également des ambitions dans les métiers liés à la banque d'affaires et aux marchés financiers, se retrouveront condamnés à grandir vite ou à changer de stratégie. Le mouvement est lancé.

É. L.

La Cades doit collecter 140 milliards de francs avant la fin juin

La caisse d'amortissement de la dette de la Sécurité sociale est en place

L'OPÉRATION de financement destinée à apurer les comptes de la Sécurité sociale est entrée dans sa phase finale. Le décret relatif à la création de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) a été publié vendredi 26 avril au *Journal officiel*. Cette structure, mise en place pour une durée de treize ans, aura pour mission de gérer le remboursement du capital et des intérêts de la dette accumulée par les organismes sociaux entre 1992 et 1996. Elle sera présidée par Benoît Jolivet, président du comité des usagers pour les services bancaires.

La publication du décret se faisait attendre. La Cades doit impérativement collecter 140 milliards de francs avant le 28 juin, échéance du crédit-relais consenti par la Caisse des dépôts et consignations à l'Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale). Cette somme correspond au déficit des années 1994, 1995 et prévisionnel de 1996. Les investisseurs se demandaient à ce propos si le probable dérapage des comptes sociaux cette année (plus de 40 milliards de francs contre 17 milliards prévus) allait conduire le gouvernement à accroître les besoins de financement de la Cades. Bercy a préféré s'en tenir au montant et au schéma initial. Dans ces conditions, le surplus de déficit attendu devrait être financé par un nouveau prêt de la Caisse des dépôts à l'Acoss.

Depuis plusieurs mois, *« l'emprunt sécu »* mobilise les banquiers qui peuvent espérer à cette occasion percevoir d'importantes commissions (plusieurs centaines de millions de francs). Jusqu'au milieu de la semaine dernière, leurs équipes spécialisées dans la direction d'emprunts ont continué à faire part de leurs propositions à la direction du Trésor. Toutefois, afin de ne pas endosser directement la responsabilité de cette opération, et afin de démontrer que la dette de la Sécurité sociale n'est qu'indirectement celle de l'Etat, Bercy a préféré attendre la création officielle de la Cades pour la lancer. Les événements vont désormais s'accélérer. La Cades lancera au cours des prochains jours un appel d'offres auprès des banques.

L'allègement du programme obligataire constituera un soulagement pour les investisseurs

« Il s'agit d'une opération très risquée où l'échec n'est pas permis », explique un banquier. Un mauvais accueil des investisseurs risquerait de se traduire par une dégradation de l'ensemble du marché obligataire français et par une remontée des taux d'intérêt à long terme. Les 140 milliards de francs ne seront pas collectés d'un bloc sur les marchés de capitaux mais répartis entre emprunts obligataires, crédits bancaires classiques et effets à court terme. Au début de l'année, les professionnels prévoyaient qu'environ 70 milliards de francs seraient levés sous forme d'obligations avant la fin du mois de juin. Faute de temps, ce montant, fortement révisé, ne devrait pas dépasser 20 milliards de francs. L'allègement du programme obligataire constituera un soulagement pour les investisseurs qui craignaient un encombrement du marché. Il ne sera pas désavantageux financièrement, au contraire, en raison de la faiblesse exceptionnelle, en ce moment, des taux d'intérêt à court terme (moins de 4 %). Par la suite, des ressources à long terme, via des obligations, viendront se substituer à ce financement court.

Malgré son faible montant, l'opération obligataire qui aura lieu dans les prochaines semaines ne s'annonce pas moins délicate. *« Le bon comportement actuel du marché obligataire français est trompeur. La demande provient essentiellement des compagnies d'assurance-vie nationales. Les investisseurs étrangers ne sont pas là »*, souligne un professionnel. Il craint à cet égard que l'emprunt de la Cades ne suscite pas plus d'intérêt auprès des grands fonds anglo-saxons. Les obligations « Sécu » ne devraient en effet offrir qu'une rémunération très légèrement supérieure (environ 0,10 %) à celle des obligations assimilables du Trésor (OAT), en raison de la qualité de la signature.

Les obligations émises par la Cades ne bénéficieront certes pas de la garantie explicite de l'Etat mais elles ont obtenu la meilleure notation possible – triple A – de la part des agences chargées d'étudier la solvabilité des emprunteurs : ces dernières ont considéré que l'article 7 de l'ordonnance, qui prévoit qu'en cas de difficultés de paiement de la Cades *« le gouvernement soumet au Parlement les mesures nécessaires pour assurer le paiement du principal et des intérêts aux dates prévues »*, équivaut de fait à une garantie implicite de l'Etat.

Afin d'internationaliser le placement de ses titres, la Cades pourrait toutefois choisir d'emprunter en devises autres que le franc, par exemple en écu, mais aussi en dollar, en yen ou en deutschemark. Les réticences initiales de certains responsables politiques à l'idée de faire financer en devise étrangère les déficits de la Sécurité sociale ont été vaincues par les arguments financiers des banquiers.

Pierre-Antoine Delhommais

La Banque de France déçoit les marchés

LE CONSEIL de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France a choisi, jeudi 25 avril, de ne pas réduire son principal taux directeur. Il a laissé inchangé, à 3,70 %, le niveau de ses appels d'offres. Il a en revanche ramené de 5,50 % à 4,90 % (le niveau de ses prises en pension de 5 à 10 jours) le plafond de ses taux, qui ne joue toutefois qu'un rôle très marginal en période de détente monétaire.

Le geste de l'institut d'émission a constitué une surprise et une déception pour les opérateurs des marchés financiers. Malgré la hausse du dollar, le franc, après l'annonce de cette décision, s'est replié, tombant jusqu'à 3,38 francs pour un mark, contredisant le principe selon lequel des rendements élevés renforcent une monnaie. Les investisseurs comme les analystes s'attendaient à une baisse, comprise entre 0,10 % et 0,20 %, du taux des appels d'offres.

Plusieurs éléments allaient dans ce sens. A la suite de la décision de la Bundesbank d'abaisser, jeudi 18 avril, son taux d'escompte et son taux Lombard, les autres banques centrales européennes avaient assoupli leur politique monétaire. On pouvait penser que la Banque de France ne se tiendrait pas à l'écart de ce mouvement. Le franc se montrait également très vigoureux face au deutschemark. Parallèlement, la masse monétaire continue à progresser à un rythme modéré (4,1 %) en France. Enfin, les indicateurs publiés au cours des derniers jours ont démontré que la reprise de l'économie reste fragile. La production industrielle a reculé de 1,2 % au mois de février et la consommation des ménages en produits manufacturés s'est contractée de 1,2 % au mois de mars.

DÉPENDANCE

La Banque de France n'a pas tenu compte de ces signes d'essoufflement et a estimé que la croissance n'avait pas besoin d'un nouveau coup de pouce monétaire. L'annonce d'un mauvais indice des prix au mois de mars (+ 0,6 %, soit 2,3 % sur un an) explique pour partie la vigilance du CPM. Mais, surtout, la Bundesbank avait laissé inchangé à 3,30 %, la semaine dernière, le taux de son REPO, auquel est lié le niveau des appels d'offres français. Malgré l'étroite coopération monétaire qui unit les deux pays, la Banque de France ne sait pas à quel rythme la Bundesbank choisira de réduire ce REPO au cours des prochaines semaines. Elle a donc préféré ne pas faire de pari hasardeux sur l'avenir. Contrairement aux apparences, le statu quo de la Banque de France reflète davantage la dépendance monétaire de Paris à l'égard de Francfort que son indépendance.

Enfin, la Banque de France a été probablement irritée par des déclarations qu'elle a pu interpréter comme une forme de pression. Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, lui avait demandé d'imiter la Bundesbank, tandis que le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, avait avoué qu'il *« croisait les doigts »* avant la réunion du CPM.

P.-A. D.

Les enquêtes de la COB resteront confidentielles

SOUCIEUSE de mieux respecter la présomption d'innocence, la Commission des opérations de Bourse (COB), présidée par Michel Prada, travaillera dorénavant dans le secret. Elle n'annoncera plus l'ouverture d'enquête administrative, ni la transmission d'un dossier au Parquet. Pour connaître l'existence d'une infraction, il faudra attendre soit que la COB prenne une sanction administrative, publiée au *Journal officiel*, soit que la justice pénale, qui aura pris le relais de la COB, rende elle-même publiques ses procédures (mise en examen, renvoi en correctionnelle...).

Ainsi Michel Prada a-t-il supprimé du rapport annuel de la COB la liste des personnes dont le dossier a été transmis au Parquet. Les personnes mises en cause étaient clouées au pilori par la presse le jour de la publication du rappport, sans même que le fond du dossier soit connu. La COB limitera sa publicité aux statistiques et aux motifs de transmission.

DÉRAPAGES

La COB veut ainsi éviter les dérapages. En 1995, par exemple, elle avait informé le public qu'elle ouvrait une procédure à l'égard de banquiers d'Eurotunnel soupçonnés de délit d'initié, avant d'annoncer quelques mois plus tard qu'elle n'était pas en mesure de prononcer des sanctions. A la fin de 1994, la COB transmettait au Parquet le dossier de René Ricol et Jean-Michel Aulas, soupçonnés d'abus de biens sociaux dans l'affaire Cegid ; la presse a eu vent de l'affaire, mais en août 1996, tous deux obtenaient un non-lieu, sans même avoir été mis en examen. D'autres dossiers, moins connus, ont débouché sur des non-lieux, alors que le mal était fait.

Ce principe de confidentialité admettra toutefois des dérogations si l'urgence l'impose, comme l'admet Michel Prada : *« Je ne dis pas que la Commission a décidé de ne plus jamais communiquer (...) Il peut y avoir des cas dans lesquels nous estimons qu'il y a matière à communication. »*

La crainte d'être épinglé par la Commission dans son rapport annuel constituait certes un « garde-fou », mais il tenait plus de l'effet médiatique que d'une justice sereine. La COB travaille aussi à l'élaboration d'une charte des droits de la défense (*Le Monde* du 26 avril). L'étape suivante sera la publicité des sanctions individuelles prises par la COB.

F. Bn et Ar. L.

Henning Schulte-Noelle, président du directoire d'Allianz

La monnaie unique rend inéluctable une harmonisation de l'assurance en Europe

M. Schulte-Noelle estime que la position commerciale du géant allemand de l'assurance en France est solide grâce à sa filiale Allianz VIA Holding, dont la gestion va devenir plus simple après la reprise de la Compagnie de navigation mixte par Paribas. Il se félicite de l'accord commercial passé avec le Crédit lyonnais et souligne qu'*« aujourd'hui, la question d'une prise de participation dans la banque ne se pose pas »*.

« Le marché de l'assurance en France est appelé à connaître dans les prochaines années des évolutions importantes. Pensez-vous avoir une taille suffisante en France et seriez-vous prêt à acheter d'autres compagnies ?

– Notre position commerciale en France grâce à notre filiale Allianz VIA Holding est assez solide et la poursuite de sa restructuration devrait nous assurer un développement par nos propres moyens. Une acquisition n'est pas à l'ordre du jour.

– D'autant plus que vous avez passé un accord commercial avec le Crédit lyonnais qui va vendre vos produits d'assurance-dommages dans son réseau.

– La coopération avec le Crédit lyonnais est d'une grande importance pour nous. Nous en attendons une croissance importante de nos activités en France. Les deux partenaires se complètent bien.

– Pourtant, vu de l'extérieur, l'alliance entre un Crédit lyonnais à peine convalescent dont l'avenir reste incertain et Allianz, numéro un de l'assurance en Europe, qui annonce en 1995 une croissance de 33 % de ses bénéfices avant impôts (3 milliards de deutschemarks, soit plus de 10 milliards de francs), semble baroque ?

– Le Crédit lyonnais est une des plus grandes banques françaises et le restera dans les prochaines années. Cette conviction est à la base de notre projet de coopération. Aucun indice ne nous indique qu'elle soit appelée à disparaître. Cela dit, dans les affaires, il faut être prêt à prendre certains risques et être conscient que les hypothèses ne se confirment pas toujours. En tout cas, pour le Crédit lyonnais, cette coopération lui apporte des revenus supplémentaires en lui évitant d'avoir à réaliser des investissements importants. Pour nous, cela nous donne un nouveau canal de distribution. Aujourd'hui, la question d'une prise de participation dans la banque ne se pose pas.

– Le marché de l'assurance en Allemagne devient de plus en plus concurrentiel. Vous en êtes le leader. Est-ce que cette évolution vous inquiète et que répondez-vous à ceux qui vous accusent d'avoir changé unilatéralement les règles du jeu sur ce marché ?

– L'idée que nous avons changé les règles du jeu n'est pas tout à fait exacte. Il est vrai cependant que, grâce à notre position de leader sur ce marché, nous avons utilisé la marge de manœuvre supplémentaire que nous apportait la déréglementation pour être plus offensif, notamment en assurance automobile.

– En 1995, vous avez racheté à la Suisse de Re plusieurs sociétés d'assurance directe en Italie, en Suisse et en Allemagne. La Commission européenne vous a cependant donné deux ans pour céder la société allemande de santé et d'assurance-dommages Vereinte, que vous auriez payé assez cher ?

– Nous avons acheté la Vereinte à un prix adapté et nous sommes sûrs de pouvoir la céder dans le délai accordé par les autorités. Nous avons encore un an devant nous. De grandes sociétés financières en Allemagne et à l'étranger sont intéressées. Il faut maintenant trouver un juste prix entre la valeur du portefeuille et le prix d'achat.

– Le marché européen de l'assurance va-t-il être transformé par la création d'une monnaie unique ? Si vous voulez rester le premier en Europe, ne serez-vous pas obligé de vous lancer à nouveau dans une succession d'opérations de croissance externe comme à la fin des années 80 ?

– La création d'une monnaie unique n'est pas un facteur qui va renforcer directement le processus de concentration. Ce n'est pas automatique. Le changement positif le plus important auquel nous nous attendons est celui de la création d'un grand marché européen des capitaux. Cela nous offrira en tant qu'investisseur des possibilités beaucoup plus grandes. L'instauration de cette monnaie unique est un tournant décisif pour l'aboutissement d'une union politique et économique.

» Pour pousser le processus d'intégration européenne dans l'assurance, nous avons besoin d'une plus grande harmonisation des politiques économique et financière, et de tous les systèmes juridiques, et fiscaux qui sont à la base de notre activité. La fiscalité a une grande importance pour l'assurance-vie et les aspects juridiques sont d'une importance considérable en matière d'assurance-dommages. Cette harmonisation, inéluctable après l'instauration de la monnaie unique, aura à mon sens des conséquences bien plus lourdes sur le marché de l'assurance en Europe.

– Concernant la monnaie unique, une interrogation existe en France sur la volonté réelle de la Bundesbank d'y parvenir, d'autant que dans cette perspective le mark est en train de s'affaiblir depuis quelques semaines. Pensez-vous que la banque centrale allemande adhère réellement à l'Union monétaire ?

– La Bundesbank a affirmé depuis le début qu'elle était favorable à la création d'une monnaie unique, à une condition : le respect des critères de Maastricht. Elle insiste, à juste titre, pour que ces critères soient respectés de façon très stricte. L'euro sera aussi solide que le mark et je ne crains pas une fuite des capitaux d'Allemagne vers la Suisse notamment. Le franc suisse est surévalué et les rendements offerts faibles, je ne vois pas trop l'intérêt pour un client allemand d'aller y investir.

– Parmi vos priorités en dehors de l'Europe figure l'Asie. Compte tenu de la croissance et du potentiel de développement de cette région du monde, qu'attendez-vous exactement de ce continent ?

– Nous avons créé à Hongkong une nouvelle société de gestion d'actifs. C'est par ce vecteur que nous voulons être présent en tant qu'investisseur sur le marché asiatique et y placer des capitaux. Comme les taux de croissance dans cette région sont très élevés, nous croyons que dans une perspective de gestion d'actifs cette zone, déjà très intéressante, va le devenir encore plus. La société a déjà commencé ses activités et dans une première étape 250 millions de dollars américains ont été investis sur différents marchés d'actions. Si cette stratégie fait ses preuves, nous allons augmenter les capitaux. Dans deux ou trois ans, nous visons une enveloppe de 500 millions de dollars.


HENNING SCHULTE-NOELLE

– Vous attendez encore un agrément de Pékin ?

– Soixante-dix compagnies attendent l'agrément. Deux sociétés ont déjà commencé leurs activités, AIG et Tokyo Marine. Nous pensons avoir de bonnes chances de figurer parmi les premières sociétés européennes.

– Aller à Hongkong est un gage donné au gouvernement chinois ?

– Il faut le comprendre comme un signe de confiance dans ce marché financier pour les années à venir. Hongkong dispose des marchés de capitaux les plus développés.

– Que pensez-vous des compagnies françaises ?

– Il ne faut pas sous-estimer les sociétés d'assurance françaises. Il est exact que le marché français traverse une période difficile à cause d'une concurrence exacerbée et que la rentabilité est faible. Nous avons évidemment senti les conséquences de cette situation. Le programme de privatisation du gouvernement est une mesure importante, je crois, dans ce contexte. Une société responsable vis-à-vis de ses actionnaires privés et en concurrence avec les autres ne peut fonctionner à long terme que si elle est rentable. Cela nous donnera d'ailleurs à nous-mêmes une impulsion pour atteindre une meilleure rentabilité dans les années à venir.

– La prise de contrôle de la Compagnie de navigation mixte par Paribas devrait améliorer votre position en France. Vous avez eu longtemps des relations difficiles avec la Mixte, qui détient 34 % d'Allianz VIA Holding. Votre empressement à apporter vos titres Compagnie de navigation mixte à l'OPA avait-il pour contrepartie la cession de la participation de la Mixte dans Allianz VIA Holding ?

– Nous n'avons pas passé d'accord préalable avec Paribas et nous sommes d'ailleurs toujours en conflit sur le plan judiciaire avec la Compagnie de navigation mixte. Après avoir gagné en première instance, nous attendons la décision de la cour d'appel avec confiance. Il est vrai que nous avons toujours eu de bonnes relations d'affaires avec Paribas, qui est devenu dans cette affaire notre seul interlocuteur. Des discussions ont d'ailleurs déjà commencé avec la Mixte et nous espérons bien parvenir à un accord pour récupérer ses 34 %. »

Propos recueillis par Eric Leser et Babette Stern

La première compagnie européenne

Allianz est de loin la première compagnie d'assurances en Europe, l'une des trois premières au monde et l'une des plus internationales, puisqu'elle collecte plus de la moitiée de ses primes hors d'Allemagne. Elle a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 70 milliards de deutschemarks (236 milliards de francs). En comparaison, le chiffre d'affaires de l'UAP – numéro deux en Europe –, s'est établi à 157 milliards de francs.

L'année 1995 a d'ailleurs été très satisfaisante pour Allianz, qui a vu son résultat avant impôts s'accroître de 33 %, à 3 milliards de deutschemarks (plus de 10 milliards de francs). La compagnie, qui est de loin le numéro un sur le marché allemand, a aussi fort bien résisté l'an dernier à l'accroissement de la concurrence outre-Rhin. En menant une politique commerciale agressive, elle a même augmenté de 1 % le montant des primes récoltées en Allemagne en assurance-dommages (17,2 milliards de deutschemarks).

EDF prend le contrôle du numéro six suédois de l'électricité

AU TERME D'ACCORDS conclus avec plusieurs actionnaires, EDF possède désormais 54 % des actions et des droits de vote de Graninge, sixième compagnie de production et de distribution d'électricité suédoise. Après l'acquisition en 1994 de 10 % de la société Sydkraft, deuxième compagnie d'électricité suédoise, la prise de contrôle de Graninge *« renforce la présence d'EDF en Europe du Nord, alors que les restructurations du secteur de l'électricité scandinave s'accélèrent »* précise la direction, dans un communiqué publié le jeudi 25 avril.

Selon EDF, Graninge est *« une société très performante »*, dont le chiffre d'affaires en 1995 a été de 1,725 milliards de francs pour un résultat net de 472,5 millions de francs. La prise de contrôle de Graninge s'est essentiellement effectuée en échange d'une prise de participation de Skansa qui possédait 25 % de Graninge dans le capital d'une filiale d'EDF International.

Les syndicats de la chimie veulent s'opposer à tous les plans sociaux

ALORS QUE LES NÉGOCIATIONS de branche sur le temps de travail piétinent – la prochaine réunion n'aura lieu que le 11 juin – les cinq fédérations syndicales de la chimie (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) ont décidé d'adopter une position commune face à l'union des industries chimiques (UIC). Au niveau de la branche, elles revendiquent le passage aux 35 heures sans réduction de salaire pour le personnel à la journée et la création d'une cinquième équipe pour les travailleurs postés, ce qui réduirait leur temps de travail à 33 h 36.

Elles souhaitent aussi que cinq années de travail posté permettent d'avancer d'un an le départ en retraite. Au niveau des entreprises, elles annoncent leur intention de s'opposer systématiquement à tout plan social en les portant devant la justice. Une journée d'action commune devrait être organisée courant mai.

Daimler Benz prévoit un retour au bénéfice en 1998

LE GROUPE ALLEMAND DE TRANSPORTS Daimler Benz veut passer de 6 milliards de marks (plus de 20 milliards de francs) de pertes nettes en 1995 à un profit opérationnel de 6 milliards en 1998. Le patron du groupe, Jürgen Schremp, espère toucher ainsi les dividendes des restructurations engagées en 1995 : démantèlement d'AEG, restructuration de Dasa, mise en faillite de Fokker. Le groupe table aussi sur un chiffre d'affaires de 132 milliards de marks en 1998, contre 104 milliards en 1995. Selon la société, ces prévisions sont *« prudentes »*, mais pourraient changer, notamment selon l'évolution du cours du dollar par rapport au mark.

DÉPÊCHES

■ **MICROSOFT : le groupe américain, numéro un mondial des logiciels pour micro-ordinateurs,** devrait annoncer, mardi 30 avril, l'intégration dans son logiciel Windows 95, de Java, le langage informatique de Sun Microsystems, qui sert de base à de nombreuses applications pour le commerce électronique, notamment sur le réseau Internet. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Microsoft visant à contrer la société Netscape, dont les logiciels tendent à s'imposer comme un standard sur Internet.

■ **TÉLÉPHONIE MOBILE : la France** *« se fait distancer par l'ensemble des pays de développement comparable »* dans téléphonie mobile, selon un rapport présenté le 25 avril par l'Omsyc. Ce cabinet d'études estime qu'avec un parc de 2 millions de radiotéléphones en 1996, la France perdra trois places au niveau mondial pour se classer au neuvième rang et qu'avec 34,3 radiotéléphones pour mille habitants, elle perdra sept places pour se classer au dix-huitième rang mondial.

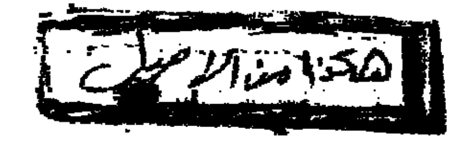
■ **RHÔNE-POULENC : le groupe chimique français** et le ministère chinois de l'industrie ont signé jeudi une lettre d'intention pour créer une société commune de fabrication et de distribution d'un insecticide notamment utilisé pour les cultures de riz.

■ **FIAT : le constructeur automobile italien** a réalisé en 1995 un bénéfice net consolidé de 2 147 milliards de lires (6,8 milliards de francs), en amélioration significative par rapport aux 1 011 milliards de lires de l'exercice précédent.

■ **HABILLEMENT : entre 13 000 et 15 000 personnes** ont écrit à La Redoute, Kookaï et C&A pour leur demander notamment de ne pas vendre des vêtements fabriqués par des enfants. Les trois sociétés ont réagi favorablement à cette initiative, ont déclaré jeudi les vingt-sept organisations syndicales, associatives et de consommateurs à l'origine de cette campagne baptisée *« Libère tes fringues ! »*.

■ **CNP : la Caisse Nationale de Prévoyance** a enregistré, en 1995, un bénéfice net consolidé en hausse de 4,9 %, à 1,484 milliard de francs, et un chiffre d'affaires en progression de 10,9 %, à 84,3 milliards de francs.

■ **SYNDICATS : à l'appel de la CFDT,** trois syndicats (CGT, CFTC, Unsa) ont accepté d'organiser le 23 mai une journée d'action en faveur de la réduction du temps de travail.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en légère hausse, vendredi ; après avoir évolué dans une marge étroite, l'indice Nikkei a engrangé 4,93 points pour terminer à 22 235,03.

■ **LE DOLLAR** s'est légèrement tassé vendredi sur le marché des changes de Tokyo, où il s'échangeait dans l'après-midi à 106,62 yens contre 106,87 yens jeudi.

■ **WALL STREET** a terminé en *légère hausse*, jeudi, à l'issue d'une séance volatile. L'indice Dow Jones a gagné 13,01 points à 5 566,91 points.

■ **LES RÉSERVES DE CHANGES** de la Banque de France ont augmenté de 40 millions à 123,23 milliards de francs au 18 avril, selon un calcul effectué par le Lyonnais.

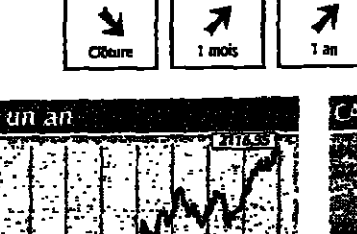
■ **LES RÉSERVES MONÉTAIRES** brutes de la Bundesbank ont augmenté de 500 millions, à 124 milliards de marks, au cours de la troisième semaine *bancaire* d'avril.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris bien orientée



LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, vendredi 26 avril, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,81 % à 2133,47 points. Il avait ouvert en hausse de 0,55 %.

Les actions françaises étaient soutenues par la hausse du dollar et du franc ainsi que par la détente des taux d'intérêt. Le billet vert s'échangeait à 1,5320 mark et 5,17 francs. Le franc cotait 3,3750 francs pour un deutschemark.

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État français, était en hausse de 42 centièmes. La déception provoquée la veille par la décision de la Banque de France de ne pas réduire le taux de ses appels d'offres était effacée.

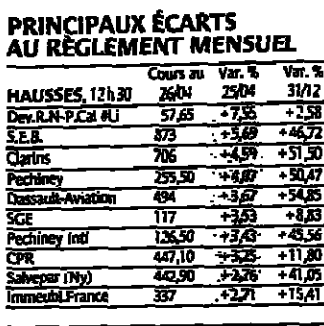
A cet égard, la baisse d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour annoncée vendredi matin a rassuré les opérateurs sur la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire française.

La détente des taux profitait aux valeurs financières. Parmi les titres en hausse sensible, on relevait SEB (+ 6 %), CPR (+ 4,4 %), Péchiney (+ 3,9 %) et Clarins (+ 3,7 %). L'action Suez était en progression de 2,6 % après la publication d'un article du journal *la Tribune Desfossés* selon lequel le Crédit Agricole serait sur le point de racheter la banque Indosuez, filiale du groupe.

Accor, valeur du jour

LES ANALYSTES n'ont apparemment pas été convaincus par les résultats du groupe Accor annoncés mercredi 24 avril, après la clôture du marché. Tout au long de la séance de jeudi, le titre du groupe d'hôtellerie et de service aux entreprises a suscité un vif intérêt. Ce dernier a perdu 6,21 %, à 725 francs, après avoir atteint 706 francs en cours de séance, dans un volume de 931 000 pièces. Les analystes estiment, en effet, que le bénéfice affiché pour l'exercice achevé est trop lié à des éléments exceptionnels (643 millions de francs sur 923 millions de francs). Et ce malgré une hausse de 30 % du résultat.

Accor sur un mois (725 ; 29 mars ; 25 avril)

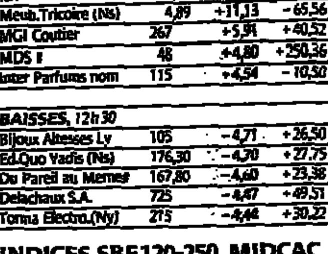


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/04	Var. % 25/04	Var. % 31/12
Dev.R.N-P.Cal #U	57,65	+7,55	+2,58
S.E.B.	873	+5,69	+46,72
Clarins	706	+4,59	+51,50
Pechiney	255,50	+4,07	+50,47
Dassault-Aviation	494	+3,67	+54,85
SGE	117	+3,53	+8,83
Pechiney Intl	136,50	+3,43	+45,56
CPR	447,10	+3,25	+11,80
Salvepar (Ny)	442,90	+2,76	+41,05
Immeubl.France	337	+2,71	+15,41
BAISSES, 12 h 30			
Saupiquet (Ns)	1530	−4,37	+24,39
Jean Lefebvre	315	−3,07	+11,70
Gascogne (B)	511	−2,66	+23,72
Rochette (La)	32,75	−2,28	−0,60
Ingenico	66,10	−2,07	+89,12
Dassault Electro	305	−1,94	+88,38
Gr.Zannier #(Ly)	126,50	−1,42	+114,40
Havas Ad.Euro RSCG	570	−1,38	+42,50
OLIPAR	135,10	−1,38	−58,04
Valeo	290	−1,36	+27,86

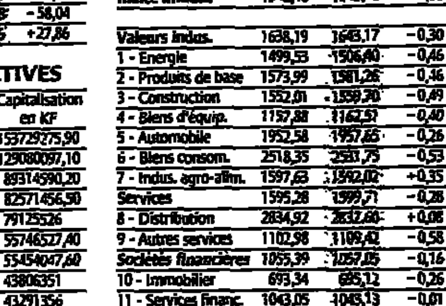
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	26/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Paribas	464194	153729275,90
Schneider SA	530926	129080097,10
Elf Aquitaine	234001	89314590,20
Suez	364173	82571456,50
Accor	108904	79125526
Pechiney	218385	55746527,40
Alcatel Alsthom	113422	55454047,60
Bancaire (Cie)	74923	43806351
Danone	55887	43291356
B.N.P.	200494	41507157,10



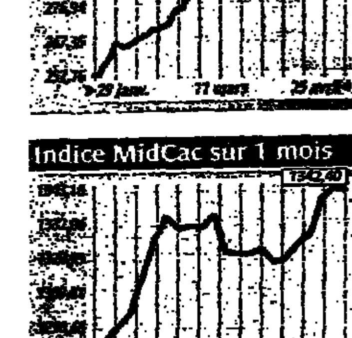
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/04	Var. % 25/04	Var. % 31/12
IDI	256,10	+12,81	−1,50
Meub.Tricoire (Ns)	4,89	+11,13	−65,56
MGI Coutier	267	+5,91	+40,52
MDS F	48	+4,80	+250,36
Inter Parfums nom	115	+4,54	−10,50
BAISSES, 12 h 30			
Bijoux Altesses Ly	105	−4,71	+26,50
Ed.Quo Vadis (Ns)	176,30	−4,70	+27,75
Du Pareil au Meme#	167,80	−4,60	+23,38
Delachaux S.A.	725	−4,47	+49,51
Tonna Electro.(Ny)	275	−4,44	+30,22



INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	25/04	24/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1482,02	1485,62	−0,24
Ind. gén. SBF 250	1436,97	1440,73	−0,26
Ind. Second Marché	305,66	305,70	—
Indice MidCac	1342,40	1343,18	−0,06
Valeurs indus.	1638,19	1643,17	−0,30
1 - Energie	1499,53	1506,40	−0,46
2 - Produits de base	1573,99	1581,26	−0,46
3 - Construction	1552,01	1559,70	−0,49
4 - Biens d'équip.	1157,88	1162,52	−0,40
5 - Automobile	1952,58	1957,65	−0,26
6 - Biens consom.	2518,35	2531,75	−0,53
7 - Indus. agro-alim.	1597,63	1592,02	+0,35
Services	1595,28	1599,71	−0,28
8 - Distribution	2834,92	2832,60	+0,08
9 - Autres services	1102,98	1109,42	−0,58
Sociétés financières	1055,39	1057,05	−0,16
10 - Immobilier	693,34	695,12	−0,26
11 - Services financ.	1043,05	1043,13	−0,01
12 - Sociétés invest.	1368,69	1374,90	−0,45



Tokyo consolide ses gains

LA BOURSE de Tokyo a terminé sans grand changement vendredi 26 avril, consolidant ses récents gains à la veille d'un long week-end. L'indice Nikkei a fini sur une avance de 4,93 points (0,02 %) à 22 235,03. La tendance fondamentale du marché reste haussière mais la cote ne devrait pas renouer avec une franche hausse avant la fin de la *Golden week*, la semaine prochaine.

La veille, Wall Street a terminé en légère hausse à l'issue d'une séance volatile, soutenue par la bonne performance des valeurs technologiques. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 13,01 points, soit 0,23 %, à 5 566,91 points. Les investisseurs se sont livrés à un arbitrage consistant à acheter les valeurs de sociétés plus petites au détriment des valeurs vedettes. En Europe, la Bourse de Londres a également manqué d'élan, finissant en très légère hausse, l'indice Footsie a progressé de 1,7 point à 3 819,3 points, soit une avance symbolique de 0,04 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a reculé sous l'influence de prises de bénéfices. L'indice DAX a perdu 0,23 % à 2 532,41 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 25/04	Cours au 24/04	Var. en %
Paris CAC 40	2116,35	2122,10	−0,27
New-York/DJ indus.	5525,36	5553,90	−0,52
Tokyo/Nikkei	22230,10	22282,10	−0,23
Londres/FT100	3819,30	3817,60	+0,04
Francfort/Dax 30	2532,41	2538,26	−0,23
Frankfort/Commer.	896,80	899,35	−0,28
Bruxelles/Bel 20	1993,69	1997,09	−0,17
Bruxelles/Général	1717,74	1720,66	−0,17
Milan/MIB 30	999	999	—
Amsterdam/Ge. Cbs	367,60	369	−0,38
Madrid/Ibex 35	359,95	358,13	+0,51
Stockholm/Affarsal	1511,45	[illegible]	—
Londres FT30	2854,50	2852	+0,09
Hong Kong/Hang S.	10753,40	10898,70	−1,35
Singapour/Strait t	2384,75	2381,18	+0,15

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	25/04	24/04
Alcoa	62,25	62,50
American Express	47,50	46,62
Allied Signal	58,25	57,62
AT & T	61,25	60,50
Bethlehem	13,50	13,62
Boeing Co	80,50	80,25
Caterpillar Inc.	66,62	64,75
Chevron Corp.	57,25	58,12
Coca-Cola Co	81,25	80,37
Disney Corp.	61,25	60,62
Du Pont Nemours&Co	80,87	83,87
Eastman Kodak Co	76,37	76,75
Exxon Corp.	84,62	84,12
Gen. Motors Corp.H	56,12	56,50
Gen. Electric Co	78	79,12
Goodyear T & Rubbe	51,50	51
IBM	108,12	106,62
Intl Paper	40,25	39,12
J.P. Morgan Co	83,25	83,50
Mc Don Dougl	93,25	93,37
Merck & Co.Inc.	60	60,37
Minnesota Mng.&Mfg	64,87	64,75
Philip Moris	87,37	87,12
Procter & Gamble C	85,62	84,37
Sears Roebuck & Co	51	50,87
Texaco	85,50	85,12
Union Carb.	47,25	47,25
Utd Technol	110,87	111,75
Westingh. Electric	19	18,75
Woolworth	18,87	19,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	25/04	24/04
Allied Lyons	5,18	5,09
Barclays Bank	7,37	7,39
B.A.T. industries	5,01	5,11
British Aerospace	8,84	8,69
British Airways	5,40	5,51
British Gas	2,42	2,42
British Petroleum	5,91	5,85
British Telecom	3,69	3,70
B.T.R.	3,24	3,18
Cadbury Schweppes	5,19	5,21
Eurotunnel	0,72	0,72
Forte	3,70	3,50
Glaxo	7,80	7,91
Grand Metropolitan	4,35	4,40
Guinness	4,76	4,75
Hanson Plc	1,98	1,98
Great Ic	7,50	7,48
H.S.B.C.	9,85	9,93
Impérial Chemical	9,26	9,55
Legal	7,23	7,21
Marks and Spencer	4,50	4,52
National Westminst	6,19	6,24
Peninsular Orienta	5,34	5,27
Reuters	7,73	7,70
Saatchi and Saatch	1,37	1,38
Shell Transport	8,64	8,64
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,89	4,87
Univeler Ltd	12,20	12,25
Zeneca	13,88	13,87

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

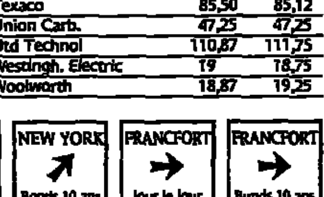
	25/04	24/04
Allianz Holding N	2636	2608
Basf AG	427,80	430
Bayer AG	523,10	519,50
Bay hyp&Wechselbk	37,61	37,50
Bayer Vereinsbank	44,85	44,55
BMW	837,50	840,50
Commerzbank	333,20	333,50
Continental AG	26,15	26,45
Daimler-Benz AG	845,50	850,50
Degussa	569	574
Deutsche Babcock A	83	84,50
Deutsche Bank AG	73,55	73,27
Dresdner BK AG FR	38,30	38,40
Henkel VZ	592	590
Hoechst AG	523,70	526
Karstadt AG	565	571
Kaufhof Holding	479	482,70
Linde AG	950	979
DT. Lufthansa AG	253,50	255,20
Man AG	415,80	418,80
Mannesmann AG	554	561
Mettallges AG	28,95	29,43
Preussag AG	415,10	419,50
Rwe	60,25	60,65
Schering AG	115,95	115,95
Siemens AG	842,50	839
Thyssen	285,20	289
Veba AG	76,60	77,10
Viag	603	606,50
Wellag AG	735	740





Francfort, Dax 30 sur 3 mois (2532,41)

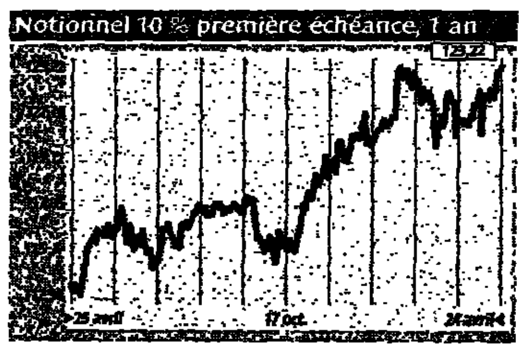
LES TAUX



Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, vendredi 26 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 30 centièmes pour s'établir à 123,58 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,39 %, soit 0,06 % au-dessus de celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé en hausse, grâce au repli de l'indice CRB, qui mesure l'évolution globale des prix des matières premières. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était détendu, à 6,80 %. La Banque de France avait, pour sa part, déçu les opérateurs en laissant inchangé, à 3,70 %, le taux de ses appels d'offres. Elle avait, en revanche, ramené à 4,90 % le niveau de ses prises en pension de cinq à dix jours.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

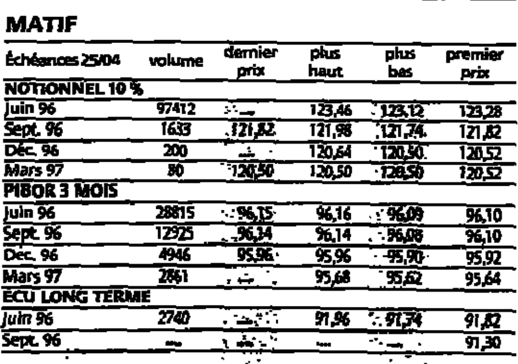
TAUX 25/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,75	6,41	7,24	2,30
Allemagne	3,25	6,34	7,09	1,50
Grande-Bretagne	5,88	8,03	8,23	2,70
Italie	9,43	9,90	10,24	4,50
Japon	0,47	3,33	4,75	−0,20
États-Unis	5,38	6,59	6,83	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/04	Taux au 24/04	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,17	5,20	101,25
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,89	5,92	101,78
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,25	6,28	102,01
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,54	6,59	101,63
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,08	7,11	102,66
Obligations françaises	6,71	6,74	101,23
Fonds d'État à TME	−1,78	−1,86	101,24
Fonds d'Etat à TRE	−1,34	−1,34	100,67
Obligat. franç. à TME	−1,12	−1,13	100,01
Obligat. franç. à TRE	+0,21	+0,17	100,09

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (*taux de base bancaire 6,75 %*)

	Achat 25/04	Vente 25/04	Achat 24/04	Vente 24/04
Jour le jour	3,8125	—	3,8125	—
1 mois	3,69	3,81	3,69	3,81
3 mois	3,69	3,81	3,69	3,81
6 mois	3,75	3,87	3,79	3,91
1 an	3,90	4,05	3,96	4,09
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8125	—	3,8125	—
Pibor Francs 3 mois	3,8125	—	3,8125	—
Pibor Francs 6 mois	3,8250	—	3,8672	—
Pibor Francs 9 mois	3,9531	—	3,9609	—
Pibor Francs 12 mois	4,0391	—	4,0469	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3281	—	4,3594	—
Pibor Écu 6 mois	4,3177	—	4,3333	—
Pibor Écu 12 mois	4,3698	—	4,3802	—



MATIF

Échéances 25/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	97412	—	123,46	123,12	123,28
Sept. 96	1633	121,82	121,98	121,74	121,82
Déc. 96	200	—	120,64	120,50	120,52
Mars 97	80	120,50	120,50	120,50	120,52
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	28815	96,15	96,16	96,09	96,10
Sept. 96	12925	96,34	96,14	96,08	96,10
Dec. 96	4946	95,96	95,96	95,90	95,92
Mars 97	2861	—	95,68	95,62	95,64
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	2740	—	91,96	91,74	91,82
Sept. 96	—	—	—	—	91,30

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 25/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	17651	2121	2121	2107	2116
Mai 96	6541	—	2110	2095	2106
Juin 96	1187	2089	2091	2078	2086
Sept. 96	54	—	2100	2090	2096,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1585 | US/DM ↗ 1,5330 | US/¥ ↘ 106,5600 | DM/F ↘ 3,3764 | £/F ↗ 7,7965

Faiblesse du mark

LE DOLLAR était orienté à la hausse, vendredi matin 26 avril, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques sur les places financières. Il s'échangeait à 1,5320 mark et 5,17 francs. Le dollar bénéficiait des déclarations de Franz Christoph Zeitler, membre du conseil de la Bundesbank, évoquant la surévaluation du mark vis-à-vis de la monnaie américaine. Le billet vert profitait aussi de la fin de l'impasse budgétaire aux Etats-Unis.

Face au yen, en revanche, le dollar restait faible, à 106,60 yens. La Banque du Japon avait même été contrainte d'intervenir, durant la nuit, sur la place de Tokyo, pour freiner l'appréciation de sa devise.

Sur le marché des devises européennes, le mark se montrait faible, à 3,3750 francs et à 1 022 lires.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/04	% 24/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6400	−0,04	326	350
Ecu	6,3505	+0,06	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1585	+0,96	4,8500	5,4500
Belgique (100 F)	16,4310	−0,05	15,9500	17,0500
Pays-Bas (100 fl)	301,6700	−0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3055	+0,14	3,0600	3,5600
Danemark (100 krd)	87,5900	[illegible]	82	92
Irlande (1 iep)	8,0480	+0,37	7,6700	8,4200
Gde-Bretagne (1 L)	7,7965	+0,26	7,3600	8,2100
Grèce (100 drach.)	2,1215	−0,07	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,0500	−0,25	70	80
Suisse (100 F)	417,5300	+0,18	403	427
Norvège (100 k)	78,6400	+0,05	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	47,9910	−0,05	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0710	+0,17	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,3000	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7811	−0,10	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,8260	+0,37	4,5600	4,9100
Finlande (mark)	106,7700	+0,15	101,5000	112,5000

PARITÉS DU DOLLAR	26/04	25/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5330	[illegible]	+0,73
TOKYO : USD/Yens	106,5600	[illegible]	−0,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,1465	5,1455	5,1415	5,1405
Yen (100)	4,8143	4,8089	4,7894	4,7822
Deutschemark	3,3776	3,3771	3,3799	3,3795
Franc Suisse	4,1739	4,1708	4,1742	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3107	3,3078	3,3001	[illegible]
Livre sterling	7,7877	7,7810	7,7894	[illegible]
Peseta (100)	4,0668	4,0650	4,0667	[illegible]
Franc Belge	16,441	16,436	16,452	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,75	3,75	3,81
Eurodollar	5,31	5,37	5,44
Eurolivre	5,87	6,12	6,06
Eurodeutschemark	3,25	3,22	3,16

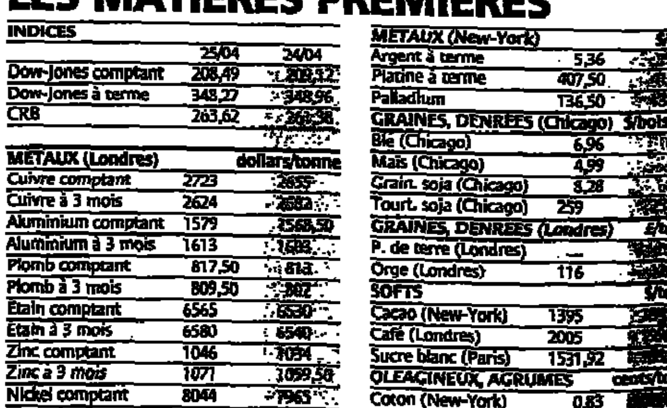
L'OR

	cours 25/04	cours 24/04
Or fin (k. barre)	64400	64750
Or fin (en lingot)	64750	64900
Once d'Or Londres	390,80	393,30
Pièce française(20f)	371	370
Pièce suisse (20f)	373	369
Pièce Union lat(20f)	372	369
Pièce 20 dollars us	2560	2500
Pièce 10 dollars us	1400	1400
Pièce 50 pesos mex.	2420	2410

LE PÉTROLE

En dollars	cours 25/04	cours 24/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

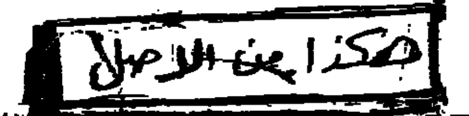
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	25/04	24/04
Dow-Jones comptant	208,49	208,52
Dow-Jones à terme	348,27	348,96
CRB	263,62	263,38

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2723	2655
Cuivre à 3 mois	2624	2582
Aluminium comptant	1579	1568,50
Aluminium à 3 mois	1613	1608
Plomb comptant	817,50	813
Plomb à 3 mois	809,50	802
Étain comptant	6565	6530
Étain à 3 mois	6580	6540
Zinc comptant	1046	1034
Zinc à 3 mois	1071	1059,50
Nickel comptant	8044	7965
Nickel à 3 mois	8140	8060

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,36	[illegible]
Platine à terme	407,50	[illegible]
Palladium	136,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,96	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,99	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,28	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	259	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	116	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1395	[illegible]
Café (Londres)	2005	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1531,92	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,83	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,37	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 26 AVRIL
Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,82 %
CAC 40 : 2133,76

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7760		+ 0,12	
B.N.P.(T.P)	939		− 1,49	
Cr.Lyonnais(T.P.)	835		+ 0,59	
Renault (T.P.)	1830		− 0,49	
Rhone Poulenc(T.P)	2045		− 1,36	
Saint Gobain(T.P.)	1240		+ 0,40	
Thomson S.A (T.P)	1090		—	
Accor	725		+ 1,10	
Air Liquide	911		+ 1,42	
Alcatel Alsthom	484,50		+ 0,88	
Alcatel Cable	476		+ 1,21	
Alspi	461		+ 0,75	
AGF-Ass.Gen.France	139,30		+ 0,78	
Axa	303,80		+ 0,52	
Axime	626		+ 1,43	
Bail Investis	830		+ 0,60	
Bancaire (Cie)	577		+ 0,86	
Bazar Hot. Ville	470		+ 2,12	
Bertrand Faure	175,80		+ 0,39	
BIC	573		+ 1,04	
BIS	539		+ 1,48	
B.N.P.	204		+ 1,71	
Bollore Techno	563		—	
Bongrain	2830		− 0,63	
Bouygues	518		− 0,19	
Canal +	1245		+ 1,20	
Cap Gemini Sogeti	188		− 0,90	
Carbone Lorraine	734		− 0,13	
Carrefour	3847		+ 1,09	
Casino Guichard	191,10		+ 1,20	
Casino Guich.ADP	141		− 0,78	
Castorama Dl (Li)	947		+ 1,37	
C.C.F.	245		+ 1,83	
CCMX(ex.CCMC) Ly	57		—	
Cegid (Ly)	484		− 0,02	
CEP Communication	468		—	
Cerus Europ.Reun	101		− 1,13	
Cetelem	1135		+ 0,35	
CGIP	1177		+ 0,25	
Chargeurs	1390		+ 0,21	
Christian Dior	698		− 0,57	
Ciments Fr.Priv.B	248		+ 0,80	
Clarins	675		+ 4,59	
Club Mediterranee	509		− 0,58	
Coflexip	199		+ 2,46	
Colas	925		+ 0,32	
Comptoir Entrep.1	17,25		+ 2,02	
Comptoir Moder.	1950		− 1,02	
CPR	433		+ 3,25	
Cred.Fon.France	62,80		+ 0,47	
Credit Local Fce	385,20		+ 1,24	
Credit Lyonnais CI	182		− 0,54	
Credit National	403,50		− 0,12	
CS Signaux(CSEE)	260		+ 1,15	
Damart	3991		− 0,15	
Danone	770		+ 0,64	
Dassault-Aviation	476,50		+ 3,67	
Dassault Electro	309,80		− 1,54	
De Dietrich	257,50		+ 0,97	
Degremont	480		—	
Dev.R.N-P.Cal #1	53,60		+ 7,55	
DMC (Dollfus Mi)	272,70		+ 2,67	
Docks France	938		− 0,42	
Dynaction	139,80		+ 0,14	
Eaux (Gle des)	561		+ 0,35	
Ecco	1090		+ 0,64	
Eiffage	805		+ 0,24	
Elf Aquitaine	378,80		+ 0,97	
Eramet	398		+ 0,95	
Eridania Beghin	865		—	
Essilor Intl	1291		+ 0,69	
Essilor Intl ADP	995		− 0,20	
Esso	615		+ 1,62	
Eurafrance	1950		+ 1,79	
Euro Disney	15,70		− 0,63	
Europe 1	1211		+ 0,33	
Eurotunnel	5,55		+ 0,90	
Filipacchi Medias	996		+ 1,20	
Finextel	75		− 0,66	
Fives-Lille	550		—	
Fromageries Bel	5070		− 0,78	
Galeries Lafayette	1600		+ 1,50	
GAN	146		+ 0,47	
Gascogne (B)	525		− 2,66	
Gaz et Eaux	2156		− 0,51	
Geophysique	350		+ 0,28	
G.F.C.	413		+ 2,42	
Groupe Andre S.A.	491		− 0,20	
Gr.Zannier #(Ly)	128,40		− 1,47	
GTM-Entrepose	329,90		+ 0,03	
Guilbert	854		+ 0,58	
Guyenne Gascogne	1605		+ 0,24	
Havas	484		− 1,03	
Havas Ad.Euro RSCG	578		− 1,36	
Imetal	775		+ 1,67	
Immeubl.France	328,10		+ 2,71	
Ingenico	67,50		− 2,07	
Interbail	260		− 1,15	
Intertechnique 1	548		+ 0,36	
Jean Lefebvre	325		− 3,07	
Klepierre	601		− 0,16	
Labinal	710		+ 1,40	
Lafarge	339		+ 1,44	
Lagardere (MMB)	138,50		− 0,07	
Lapeyre	288		− 0,27	
Lebon	230		—	
Legrand	948		+ 1,58	
Legrand ADP	618		+ 2,42	
Legris Indust.	264		− 0,37	
Locindus	884		− 0,45	
L'Oreal	1574		+ 0,69	
LVMH Moet Vuitton	1310		+ 0,76	
Lyonnaise Eaux	519		+ 0,19	
Marine Wendel	425		− 0,87	
Matra-Hachette	134,20		− 0,14	
Metaleurop	54,80		+ 2,37	
Metrologie Inter.	20,70		+ 1,93	
Michelin	254,70		+ 1,09	
Moulinex	86		+ 1,16	
Nord-Est	139,50		− 0,71	
Nordon (Ny)	433		—	
NRJ #	640		+ 1,56	
OLIPAR	137		− 1,38	
Paribas	326		+ 1,84	
Pechiney	245,50		+ 4,07	
Pechiney CIP	265		+ 1,32	
Pechiney Intl	122,30		+ 3,43	
Pernod-Ricard	316		+ 0,85	
Peugeot	732		+ 0,68	
Pinault-Prin.Red.	1560		− 0,32	
Plastic-Omn.(Ly)	425		− 0,70	
Poliet	506		+ 2,56	
Primagaz	545		+ 0,18	
Promodes	1450		+ 1,37	
Publicis	400		− 1	
Remy Cointreau	150,50		− 0,19	
Renault	156,50		− 1,08	
Rexel	1183		+ 2,19	
Rhone Poulenc A	125,80		+ 0,63	
Rochette (La)	33,50		− 2,23	
Roussel Uclaf	1218		+ 0,98	
Rue Imperiale(Ly)	4170		+ 0,26	
Sade (Ny)	196		+ 0,51	
Sagem SA	3220		+ 0,62	
Saint-Gobain	633		+ 0,31	
Saint-Louis	1487		+ 0,60	
Salomon (Ly)	3700		+ 1,08	
Salvepar (Ny)	431		+ 2,76	
Sanofi	402,50		+ 2,63	
Sat	2044		+ 0,04	
Saupiquet (Ns)	1600		− 4,37	
Schneider SA	242,20		+ 0,28	
SCOR SA	187,50		+ 1,86	
S.E.B.	826		+ 5,63	
Sefimeg	342,50		+ 0,75	
SEITA	199,50		+ 0,20	
Selectibanque	106,20		+ 1,60	
SFIM	1120		+ 1,16	
SGE	113		+ 3,53	
Sidel	1275		+ 0,47	
Simco	492		—	
S.I.T.A	1165		+ 0,17	
Skis Rossignol	1780		—	
Sligos	495		—	
Societe Gale A	561		+ 1,06	
Sodexho	1958		+ 0,86	
Sommer-Allibert	1470		—	
Sophia	230		− 1,08	
Spir Communication	585		—	
Strafor Facom	362		+ 1,93	
Suez	218,80		+ 2,60	
Synthelabo	400		+ 1,40	
Technip	442		+ 0,90	
Thomson-CSF	139		+ 0,35	
Total	349		+ 0,97	
UAP	106,80		− 0,74	
UFB Locabail	488		—	
UGC DA (M)	285		+ 0,31	
UIC	88,70		− 1,35	
UIF	452,70		− 0,37	
UIS	177		+ 1,69	
Unibail	499		+ 0,30	
Union Assur.Fdal	634		− 0,63	
Usinor Sacilor	82,50		+ 0,60	
Valeo	294		− 1,36	
Vallourec	249,40		− 0,20	
Via Banque	193		+ 1,08	
Worms & Cie	267,50		+ 0,93	
Zodiac ex.dt divid	1268		− 0,94	
Elf Gabon	1080		—	

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	261,60		+ 3,17	
Adidas AG #	388		+ 1	
American Express	238,50		+ 2,26	
Anglo American #	339,20		+ 1,70	
Amgold #	520		+ 5,38	
Arjo Wiggins App.	15		− 2,66	
A.T.T. #	314		+ 1,56	
Banco Santander #	250		+ 1,96	
Barrick Gold #	158		+ 0,63	
B.A.S.F. #	1448		+ 0,75	
Bayer #	■ 1713		+ 0,46	
Blenheim Group	23,70		—	
Cordiant PLC	10,75		+ 0,46	
Crown Cork ord.	240		+ 0,83	
Crown Cork PF CV	236		+ 5,50	
Daimler Benz #	2868		—	
De Beers #	164,70		− 1,03	
Deutsche Bank #	248,70		+ 0,52	
Dresdner Bank #	131		− 1,06	
Driefontein #	82,10		+ 1,09	
Du Pont Nemours #	418		+ 0,57	
Eastman Kodak #	380		+ 3,55	
East Rand #	3,57		+ 1,96	
Echo Bay Mines #	67,55		+ 2,66	
Electrolux #	264		− 1,51	
Ericsson #	103,60		+ 2,79	
Exxon Corp. #	431,50		+ 0,95	
Ford Motor #	181		—	
Freegold #	51,60		+ 5,62	
Gencor Limited #	19,35		+ 2,06	
General Elect. #	407		− 0,27	
General Motors #	286,60		—	
Gle Belgique #	400		—	
Grd Metropolitan	34,05		+ 0,29	
Guinness Plc #	38		+ 1,31	
Hanson Plc	15,50		—	
Harmony Gold #	58,70		+ 0,85	
Hitachi #	55,30		− 0,72	
Hoechst #	1775		+ 1,40	
I.B.M #	560		+ 0,17	
I.C.I #	71,55		− 0,90	
Ito Yokado #	300,30		+ 0,23	
Matsushita #	88,05		+ 1,07	
Mc Donald's #	243		+ 0,86	
Merck and Co #	309,60		+ 0,83	
Mitsubishi Corp.#	71,65		− 0,90	
Mobil Corporat.#	611		− 2,61	
Morgan J.P. #	430		+ 0,72	
Nestle SA Nom. #	5800		+ 0,17	
Nipp. MeatPacker #	79,90		+ 1,37	
Nokia A	186		—	
Norsk Hydro #	250		+ 1,04	
Petrofina #	1486		+ 0,06	
Philip Morris #	453,80		− 0,39	
Philips N.V #	186,80		− 2,35	
Placer Dome Inc #	147,90		− 1,28	
Procter Gamble #	484		+ 1,84	
Quilmes	255		+ 0,39	
Randfontein #	40,30		+ 2,48	
Rhone Poul.Rorer #	323,50		− 1,51	
Royal Dutch #	734		+ 0,27	
R T Z #	81		− 0,55	
Sega Enterprises	255		+ 1,17	
Saint-Helena #	31,80		− 0,94	
Schlumberger #	450,40		—	
SGS Thomson Micro.	236,30		+ 0,50	
Shell Transport #	68,25		+ 1,09	
Siemens #	2845		− 0,17	
Sony Corp. #	332		+ 0,09	
Sumitomo Bank #	106,50		+ 1,69	
T.D.K #	293,90		+ 1,36	
Telefonica #	88,40		+ 1,24	
Toshiba #	39,75		− 0,62	
Unilever #	709		− 0,70	
United Technol. #	576		− 0,86	
Vaal Reefs #	484		+ 1,85	
Volkswagen A.G #	1777		—	
Volvo (act.B) #	120		—	
Western Deep #	345		+ 3,18	
Yamanouchi #	120		− 0,83	
Zambia Copper	3,20		+ 5,93	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 26 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,95	
CEPME 8,5% 88-97CA	104,50	
CEPME 9% 89-99 CA#	111,61	
CEPME 9% 92-06TSR	114,50	
CFD 9,7% 90-03 CB	179	
CFD 8,6% 92-05 CB	113,85	
CFF 10% 88-98 CA#	109,15	
CFF 9% 88-97 CA#	104,70	
CFF 10,25%90-01CB#	110,25	
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,40	
CLF 9%88-93/98 CA#	106,92	
CNA 9% 4/92-07	118,10	
CRH 8,6% 92/94-03	113,05	
CRH 8,5% 10/87-88#	109,35	
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,06	
EDF 8,6% 92-04 #	114,12	
Emp.Etat 6%93-97 #	102,19	
Financier 9%91-06#	117,35	
Finansd.8,6%92-02#	—	
Floral9,75%90-99#	113,44	
OAT 8,5% 87-97CA#	104,90	
OAT 9,90%85-97 CA#	108,59	
OAT 88-98 TME CA	—	
OAT 9/85-98 TRA	102,45	
OAT 9,50%88-98 CA#	110	
OAT TMB 87/99 CA	99,73	
OAT 8,125% 89-99 #	109,20	
OAT 8,50%90/00 CA#	111,52	
OAT 85/00 TRA CA	105,40	
OAT 10%5/85-00 CA#	117,09	
OAT 89-01 TME CA	103,30	
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,08	
OAT 8,50%89-19 #	116	
OAT 8,50%92-23 CA#	116,34	
SNCF 8,8% 87-94CA	109,02	
Lyon.Eaux 6,5%90CV	909,50	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	216	
Bains C.Monaco ◆	590	
B.N.P.Intercont.	347	
Bidermann Intl. ◆	110	
B T P (la cie) ◆	7,60	
Cambodge ◆	895	
CBC	105	
Centenaire Blanzy	415	
Ceragen Holding ◆	20,10	
Champex (Ny) ◆	18,90	
CIC Un.Euro.CIP	347,50	
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2500	
Cpt Lyon.Alem	381,50	
Concorde-Ass Risq	830	
Gpe Valfond ex.CMP ◆	13	
Credit Gen.Ind. ◆	25	
Darblay ◆	459,50	
Didot Bottin	750	
Eaux Bassin Vichy ◆	4795	
Ecia	704	
Ent.Mag. Paris ◆	1545	
Eridania Beghin Cl ◆	860	
Fidei	46	
Finalens ◆	383	
F.I.P.P. ◆	110,80	
Fonciere (Cie)	536	
Fonciere Euris	215	
Foncina #	439	
France I.A.R.D. ◆	1006	
France S.A.	1280	
From. Paul-Renard ◆	2050	
Gaumont #	424	
Genefim	150	
Gevelot	1721	
G.T.I (Transport)	315	
Immobail	130,10	
Immobanque	741	
Im.Marseillaise	6250	
Invest.(Ste Cle.)	1200	
Lille Bonnieres ◆	2437	
Locafinanciere ◆	410	
Louvre #	188	
Lucia	50,15	
Monoprix ◆	165	
Metal Deploye	456	
Mors #	15,85	
Navigation (Nle) ◆	67,50	
Paluel-Marmont ◆	275,10	
Exa.Clairefont(Ny)	1301	
Parfinance	213	
Paris Orleans	279	
Piper Heidsieck ◆	1401	
Promodes (CI)	850	

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 26 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) # ◆	61	
AFE #	527	
Algle #	213	
Albert S.A (Ns) ◆	130	
Altran Techno. #	1323	
Montaignes P.Gest.	670	
Assystem #	627	
Bque Picardie (Li)	610	
Bque Sofirec (M) ◆	570	
Bque Tarneaud(B)#	246,10	
Bque Vernes	560	
Beneteau #	650	
B I M P ◆	72	
Boiron (Ly) #	623	
Boisset (Ly)#	222	
But S.A.	355	
Cardif SA	910	
C.E.E #	300	
CEGEP #	152	
Cermex # (Ly)	360	
CFPI #	291	
Change Bourse (M)	315	
Christ.Dalloz #	1590	
Cipe France Ly #	435	
CNIM CA#	199,20	
Codetour	310	
Comp.Euro.Tele-CET	336	
Confiandey S.A.	293	
C.A. de la Brie	337	
C.A.Gironde (B)	444,50	
C.A.Haute Normand.	335	
C.A.Ille & Vilaine	335,30	
C.A. Paris IDF ■	835	
C.A.de l'Isere Ly#	400	
C.A.Loire Atl.Ns #	290	
C.A.Loire/H.Loire	228	
C.A.Morbihan (Ns)	336	
C.A.du Nord (Li)	489	
C.A. Oise CCI	260,60	
C.A.Pas de Calais	420	
C.A. Somme CCI	235,50	
C.A.Toulouse (B) ◆	415	
Creeks	57	
Devanlay	517	
Devernois (Ly)	585	
Ducros Serv.Rapide	79	
Ecco Trav.Tempo.Ly	439	
Emin-Leydier# (Ly)	443	
Europ.Extinc.(Ly)	259,80	
Europ Propulsion	620	
Expand s.a ◆	242	
Factorem	631	
Faiveley #	307	
Finacor	123	
Fininfo	540	
Fructivie	695	
Gautier France #	292	
Gel 2000	85	
GFI Industries #	735	
Girodet # (Ly)	45,05	
GLM S.A.	330	
Grandoptic.Photo #	603	
Cpe Guillin # Ly	218	
Kindy #	185,80	
Guerbet	370,50	
Hermes Internat.1#	1369	
Hurel Dubois	540	
ICBT Groupe #	245	
I.C.C. ◆	175,10	
Idianova	66,30	
Int. Computer #	96,20	
IPBM	68,90	
M6-Metropole TV	510	
Manitou #	590	
Manutan	923	
Marie Brizard	1270	
Maxi-Livres/Profr.	241	
Mecelec (Ly)	94	
MGI Coutier	252,10	
Michel Thierry#	710	
Monneret Jouet Ly#	78	
Naf-Naf #	74	
Norbert Dentres.#	774	
N.S.C Schlum. Ny	740	
OGF Omn Gest.Fin.	900	
Onet #	980	
Paul Predault #	180	
P.C.W. ◆	19	
Petit Boy #	114,70	
Pochet	952	
Poujoulat Ets (Ns)	253,50	
Radiall #	574	
Rallye(Cathiard)Ly	225	
Reydel Indust.Li ◆	882	
Robertet #	1410	
Rouleau-Guichard	445	
Securidev #	77,80	
Smoby (Ly)#	645	
Sofco (Ly)	118,90	
Softbus ◆	360,50	
Sogepag # ◆	140	
Sogeparc (Fin)	685	
Sopra	352	
Steph.Kelian #	93,10	
Sylea	479	
Teisseire-France	215	
TF1-1	547	
Thermador Hold(Ly)	396	
Trouvay Cauvin #	85	
Unilog	547	
Union Fin.France	524	
Via Credit(Banque) ◆	121,60	
Viel et Cie #	144	
Vilmorin et Cie #	479	
Virbac	738	

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
VENDREDI 26 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	530	

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 26 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,06	
Sté lecteurs du Monde ◆	151	
Nobel ◆	180	
Momm ◆	1545	
Générale Occidentale ◆	45,75	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 25 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE		
Agipi Ambition (Axa)	121,10	
BANQUE POPULAIRE		
Valorg ◆	2400,11	
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9400,11	
Arbitr. Première	8990,79	
Arbitr. Sécurité	17217,99	
BNP		
Antigone Trésorerie	851179	
Natio Court Terme	13675	
Natio Court Terme2	371477	
Natio Epargne ◆	21540,19	
Natio Ep. Capital C/D	15442,49	
Natio Ep. Croissance	2353,51	
Natio Ep. Obligations	211,59	
Natio Epargne Retraite	140,88	
Natio Epargne Trésor	10556,86	
Natio Epargne Valeur	552,04	
Natio France Index	1128,46	
Natio Immobilier	1229,66	
Natio Inter	1851,67	
Natio Monétaire C/D	5321,28	
Natio Opportunités	164,64	
Natio Patrimoine	1530,09	
Natio Perspectives	1254,88	
Natio Placements C/D	76188,39	
Natio Revenus	1094,32	
Natio Sécurité	11534,99	
Natio Valeurs	1040,69	
BRED INTERÉPARGNE		
Monedan ◆	89967,35	
Oblig. tres caté.	233,62	
CDC GESTION		
Nord Sud Dévelop. ●	2148,54	
Livret Portefeuil.	872,34	
Patrimoine Retraite	296,80	
Sicav Associations	2354,12	
Valreal	34363,34	
CDC TRÉSOR GROUPE CDC		
Comptavalor	2273,48	
Fonsicav	18949,07	
France Obligations	462,18	
HLM Monétaire	18166,16	
Oblisécurité Sicav	5615,06	
Mutualité dépôts	18194,67	
Première Oblig. C	12973,59	
Première Oblig. D	10569,76	
Sensivalor	35261,70	
Trésor Plus	1774,43	
Trésor Trimestriel	1088,29	
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur	214,81	
Ecur. Distrimonétaire	10248,57	
Ecur. Expansion	79634,61	
Ecur. Géovaleurs	2960,88	
Ecur. Investissement	175,63	
Eparcourt-Sicav	191,37	
Livret Bourse Inv.	642,46	
CNCA		
Amplia ◇	115422,89	
Atout Amérique	142,32	
Atout Asie	107,51	
Atout Futur C	608,87	
Atout Futur D	580,81	
Coexis	1807,74	
Dieze	1854,77	
Elicash ◇	915311,56	
Epargne-Unie	166,81	
Eurodyn	1765,47	
Indicia ◆	1262,50	
Moné.JC ◇	11542,29	
Moné.JD ◇	11542,29	
Oblifutur	3934,39	
Oraction	1811,09	
Proficlus	1020,58	
Revenu-Vert	1190,95	
Sévéa ◆	107,51	
Synthésis	15908,47	
Uni Foncier	1260,07	
Uni France	666,12	
Uni Garantie C	1694,65	
Uni Garantie D	1377,86	
Uni-Régions	1629,94	
Univar C ◇	299,19	
Univar D ◇	299,19	
Univers Actions	189,59	
Univers-Obligations	2184,22	
CIC BANQUES		
Francic	562,56	
Francic Pierre	118,95	
Francic Régions	1645,94	
CIC PARIS		
Cicamonde	1296,38	
Converticic	355,98	
Ecocic	1392	
Oblicic Mondial	3333,47	
Oblicic Régions	1172,35	
Rentacic	166,47	
CREDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1300,09	
Lion 20000	16651,18	
Lion Association	11119,02	
Lion Plus	1392,57	
Lion Trésor	2310,10	
Oblilion	1800,31	
Sicav 5000	569,03	
Slivafrance	942,52	
Slivam	477,34	
Slivarente	236,88	
Slivinter	608,11	
Trilion	5247,85	
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2047,34	
Crédit Mutuel Capital ◆	1707,83	
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	860,69	
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	103,72	
Créd.Mut.Ep.J	22271,97	
Créd.Mut.Ep.long.T.	230,44	
Créd.Mut.Ep.Monde	1244,24	
Créd.Mut.Ep.Quatre	1105,97	
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	753,20	
Saint-Honoré Capital	17755,40	
St-Honoré March. Emer.	633,35	
St-Honoré Pacifique	822,50	
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1781,63	
Stratégie Actions	962,75	
Stratégie Rendement	1776,21	
Amplitude Monde D	796,33	
Elanciel D	133,99	
Emergence Poste D	111,47	
Géobilys C	612,42	
Géobilys D	597,17	
Intensys D	108,40	
Latitude C/D	144	
Oblitys D	576,28	
Plénitude D	159,17	
Poste Gestion C	42983,53	
Solstice D	2348,70	
Thésora C	913,61	
Thésora D	831,59	
Revenus Trimestr.	5359,20	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1069,03	
Cadence 2	1070,66	
Cadence 3	1060,48	
Capiobliq	8449,57	
Interoblig	6396,93	
Intersélection Fce	587,63	
S.G. France opport. C	1709,97	
S.G. France opport. D	1648,99	
S.G. Monde opport. C	1282,58	
S.G. Monde opport. D	1282,58	
Sogenfrance C	1496,64	
Sogenfrance D	1381,22	
Sogépargne	312,47	
Sogevar	1297,79	
Soginter	1783,02	

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

NUMÉRIQUE Canal Plus commercialise, au travers de sa filiale CanalSatellite, à partir de samedi 27 avril, les 24 chaînes de son bouquet de télévision numérique. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, indique que cette technologie représente une véritable révolution culturelle pour la chaîne cryptée. Elle permet aussi de répondre aux nouvelles aspirations des abonnés. ● LE BOUQUET concurrent que doit lancer Télévision par satellite (TPS) en octobre est, selon lui, une *« coalition d'intérêts francophones dirigés contre un opérateur français »*. Il estime toutefois qu'après le démarrage de CanalSatellite les *« oppositions aujourd'hui radicales n'auront plus de sens »*. ● LE DÉCODEUR de Canal Plus, objet de polémiques et de dissensions, est plus *« ouvert que les autres »* et il répond aux normes européennes, affirme Pierre Lescure.

« Le lancement de CanalSatellite va obliger nos concurrents à être créatifs »

Pierre Lescure, le patron de la chaîne cryptée Canal Plus, estime que les difficultés qui surgissent actuellement entre groupes audiovisuels n'auront bientôt plus de sens

« Avec le numérique, c'est une nouvelle aventure qui commence pour Canal Plus, douze ans après son lancement ?

– Quand j'ai succédé à André Rousselet, il me fallait définir un projet d'entreprise pour ne pas être le simple successeur du père fondateur. Or ce projet était sur mon bureau : c'était le passage au numérique. Cette technologie change les perspectives de la télévision à péage. Elle démultiplie à moindres frais les possibilités de commercialisation de la télévision. A terme, c'est ainsi une véritable révolution culturelle qui se profile aussi pour l'entreprise.

– Quels sont les atouts du bouquet que votre filiale CanalSatellite commercialise à partir du 27 avril ?

– Le numérique amène la souplesse dans la consommation et la vision de la télévision. Le téléspectateur veut être actif et non plus seulement passif. Les bouquets de chaînes thématiques comme celui de CanalSatellite permettent de regarder ce que l'on veut, quand on le veut. C'est notre réponse à cette demande. Le numérique, c'est aussi la liberté : il permet aux abonnés de s'offrir des spectacles événementiels – sport ou cinéma – avec le paiement à la séance.

– N'y-a-t-il pas un risque quand on dispose déjà de 4 millions d'abonnés hertziens et de 300 000 clients de CanalSatellite analogique ?

– Avec la compression numérique et la baisse des coûts de diffusion qui représentent jusqu'à 25 % du budget d'une chaîne diffusée en analogique, Canal Plus peut lancer de nouveaux services à l'exemple de Canal Plus Jaune et Canal Plus Bleu. Cela nous permet de répondre aux remarques de certains abonnés qui trouvent qu'il y a trop de sport. Désormais, les soirs de matches, les allergiques au sport pourront regarder au même moment d'autres genres de programmes alors qu'auparavant ils devaient attendre plusieurs jours en fonction des multidiffusions.

» De plus nos abonnés font des choix socio-culturels ; 15 % des Français en moyenne disposent d'un PC domestique, c'est le cas de 30 % des abonnés à Canal. Si on tarde à leur proposer ce qu'il y a de plus neuf et de plus avantageux en termes de services et de programmes, ces abonnés, qui sont aussi des clients, iront ailleurs. Et ils auront raison.

– Pensez vous qu'il y a place en France pour un bouquet concurrent comme celui élaboré par TF 1, la CLT, M 6 et France Télévision, sous le nom de « Télévision par satellite » (TPS) ?

– TPS est une coalition d'intérêts francophones dirigés contre un opérateur français. Ce n'est pas le meilleur service à rendre à l'audiovisuel français. Leo Kirch considère qu'il n'y a pas la place pour deux bouquets en Allemagne, un marché de 80 millions d'habitants. Je fais *a fortiori* la même analyse pour la France. Toutefois ce serait être arrogant et irresponsable, comme on me le reproche souvent, de croire que les opérateurs de TPS n'ont pas la capacité de mener à bien leur projet. Même si leur accord a été signé dans la précipitation, une semaine après la présentation officielle de CanalSatellite. De toute façon, quand nous aurons démarré, nos concurrents seront obligés d'être plus créatifs que réactifs.

> Aucun client n'acceptera d'empiler les décodeurs. Les oppositions de principe actuelles s'effaceront donc devant la nécessité de répondre à la demande

– Avant de l'avoir en face de vous, n'avez-vous pas entamé des négociations avec TF 1 ?

– Nos discussions ont été très courtes. Mon rôle est de défendre les intérêts de Canal Plus. Je pouvais donc admettre que l'entrée de TF 1 dans le tour de table de CanalSatellite justifiait une certaine décote par rapport à l'estimation, 3,8 milliards, faite par la banque d'affaires Warburg.

En revanche, je ne pouvais pas accepter, comme on me l'a demandé, une valorisation « politique », c'est-à-dire en très forte baisse, en faveur d'un opérateur de télévision commerciale qui arrive sur notre terrain, celui de la télévision à péage. Certes, TF 1 a un atout commercial énorme avec ses 36 % d'audience. Mais, en termes de services et de technologies, rien ne justifiait de casser le prix. On n'est donc pas allé plus loin.

– En revanche, vous sembliez sur le point d'aboutir avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) ?

– Nous avions signé un protocole d'accord de licence technologique avec la CLT, le 11 août 1995. Il ne restait plus qu'à mettre en forme le contrat définitif. Le protocole tenait en six pages, le contrat était un vrai Bottin. Tout était pratiquement signé sur le premier stade du contrôle d'accès (Mediaguard). Ne restait à négocier que les aspects liés à l'interactivité, à l'intéressement sur les transactions commerciales et aux abonnements sur le territoire français. Mais la validité de cet accord français supposait son pendant sur le marché allemand. La négociation a pris du retard à cause notamment du différend entre la CLT et Bertelsmann pour le contrôle de la chaîne RTL en Allemagne. Tout cela a pris six mois... Trop long ? Pour mettre sur pieds le « business » des vingt ans qui viennent ?

– Avez-vous eu des contacts avec France Télévision ?

– France Télévision m'a demandé une part de CanalSatellite, je ne pouvais lui offrir que 8 % à 10 %, à côté d'autres actionnaires comme Chargeurs, la Générale d'images, la CLT et Havas. J'ai expliqué au ministre de la culture qu'il était inconcevable que le service public se contente d'une si faible participation. J'ai donc offert à France Télévision de transporter ses futures chaînes thématiques – Histoire, Festival – dans le bouquet de CanalSatellite. On aurait alors pu diffuser à la fois sur Astra, pour les pays du Nord, et sur Eutelsat, pour le Sud.

» Il s'agissait d'une proposition rigoureuse, transparente, faite à prix coûtant, sans que nous en retirions de marge. C'était l'intérêt de tous : pour nous, c'était un devoir de service public, de service national même. Cela me semblait être un dossier dont on pouvait discuter. Mais il ne l'a pas été.

– Toute négociation avec TPS est-elle pour autant impossible ?

– Le jour où les choses se mettront en place, les oppositions aujourd'hui radicales n'auront sans doute plus de sens. Après six mois d'exploitation, les deux bouquets britanniques BSB et Sky vivaient mal, surtout BSB parti en second. Ils ont fusionné. BSkyB est maintenant un énorme succès. Tout n'est donc pas qu'affaire de tour de table. Il y a une réalité du marché incontournable. Patrick Le Lay peut avoir envie de casser son poste en regardant les « Guignols » un soir et le lendemain entamer des discussions. J'imagine d'ailleurs que, dans les cinq prochaines années, des accords de complémentarité d'investissements et de commercialisation seront passés entre les opérateurs à l'exemple d'Eurosports avec le Sud-Africain NetHold, pour le Nord de l'Europe.

– Dans l'immédiat, où en sont vos rapports avec Bertelsmann après la fusion de ce groupe allemand avec la CLT ?

– La venue de la CLT en France est incompatible avec nos accords dans le domaine de la télévision payante avec Bertelsmann. C'est à eux de trouver une solution. En sachant qu'il y a une marge entre un protocole d'accord et la signature du contrat définitif. Bertelsmann est un groupe plus que centenaire comme Havas. Ils ont une culture des affaires qui leur est propre, une notion du temps différente, si j'ose dire...

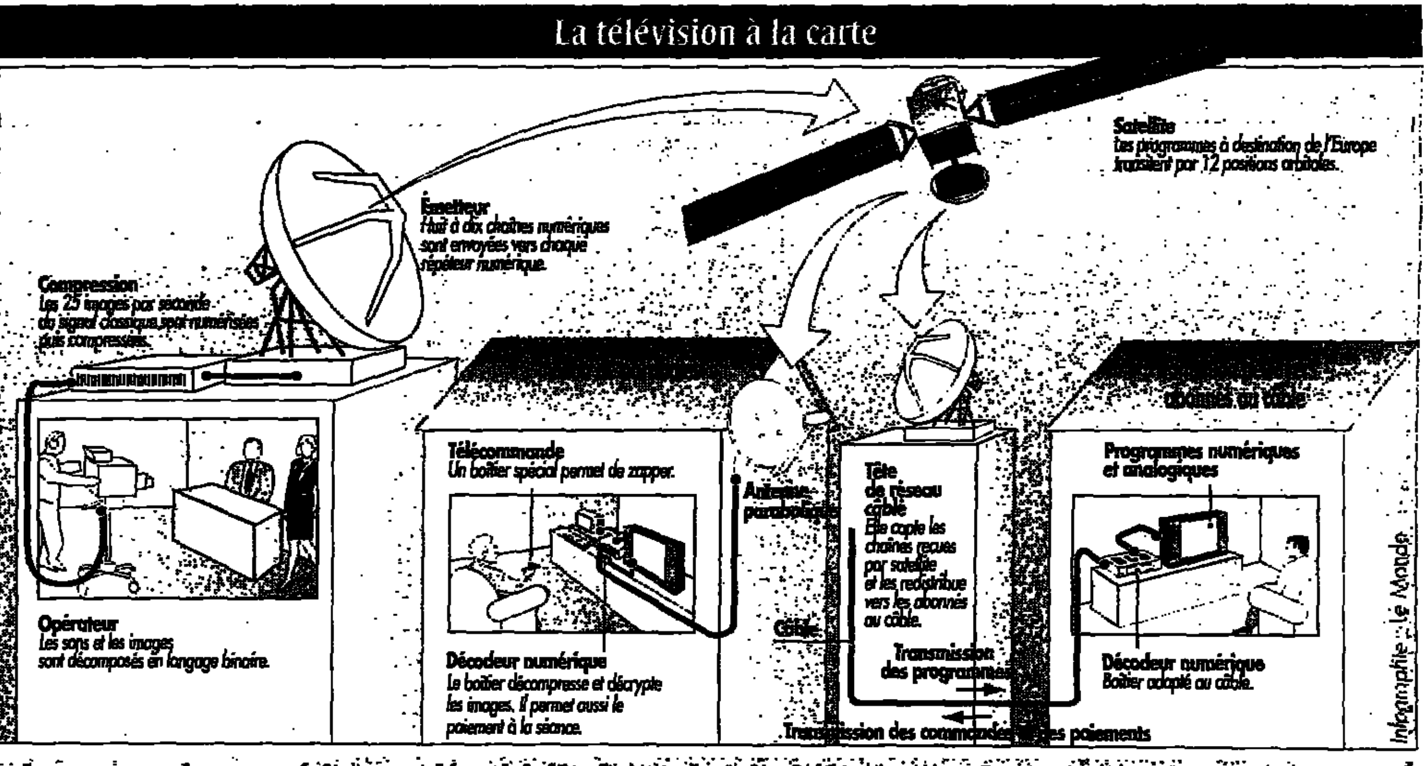
– Le producteur Claude Berda, qui vient de lancer son propre bouquet, AB Sat, vous a-t-il approché ?

– Nous nous somme rencontrés il y a deux mois environ. Il m'a demandé une place d'opérateur, avec son formidable talent commercial. Comme Albert Frère, il défend son argent et l'affaire qu'il a créée et qu'il ne veut donc pas brader. Claude Berda avait besoin d'exister très vite. Mais je me demande si, sur cette question de la télévision numérique, il ne s'est pas laissé entraîner plus loin qu'il ne le voulait. Je n'ai pas donné suite mais je pense que TPS aura besoin de lui et d'AB Sat.

– Le point de passage obligé de tous les bouquets sera le décodeur. Apparemment cette « boîte » est aussi un point de divergence avec vos éventuels concurrents ?

– *Aucun client n'acceptera* d'empiler les décodeurs. Les oppositions de *principe actuelles s'effaceront* donc devant la nécessité de répondre à la demande. *On se rendra* alors compte que notre décodeur n'est pas fermé. *Il a simplement la* fonction d'un péage sur une autoroute. *D'ailleurs il répond* exactement aux normes européennes mises au point par le *Groupe pour* la diffusion d'images numériques (DVB). C'est un système à deux étages : d'abord la dénumérisation pour la réception des images, ensuite le cryptage pour les opérations commerciales. De plus, la directive DVB stipule qu'un opérateur qui possède un décodeur ne peut pas refuser l'accès à un autre opérateur. Cela permet d'avoir dans la même boîte une série d'opérateurs qui, à leur gré, pourront avoir ou non la maîtrise de leurs abonnés et passer des accords commerciaux entre eux. Notre décodeur est donc bien « ouvert ». Plus que les autres, dans leur version actuelle. »

Propos recueillis par Guy Dutheil, Alain Giraudo et Yves-Marie Labé



La compression numérique va démultiplier le nombre de chaînes. Dans deux ans, les téléspectateurs européens pourront recevoir plus de 500 programmes par câble ou satellite.

La course aux alliances et aux programmes est ouverte

CANAL PLUS ouvre l'ère de la télévision numérique en France en lançant, samedi 27 avril, un bouquet de 24 programmes comprenant les 3 versions de Canal Plus, décliné en jaune et bleu, et les chaînes de Canalsatellite. Nouveauté : la diffusion en paiement à la séance (*« pay per view »*), *via* un accord exclusif avec la Ligue nationale de football (LNF), de neuf des dix matches lors de chaque journée du championnat de France de division 1.

Canal Plus a prévu d'investir 400 millions de francs sur trois ans dans le numérique. Son allié, le câblo-opérateur américain TeleCommunications Inc. (TCI), apportera 492 millions dans Multithématiques, société de programmes par câble et satellite. Le bouquet numérique de Canal Plus devrait retransmettre près de 40 programmes avant fin 1996.

La compression numérique va mettre la chaîne cryptée en concurrence avec d'autres opérateurs sur le marché de la télévision payante, pour la première fois de son existence. TF 1, France Télévision, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), M 6 et la Lyonnaise des eaux sont en effet associés dans Télévision par satellite (TPS) pour lancer aussi des programmes numériques en France (*Le Monde* du 13 avril). TPS diffusera d'abord les télévisions hertziennes généralistes et RTL 9, puis les chaînes Histoire, Festival (fictions) et Culture du service public ainsi que Série Club et Vivre (femmes) de M 6. Selon Cyrille du Peloux, directeur général de TPS : *« L'offre sera présentée dans quinze jours. Toutes les chaînes thématiques de TPS seront réunies dans un service de base, la plupart seront exclusives. »*

La chaîne info (LCI), Eurosport et Paris Première devraient figurer dans TPS. Mais la Lyonnaise des eaux, opérateur de Paris Première, devra négocier avec Canalsatellite, qui diffuse cette chaîne en exclusivité. LCI est distribuée par Canalsatellite contre un minimum garanti de 40 millions de francs par an versé à TF 1. En cas de double diffusion par TPS et par Canalsatellite, la Une devra renoncer à cette garantie.

PAIEMENT À LA SÉANCE : PAS D'EXCLUSIVITÉ

Selon M. du Peloux : *« En plus d'une chaîne consacrée au cinéma, des films seront offerts en paiement à la séance, sur huit canaux de Multivision »* (Lyonnaise des eaux). Mais ces films pourraient êtres diffusés sur Canalsatellite numérique et TPS, *« les studios américains ne souhaitant pas accorder d'exclusivité sur le paiement à la séance »*.

Paramount discute donc à la fois avec Canalsatellite et TPS. Sa maison mère, le groupe Viacom, négocie aussi avec les deux rivaux de la possibilité d'installer ses chaînes musicales MTV et VH1 au sein de leur bouquet, afin d'avoir la plus large diffusion possible. Toutefois, certaines chaînes de Viacom – Sci-Fi Channel, Nickelodeon, Nick at Nite – seraient réservées à TPS.

Cette dernière discute avec la Ligue des champions et les autres coupes européennes de football pour des séances en paiement à la séance. Enfin, selon Cyrille du Peloux : *« Le choix du décodeur de TPS sera connu dans dix jours. La commercialisation du bouquet aura lieu en octobre. »* Pour Ferd Kayser, directeur des activités audiovisuelles à la CLT : *« Le marché français possède un potentiel supérieur à tous les autres »*, et notamment à l'Allemagne *« car 85 % des ménages ne regardent que les 5 télévision hertziennes gratuites (TF 1, France 2, France 3, M 6 et la Cinquième-Arte) »*.

Selon lui : *« Avec un abonnement à 100 francs par mois, TPS peut être rentable en quatre ou cinq ans, avec un déficit cumulé raisonnable. »* En outre, les partenaires de TPS, qui *« ont un fort pouvoir de promotion, sont opérateurs de télévision gratuite : tôt ou tard, ils proposeront aux studios de cinéma d'acheter les droits des films pour la télévision gratuite, la payante et le paiement à la séance »*.

Enfin, à côté de Canalsatellite et TPS, AB Sat, filiale d'AB productions, commercialise déjà huit chaînes thématiques auprès de 280 000 foyers câblés suisses. Deux de ses chaînes figureront sur le câble de la Lyonnaise des eaux, ce qui préfigurerait un rapprochement AB Sat-TPS. Selon Claude Berda, le décodeur Viaccess, commercialisé en juin, sera vendu *« pour moins de 2 500 francs, fin 1996 »*. En France, AB Sat devrait proposer 19 chaînes en juin et 28 programmes avant la fin de l'année. L'abonnement mensuel sera de moins de 200 francs pour l'ensemble, de 39 francs pour le basique (six programmes).

G. D.

Le langage du numérique

● **Satellite.** Pour « arroser » toujours les mêmes territoires, les satellites de télévision sont situés en orbite géostationnaire, à 36 000 kilomètres de la Terre. Il existe 12 positions au-dessus de l'Europe. La France est essentiellement concernée par les satellites Astra et Eutelsat.

● **Parabole.** Antenne de forme concave et elliptique qui concentre les émissions diffusées par un satellite. Une parabole de 50 centimètres de diamètre suffit pour recevoir un satellite. Pour capter deux satellites, le diamètre passe à 80 centimètres.

● **Compression numérique.** Empruntée à l'informatique, cette technique, qui transforme les images, les sons et les données en succession de 0 et de 1 (langage binaire), permet de multiplier par 8 ou 10 les capacités de retransmissions des satellites en réduisant à l'essentiel le volume d'informations transmises (n'est diffusé que ce qui change entre deux images successives).

● **Bouquet.** Ensemble de chaînes diffusées par un opérateur depuis un même satellite. Canal Plus diffuse le bouquet numérique Canalsatellite *via* les satellites Astra.

● **Double tête.** Installé à l'extrémité d'une parabole, ce système, peu onéreux, permet de capter deux satellites sans orienter la parabole.

● **Copositionnement.** Regroupement de plusieurs satellites sur une même orbite pour multiplier l'offre de programmes. Par exemple, Astra va rassembler 8 engins sur la même position orbitale (13 degrés est).

● **Répéteurs.** Fonctionnent comme des réémetteurs. Plus un satellite comporte de répéteurs, plus il peut diffuser de programmes.

● **« Pay per view ».** Le « paiement à la séance » permet aux abonnés d'acheter au coup par coup des films, des spectacles ou des rencontres sportives. Après avoir sélectionné un programme avec la commande numérique, le téléspectateur règle en introduisant sa carte d'abonnement dans le décodeur.



L'Etat devrait limiter son engagement financier dans le défi français pour la Coupe de l'America 2000

Un rapport remis par Jean-François Deniau fixe les conditions de la réussite

La mission parlementaire conduite par Jean-François Deniau sur *« les conditions de la réussite d'une participation française »* à la prochaine Coupe de l'America a rendu son rapport public vendredi 26 avril. S'appuyant sur les expériences des deux précédentes épreuves, l'ancien ministre, passionné de voile, énumère les principes qui devraient guider les choix du prochain défi, avec une part de l'Etat minoritaire.

A QUINZE JOURS de la clôture des engagements pour la prochaine édition de la Coupe de l'America, Jean-François Deniau a remis son rapport sur *« les conditions de la réussite d'une participation française »* à cette épreuve prestigieuse que les Néo-Zélandais, détenteurs du trophée, organiseront, fin 1999-début 2000, dans la baie de Hauraki, près d'Auckland. L'académicien s'était vu confier cette mission par le premier ministre, Alain Juppé, en octobre 1995, quelques mois après le fiasco du Défi français, conduit par Marc Pajot, sur le plan d'eau de San Diego.

VOILE

Au terme de six mois d'étude, le rapport présenté, vendredi 26 avril, par MM. Jean-François Deniau et Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, *« n'a pas pour vocation de constituer un guide pratique au montage du défi »*, mais les éléments techniques, financiers et d'organisation rassemblés par la mission parlementaire seront disponibles *« à toutes fins utiles »*.

Alors que le Yacht-Club de Sète souhaite lancer son quatrième défi, il s'agit d'éviter de renouveler les erreurs des trois précédents (1987, 1992, 1995), qui ont débouché sur des *« lendemains douloureux »*. *« Aux frustrations sportives et aux difficultés financières*, rappelle le document de M. Deniau, *se sont ajoutées les rumeurs sur l'utilisation des ressources. »* Dans l'avenir, la transparence de la gestion ne sera pas la moindre des exigences de l'Etat pour s'engager aux côtés de ce type d'initiatives.

L'ancien ministre, passionné de voile, propose la mise en place d'un « haut comité pour la Coupe de l'America » chargé de veiller, en liaison étroite avec la Fédération française de voile (FFV), à la bonne marche du projet. Cet *« organe d'accompagnement »* devrait aussi garantir l'égalité de traitement entre les défis s'il devait y en avoir plusieurs.

Toutefois, la participation de l'Etat restera *« modeste »*. Rappelant que l'Etat s'était lourdement engagé en faveur des deux derniers défis, notamment en 1995, par l'agrément d'un important dispositif de défiscalisation, M. Deniau estime qu'*« un tel engagement n'est plus souhaitable ni possible pour l'avenir »*. Il estime que le soutien des pouvoirs publics *« ne pourra être que minoritaire et qu'il prendra des formes diverses, notamment par des apports en nature »*. Le gouvernement, engagé dans une politique de rigueur budgétaire et échaudé par la gabegie des précédents défis, ne pourra que souscrire à cette recommandation.

Les différents ministères seront conviés à mettre leurs compétences au service d'un projet que l'on souhaite fédérateur. Pour attirer d'éventuels partenaires privés dans une aventure dont l'image, selon M. Deniau, a été dégradée par les précédents échecs, le ou les défis devront répondre à des principes d'excellence. Ces derniers sont passés en revue par le document, puisés aux meilleures sources puisque empruntés aux syndicats victorieux des deux dernières Coupes de l'America : *America³* et *Team-New-Zealand*.

L'EXEMPLE DE PETER BLAKE

Le défi de Peter Blake, surtout, sert de modèle-étalon : conjugaison des compétences, préparation sereine, management participatif, partenariat sur le long terme, politique de communication prudente, stratégie financière claire et souple. L'énumération de tant de qualités renvoie, comme en écho, la litanie des lacunes du défi de Sète.

Le budget raisonnable des Néo-Zélandais (80 millions de francs pour *Team-New-Zealand*, moins de 30 millions pour *Tag-Heuer*) est cité en référence : *« Si l'ordre de grandeur de 100 millions de francs permet la mise en place d'un défi ambitieux (permettant notamment la construction de deux bateaux neufs), il est tout à fait envisageable de réussir avec des budgets significativement inférieurs. »* En clair, l'examen des pouvoirs publics portera moins sur les ambitions proclamées que sur le contenu du projet.

Les conditions de la compétition devront en particulier faire l'objet d'études fines. L'inadéquation de *France 2-3* au clapot de San Diego avait pénalisé l'équipage français. Que sait-on du plan d'eau, paraît-il capricieux, de Hauraki ? *« Aucun site en France ne semble, en première analyse, reproduire ses caractéristiques »*, dit le rapport Deniau, qui préconise *« qu'un défi français participe, dès la date de clôture des inscriptions normales, le 14 mai* (NDLR : il sera possible de s'inscrire sous certaines conditions jusqu'au 14 mai 1997), *aux réunions de l'association des challengers dans le but de recueillir toutes les informations utiles. »*

Jean-Jacques Bozonnet

McLaren compte sur le Nürbürgring pour rattraper sa gloire passée

NÜRBÜRGRING
de notre envoyé spécial

David, l'Ecossais, et Mika, le Finlandais, ne se quittent plus, coéquipiers cœurs fidèles. Qu'ils le veuillent ou non, la décoration glaciale du stand McLaren les condamne à une familiarité de tous les instants. Les portraits affichés sur les murs les enchaînent en un perpétuel côte à côte. Comme si, dans ce petit périmètre de haute technologie, les pilotes ne devaient cesser d'avoir l'oeil sur leurs fabuleuses machines roulantes.



FORMULE 1

Coulthard et Hakkinen, par photos interposées, se prêtent de bonne grâce à l'exercice. A eux deux, ils dévisagent en noir et blanc le reste de l'équipe. Seuls les séparent le nom de Mercedes, le motoriste de McLaren, et celui de la liste des sponsors qui font grassement vivre l'une des riches équipes de la formule 1. Le regard le plus acéré chercherait en vain une trace de laisser-aller. Ici, tout est ordre, calme, et tranquillité.

Las, la stupéfiante perfection du stand s'arrête pour l'instant à l'orée de la piste. Aux essais, et en course, le bel ordonnancement se transforme en inextricable fouillis, comme un vilain pied de nez aux espoirs de regain. Car l'écurie McLaren-Mercedes ne cesse de promettre sa renaissance. Chaque saison qui commence, elle alimente les espoirs de quelques nostalgiques. Ah ! le lustre d'antan, les héros de naguère, les années Senna, les années Prost, ce tourbillonnant mélange de science et d'audace qui affolait la concurrence, et moissonnait les titres de champion du monde.

Il faut se rendre à l'évidence, les glorieux palmarès n'empêchent rien. Avant-hier favorite, hier encore outsider de premier rang, McLaren n'est plus qu'un nom parmi d'autres, une légende qui vieillit à la vitesse de la formule 1. Elle est malmenée par l'irruption des petites écuries qui apprennent à devenir grandes. En trois grands prix, l'équipe n'a récolté que cinq points. Une misère due à la seule rage de vitesse de Mika Hakkinen.

UNE ABSENCE INCOMPRÉHENSIBLE

Cette année, pourtant, la résurrection possible de l'équipe ne prêtait pas à moquerie. Ron Dennis semblait s'être entouré de toutes les garanties. Il n'avait pas eu Michael Schumacher, malgré Mercedes. Soit. Mais il avait attiré Coulthard dans ses filets, gagnant à sa cause l'un des espoirs de la F1. Et puis, il y avait eu la bonne surprise, un écho soudain du passé heureux. Alain Prost avait rejoint son ancienne équipe, pour en être le consultant de luxe, l'homme providentiel chargé de verser son savoir au bénéfice des deux jeunes pilotes. Le « professeur » donnait la leçon, poussant sa bonne volonté de maître jusqu'à reprendre le volant, lors des séances d'essais privés.

A Estoril, aux premiers tours de roue de la saison, McLaren montrait les signes d'une santé recouvrée. Elle s'était offert la joie de devancer la concurrence. Depuis, rien. Une absence incompréhensible, au point d'ignorer les raisons de ce revers de fortune. La MP4/11 est une voiture bien née. L'écurie le dit. La concurrence le reconnaît. Elle n'a rien à voir avec sa devancière, handicapée par une erreur de conception. Le châssis fin et racé paraît doté de toutes les armes pour dompter les virages et assurer aux pilotes une conduite confortable. Mercedes, qui entame sa troisième saison pleine en F1, ne ménage pas ses efforts. Le constructeur allemand propose déjà une évolution du moteur destiné aux séances d'essais, et multiplie les tests de fiabilité. Au retour d'Amérique latine, l'équipe s'est livrée à une intense session de travail à Jerez, en Espagne. Chasse effrénée aux vices cachés, et aux solutions de rechange. *« Il y a cependant encore quelques points qui nous échappent »*, reconnaissent les ingénieurs, un peu interloqués. Le revêtement bosselé des circuits sud-américains avait sans doute amoindri les performances des voitures aux Grands Prix d'Argentine et du Brésil : il gomme les différences entre faibles et puissants. Sur le Nürbürgring récemment remis à neuf, les techniciens de l'écurie savent pouvoir compter sur un revêtement impeccable.

Le Grand Prix d'Europe réclame quelque chose de plus de McLaren-Mercedes. Ici, au milieu des montagnes, la formule 1 est devenue une sorte de tradition, où se mêlent le circuit, Michael Schumacher et Mercedes-Benz. C'est forcément de l'un des trois que le public allemand attend un miracle. *« Un podium aiderait à maintenir l'enthousiasme »*, confie Norbert Hang, le directeur de Mercedes Sport. Et à battre en brèche les risques de découragement.

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : le projet de rapprochement entre Villeurbanne et le Jet Lyon a échoué,** le club lyonnais refusant de *« partager le pouvoir »* avec l'ASVEL, a annoncé, la mairie de Lyon, jeudi 25 avril. Rappelant que le projet *« consistait en la création d'un nouveau club rassemblant les atouts des clubs lyonnais et villeurbannais »*, la mairie de Lyon regrette que *« les discussions n'aient pu aboutir »* (*Le Monde* du 18 avril). Les responsables du Jet Lyon se sont refusé à tout commentaire, déclarant que le *« communiqué n'engageait que la mairie »*.

■ **RUGBY À XIII : les joueurs et entraîneurs de l'équipe cadets de Carpentras ont été suspendus** *sine die* pour l'agression des arbitres d'un match qui les opposait à Carcassonne, dimanche 21 avril. Frappé à terre par plusieurs joueurs âgés de 16 à 17 ans, un juge de touche souffre de multiples fractures au visage. L'arbitre, lui, a reçu une quinzaine de points de suture à l'arcade sourcilière pour avoir expulsé un joueur. Jean-Paul Ferré, président de la Fédération française, s'est déclaré *« outré et scandalisé (...). Je ne peux pas tolérer que des licenciés battent en brèche les efforts de milliers de bénévoles »*.

■ **OLYMPISME : plus de 240 000 nouveaux billets** pour les Jeux olympiques d'Atlanta vont être mis en vente, samedi 27 avril. Ces billets, disponibles sur le marché américain après un décompte affiné des disponibilités, concernent le marathon masculin, qui sera disputé le 4 août, d'autres épreuves d'athlétisme ou, notamment, le base-ball, le basket-ball, la boxe, le football, le canoë-kayak, la gymnastique, le handball, le judo, l'aviron, l'haltérophilie et la lutte. – *(AFP)*

RÉSULTATS

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE A
9e journée
Poule A

Slovaquie - Autriche	1-2
Etats-Unis - Russie	1-3

Classement : 1. Russie, 6 pts ; 2. Etats-Unis, 4 ; 3. Canada, 3 ; 4. Allemagne, 2 ; 5. Autriche, 2 ; 6. Slovaquie, 1.

Poule B

France - Finlande	3-6
Suède - Italie	3-3

Classement : 1. Italie, 5 pts ; 2. République tchèque, 5 ; 3. Finlande, 3 ; 4. Suède, 3 ; 5. Norvège, 2 ; 6. France, 0.

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO
Troisième tour
T. Muster (Aut., nº 1) b. C. Moya (Esp.) 6-2, 7-6 (7-3) ; A. Costa (Esp., nº 16) b. A. Agassi (E.-U., nº 2) 6-2, 6-1 ; M. Gustafsson (Suè.) b. F. Santoro (Fra.) 7-6 (7-3), 6-1 ; M. Rios (Chi., nº 13) b. B. Becker (All., nº 4) 6-4, 6-3 ; C. Costa (Esp.) b. P. Korda (Rép. tch.) 6-4, 6-1 ; F. Mantilla (Esp.) b. J. Sanchez (Esp.) 3-6, 7-6 (10-8), 6-4 ; S. Schalken (P-B) b. R. Krajicek (P.-B.) 7-5, 6-7 (5-7), 6-4 ; C. Pioline (Fra.) b. A. Medvedev (Ukr., nº 12) 4-6, 6-0, 6-2.

Luis Fernandez, entraîneur du Paris-SG

« J'ai peur de mourir d'une crise cardiaque pour le football »

*AU MÊME RANG que Michel Platini, Alain Giresse et Jean Tigana, trois autres membres du « quatuor magique » qui conduisit l'équipe de France au titre de champion d'Europe des nations (1984), puis en demi-finales de la Coupe du monde (1986), Luis Fernandez est l'un des piliers historiques du football français de l'ère moderne. Né à Tarifa (Espagne) mais enfant de la banlieue lyonnaise, soixante fois sélectionné en équipe de France, ce fils d'immigré a connu la gloire et l'argent facile des « années fric » du football français, les années 80. Entraîneur de Paris-SG, actuellement deuxième du championnat de France derrière Auxerre et finaliste de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, il devra céder sa place la saison prochaine, après deux années de contrat (*Le Monde *du 26 avril). Entre le choix des dirigeants de Canal Plus, actionnaire du PSG, et celui de l'un des hommes les plus populaires du football, il y a une marge. Celle qui sépare les industriels du sport de haut niveau et les amoureux du jeu, soumis à une pression de plus en plus forte. Les mots réservés de Luis Fernandez sont-ils les signes d'un ras-le-bol passager ou d'un malaise grandissant ?*

« La saison prochaine, vous ne serez plus l'entraîneur de Paris-SG. Est-ce votre décision ou celle des dirigeants de Canal Plus ?

– Ne plus être l'entraîneur de Paris-SG, c'est ma décision. Elle sert peut-être les dirigeants de Canal Plus. Mais c'est ma décision. Je l'ai prise il y a plusieurs semaines. De toute façon, ce n'est pas une fin en soi d'être entraîneur d'une équipe de football de haut niveau. Moi, ce que j'aime, c'est rencontrer les gens, être avec eux, partager. Dans ma position, ce n'est plus possible.

– Vous serez donc manager général, un poste comme il en existe en Angleterre...

– Oui, pour aider le club à s'enraciner. Il faut que Canal Plus comprenne que nous ne devons plus être des gens inabordables. A chaque match, au Parc des Princes, il y a 5 000 spectateurs bien installés dans la vie. Des gens aisés. Et puis il y en a 30 000 qui sont issus de la classe moyenne. Beaucoup sont chômeurs, exclus de la société. C'est pour eux que je veux me battre, s'il me reste encore des forces.

– Entre votre rêve d'hier qui était d'entraîner Paris et la réalité d'aujourd'hui, où se situe la vérité ?

– La vérité, c'est que je vacille et que je ne veux pas perdre mon équilibre, parce que j'aime ma famille, mes deux fils. En 1989, lorsque j'étais encore joueur, blessé, et que personne ne croyait en moi, c'est elle qui m'a sauvé. Elle me sauvera encore.

» A Paris, il y a de la pression, beaucoup trop de pression. J'ai toujours su la dominer, la supporter. J'ai toujours relevé la tête, mais j'ai aussi laissé trop de forces dans la bagarre. Parfois je m'observe dans une glace et je me dis : "Attention, Luis ! tu dois préserver ta santé. Tu joues avec le feu." L'autre soir, ma femme m'a regardé sur France 3. Elle a eu peur de moi, de mon visage, de mes yeux cernés. J'ai trente-six ans et je dois me reposer.

– Lorsque vous étiez enfant à Lyon, quel regard portiez-vous sur le football professionnel ?

– C'était un jeu, rien qu'un jeu.

– Et aujourd'hui ?

– J'ai commencé à tout comprendre après avoir signé un contrat avec Jean-Luc Lagardère et le Matra Racing de l'époque. Là, j'ai commencé à souffrir. Sous prétexte que je gagnais très bien ma vie, on me regardait différemment. Moi, je veux qu'on me reconnaisse comme lorsque j'avais dix-huit ans. Comme un battant, un bagarreur.

– Paradoxalement, c'est la période la plus sombre de votre carrière de footballeur ?

– Oui. On ne me regardait plus avec les yeux de l'amour, alors que je n'ai jamais renié mes origines. Je connais les vraies valeurs de la vie, je sais parler avec mon coeur. Lorsque les SDF de Boulogne-Billancourt m'appellent, j'y vais sans rien dire. Je les rends heureux. Chacun doit tracer son parcours dans sa vie. Moi, j'avais tracé une ligne droite. Je m'en suis éloigné une fois, en signant au Matra Racing. Cette fois, je ne peux pas me tromper. Ni tromper les gens que j'aime.

– Certains diront que vous faites de la sensiblerie à bon marché.

– Je m'en fous. Parce que j'aime le jeu, parce que je suis toujours un joueur, même si c'est une souffrance de rester un joueur dans le monde du football professionnel. Aujourd'hui, regardez quel est l'un des seuls entraîneurs au monde à avoir fait preuve de panache, d'enthousiasme, d'ambition. C'est Johan Cruijff. Je l'aime, Johan Cruijff, mais il a eu une crise cardiaque, il a failli mourir. Moi, j'ai peur de mourir d'une crise cardiaque pour le football.

– Avez-vous le sentiment de n'avoir pas atteint tous les objectifs que vos dirigeants vous avaient fixés ?

– Quoi qu'il arrive maintenant, ce ne sera pas la vérité. Avant moi, il y avait Artur Jorge, qu'on jugeait trop réservé. Alors on m'a appelé : *[il cite à haute voix]* "Fernandez populaire, qui parle avec sa nature". Quand je suis arrivé, il y avait 28 000 spectateurs de moyenne au Parc des Princes. Aujourd'hui, ils sont 36 000. J'ai redonné une identité au club, ça suffit à mon bonheur. Le résultat est important, mais ça, c'est extraordinaire !

– Etes-vous tiraillé à ce point entre le discours industriel et le reste, le jeu ?

– Canal Plus regarde l'investissement et ce qu'il rapporte. Sur ce plan-là, je crois que les dirigeants sont contents. Ils aiment le football, j'en suis sûr. Mais le football rend fou, et je ne veux pas aller trop loin. J'ai pris ma décision avant le match contre La Corogne qui nous a qualifiés pour la finale de la Coupe d'Europe.

– Ce qui vous gêne, c'est la victoire à tout prix ?

– Oui, à tout prix. Moi non plus je n'accepte pas la défaite. Mais dans la manière de gérer cette défaite, on peut être différent.

– De quelle façon ?

– Dans la société actuelle, personne ne supporte plus de perdre. Mais la défaite fait partie du sport. Il faut savoir gagner, il faut savoir perdre et prendre de la hauteur, respecter l'adversaire.

– Les dirigeants de PSG ne savent plus perdre ?

– Ils devraient savoir perdre. Ils connaissent la concurrence en termes de télévision et de cinéma. Mais en sport...

– C'est ce que vous avez appris des dirigeants du football ?

– Ils ne recherchent que la victoire : "Sois sympathique et drôle, fais-nous donc rire, mais ne perds pas".

– Et les joueurs ?

– J'apprécie leur sérieux, leur professionnalisme. Oui, parce qu'ils sont capables de supporter cette pression énorme, je les admire. A mon époque, celle de Michel Platini aussi, nous étions plus décontractés, et ça nous a plutôt réussi.

– Si le PSG n'est pas champion de France, c'est un échec ?

– Moi, je dis le contraire. Je souhaite que nous soyons champions. Et, si on ne l'est pas, j'assumerai mes responsabilités. Mais la vérité, c'est que notre saison est une victoire parce que nous existons et que nous avons donné du bonheur aux gens. Et si nous gagnons la Coupe d'Europe, on oubliera le reste.

– Admettons qu'Auxerre soit champion de France. C'est Guy Roux qui sera dans le vrai. Pas vous.

– Non. Guy Roux est un personnage particulier. Et puis il n'a jamais entraîné Paris-SG. A Paris, il ne réussirait pas.

– Avez-vous le sentiment que le PSG et Canal Plus se sont servis de votre image "populaire" durant ces deux ans ?

– Peut-être, mais ça m'est égal. Le principal, c'est que je reste un homme libre. Pour le reste, je crois que Michel Denisot aime profondément mon personnage. Mais il ne l'avouera jamais. »

Propos recueillis par François de Montvalon

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème nº 913

HORIZONTALEMENT

I. Conservation abusive. – II. Fournit une certaine espèce de bleu. Au sens propre, annihila toute réaction. – III. Toujours en lisières. Dans le cycle de l'œuf. – IV. Adverbe. Ne connaît pas la gêne. En Russie. – V. Elle cherche à voir qui on doit voir et prouver ses bonnes fréquentations. Grecque. – VI. Pour le bûcher d'Hercule. Sorte d'aulx. – VII. Sa situation, dit-on, est plus que convenable. Prends l'air. – VIII. Loi. Respire la gaieté. – *IX. Pour la scène. Mis à niveau. Va* à l'hippodrome. – X. Donné par la lunette.

VERTICALEMENT

1. Un mécénat, mais très intéressé. – 2. Mal fondée. Conjonction. – 3. Sa perte est inéluctable. – 4. Emploie. Fourbis. – 5. Une expérience qui peut se révéler concluante. Grands, ils portent à sourire. – 6. Pronom. Exhortai. – 7. Prenait des risques. Police très criminelle. – 8. Réfléchis. – 9. Recueil d'histoires. Note. Mer. – 10. Se dit pour une mine affreuse. – 11. On l'a à l'œil. Mère romaine. – 12. Elle sert d'ornement. Il parut particulier, sinon extraordinaire. – 13. Se garantissent.

SOLUTION DU Nº 912

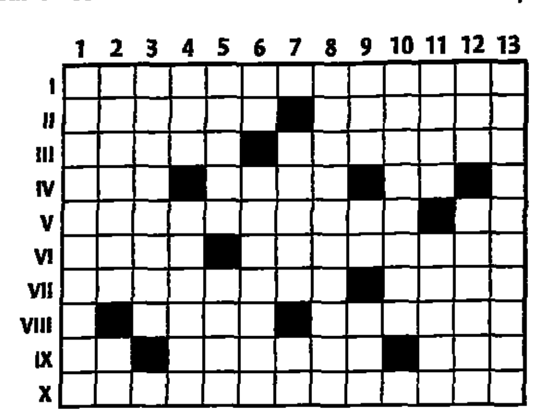
Horizontalement

I. Politisation. – II. Amusant. Anio. – III. Remo. Crêpelu. – IV. Agile. Ales. – V. Canalisa. Tir. – VI. Etal. Raidi. – VII. URSS. Légumes. – VIII. Tac. Sévira. – IX. Aménagé. Abbé. – X. Gonflait. Lan. – XI. Entaillèrent.

Verticalement

1. Parachutage. – 2. Omega. Ramon. – 3. Luminescent. – 4. Isolats. Nfa. – 5. Ta. Ela. Sali. – 6. INC. Illégal. – 7. Stras. Eveil. – 8. Elargi. Te. – 9. Tape. Aura. – 10. Inestimable. – 11. Oïl. Ide. Ban. – 12. Nourrissent.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

Problème nº 914

HORIZONTALEMENT

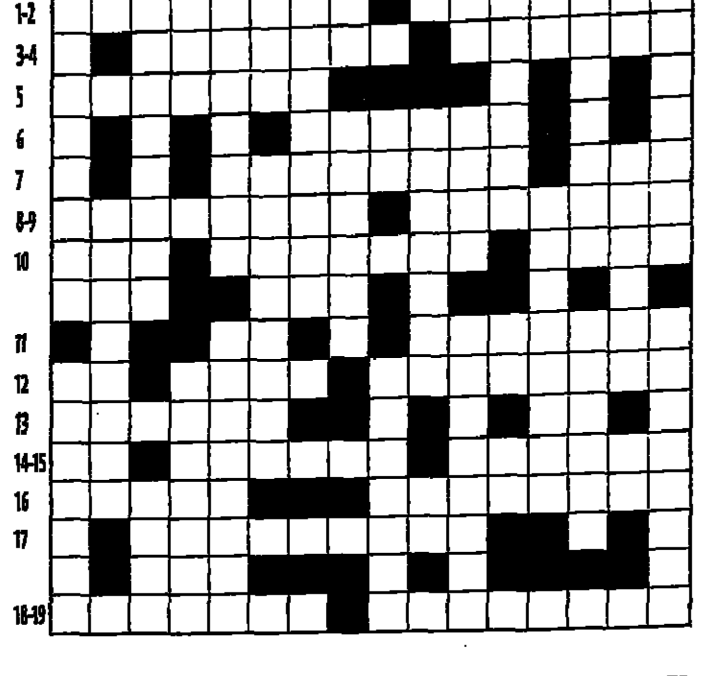
1. EENPSSSU. – 2. EEFLRRU (+1). – 3. ABEETTU (+1). – 4. AEENSS (+2). – 5. ACEIORT (+2). – 6. CEHIMO. – 7. AACIMMNO. – 8. AAEINRTU (+2). – 9. EEIRSSU (+2). – 10. CEIRTTU. – 11. CEEILTU. – 12. EELOSTTX. – 13. EOORRT (+1). – 14. ADMNOY. – 15. AAINTU. – 16. EELLOSTU. – 17. AEIMNQRU + S. – 18. ABEFISS. – 19. AAIILSSV (+1).

VERTICALEMENT

20. CEEIOSST (+1). – 21. AILMSTU (+2). – 22. EEGLOORU. – 23. AAGINNST. – 24. ACDERST. – 25. ABENOTU (+1). – 26. EMORSSTY. – 27. EELMNOTU (+1). – 28. AEEMMSTT. – 29. EIORTU (+1). – 30. CEIOSST (+2). – 31. CCEILRU. – 32. AAEHSSUX. – 33. CEEEPS (+1). – 34. CEINNORU. – 35. AEEELRS (+1). – 36. AEEILL (+2). – 37. EEILTV (+1). – 38. EEERSUV (+1). – 39. AEEEIRTT.

SOLUTION DU Nº 913

1. PROFILS. – 2. LACUNEUX. – 3. ESCOUPE, pelle (COUPEES). – 4. AVALEUR. – 5. ASSERVIR (SERVIRAS). – 6. DANSOTTE. – 7. PRONEUR. – 8. LANCEUR (CANULER LUCARNE). – 9. MEETING (GISEMENT). – 10. REELIRE. – 11. SASSEES. – 12. FESSEE. – 13. DIVULGUA. – 14. TURNEPS, variété de chou-rave. – 15. USINIONS (NUISIONS SINUIONS). – 16. EMBASE (BEAMES). – 17. GRISAIS. – 18. THIAMINES (HISTAMINE). – 19. PIASSAVA, palmier. – 20. ENDURENT. – 21. SUSSES. – 22. ETESIEN. – 23. PLAGALES. – 24. DUEGNES (DENGUES). – 25. ATAVISME. – 26. OCARINA (CORANISA). – 27. VIBORDS, parties d'un navire. – 28. SAUNAS. – 29. INESPERE (EREPSINE PERINEES). – 30. GOETIES, magies noires (EGOISTE). – 31. SURDORES (SURDOSER). – 32. FASCISTE. – 33. ANEMIEE. – 34. RESSUER. – 35. STIGMATE. – 36. ESSOREE. – 37. TERMINA (MINARET...). – 38. DORTOIR (TORDOIR). – 39. AUVERNAT (AVENTURA). – 40. EVASION (AVOINES). – 41. EGRAPPAI. – 42. HERISSES. – 43. SUSPENS.



Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)

Problème nº 496

C'EST LA FAUTE À VOLTAIRE

La biographie n'est pas un genre qui soulève l'enthousiasme des Français. Le *Dictionnaire de biographie française,* dont le premier volume a été publié en 1933, n'en est encore qu'à mi-parcours : l'entrée finale du dernier tome paru est *Lacombe*, non pas *Lucien* mais *Paul, Guy*, peintre et sculpteur du XIXe siècle. D'où l'intérêt du *Dictionnaire des personnages historiques* que vient de publier Le Livre de poche (1 164 pages, 175 F). Cet ouvrage, qui se veut le *Who's Who* du passé mais aussi du monde contemporain, est planétaire et non pas franco-français. D'autre part, il se limite aux hommes d'Etat, de guerre, de lettres, de science et d'Eglise qui ont infléchi le cours de l'histoire. Ainsi on y trouve Luther et Voltaire, mais pas Pascal ni Racine. Les notices sont *généralement très étoffées*. Nous en donnons quelques extraits concernant des personnages jouables au Scrabble.

BALBOA Vasco Nínez, 1475-1517 (ODS : *unité monétaire du Panama*). Conquistador espagnol qui découvrit l'océan Pacifique en traversant l'isthme de Panama. Selon le dictionnaire en question, il est un des personnages les plus sympathiques de l'époque des grandes découvertes, alors que, selon le Grand Larousse universel, *« il extorqua par la plus grande violence tout l'or possible aux populations indiennes du voisinage ».*

BAYLE Pierre, 1647-1706 (ODS : *berger). Protestant exilé à Rotterdam, auteur du *Dictionnaire historique et critique,* il fut toujours très mal vu, où qu'il fût, par les autorités religieuses. Non sans raison, puisqu'il a écrit : *« Croire que la religion dans laquelle on a été élevé est fort bonne et pratiquer tous les vices qu'elle défend sont des choses extrêmement compatibles, aussi bien dans le grand monde que par le peuple » (Pensées sur la comète).*

BOUDDHA Gautama, vers 560-480 av. J.-C. (ODS : *celui qui s'éveille à la connaissance de la vérité).* Après une enfance dorée, ému par la souffrance humaine, il devint un ascète et, à la suite d'une illumination, parvint au nirvana puis enseigna le DHARMA, c'est-à-dire la sagesse.

(A suivre.)

Michel Charlemagne

CISP, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris. Tournois les lundis et jeudis à 14 h 15.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	IEANOIT			
2	I+ASEMRI	ATONIE	H 3	14
3	NEAENON	MAISERIE (a)	8 A	80
4	YUEAKFM	ÂNONNÉES (b)	D 1	68
5	AEM+XGNI	FUNKY	2 B	92
6	G+UDRLEO	XIMENIA	G 7	51
7	EISPE?N	DÉLOGUER (c)	10 F	63
8	SLEHLEU	PINÉ(N)ES	14 A	88
9	L+TWOZID	HALEUSE	3 G	30
10	TW+ARSUT	IODLEZ	D 10	52
11	RU+RCATE	WATTS	2 K	43
12	OALEGVD	TRACEUR	N 8	85
13	DGLO+EBU	VAPE	A 12	39
14	DGL+QOEU	BOUE	1 L	46
15	– TRISFAT	LOQUE	O 4	45
16	VHEGSIC	FRITTAS	15 H	93
17	GI+BDJLA	CHEVÉS	L 8	34
18	DGIL+?MR	JAB	7 K	30
19	DGIL?+P	WÜRM	K 2	28
20	DG?	PILA	1 A	25
		LUG(E)	C 1	15
				1 026

(a) Ou EMERISAI ou EMIERAIS en 8 H. (b) NASONNÉE, D 6, 66. (c) Se déconnecter (inf.).

1. Paulette Robichon, 964 ; 2. Simone Dubois, 906 ; 3. Françoise Cosier, 887.

ÉCHECS

Etude nº 1686

CHESS IN THE SCHOOLS INTERNATIONAL, CITS (New York, 1996)

Blancs : V. Kortchnoï.
Noirs : M. Ashley.
Début anglais. Système Mikenas.

1. ç4	Cf6	12. Da4+!	Cd7
2. Cç3	é6	13. 0-0-0! (i)	Fd6
3. é4 (a)	d5 (b)	14. Fxf5	Dxf5
4. é5 (ç)	d4 (d)	15. ç5! (j)	Fxç5
5. éxf6	dxç3	16. Cxé5	f6 (k)
6. bxç3 (é)	Dxf6	17. g4!	Dxé5
7. Cf3 (f)	Cç6 (g).	18. Ta-é1	0-0-0
8. d4	é5	19. Txé5	Cxé5
9. Fg5!	Dg6	20. Fé3	Fxé3
10. d5	Cb8	21. fxé3 (l)	
11. Fd3	Ff5 (h)		

Même tournoi. Même début.
Blancs : J. Sunye Neto.
Noirs : M. Ashley.

7. Cf3	é5	15. Té3! (p)	Ca5
8. Fd3	Fd6 (m)	16. ç5! (q)	bxç5
9. 0-0	0-0	17. dxé5	Txé5 (r)
10. Té1	Cç6	18. ç4	Tf-é8
11. Dç2	h6	19. Cxé5	Fxé5
12. Fé4!	Fd7	20. Fxé5	Txé5
13. Fb2 (n)	Ta-é8	21. Ta-é1	Té6
14. d4! (o)	b6	22. Dd2! (s)	abandon

NOTES

a) Une variante assez populaire dès la fin des années 20, expérimentée par Flohr contre Kashdan à Folkestone en 1933 et jouée couramment par Mikenas.

b) Si 3..., é5 ; 4. f4! et si 3..., Fb4 ; 4. é5, Cg8 ; 5. Dg4!

ç) Les Blancs ont le choix entre deux possibilités : soit 4. çxd5, éxd5 ; 5. é5 ; soit 4. é5 immédiatement. *En évitant l'échange sur d5,* les Blancs restreignent le champ du Fç8.

d) 4..., Cé4 n'a pas bonne réputation mais n'est pas entièrement douteux ; *par exemple,* 5. Cxé4, dxé4 ; 6. Dg4, Fd7 ; 7. Dxé4, Fç6 ; 8. Dé3, Ca6 ; 9. d4, Cb4 ; 10. Rd2, a5 ; 11. a3, Ca6 ; 12. Ré1, Fé7 ; 13. Fd2 et les Blancs ont un pion de plus mais ont perdu le roque.

é) Mieux que 6. fxg7, çxd2+ ; 7. Fxd2, Fxg7 ; 8. Dç2, Cç6 ; 9. Cf3, Dé7 avec égalité.

f) Certains maîtres préfèrent repousser l'avance 7. d2-d4 en raison de la variante 7..., é5 ; 8. Cf3, éxd4 ; 9. Fg5, Dé6+ ; 10. Fé2, f6 (si 10..., d3? ; 11. 0-0!) ; 11. Cxd4, Df7 ; 12. Ff4, Fç5 ; 13. 0-0, 0-0 ; 14. Cb5, Ca6 et les Noirs ont un jeu satisfaisant. Sur 7. d4, d'autres suites sont également jouables comme 7..., b6 et 7..., ç5.

g) Ou 7..., ç5 ; 8. d4.

h) Si 11..., é4 ; 12. Dé2, f5 ; 13. 0-0 ou 12. 0-0.

i) Kortchnoï a immédiatement aperçu la faille dans la formation *de son adversaire et ne craint pas* la suite 13..., Fxd3 à cause de la réponse 14. Cxé5.

j) La conclusion.

k) Si 16..., Dxé5 ; 17. Ta-é1.

l) L'avantage matériel des Blancs ne laisse aucune chance aux Noirs, qui abandonneront au trente-sixième coup.

m) Si 8..., Fg4 ; 9. Fé4!

n) Toute la stratégie des Blancs, fondée sur l'efficace disposition de leurs troupes, vise à faire exploser le centre ennemi après d2-d4.

o) Menaçant comme dans la partie ci-dessus ç4-ç5.

p) Menaçant 16. Ta-é1, 17. Fxç6 et 18. Cxé5.

q) Décisif comme dans la partie précédente.

r) Ou 17..., Fxé5 ; 18. Cxé5, Txé5 (si 18..., Dxé5? ; 19. Fh7+) ; 19. ç4. Les Noirs perdent la qualité et la partie.

s) Gagnant, en outre, la Ca5 ou le Fd7.

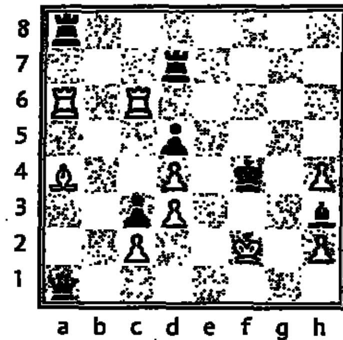
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1685
L. KATSNELSON (1987)

(Blancs : Ré3, Fé8, Ca2. Noirs : Rg4, Tç5, Pg3. Nulle.)

1. Fd7+, Rh4 ; 2. Cb4!, Tç3+ ; 3. Ré2!, Tç4 ; 4. Cd3, Tç2+ ; 5. Rf1, g2+ ; 6. Rg1, Rg3 ; 7. Fb5!, Ta2 ; 8. Cé1, Ta1 ; 9. Ff1!, Txé1 ; 10. Pat.

Si 2. Rf3?, Tç2 suivi de g2.
Si 3. Cd3?, Txd3+.
Si 3..., Tb3 ; 4. Cç2, Tb2 ; 5. Ff5, Rg5 ; 6. Fh7, Rg4 ; 7. Fé4, Rf4 ; 8. Fd3, Tb3 ; 9. Cé1, nulle.
Si 7. Fa4?, Tç4!
Si 9..., gxf1=D+ ; 10. Rxf1 nulle.

ÉTUDE Nº 1686
H. GRONDIS (1993)



Blancs (9) : Rf2, Ta6 et ç6, Fa4, Pç2, d3, d4, h2 et h4.

Noirs (7) : Rf4, Da1, Ta8 et d7, Fb3, Pç3 et d5.

Les Blancs jouent et gagnent.

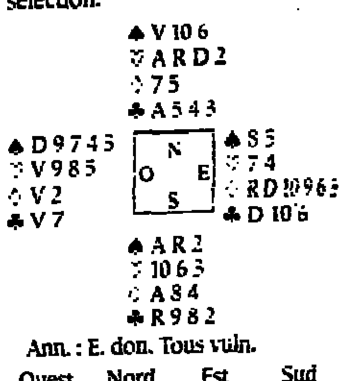
Claude Lemoine

BRIDGE

Problème nº 1682

CROCODILE D'UNE SÉLECTION

Le coup du crocodile est rare : quand il est utilisé, les journalistes s'empressent de le signaler, comme ce fut le cas pour cette donne jouée dans une épreuve de sélection.



Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Blumenth.	X...	Toffier	Y...
–	–	passe	1 ♣
passe	1 ♡	2 ◇	passe
passe	3 ◇	passe	3 SA

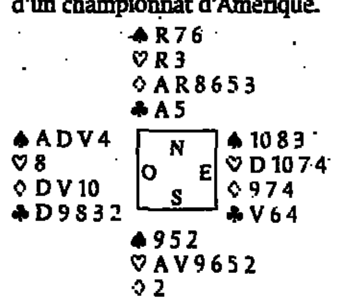
Ouest a entamé le Valet de Carreau couvert *par la Dame que Sud* a laissé passer. Est ayant continué avec le Roi de Carreau, *comment Sud aurait-il dû ensuite jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

Une ligne de jeu gagnante consiste à tirer les cinq cartes maîtresses (à Cœur et à Trèfle) et à *donner la main à Ouest* avec le quatrième Cœur pour l'obliger à jouer Pique et à livrer trois levées dans la couleur... Mais le déclarant a préféré *affranchir* les Trèfles en espérant que Ouest en aurait trois : après l'As de Carreau, il a tiré As Roi de Cœur, As de Pique, As de Trèfle, et a rejoué le 3 de Trèfle *dans l'intention de laisser Ouest faire la levée* (s'il avait la Dame de Trèfle ou le Valet), mais Toffier, comme un crocodile, a ouvert toutes grandes ses mâchoires *pour fournir la Dame de Trèfle* et engloutir le Valet de Trèfle d'Ouest (afin que cette carte ne prenne pas la main). Convaincu que Ouest avait trois Trèfles, le déclarant a quand même rejoué Trèfle pour... deux de chute ! Evidemment, à cartes ouvertes, le contrat peut encore réussir en prenant avec le Roi de Trèfle et en donnant à Ouest la main à Cœur...

D'UN EXTRÊME À L'AUTRE

Il est rare qu'un champion du monde soit à deux doigts de chuter *un contrat de 4 Cœurs quand,* à l'autre table, le déclarant a fait treize levées avec le même atout, mais en s'arrêtant de façon étonnante à 2 Cœurs dans cette donne d'un championnat d'Amérique.



Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Freeman	Deutch	Nickell	Lall
–	1 ◇	passe	1 ♡
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	passe	passe	

Ouest a entamé le 8 de Cœur (pour empêcher un jeu de double coupe). *Comment Sud (Hermant Lall) a-t-il fait... cinq de mieux* (13 levées) au contrat de DEUX CŒURS, la défense n'ayant pas été parfaite ?

A l'autre table, Wolff faillit chuter QUATRE CŒURS. Quelle a été *l'entame* d'Ouest (Rosenberg) ?

COURRIER DES LECTEURS

« Mon partenaire, écrit R. M., m'affirme qu'on n'emploie plus les réponses par *un changement de couleur à saut* pour faire une enchère forcing de manche. Même avec une main de plus de 16 points d'honneur, il faudrait se contenter de répondre 1 Carreau, 1 Cœur, 1 Pique au lieu de 2 Carreaux, 2 Cœurs ou 2 Piques. »

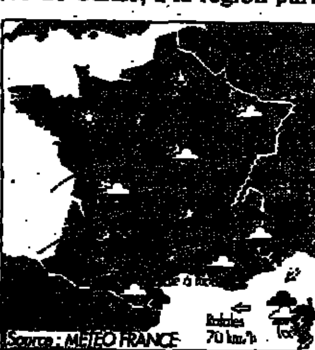
Je connais un expert qui, à cette question, répondait qu'il préférait ne pas avoir de... *sot* au premier tour, car un joueur qui se prive des jumps forcing de manche supprime de son arsenal des enchères qui évitent ensuite de faire des bonds désordonnés, mais surtout il va compliquer sa vie et celle de son partenaire au deuxième tour !

Philippe Brugnon

Temps agréable sauf dans le Sud-Est

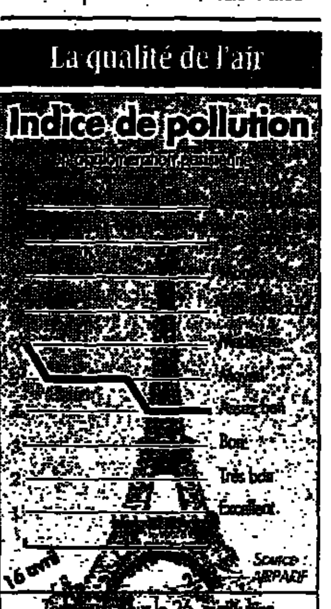
LA CELLULE anticyclonique qui s'est développée sur la Manche va se décaler vers l'Allemagne, maintenant dans un flux de nord-est un temps ensoleillé et doux sur l'ouest et le nord du pays. Le Sud-Est est sous l'influence d'un système dépressionnaire centré entre Italie et Tunisie qui dirige des masses d'air humides en provenance de Méditerranée.

Samedi, des pays de Loire et de la Bretagne à la Normandie, au Nord-Pas-de-Calais, à la région parisienne et aux Ardennes, la journée se déroulera sous un soleil radieux. Un peu plus au sud, des Charentes au Centre, au sud de la Champagne, ainsi qu'en Alsace, en Lorraine et en Bourgogne, le soleil brillera largement.



Prévisions pour le 27 avril vers 12h00

La qualité de l'air



De l'Aquitaine à l'Auvergne, à la région lyonnaise et à la Franche-Comté, les nuages se feront plus présents, ne laissant apparaître le soleil que par intermittences. Dans les Pyrénées centrales, le Languedoc-Roussillon, en Provence, dans les Alpes et en Corse, le temps sera maussade avec un ciel couvert et des ondées assez faibles en général ; les précipitations auront un caractère plus soutenu, avec un petit risque orageux dans le Roussillon et en Corse. Dans la région toulousaine, les nuages seront également prédominants, mais ils ne donneront que de rares ondées. Le vent de nord-est, faible en général, se fera plus sensible sur le nord de la Bretagne et le littoral de la Côte d'Azur.

Les températures minimales seront comprises entre 10 et 14 degrés autour de la Méditerranée, de 6 à 10 degrés dans le Sud-Ouest, de 7 à 9 sur le littoral de la Manche et de la région lyonnaise à l'Alsace, de 3 à 6 ailleurs, avec localement de 0 à 2 de la région Champagne-Ardennes aux pays de Loire. L'après-midi, il ne fera que de 13 à 15 degrés près de la Manche, de 16 à 19 dans le Sud-Est, de 18 à 20 sur les autres régions, parfois 22 dans le Nord-Est.

Dimanche, le ciel se couvrira près des côtes de la Manche, où il fera plus frais. Un bon ensoleillement se maintiendra des pays de Loire au Bassin parisien et à la Champagne. Un ciel très nuageux concernera encore les régions situées du Sud-Ouest au flanc est et à la Méditerranée ; des ondées s'y produiront de façon intermittente avec un caractère orageux en montagne.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



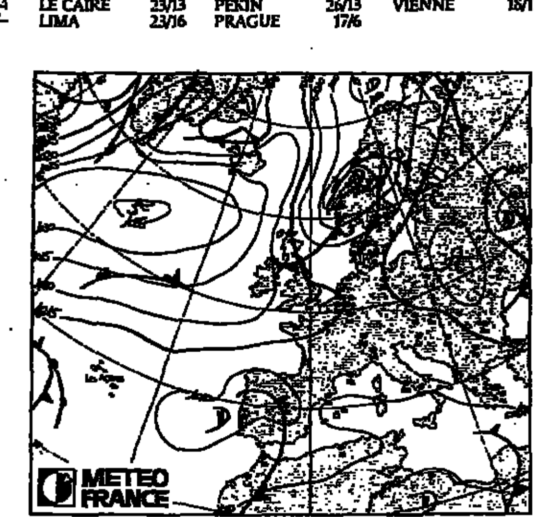


TEMPÉRATURES du 25 avril maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	17/14
BIARRITZ	15/6
BORDEAUX	18/7
BOURGES	16/4
BREST	14/5
CAEN	14/3
CHERBOURG	14/5
CLERMONT-F.	16/4
DIJON	18/7
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	21/7
LILLE	16/3
LIMOGES	16/4
LYON	18/8
MARSEILLE	21/14
NANCY	17/2
NANTES	16/5
NICE	16/13
PARIS	16/7
PAU	18/5
PERPIGNAN	21/14
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	15/3
ST-DENIS-RÉUNION	27/20
ST-ÉTIENNE	16/3
STRASBOURG	19/6
TOULOUSE	18/5
TOURS	15/5
ÉTRANGER	
ALGER	15/14
AMSTERDAM	14/7
ATHÈNES	20/10
BANGKOK	38/27
BARCELONE	21/14
BELGRADE	25/13
BERLIN	18/7
BOMBAY	32/26
BRASILIA	30/16
BRUXELLES	15/5
BUCAREST	26/6
BUDAPEST	21/14
BUENOS AIRES	21/14
CARACAS	–/–
CHICAGO	20/12
COPENHAGUE	14/6
DAKAR	26/19
DUBAI	39/24
DUBLIN	16/10
FRANCFORT	18/3
GENÈVE	18/6
HANOÏ	24/22
HELSINKI	0/0
HONGKONG	27/20
ISTANBUL	16/7
JAKARTA	31/25
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	26/13
KINSHASA	34/25
LE CAIRE	23/13
LIMA	23/16
LISBONNE	24/14
LONDRES	16/7
LOS ANGELES	22/15
LUXEMBOURG	17/6
MADRID	21/6
MARRAKECH	26/12
MEXICO	25/14
MILAN	15/11
MONTRÉAL	8/0
MOSCOU	8/3
MUNICH	16/8
NAIROBI	25/15
NEW DELHI	39/20
NEW YORK	23/13
PALMA DE M.	18/13
PÉKIN	26/13
PRAGUE	17/6
PRETORIA	22/12
RABAT	25/7
RIO DE JAN.	30/21
ROME	21/13
SAN FRANC.	17/10
SANTIAGO	28/7
SÉVILLE	26/12
ST-PÉTERS.	6/1
STOCKHOLM	9/3
SYDNEY	27/14
TENERIFE	22/16
TOKYO	25/13
TUNIS	20/14
VARSOVIE	18/6
VENISE	15/13
VIENNE	18/11



Situation le 26 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Un déjeuner historique

« AUJOURD'HUI, écrivait François de Neufchâteau, délégué français au congrès de Rastatt, *j'ai eu à dîner tout le congrès : il a été conclu, à la pluralité des voix, que le vin rosat d'Epernay est un des premiers vins de France. Voilà déjà un grand point ! »* Ceci se passait en 1797.

En ce 26 avril 1946, M. Félix Gouin a offert un déjeuner en l'honneur des ministres des affaires étrangères de l'URSS, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, et l'on peut espérer qu'un *« grand point »* sera également acquis, car si l'accord ne s'est pas fait sur le chablis 1943 ou le mouton d'Armailhac 1939, on est en droit d'espérer que le champagne Pommery a rallié tous les suffrages.

Puisque nous avons parlé des vins, poussons l'indiscrétion (ou le sadisme) jusqu'à vous énumérer le menu complet qui a circulé autour de cette tablée historique, disposée en fer à cheval. Parmi les tulipes et les bleuets, des homards à la parisienne, des poulardes du Mans, des pommes noisette, des asperges de Lauris (sauce mousseline), des fromages variés et des parfaits au Grand-Marnier, sont venus se poser, se faire admirer, se faire apprécier... et disparaître.

Les quarante-cinq convives qui, après avoir été reçus dans la salle des Armures par M. Félix Gouin, ont pris place autour de la table dressée dans le grand salon carré, avaient, au préalable, été accueillis au rez-de-chaussée par des gardes en grande tenue aux longs sabres en feuilles d'iris. Mêlés aux fleurs de toutes sortes, ces soldats offraient un spectacle dont la couleur et la tenue évoquaient les fastes d'autrefois. Çà et là quelques plantes vertes mettaient une note sérieuse et protocolaire : elles faisaient un peu penser à ces cousins de province que l'on retrouve dans les réunions de famille.

F. D.

(27 avril 1946.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 25 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code EN-MONTAGNE. Ou sur Internet, code : http :/www.skifrance.fr

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 20-135 ; Les Carroz-d'Araches : n.c. ; Chamonix : 00-185 ; Châtel : n.c. ; La Clusaz : 00-120 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 00-040 ; Flaine : 05-190 ; Les Gets : n.c. ; Le Grand-Bornand : 00-060 ; Les Houches : 00-00 ; Megève : n.c. ; Morillon : n.c. ; Morzine-Avoriaz : n.c. ; Praz-de-Lys-Sommand : n.c. ; Praz-sur-Arly : 00-050 ; Saint-Gervais : n.c. ; Samoëns : 00-215 ; Thollon-Les Mémises : n.c.

SAVOIE

Les Aillons : n.c. ; Les Arcs : 010-180 ; Arêches-Beaufort : 0-00 ; Aussois : n.c. ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 015-110 ; Le Corbier : n.c. ; Courchevel : 00-089 ; La Tania : n.c ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flumet : n.c ; Les Karellis : n.c. ; Les Menuires : 010-100 ; Saint-Martin-de-Belleville : 00-100 ; Méribel : n.c. ; La Norma : n.c. ; Notre-Dame-de-Bellecombe : n.c. ; La Plagne : 010-170 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 005-080 ; Saint-François-Longchamp : n.c. ; Les Saisies : 010-050 ; Tignes : 051-150 ; La Toussuire : 00-010 ; Val-Cenis : 00-085 ; Valfréjus : 00-080 ; Val-d'Isère : 010-050 ; Valloire : 015-050 ; Valmeinier : n.c. ; Valmorel : n.c. ; Val-Thorens : 025-170.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 00-300 ; Alpe-du-Grand-Serre : n.c. ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : n.c ; Chamrousse : 00-025 ; Le Collet-d'Allevard : n.c ; Les Deux-Alpes : 020-300 ; Lans-en-Vercors : n.c ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : n.c ; Villard-de-Lans : 0-80.

ALPES DU SUD

Auron : n.c. ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : n.c. ; Isola 2000 : 095-210 ; Montgenèvre : 50-110 ; Orcières-Merlette : 20-170 ; Les Orres : n.c. ; Pra-Loup : 15-200 ; Puy-Saint-Vincent : 00-100 ; Le Sauze-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : n.c. ; Super-Dévoluy : 00-220 ; Valberg : n.c. ; Val-d'Allos-Le Seignus : n.c. ; Val-d'Allos-La Foux : n.c. ; Risoul : 030-100 ; Vars : 40-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Cauterets-Lys : 00-150 ; Font-Romeu : 00-00 ; Gourette : 00-250 ; Luchon-Superbagnères : n.c. ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : 015-090 ; Peyragudes : n.c. ; Piau-Engaly : 035-110 ; Saint-Lary-Soulan : 010-060.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 00-050.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : n.c. ; Mijoux-Lelex-La Faucille : n.c. ; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : 0-0. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-0. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 53-83-95-20, ou par Minitel : 36-15 code AUTRICHE ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 44-51-65-51.

PHILATÉLIE

L'Institut national de recherche agronomique

POUR LE CINQUANTENAIRE de l'Institut national de recherche agronomique (INRA), La Poste mettra en vente générale, lundi 6 mai, un timbre à 3,80 F.

En 1946, l'INRA est créé avec pour mission *« l'organisation, l'exécution et la publication de tous travaux de recherche sur l'amélioration et le développement des productions végétale et animale et la conservation et la transformation des produits agricoles »*. Aujourd'hui, ses compétences s'étendent à l'aménagement de l'espace rural, à la préservation des ressources naturelles ou aux besoins nutritionnels de l'homme.

L'INRA compte près de 8 500 agents, dont 3 800 chercheurs et ingénieurs, et dispose de 260 unités de recherche, 80 unités expérimentales, 12 000 ha de terrains expérimentaux, etc.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Roxane Jubert, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée à Paris, les 4 et 5 mai, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'INRA, 147, rue de l'Université, 7e.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1995

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 28 avril

■ **DU PONT NEUF** au pont des Arts (45 F), 14 h 30, sur le Pont Neuf devant la statue d'Henri IV (Paris capitale historique).

■ **BAGATELLE** : l'exposition de pivoines (35 F), 15 heures, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres; le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** et la rue de l'Arbre-Sec (37 F), 15 heures, place du Louvre devant l'entrée de l'église (Monuments historiques).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (37 F), 15 heures, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Monuments historiques).

■ **LE PARC DE BERCY** (35 F), 15 heures, sur les pelouses face au Centre américain (Ville de Paris).

■ **LE PARC MONTSOURIS** (35 F), 15 heures, devant l'entrée côté boulevard Jourdan (Ville de Paris).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

EN FILIGRANE

● **Journée de la lettre.** La Journée de la lettre donne l'occasion à La Poste d'organiser un grand concours, du 6 au 11 mai. Les participants sont invités à répondre à quatre questions puis à déposer leur bulletin de participation dans les bureaux de poste, un tirage au sort permettant de départager les candidats à des voyages en Chine, à l'île Maurice ou à Venise. Mais surtout, dès le 6 mai, il sera possible d'acheter à La Poste « Duo », un ensemble composé d'une enveloppe prétimbrée et son carton de correspondance assorti, plus une lettre prétimbrée pour la réponse !

● **Foire aux collectionneurs.** Du 26 avril au 8 mai, la Foire de Paris accueille la Foire aux collectionneurs, à la porte de Versailles. Sur 2 000 mètres carrés, ce Salon rassemble les passionnés de timbres, cartes postales, télécartes, miniatures, etc. La Poste (stand U 38) y est présente avec un bureau temporaire et une carte-souvenir illustrée.

● **Ventes.** Belle vente à prix nets Roumet (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56) de classiques de France comprenant 128 lots. Au catalogue illustré en couleurs, pour toutes les bourses, de 450 F (no 11, 1 c vert-olive oblitéré) à 210 000 F (1 F vermillon terne neuf avec gomme). A noter un *Napoléon* « Empire franc. » 1 F carmin foncé tête-bêche et un bloc de huit *Sage* 1 c bleu cobalt avec interpanneau (140 000 F).

JEUX

LOTO SPORTIF N° 27
RESULTATS OFFICIELS

DANSE **La Villette est jusqu'au 27 avril le rendez-vous des principaux représentants du mouvement hip hop en France. Née dans les rues des ghettos noirs américains, mêlée en France d'influences diverses, cette forme d'expression qui allie le rap, les fresques murales et la danse hip hop proprement dite s'est imposée au fil des années comme un authentique mouvement artistique. ● CONSIDÉRÉE LONGTEMPS comme un moyen de donner aux jeunes des banlieues l'occasion de s'exprimer librement, la danse hip hop a atteint un niveau qui allie un grand professionnalisme à une joie et une vitalité qui manquent souvent aux formes plus classiques de chorégraphies. ● LA COMPAGNIE BOOGI SAÏ crée à La Villette *Balle et Poussière*, une pièce conçue pour la scène. Elle a su résister au spectaculaire trop facile et répétitif du hip hop au profit d'une construction rythmique maîtrisée.**

Les danseurs hip hop veulent être reconnus comme de vrais artistes

Les premières Rencontres nationales de danses urbaines se clôturent à La Villette. Les membres de la compagnie Boogi Saï, comme beaucoup d'autres, refusent d'être considérés plus longtemps comme des « alibis socioculturels »

WILLIAM LEVALANT, mi-Vietnamien, mi-Kabyle, a du mal avec son saut périlleux arrière. « *Attention, tu vas te casser le dos* », le prévient René Emptor. Les filles essaient des cyclistes orange et morodorés que vient d'apporter la costumière Patricia Ascensio. La compagnie Boogi Saï, que dirigent Alex Benth et Max-Laure Bourjolly, peaufine *Balle et Poussière*, une chorégraphie qu'elle va présenter à La Villette, aux premières Rencontres nationales de danses urbaines. Quatre mois de répétitions. Le hip hop est sorti de l'improvisation. Une seule urgence aujourd'hui pour les compagnies : faire reconnaître la valeur artistique de leur danse. Elles réclament d'autant plus fort cette reconnaissance de leur travail qu'elles existent, pour certaines, depuis plus de douze ans, telle les Black, Blanc, Beur.

En France, cette danse, venue des ghettos américains, est en pleine transformation sous l'influence des cultures arabe, africaine et latine. Les danseurs, qui se battent pour ne vivre que de leur art – certains ont passé le diplôme d'Etat, d'autres « cachetonnent » dans le show-biz – en ont « ras le bol » des clichés véhiculés sur les quartiers, la drogue, la fracture sociale, tous les discours où le hip hop est simplement considéré comme l'affirmation d'une identité sociologique.



JOËL NICOLAS

Elle s'appelle Max-Laure Bourjolly. Elle est haïtienne. Lui, c'est Alex Benth. Il est de Guyane. Ensemble, ils dirigent la compagnie Boogi Saï depuis 1991. Elle danse dans les clips de Princesse Erika, de MC Solaar. Lui enseigne aux jeunes danseurs. Ils créent le 27 avril, à 20 h 30, « Balle et Poussière », en final des Rencontres nationales de danses urbaines, à La Villette.

« APRÈS DOUZE ANS »

« *Que vaut notre travail ?* », demandent-ils. « *Est-ce de l'art ou pas ?* », forçant ainsi l'institution à prendre position. A expliquer pourquoi ils restent en dehors des circuits financiers officiels réservés aux artistes.

Ces rencontres de La Villette devraient permettre une approche sérieuse du problème. Quarante-six troupes, sélectionnées dans la France entière, sont présentes. La plupart avec une création. « *Aujourd'hui, on intéresse tout le monde ! Après douze ans de danse, il faudrait qu'on se décide à parler de nous en termes artistiques. J'étais chez Black, Blanc, Beur, dès 1984, pour leur première création :* J'en ai tout à foutre. *A ce moment-là je me suis dis que je voulais être dans les meilleures des filles ; j'ai tout de suite été la meilleure* », dit Max-Laure Bourjolly, des Boogi Saï. Cette Haïtienne de vingt-huit ans, est arrivée en 1978 à Paris avec toute sa famille. Son père a le statut de réfugié politique.

Aucune trace de forfanterie dans ces propos. Ils expriment simplement la fierté de celle qui a travaillé avec acharnement. « *Cette danse, je la rêvais dans ma tête. Le jour où tu réussis les figures, c'est le bonheur. J'ai passé des années à déchirer la moquette devant la glace de ma chambre.* »

Alex Benth et Max-Laure Bourjolly se sont connus à La Main Jaune, une boîte de nuit de la porte Champerret. Tous deux quittent leur famille, qui refuse qu'ils soient des danseurs. La jeune femme est une meneuse. Petite, très fine, très déterminée, elle est en train de s'imposer parmi les plus doués des chorégraphes du mouvement hip hop. Une femme, qui plus est. Dans un milieu d'hommes. En 1991, elle quitte les Black, Blanc, Beur, dits les B3, en compagnie d'Alex Benth, un des membres fondateurs, avec Marc Piel et Jean Djemad, de cette troupe historique, la première, en France, à mettre *break*, *smurf* et *hype* sur une scène.

Balle et Poussière, la création que les Boogi Saï danseront samedi 27 avril, est exemplaire d'un hip hop conçu pour la scène. Il ne s'agit plus d'un rap frontal, qui a pour but unique de mettre en valeur les figures spectaculaires qui constituent le vocabulaire basique de cette danse acrobatique : tours sur la tête, sur le dos, sauts périlleux arrière, arrêts bloqués. Bourjolly et Benth font partie de ceux qui ont compris qu'il leur fallait résister à la technique pour la technique, à la virtuosité montée en boucles qui, au-delà de dix minutes, ennuie par sa répétition.

« *La balle est celle du policier qui tue, mais aussi celle de l'enfant qui joue. Elle évoque également le cercle de la danse africaine, la ronde enfantine. Ce mot léger nous permet de passer d'un monde à un autre. Le mot poussière renvoie à l'Afrique que nous avons rencontrée lors de nos tournées avec les B3, mais aussi à notre état quand nous passons du monde des vivants à celui des morts* », explique Alex Benth, originaire de Cayenne, où ses parents sont agriculteurs.

La construction rythmique est le point fort de *Balle et Poussière* : le rythme ne tient pas seulement, comme trop souvent, à la vitesse obsédante de la musique, mais à la manière dont l'espace est utilisé. Les deux chorégraphes savent résister à une figure étourdissante de brio, mais qui casserait la ligne harmonique, pour privilégier un silence, une émotion. Ils ont appris à diriger l'énergie du hip hop. Ce qui n'est pas facile puisqu'il est à l'origine le besoin forcené d'une expression personnelle. La danseuse Sofy Afoy, un sacré personnage, chante *Hip Hop Solo*, un rap de son cru sur la liberté d'expression. Les filles jouent une marelle-break pleine d'invention, Alex Benth, en canotier, se lance dans un duo en hommage à tous les danseurs de jazz noirs américains. Acid jazz, saxophone et soul percutent le rap.

« *On a appris ce qu'est une bande-son, des lumières, mais aussi ce qu'est un argument, sans toutefois perdre les racines de notre danse. Ce sont elles qui nous protègent. Je suis une sauvage. Ma danse est celle de la panthère. En chorégraphiant, j'ai libéré les énergies féminines que je porte en moi. Avant je collais toujours à celles des mecs. Je suis sur scène pour montrer qui je suis, ce que je ressens, mais aussi je veux partager notre danse avec les autres* », dit Max-Laure Bourjolly.

UN PLAISIR À NOUVEAU VISIBLE

Le hip hop est-il un art ou pas ? A La Villette, au cours des tables rondes qui ouvraient ces rencontres nationales, les programmateurs, qui se posaient encore cette question, exprimaient probablement une interrogation sincère, mais justifiaient le plus souvent le fait qu'ils ne se sont jamais intéressés à cette danse. On imaginait les habitués de la danse classique dénigrant « les gesticulations » de la danse contemporaine à ses débuts. Un mouvement artistique qui ne vient pas de la culture dominante est souvent louche. Quelle place le hip hop peut-il avoir dans le paysage chorégraphique contemporain actuel : voilà ce qu'ils veulent savoir. Ils sont conscients d'être une force vive, un courant qui régénère, voire qui influence les tenants de la danse contemporaine. Ils font valoir que ceux qui ont commencé il y a quinze ans frôlent aujourd'hui la quarantaine. A travers cette danse, la culture des Arabes et des Noirs se mêle plus que jamais à celles des Blancs. La force du hip hop est de rendre à nouveau visible le plaisir de danser.

Quand les programmateurs parlent de leurs difficultés à augmenter le public de danse, les rappeurs ont beau jeu de leur répondre que le hip hop remplit les salles. Ce qui est vrai. Ils veulent entrer dans les théâtres. Pas seulement comme alibis socioculturels, pas seulement parce qu'il y a de l'argent débloqué pour les opérations quartiers. Ils comprennent qu'il leur faudra renforcer leurs structures. « *Nous venons tout juste de nous constituer en association* », reconnaît Boogi Saï.

Pour progresser, ils veulent des salles de répétitions. Des lieux de travail qui ne soient plus des caves aménagées ou des halls de centres commerciaux. Christian Tamet, organisateur des Rencontres de La Villette, est à la tête du Théâtre contemporain de la danse depuis sa création en juin 1984.

COMBUSTION

C'est lui qui, parmi les premiers – avec Suresnes, Montpellier, Lyon, et le Nord de la France –, a misé sur la danse urbaine. Il prête des studios, organise des stages de jazz, d'acrobatie, de contemporain, de taï chi, de classique, apportant ainsi aux danseurs une nourriture chorégraphique à la carte. Il loue l'Opéra-Comique en 1992, puis le Casino de Paris en 1994, pour que les plus audacieux montrent leur travail.

« *Quand, en 1994, Tamet est venu nous voir pour qu'on s'associe avec d'autres danseurs afin de chorégraphier une pièce d'une heure, on ne voyait pas où il voulait en venir. Quelqu'un qui ne croyait pas que le hip hop, c'est naze et ringard, qui ne voyait pas en nous des paumés : on a cherché où était le défaut*, se rappelle Max-Laure Bourjolly. « *Au Casino de Paris, on a créé* Sobedo, un conte hip hop. *Cette reconnaissance nous a fait du bien. Il a pourtant fallu la digérer.* » Pour Boogi Saï, le temps de la digestion est terminé. « Saï » est un mot wolof qui veut dire énergie, combustion.

Dominique Frétard

Une danseuse classique qui a franchi le pas

Elle s'appelle Marion de Castellane. Quand le groupe Käfig a dansé, le public n'avait d'yeux que pour elle. Bizarre itinéraire d'une fille bien née, élevée au berceau dans la bienséance de la danse classique, qui succombe au hip hop et à ses envoûtements. « *Le classique, c'est très intérieur. Mais j'avais besoin d'extérioriser mes sentiments. A un moment, j'ai tout rejeté de ce que je connaissais. C'est clair que je ne viens pas du même milieu, mais j'ai ressenti la même rage face au racisme, la même angoisse face à la vie. J'ai été élevée à Hanovre, où j'ai fait quinze ans de conservatoire. Je suis allemande par ma mère. Puis je suis venue à Paris me perfectionner. J'ai rencontré Nagib Guerfi, de la compagnie Käfig, à un stage du Théâtre contemporain de la danse. Le monde du hip hop ne m'était pas familier. J'aime cette danse, mais toujours je retourne au classique, à la danse africaine, qui m'ont nourrie depuis l'enfance. Associées l'une à l'autre, ces deux danses me permettent de me plier à toutes les gestuelles.* »

Le hip hop et la danse classique se fascinent mutuellement. Tout les sépare, hors la virtuosité. L'amour du corps dompté, triomphant, rapproche, plus qu'on ne l'imagine, le banlieusard et la ballerine.

Tremplins, spectacles, cinéma

● **Vendredi 26 avril** : de 14 à 19 heures : Aca, Choream, Cosmos, Culture street, Dynamic Style, Fradness', HB2, If, Jazz-Hip, Minguette City Breakers, Olympic Starz, 1 Touche 2 Styles. 40 F. 20 h 30, salle Charlie-Parker : Accrorap, Un Point c'est tout/Thony Maskot. 75 à 100 F.
● **Samedi 27 avril** : de 14 à 19 heures : Black, Blanc, Beur, *Dans la Rue la danse*, Epeul Street Power, GBF Lords Corporation, les Rappeurs de Liévin-Béthune, Mission Impossible, Pourquoi pas ?, Progress, Unité. 40 F. 20 h 30, salle Charlie-Parker : HB2, Aktuel Force, Boogi Saï. 75 à 100 F.
● **Vidéos et films** sélectionnés par la Cinémathèque de la danse. Vendredi et samedi, de 14 à 19 heures, salle Boris-Vian.
● **Réservations** : Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Métro : Porte-de-Pantin. Tél. : 40-03-75-75.

Käfig et MBDT sous le regard d'Archie Burnett

DES MASTER CLASSES hip hop. Qui l'eût cru ? Ces cours dirigés par des grandes figures ont lieu pendant toute la durée des Rencontres nationales, au Conservatoire supérieur de danse et de musique, sis dans le parc de La Villette. Acrobatie avec Alexandre del Perugia au studio Jacques Garnier, et hip hop avec Thony Maskot et Junior au studio Merce Cunningham. L'Américain Doug Elkins, qui vient depuis cinq ans apprendre la danse urbaine *aux jeunes Français, prend le* cours. C'est à ce genre de signes qu'on constate l'évolution du rap en France. Thony Maskot est un spécialiste de la gestuelle des bras : ondulations au-dessus de la tête, glissement le long des oreilles. Beau travail ondoyant et mathématique. Le lendemain, jeudi 25 avril, les *master classes* étaient assurées par Max-Laure Bourjolly, des Boogi Saï, et par Doug Elkins.

Salle Charlie-Parker, l'après-midi du mercredi 24 avril, à 16 heures, une « générale » regroupait Choream (Montreuil), If (Montreuil), Grenade (Marseille), Käfig (Saint-Priest) et MBDT (Paris). Il s'agit du programme de la première soirée.

On promet un bel avenir à Käfig. Ils ont tout compris. Ils font du rap lent. Un rap oriental qui ne craint pas le silence. Ils mêlent la musique des gnaouas, chanteurs-guérisseurs marocains, à des accords flamencos.

25 MINUTES D'ANTHOLOGIE

Leur technique est parfaite. Le spectateur est sous tension. La manière dont ils rendent avec leurs corps le sentiment d'être encagés, prisonniers, donne le frisson. *Ils sont tout entiers à leur* danse livrée. C'est un rituel, bercé, brutalisé aussi, par le chanteur Ahcen Merzouki. Marion de Castellane est une danseuse classique passée au hip hop. Elle fait merveille. Erreur de jeunesse : le spectacle est trop long.

Le hip hop et la danse classique font bon ménage. A preuve, la pièce que Jean-Claude Pambe-Wayack – il danse, lui aussi, à La Villette – *a créé, en dé*cembre 1995, pour les élèves du Conservatoire de Paris dans le cadre du bicentenaire. Parmi les jeunes chorégraphes contemporains qui avaient été conviés à montrer leur talent, il avait été le seul, et de loin, à tirer son épingle du jeu. MBDT, dont on avait déjà vu la pièce à Châteauvallon, en février 1996, ont heureusement retravaillé leur *Séquence d'une vie*. Vingt-cinq minutes d'anthologie.

Le Sénégalais Ibrahim Dembele flambe. Hakim Maïche prend des risques avec l'esthétique hip hop. C'est un dandy. Alors il promène sur le plateau un break très étudié, rempli à exploser de mille petits gestes, de pieds qui font mine de se marcher dessus. Une fausse maladresse raffinée. Il devrait pourtant prendre plus d'assurance. L'âme du groupe est Régis Truchy. Non seulement il sait tout faire à la perfection (*smurf, lock, pop, voguing*), mais il s'amuse à un jeu d'enfer avec le public. Son sourire plaqué, irrésistible, cache la férocité de son corps. Un Martien.

Archie Burnett, qui a fait du voguing, danse inspirée des poses des mannequins des années 50, un art drôle et personnel, connaît la majorité de ces danseurs. Ils ont suivi le stage qu'il donnait en juillet 1995 dans les studios du Théâtre contemporain de la danse : « *On doit faire attention, nous les Américains ! Ils vont à toute allure ces garçons. Ils sont en train de trouver leur propre originalité. Leur rap est plus ethnique, c'est-à-dire qu'il porte les couleurs du Maghreb, de l'Espagne. C'est cela qui me frappe. Je sens leur violence, mais ils savent la détourner, la faire exploser sans haine ou obscénité. Ils n'ont jamais le côté négatif que peut avoir le rap américain. Ils sont clairs avec ce qu'ils défendent. Ils gardent un regard sur ce qu'ils font. Partout où la danse hip hop se développe, elle prend la spécificité du pays où elle s'enracine. Ainsi les danseurs japonais, après avoir été dans le moule américain à fond, très rapides à capter la gestuelle, très mécaniques aussi, laissent leurs corps devenir plus musicaux, plus roseaux.* »

Archie Burnett, danseur-né, a voyagé dans le monde entier. Elégant, il invente sa danse en fonction de son humeur, et apprend le français. Il voudrait bien venir plus souvent travailler à Paris. A New York, il travaille au service de nettoyage du métro. Autant dire que, pour lui, la question des subventions relève du sexe des anges.

D. F.

Redécouvrir Adolph Menzel, figure majeure du réalisme

Pour la première fois, un musée français – Orsay – rend hommage à ce peintre, dessinateur admirable du XIXe allemand

MENZEL, LA NÉVROSE DU VRAI, Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 40-49-48-14. Tlj sauf lundi de 10 heures à 18 heures, le dimanche de 9 heures à 18 heures ; jusqu'au 28 juillet. Catalogue éd. RMN-Dumont, 480 p., 410 ill., 390 F.

Il n'est pas mauvais, de temps en temps, de faire confiance aux poètes. Dans les années 1880, Jules Laforgue vivait à Berlin, lecteur de français à la cour de Prusse, visitait les expositions et adressait aux revues parisiennes des correspondances qu'elles publiaient en les coupant. En 1886, il en consacra une à Adolph Menzel. Il y décrivait nombre de ses tableaux et finissait par un éloge de son œil, *« un œil de myope, parfaitement sain et sobre (...) ; un œil ironique, retranché dans sa misanthropie derrière ses lunettes, illuminant un masque renfrogné sous un front extraordinaire ; (...) un œil d'une pénétration redoutable, d'un artiste irrésistible, d'une clairvoyance aiguë »*.

Ni ces lignes, ni les œuvres que Menzel envoya à Paris à l'occasion des expositions universelles, ni ses trois séjours dans la capitale française en 1855, 1867 et 1868, ni même l'intérêt que lui manifesta Degas, au point de copier son *Souper au bal*, n'ont suffi. Menzel, illustre en Allemagne, ne l'est guère en France. Or Laforgue et Degas avaient raison.

A L'ÉCART

L'exposition que le Musée d'Orsay a eu l'excellente idée d'organiser en collaboration avec la National Gallery de Washington et la Nationalgalerie de Berlin démontre d'une manière que l'on aimerait définitive qu'ignorer Menzel, c'est ignorer l'un des plus grands dessinateurs du XIXe siècle et l'un des peintres *« de la vie moderne »*.

Peut-être est-ce du reste pour cette raison qu'il a longtemps paru commode de le tenir à l'écart de l'analyse de la modernité : le prendre en compte contraint à admettre que la voie qui passe par Courbet, Manet et Degas n'est pas la seule et que, de même qu'il existe une variante anglo-américaine – de Whistler à Sickert –, il existe une variante allemande, de Menzel à Liebermann et Corinth.

Paresse intellectuelle, mauvaises raisons nationalistes et méconnaissance ont entretenu la légende selon laquelle tout doit aboutir à l'impressionnisme. Il serait temps d'en finir avec cette fable flatteuse. A cet égard aussi, l'initiative d'Henri Loyrette, directeur d'Orsay et commissaire français de l'exposition, mérite l'approbation.

Menzel, donc. Sa vie se confond avec sa carrière. Elle est dépourvue des épisodes aventureux et sentimentaux qui font le bonheur des biographes. Il est né en 1815 à Breslau. Son père, lithographe, lui apprend cette technique très tôt. Il y révèle un don hors du commun pour le dessin. Dès la fin des années 1830, sa notoriété se répand en Allemagne et Menzel apparaît bientôt comme le peintre de la Prusse, celui auquel le roi demande des œuvres commémoratives. Académicien en 1853, il participe à toutes les expositions officielles et universelles d'Europe. En 1895, une première rétrospective à la Nationalgalerie consacre sa prééminence. D'autres suivent à Vienne et à Londres. En 1905, il meurt à Berlin et ses funérailles sont présidées par l'empereur. La courbe est donc ascendante, elle ne s'est brisée sur aucun scandale, aucune opposition, et Menzel ne peut passer pour un maudit de la peinture. Tout au plus peut-on supposer qu'il s'est voué complètement à son art, d'autant que, de très petite taille, d'une apparence peu plaisante, d'un caractère difficile, les succès de séduction lui étaient interdits.

Il en est de même de ses œuvres. Elles ne cherchent pas à charmer, elles montrent la vérité des choses, y compris celles qu'il n'est pas de bon ton de montrer.



D.R.

« Homme bâillant dans un compartiment de train », pastel d'Adolph Menzel (1859).

Peintre officiel, protégé par le souverain qui finit par l'anoblir, Menzel a peu sacrifié à l'art de cour, au sens péjoratif du terme, exception faite des toiles consacrées à la vie de Frédéric II, reconstitutions de style XVIIIe qui ne se distinguent que par la propreté banale de leur exécution. Encore serait-on peut-être moins sévère si la plus fameuse, *La Bataille de Hochkirch*, n'avait disparu en 1945. La photographie qui en reste suggère une violence tragique incongrue. Mais, se refusant à pratiquer le portrait mondain, Menzel s'est dispensé de la galerie de généraux cuirassés et de duchesses dignes que sa position l'aurait immanquablement contraint à produire.

MINUTIE PUIS PROMPTITUDE

Ses thèmes favoris sont la scène de genre et le paysage, qui lui servent alternativement ou ensemble à traiter le seul sujet qui l'intéresse véritablement, la métropole contemporaine. Il en connaît les faubourgs, les usines, les boulevards bourgeois, les églises, les parcs et jusqu'au jardin zoologique. Partout, il dessine – et dessine tout, le détail d'architecture baroque, les instruments de la forge, le cygne sur son bassin, les huîtres au restaurant, l'étal de volailles au marché, les maçons sur leur échafaudage, le bicycle dernier modèle de 1890.

Dans les premières décennies, il dessine avec un grand souci de netteté et de minutie. Puis, à partir des années 1860, la promptitude l'emporte, la notation se fait plus tranchante, le contour plus flottant. De cette seconde période datent des feuilles d'études admirables, consacrées à une paire de jumelles, une viole d'amour, un squelette, des livres entassés dans un bahut ou la chaire de l'église des Augustins de Würzburg, chef-d'œuvre du rococo. Rien n'est trop difficile pour son crayon, qui sonde et synthétise d'un même mouvement. Dans ces exercices d'analyse, Menzel se montre à la hauteur de Delacroix et de Degas.

Ayant dessiné, il peint, à la gouache ou à l'huile. Le plein air, la couleur claire ne le retiennent pas. Il leur préfère un clair-obscur ténébreux, percé de rares lueurs, ou des dominantes ocre et grises qui, quelquefois, évoquent Corot. Dans ce style, il exécute en 1844 *Arrière-cour et maison*, paysage urbain froidement détaillé, en 1847 *Bâtiments sur cour* et *Le Chemin de fer Berlin-Potsdam*, en 1848 l'étrange *Palier* sous un éclairage nocturne. Les dates importent : elles établissent que le réalisme de Menzel est contemporain de celui de Courbet, s'il ne le précède pas de quelques années. L'hypothèse de l'influence de Courbet tient d'autant moins que Menzel ne vit ses toiles qu'en 1855 à Paris. Tel *Souvenir de Paris* – des zouaves et des prostituées devant un mur où se lit « Défense d'afficher » – préfigure Manet, qui n'en sut probablement rien. Le *Théâtre du Gymnase* de 1856 annonce Degas. Quant à son *Après-midi au jardin des Tuileries*, il faut la comparer au Manet sur le même motif, que Menzel a vu en 1867 et auquel il a voulu répliquer. Il arrive que l'on songe encore à Daumier et à Guys. Menzel appartient à cette histoire, de plein droit, et il n'y fait pas figure de suiveur mais de protagoniste de premier plan.

Philippe Dagen

La mort, telle quelle

Faudrait-il une dernière preuve qu'Adolph Menzel est bien une figure majeure du réalisme, deux dessins y suffisent, deux croquis de reportage. En 1866, Menzel voulut assister à la guerre austro-prussienne. Il ne vit pas la bataille de Sadowa, mais ses victimes, jetées sur la paille d'une infirmerie militaire. Il fit alors deux aquarelles et un dessin des cadavres et des agonisants. Leur intensité est proportionnelle à la neutralité qu'affecte l'artiste. Il ne proteste pas, il ne se lamente pas, il se contente de montrer la mort telle quelle. On ne peut alors penser qu'à Goya et à Music.

Le Nouvel Opéra de Moscou est à Paris

Son chef, Evgueni Kolobov, a été désigné « révélation de l'année » par le jury des Triomphes-Logovas

LE NOUVEL OPÉRA DE MOSCOU, Evgueni Kolobov (direction) : « ROSSINI », divertissement musical en deux parties, Théâtre des Champs-Elysées, le 26 avril à 19 h 30. « MARIE STUART » de Donizetti, Théâtre des Champs-Elysées, le 27 avril à 19 h 30. « REQUIEM POUR ANDREÏ TARKOVSKI », église Saint-Roch, le 28 avril à 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Evgueni Kolobov n'a rien du *« maestro furieux »*, qualificatif qui lui a été décerné par les médias. C'est un homme malingre et amical, au visage percé d'un éternel sourire triste. Pourtant Kolobov est un chef d'un sacré tempérament. Admirateur de Kleiber et Mravinsky, il entraîne son orchestre avec ardeur. Le jury du prix Triomphes-Logovas ne s'y est pas trompé : en 1994, cette assemblée décernait à Kolobov le titre de *« révélation musicale »* de l'année – raison de sa présence ces jours-ci à Paris, dans le cadre d'une série de manifestations consacrées aux lauréats des « Triomphes ».

Le jury russe n'a pas fortuitement décerné l'un de ses prix à Evgueni Kolobov : on peut même dire qu'il l'a reconnu comme l'un des siens. Tout comme Kolobov œuvre en marge des institutions officielles, le prix Triomphes se veut en effet dissident et revendique fièrement son indépendance. Sa création, en 1992, avait pour but de rompre avec le système des récompenses officielles attribuées par l'ancien régime. Un comité de treize membres (parmi lesquels Yuri Bashmet, Vladimir Spivakov et l'écrivain Zoya Bogouslavskaïa) se réunit chaque année pour élire cinq personnalités marquantes du milieu artistique qui se partagent un prix de 100 000 dollars, attribués grâce au soutien de la firme Logovatz. Depuis 1992, les Triomphes ont récompensé notamment les musiciens Alfred Schnittke et Sviatoslav Richter, les cinéastes Otar Iosseliani et Kira Muratova (*Le Milicien amoureux*), et le danseur Boris Eifman.

FAROUCHE CARACTÈRE

Avant d'être ainsi consacré, Kolobov s'était déjà signalé par son caractère farouche et intraitable. Cet ancien assistant de Youri Temirkanov au Kirov avait fait sensation en déclinant l'offre de prendre la direction de ce théâtre et celle du Bolchoï – arguant qu'il préférait encore *« mourir de sa propre mort »*. En 1991, lorsque le maire de Moscou, Youri Luzhkov, souhaita lancer un nouvel opéra, il songea naturellement à Kolobov pour en prendre la direction. Cinq ans après, le Nouvel Opéra de Moscou (*Novaya Opera*) a largement fait la preuve de son utilité comme contrepoids à un Bolchoï rongé par les querelles intestines. Ses productions sont légères, dévolues à des ouvrages peu connus du public russe – *Maria Stuarda* de Donizetti et *Le Pirate* de Bellini ont ainsi fait l'objet de premières auditions en Russie, et le chef envisage de donner l'*Hamlet* d'Ambroise Thomas. Le Nouvel Opéra s'est aussi fait une spécialité de spectacles hybrides, mi-lyriques mi-concertants, où les chanteurs évoluent en costumes au milieu de l'orchestre disposé sur scène. La troupe est jeune, émaillée de personnalités fortes comme la soprano Galina Lebedeva (extraordinaire dans le rôle-titre de *Maria Stuarda*).

Nomade, le *Novaya* navigue d'une salle à l'autre au gré des spectacles. Le *Rossini* était récemment donné dans la grande salle Tchaïkovsky, tandis que *Maria Stuarda* se jouait à quelques encablures. D'autres sont programmés dans des églises ou des salles municipales. Les répétitions ont lieu dans un ancien cinéma réaménagé. Cet inconvénient devrait être résolu en 1999, lorsque s'ouvrira le Théâtre du Miroir, bâti spécialement pour les besoins du *Novaya* dans le jardin de l'Ermitage.

Aux yeux – et aux oreilles – des spectateurs parisiens, les trois spectacles présentés ces jours-ci n'auront peut-être pas toute la « pureté » requise. Kolobov est un musicien pragmatique, qui n'hésite pas à réarranger les partitions ou à les reconstituer à sa guise. Ainsi, pour *Maria Stuarda*, a-t-il entièrement reconstitué l'orchestration d'après un simple enregistrement sur cassette et une partition piano-chant, ramenée d'Italie par le danseur Vladimir Vassiliev – cela faute de pouvoir se payer la partition complète ! *Requiem pour Andreï Tarkovski* est de son côté un montage d'œuvres de Mozart, Salieri... et du *Mozart et Salieri* de Rimski-Korsakov, selon un procédé cher au chef d'orchestre. Et si *Rossini* – autre spectacle-patchwork – n'est peut-être pas, scéniquement, conforme aux aspirations du public occidental, c'est du moins l'occasion d'entendre le talent d'orchestrateur de Kolobov le temps d'un ravissant *Duo des chats*...

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Chimo, mystérieux écrivain débutant, ou supercherie littéraire ?

Y A-T-IL une « affaire Chimo » ? Invité de Bernard Pivot à « Bouillon de culture », vendredi 26 avril, le PDG des éditions Plon, Olivier Orban, devait évoquer cet auteur invisible dont le manuscrit, *Lila dit ça*, lui a été remis, par l'intermédiaire d'un avocat parisien, sur deux cahiers Clairefontaine à gros carreaux, couverts d'une écriture étrange à l'orthographe incertaine. Dans la maison d'édition, où chacun, à la suite d'Olivier Orban, s'est montré *« enthousiasmé »* par *« le style singulier, beau, émouvant, déchirant »* du mystérieux roman, on déclare n'être pas dupe. A coup sûr, il s'agirait d'une mystification littéraire. *« La construction et les métaphores filées de façon savante ne sont pas le fait d'un amateur*, explique Olivier Orban, *mais révèlent un écrivain chevronné. Je suis de ceux qui pensent que c'est une mystification. D'autres considèrent que le livre fait preuve de trop d'authenticité pour ne pas être vraiment écrit par un beur. Ce qui apparaît à mon sens, c'est un écrivain qui désire cacher derrière un pseudonyme l'érotisme très cru du roman. »* L'analyse graphologique, demandée par l'éditeur, révélerait *« un homme très intelligent »*, au *« niveau culturel élevé. »*

Le Chimo en question ne serait donc pas le jeune beur de banlieue qui se met en scène, à la première personne, dans *Lila dit ça* ; il ne s'appellerait pas Chimo, mais... ? Claude Klotz (*alias* Patrick Cauvin) ou Daniel Pennac, hasarde-t-on chez Plon. D'autres pensent à Daniel Picouly, pour la banlieue... La presse, qui se souvient encore d'avoir célébré Emile Ajar sans deviner derrière lui Romain Gary, voudrait cette fois-ci ne pas être dupe. *L'Express* parie pour Vincent Ravalec. Sur le fond, la plupart des critiques sont « emballés ». Grisés par la certitude de découvrir un écrivain, comme ils l'affirment, ou excités par le suspense de la supercherie ?

Françoise Giroud, dans *Le Figaro*, est certaine d'avoir affaire à *« un écrivain »*. Dominique Fernandez, dans *Le Nouvel Observateur*, célèbre *« ce qui mérite d'être traité comme une œuvre d'art »*. Au *Canard enchaîné*, en revanche, André Rollin est sans pitié pour un texte où l'on *« semble avoir appris à parler banlieue à Sainte-Marie de Neuilly »*. Mieux, il croit tenir la clé de l'énigme : les auteurs seraient... Olivier Orban et sa femme, Christine, Chi-m-o signifiant « Christine aime Olivier » – ce qu'ont démenti les intéressés (*Le Monde* du 26 avril).

Quoi qu'il en soit, le « coup » est bien parti. Tiré à 25 000 exemplaires, mis en place dans les librairies françaises depuis jeudi 25 avril, ce petit livre attire déjà les producteurs de cinéma Alain Sarde et Jean-Louis Livi, et les éditeurs étrangers se le disputent. Depuis près d'un mois, huit éditeurs, et non des moindres (Mondadori pour l'Italie, Meulenhoff pour les Pays-Bas, Gyldendal en Norvège, Scribner aux Etats-Unis, Fourth Estate en Angleterre...), l'ont acheté, pour une somme globale de 1 400 000 F : du jamais vu pour un premier roman français. Ce succès, selon Olivier Orban, est dû *« à la qualité littéraire de* Lila dit ça *et à son potentiel commercial, aux thèmes porteurs de l'érotisme et de la banlieue, au fait qu'il évoque* La Haine, *le film de Mathieu Kassovitz. C'est un livre très moderne, et la réaction des éditeurs étrangers, qui sont tous des éditeurs littéraires, m'a d'autant plus fait prendre la mesure de ce texte »*.

Ceux-ci en effet ne tarissent pas d'éloges. Chez l'éditeur anglais Faber, on est désolé d'avoir perdu aux enchères, contre Fourth Estate, ce roman *« d'une force inhabituelle par rapport à la fiction française, trop abstraite et peu appréciée en Angleterre »*. Chez Meulenhoff, le « Gallimard néerlandais », on dit avoir été *« saisi par cette voix jeune venue de France et cette expérience authentique de la banlieue, qui a une portée universelle »*. L'éditeur avoue que, parmi les auteurs contemporains, *« les Français sont les plus difficiles à vendre en Hollande. Et si nous sommes l'éditeur de Céline, Semprun ou Modiano, c'est la première fois, avec Chimo, que nous publions un jeune auteur français contemporain »*. La plupart reconnaissent cependant avoir été confortés dans leur décision de publier le livre par *« le fait que l'histoire de ce roman anonyme soit jolie »*, et par ce qu'il véhicule de *« thèmes commerciaux : banlieue, race, sexe »*.

La prétendue « authenticité », les « thèmes commerciaux », c'est sans doute ce qu'il faut aujourd'hui pour faire « un événement littéraire » international, puisque la littérature n'est plus qu'une « pratique socioculturelle ». Peu importe, finalement, qui a écrit Chimo. Si ce n'est pas à coup sûr une victoire littéraire, ce sera sans doute une victoire économique pour l'édition française.

Marion Van Renterghem

La vie derrière soi

QU'EST-CE qu'elle dit, Lila ? Le contraire de ce qu'elle pense. Lila a seize ans, elle est belle, blonde (blondeur si exceptionnelle en banlieue ?). Elle rêve le sexe comme il est vendu par les adultes. Elle raconte son joli petit corps dévoré des yeux par les mâles. Qu'est-ce qu'elle fait, Lila ? Lila roule à bicyclette. La jupe de Lila vole et la banlieue grise où traînent Chimo et ses copains est éclaboussée d'or. Dans un monde dévasté, elle invente sa liberté et suggère le bonheur.

Chimo a dix-neuf ans. Il est revenu de la vie sans être jamais parti. Chimo enjambe la bicyclette, Lila s'assoit sur la barre. Il pédale, elle parle. Le temps d'explorer quelques attouchements acrobatiques. La Lolita de banlieue détaille par le menu des fantasmes de quinquagénaire en voie de ressourcement. Chimo – miracle des ateliers d'écriture ? – transcrit dans son journal ce dialogue chaud mais inauthentique. L'intervention évidente d'un romancier chevronné sauve ce court roman des artifices de la seule mystification. La rencontre Lila-Chimo – Juliette et Roméo d'une légende relookée – est sans avenir parce qu'ils vivent dans une banlieue déshéritée, au temps du sida – le livre, documenté, sait aussi éviter quelques clichés. Trahis depuis leur naissance, ces deux gamins de banlieue ignorent le partage, la passion. Lila soulève ses jupes, Chimo est soulagé par sa main experte, mais la tendresse, les étreintes, l'espoir... sont des mots morts. L'atmosphère du récit pourrait être inspirée par Vincent Ravalec. Il y a des moments de grâce qui évoquent Pierre Michon. Jean-Marc Roberts pourrait en avoir revisité la structure. L'érotisme aurait-il été comploté par quelque Nabokov rudimentaire ? Arraché aux manigances médiatiques qui entourent sa publication, *Lila dit ça* persiste à émouvoir et témoigne de la violence d'une société qui a perdu l'idée de l'amour. Et si l'auteur était une femme ?

Hugo Marsan

★ *Lila dit ça* de Chimo, Plon, 174 pages, 89 F.

Dans l'Aisne, la musique valorise le patrimoine

Le conseil général coproduit avec Radio France depuis neuf ans des disques enregistrés dans les monuments de la région

LAON
de notre correspondant

Avec la parution de l'ouvrage Le Don du silence (Editions Ouest-France), le conseil général de l'Aisne célèbre neuf années d'activité discographique. Depuis 1987, pas moins de trente disques CD de musique classique ont été réalisés par l'assemblée départementale, en collaboration avec Radio France. Un texte de Jacques Drillon et des photos en noir et blanc de Jean-Pierre Gilson balisent un itinéraire qui fait découvrir plusieurs monuments, églises, abbayes ou musées, choisis comme lieux d'enregistrement. Un CD joint au livre établit une synthèse des œuvres interprétées au cours des ans.

L'auditeur peut ainsi découvrir un extrait de *Clovis et Clotilde*, de Bizet, donné en la cathédrale de Soissons en 1988, avec Montserrat Caballé et l'Orchestre national de Lille, sous la direction de Jean-Claude Casadesus, ou *Le Troisième Cantique spirituel* de Jean Racine, enregistré en septembre 1991 dans une église de La Ferté-Milon, sa ville natale.

Le premier CD réalisé par le conseil général, présidé par Paul Girod (UDF adhérent direct) est paru en 1987 à la faveur de la création du Festival de musique sacrée de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache. André Isoir avait alors enregistré des œuvres de la dynastie des Couperin.

Au fil des années, cette activité discographique s'est développée pour concerner sept sites et s'étendre ainsi à l'ensemble du département de l'Aisne. *« Notre action s'inscrit sous un angle patrimonial large »*, souligne Jean-Michel Verneiges, délégué départemental à la musique dans l'Aisne, *« elle privilégie des monuments comme la cathédrale de Laon, des œuvres comme les fables de La Fontaine, mises en musique par Lecocq, Offenbach et Saint-Saëns et orchestrées par Bernard Desgraupes, mais aussi des instruments anciens ».* L'orgue de Jean Boizard – 1714 – de l'abbaye Saint-Michel-en-Thiérache ou le clavecin Benoist-Stehlin de 1750 du Musée Antoine-Lecuyer de Saint-Quentin sont ainsi régulièrement utilisés.

« Lorsque nous avons exhumé Clovis et Clotilde *de la Bibliothèque nationale ou révélé l'œuvre d'orgue de Louis Couperin, organiste de Saint-Gervais à Paris au XVII[e] siècle, cela a eu une résonance nationale. Le CD est un moyen de mettre en valeur le patrimoine, de conserver une trace de productions intéressantes plutôt que de demeurer dominé par le caractère éphémère des concerts »*, remarque Jean-Michel Verneiges.

250 000 F PAR AN

Le rituel de ces réalisations est désormais bien rodé. Le département s'acquitte des frais liés aux cachets des artistes. Radio France apporte sa technique d'enregistrement, et les éditeurs prennent en charge la fabrication et la distribution des disques. *« Nous consacrons en moyenne la somme de 250 000 francs par an à cette action »*, précise encore le délégué départemental à la musique.

Après la parution de *La Passion selon saint Marc* de Reinhard Keiser sous la direction de Michel Laplénie, le conseil général va rééditer progressivement ses disques parus chez Adda, un label aujourd'hui disparu. Les *Sonates, Antiennes et Requiem* de Cazzati viennent ainsi de reparaître avec l'ensemble La Fenice, sous la direction de Jean Tubery, chez Accord-Musidisc, et viennent d'être publiées *Six sonates pour violon et clavier* de Jean-Sébastien Bach par Alice Piérot au violon et Martin Gester à l'orgue de Fère-en-Tardenois.

D'autres sont prévus : l'intégrale de l'œuvre pour clavier de Nicolas Siret, les *Concertos pour orgue et orchestre* de Vivaldi, avec le Parlement de Musique et Martin Gester, et un portrait musical de La Fontaine. Le département collabore aussi avec France Musique à la collection « Tempérament ». Elle est consacrée aux orgues historiques et a permis la publication intégrale, pour la première fois, du *Livre d'orgue* de Louis Couperin (*Le Monde* du 5 janvier).

Thierry de Lestang-Parade

★ Pour tout renseignement sur le catalogue des disques édités, téléphoner à l'Association de développement de l'activité musicale de l'Aisne, tél. : 23-24-60-01, au conseil général de l'Aisne.

DISQUES

L'accordéon fait son tour du monde

Un coffret pour suivre les voyages du piano à bretelles

LE LABEL américain Ellypsis Arts s'est fait une spécialité des coffrets thématiques (le Maroc, la transe, les Pygmées, le flamenco, les cultures indigènes menacées), en général d'excellente tenue. Vouloir dégager un panorama mondial de l'accordéon était un travail de titan, tant l'instrument a voyagé. S'il n'a pas toujours su capter le meilleur (il y a même de l'insupportable : le punk bavarois d'Attwenger, une danse Chastushki à pieds pointés sur parquet de la Volga), *Planet Squeezebox*, un coffret de trois disques compacts muni d'un solide livret, a l'avantage de remettre l'instrument vagabond à sa place : populaire et complexe, loin de la ringardise supposée, aussi nécessaire à la musique des rues que le sel à l'alimentation, de la Louisiane aux rives du Nil, en passant par la rue de Lappe.

En 1829, le Viennois Cyril Demian dépose un brevet d'invention pour son « accordion ». Etrange coïncidence, le physicien anglais Charles Wheatstone fait de même à Londres quelques semaines plus tard pour son « symphonion à soufflet », rebaptisé en 1833 « concertina ». Les facteurs italiens de Castelfidardo en simplifient ensuite les claviers et donnent, en vingt ans, aux accordéons diatoniques et chromatiques leurs formes modernes et leur célébrité. Le piano à bretelles suit les flux migratoires de la fin du XIX[e] siècle, essentiellement grâce aux Allemands et aux Italiens. En 1920, l'usine Hohner, installée dans le sud de l'Allemagne, produit plus d'un million d'accordéons par an. Le nazisme, considérant l'accordéon comme *« instrument du jazz nègre »*, met un terme momentané à cette expansion.

La compilation ici proposée commence par *Jeannette* (1934) de Gus Viseur, un grand du musette parisien, genre issu du mariage des accordéonistes italiens et des joueurs de cabrette auvergnats. Alors que la France produit des musiciens de premier plan, Emile Vacher (le « père » du musette), Gus Viseur, Tony Murena, Jo Privat, Adolphe Deprince – très peu représentés dans ce coffret –, l'accordéon se promène sur les mers. Les marins l'utilisent pour chanter la nostalgie du pays. *Planet Squeezebox* les a suivis à la trace, d'Amsterdam au Cap-Vert (le *funana* d'Antonio Sanchez), de Buenos-Aires (*Milonga loca*, d'Astor Piazzola) à Johanesbourg (Moses Mchunu au *concertina* zoulou), de la Baltique (un solide échantillon) à l'Irlande, en passant par les bayous de Louisiane et le blues (Lynn August). Ce coffret n'aborde pas la question de la rénovation du genre (le jazz *new-musette* de Richard Galliano), ni celle de la virtuosité. Mais il est construit avec l'intelligence des militants du « *village global* », qui permet de dénicher des perles comme *Le Variétoscope*, critique télévisuelle contemporaine du groupe ivoirien Zagazougou.

Véronique Mortaigne

***★ Planet Squeezebox, Accordion Music From Around The World* : un coffret de 3 CD Ellypsis Arts CD3470. Distribué par Night and Day.**

JAZZ

CHARLIE HADEN QUARTET WEST
Now is the Hour

Avec Quartet West, le contrebassiste Charlie Haden – créateur à la fin des années 60 de l'un des plus fantastiques ensembles de solistes, le Liberation Music Orchestra (*Le Monde* du 20 avril) – réinvente depuis 1984, en disques, plus qu'en concerts, la côte ouest des Etats-Unis, celle de Hollywood, des films noirs des années 40, d'une Amérique passée de l'insouciance à l'entrée en guerre et qui, fêtant sa victoire, se savait transformée. Le jazz de Charlie Haden est volontairement nostalgique, sans niaiserie, émouvant parce qu'on y attache aisément des images. Au quartette (Alan Broadbent, piano, Larance Marable, batteur léger à la simplicité musicale, Ernie Watts, saxophone) s'ajoute, sur plusieurs thèmes, un orchestre à cordes dirigé par le violoniste Hervé Cavelier. Les arrangements sont sobres, soulignent les mélodies sans les écraser, fidèles à l'esprit des grandes musiques de films. Les thèmes de Victor Young (pour *La Main gauche du Seigneur*), Cole Porter ou Lee Konitz (un *Palo Alto* languide) répondent aux compositions de Charlie Haden dont le jeu se réduit à quelques notes, les plus chargées, les plus essentielles. *S. Si.*

★ 1 CD Verve 529 827-2. Distribué par Polygram Jazz.

ROCK

THE CRANBERRIES
To The Faithful Departed

Les Cranberries sont devenus, en deux albums, le groupe irlandais le plus populaire après U2. Sans la voix de Dolores O'Riordan, leurs chansons gentiment mélancoliques n'auraient sans doute pas suffi. Mais, comme peu de chanteuses depuis Sinead O'Connor, elle sait donner à ses émotions un vigoureux impact. O'Riordan parsème son vague à l'âme de petites explosions vocales où résonnent l'intensité quasi religieuse de ses passions et l'écho évocateur d'un accent gaélique. De plus en plus consciente de cet atout, elle a mis le groupe au service de sa voix. Certains titres de *To The Faithful Departed* ne manquent pas d'habileté, et la douceur de *Will You Remember ?* ou *I'm Still Remembering* est empreinte d'une touchante nostalgie, même si trop souvent ce lyrisme canalisant indignation, révolte et déception amoureuse s'affiche avec trop d'ostentation. Les élans de la vocaliste virent alors au racolage. *S. D.*

★ 1 CD Island 524 246-2. Distribué par Polygram.

THE DIVINE COMEDY
Casanova

La disproportion entre la figure mythique de l'amant vénitien et ce gringalet irlandais prêtera à sourire. Mais Neil Hannon, seul membre et démiurge de Divine Comedy, a fait de ce genre de décalage un art de vivre. Isolé dans une petite ville d'Irlande du Nord (Enniskillen), il a imaginé un univers musical à la croisée des grands – Brel, Scott Walker, Burt Bacharach, Rachmaninov – et donné à ses fantasmes un surnom dantesque. Deux premiers albums, *Liberation* et *Promenade*, avaient prouvé ses étonnantes aptitudes de *songwriter*, surpassées encore par *Casanova*. Parmi onze chansons rivalisant de brillance, *Frog Princess*, concentre l'art de Neil Hannon. On y entend des violons hollywoodiens, un crooner épique mais aussi des sifflements espiègles et un texte férocement ironique sur les relations amoureuses. Car le jeune homme n'est jamais dupe de sa vanité. Ses rêves grandioses sont conscients de leur démesure. Sous cet apparat se révèle, en filigrane, un personnage introverti qui joue de ses contradictions avec drôlerie. Il vient de réussir un des disques de l'année. *S. D.*

★ 1 CD Setanta 724384164126. Distribué par Labels/Virgin.



'HOP A PARIS

Après un album consacré à la jeune chanson sénégalaise, puis un autre commandé à des artistes africains pour la Journée mondiale du sida, *Revue Noire* a demandé à quinze groupes et artistes de brosser un tableau musical du Paris multiracial d'aujourd'hui. Le disque compact est livré avec la revue grand format, dont l'habitude est de défendre l'art contemporain noir. Des *Visions d'ailleurs* de B. Love *(« La beauté naît dans le regard de l'autre »)* aux leçons données par AIR *(Capte le pacte avec cette époque)*, des bruitages de métro et bribes de Joséphine Baker aux admonestations de RootsNeg *(« Ne m'appelle pas oncle Tom »)*, cet album hors normes est un rempart à la mauvaise foi. Il ressemble à un ultime essai pour que les partisans d'une France aux Français reviennent à la réalité : Paris est une ville pluriethnique, et des jeunes y créent une musique profondément révoltée, forme avancée du rap afro-latin. *La plupart des titres sont des inédits.* *V. Mo.*

★ *Revue Noire*, n 20. En vente dans les librairies.



ANONYME
La Passion selon saint Matthieu
Le Parlement de Musique, Martin Gester (direction).

La partition (manuscrit d'Uppsala, 1667) que viennent de restituer Martin Gester et son frère le musicologue Jean-Luc Gester est de tout premier ordre. On ne sait qui l'a écrite, mais celui qui le fit est un grand assurément. Climat sensuel et doloriste, beauté de l'écriture, raffinement de l'expression. Les solistes vocaux groupés autour de Gester sont épatants, chantant comme un madrigal spirituel cette passion de chambre. *R. Ma.*

★ 1 CD Accord-Musidisc 205482.

MARC ANTOINE CHARPENTIER
La descente d'Orphée aux enfers
Les Arts florissants, William Christie (direction).

On avait été ébloui, voici deux ans, à Utrecht, par le concert de cette oeuvre clé de Charpentier, un opéra (ou plutôt semble-t-il un fragment d'opéra) de chambre consacré au célébrissime Orphée. Au disque, le drame s'affadit un peu, le détail de certaines voix ou de certaines parties instrumentales, la diction moins claire de certaines dames déçoivent un peu. Mais c'est peu de chose, tant l'œuvre est bouleversante. L'Orphée de Paul Agnew est émouvante et Christie retrouve son répertoire de prédilection, celui qui fit ses premiers succès et dans lequel on l'aime plus qu'ailleurs. *R. Ma.*

★ 1 CD Erato 0630-11913-2.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Françoise Hardy

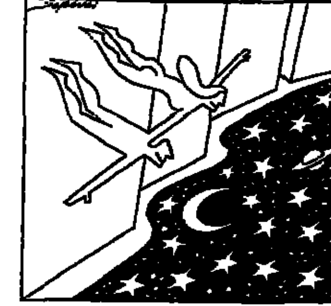
A la suite de l'article intitulé « Françoise Hardy chante le pessimisme du temps » (Le Monde du 16 avril), nous avons reçu de la chanteuse la lettre suivante :

Dans le long article qu'elle a eu l'amabilité de consacrer à la sortie de mon nouvel album (...), Véronique Mortaigne déclare que je suis *« pour la peine de mort pour les assassins d'enfants »*. Voilà un thème grave, voilà un véritable débat de société qu'elle me fait allégrement liquider en une seule ligne, en une seule phrase. Si M[me] Mortaigne avait souhaité me faire aborder ce problème si complexe – ce que j'aurais refusé dans le cadre inadéquat de son article comme dans tout autre cadre –, elle aurait au moins dû m'en prévenir, ensuite y consacrer du temps et un espace à la mesure de la gravité du sujet, et non glisser, entre deux anecdotes sans intérêt, ce qu'elle a hâtivement conclu des questions que tout un chacun se pose sur le poids de la vie des violeurs et assassins d'enfants, comparé à celui de la vie de leurs victimes passées effectives et de leurs victimes futures potentielles – enfin me faire vérifier sa transcription de mes propos.

[Françoise Hardy ne revient pas sur le fond des propos qu'elle nous a tenus sur la peine de mort, et d'ailleurs à plusieurs reprises au cours de l'entretien. Tout au plus peut-elle regretter d'avoir manqué d'espace pour affiner sa pensée. Mais un entretien de ce genre doit pouvoir aborder toutes les questions, et ne pas se limiter à servir la promotion d'un disque. – V. Mo.]

Douleurs irlandaises

Willie Doherty et Nigel Rolfe abordent la violence dans leur pays par la photo et la vidéo



COMMENT traduire en œuvre plastique, présentée au musée, le conflit irlandais ? Comment dire la violence, la douleur, l'enfermement, la guerre, les déchirements communautaires, la mort ? Comment dire tout cela en refusant radicalement les images médiatiques de la guerre, jugées suspectes ?

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente les réponses de Willie Doherty, Irlandais vivant à Derry, et de Nigel Rolfe, Anglais installé en Irlande depuis vingt ans. Le premier, à l'aide de photographies grands formats en couleurs, insiste sur le territoire – oppressant, dévasté, vide, déshumanisé, comme à l'abandon ; le second utilise la vidéo pour montrer un corps maltraité, aliéné, renvoyé à un statut primitif.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 75116, Paris. Tél. : 53-67-40-00.
Du mardi au vendredi, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Jusqu'au 16 juin. Catalogue, 48 p., 95 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Minino Garay
Vigoureux percussionniste installé en France depuis 1990, l'Argentin Minino Garay a déjà su se faire repérer aux côtés de Raul Barboza, Raphaël Faÿs et Jean Blanchard, ou Nilda Fernandez. Avec un sens inné des rencontres effrontées et chaleureuses, il se retrouve aujourd'hui maître d'œuvre d'un vagabondage musical métissé, entouré notamment des Tambours du Sud, son ensemble de percussionnistes, de musiciens turcs, et du groupe Ombu, qui fait un patchwork avec tango, jazz et rythmes africains.
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.

François Raulin, Jacques Demierre
Une double soirée pour piano solo avec deux compositeurs-improvisateurs phares : Jacques Demière, natif de Genève, que l'on a souvent entendu auprès des musiciens de l'inventive scène suisse et François Raulin, originaire d'Annecy, compagnon des équipées de Louis Sclavis ou plus récemment de François Corneloup.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 26. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Lou Reed
Après avoir clôturé en beauté le Printemps de Bourges (*Le Monde* du 23 avril), le rocker new-yorkais vient jouer dans la capitale son dernier et brillant album *Set The Twilight Reeling* et régaler ses fans avec *Walk On The Wild Side* en rappel.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin.
20 heures, le 28. Tél.: 42-08-60-00. 190 F.

Ensemble Clément Janequin
Ils se sont spécialisés dans la chanson polyphonique, où ils excellent, surtout lorsqu'il y est question de grivoiseries, de batailles et de cris d'oiseaux. Ce qui ne veut pas dire que la sphère sérieuse et cultivée, profane ou sacrée leur échappe.
A leur tête, le contre-ténor au timbre le plus singulier qui soit, celui de l'excellent Dominique Visse.
Œuvres de Frescobaldi, Marenzio et Lefèvre. Dominique Visse (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 27. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CRYING FREEMAN (*)
Film franco-canadien de Christophe Gans, avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).

LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN
Film français de Jean-Marc Longval, avec Smaïn, Arielle Dombasle, Antoine de Caunes, Julie Gayet, El Kébir (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE FACTEUR
Film italien de Michael Radford, avec Massimo Troisi, Philippe Noiret (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien, avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan (1 h 48).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'IGUANE
Film français de Filip Forgeau, Maryel Ferraud, avec Dominick Rongère, Maryel Ferraud, Denis Imbert, Fred Gimenez, Filip Forgeau, Bô Gaultier de Kermoal (1 h 27).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LIGNE DE VIE
Film franco-suisse-italien-russe de Pavel Lounguine, avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Serguei Stepantchenko, Dimitri Pievtsov (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MESSAGE DU CIEL
Film chinois de Wang Junzheng, avec Shi Chen, Li Ding, Xiao Xiong (1 h 30).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
Film français de Laurent Tuel, avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SEMAINE SAINTE
Film polonais d'Andrzej Wajda, avec Beata Fudalej, Wojciech Malajkat, Wojciech Pszoniak, Magdalena Warzecha, Jakub Przebindowski, Bozena Dykiel (1 h 34).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE SILENCE DE NETO
Film guatémaltèque de Luis Argueta, avec Oscar Javier Almengor, Eva Tamargo Lemus, Herbert Meneses, Julio Diaz, Eduardo José Guerrero (1 h 50).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SMALL FACES (**)
Film britannique de Gillies MacKinnon, avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J. S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney, Clare Higgins (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).

LE VENT DU WYOMING (à partir de mardi 30 avril)
Film franco-québécois d'André Forcier, avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier (1 h 39).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

VISAGE ÉCRIT
Film japonais-suisse de Daniel Schmid, avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido (1 h 30).
VO : La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

BESANÇON
Il Seminario musicale
Scarlatti : *Cantates*. Vivaldi : *Sonate pour violoncelle et basse continue*. Gérard Lesne (direction).
Opéra-Théâtre, place du Théâtre, 25000 Besançon. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 81-82-02-00.

BIARRITZ
Orchestre du théâtre Lliure de Barcelone
Falla : *L'Amour sorcier*. Piazzolla : *Tangos*. Ginesa Ortega (chant), Pablo Mainetti (bandonéon), Josef Pons (direction).
Casino, 64 Biarritz. 21 heures, le 27. Tél. : 59-22-19-19. 200 F.
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre no 1, Symphonie no 7*. Philippe Bianconi (piano), John Neschling (direction).
Casino, 64 Biarritz. 17 heures, le 28. Tél. : 59-22-19-19. 120 F.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Beethoven: Coriolan, *Concerto pour piano et orchestre no 4, Symphonie no 4*. Abdel Rahman El Bacha (piano), John Neschling (direction).
Palais des sports, place de la Ferme-de-Richemont, 33000 Bordeaux. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

CAEN
Nouvelles histoires sacrées
Bon : *Histoire de Tobie*. Ambrosini : *Histoire de Suzanne*. Carissimi : *Histoire de Daniel*. Sophie Marin Degor (soprano), Hervé Lamy, Christophe Einhorn (ténors), Christian Tréguier, Jean-Claude Sarragosse (barytons), Maîtrise de Caen, Robert Weddle (direction), Christian Gangneron (mise en scène).
Eglise Notre-Dame-de-la-Gloriette, rue Saint-Laurent, 14000 Caen. 20 h 30, les 2 et 3 mai. Tél. : 31-30-76-20. 110 F.

DIJON
Adrienne Krausz (piano), Jean-Pierre Leguay (orgue).
Liszt : *Sonate pour piano*. Bach : *Prélude et fugue pour orgue, Ad nos ad salutarem undam*.
Temple protestant, boulevard de Brosses, 21000 Dijon. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 80-30-61-00. 100 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Saint-Saëns : *Concerto pour violoncelle et orchestre no 1*. Ravel : *Le Tombeau de Couperin, Boléro*. Stravinsky : *L'Oiseau de feu*. Anne Gastinel (violoncelle), Emmanuel Krivine (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F a 250 F.

MULHOUSE
Il Mercato di Malmantile
de Cimarosa. Agnès Mellon (Lindora), Isabelle Poulenard (Bita), Jean-Paul Fouchécourt (Scassaganasce), Carlo Allemano (le comte Della Rocca), Catherine Manandaza (la marquise Giacinta), Luc Coadou (Cecco), Martin Egel (le gouverneur), Les Talents lyriques, Christophe Rousset (direction), Jean-Claude Berutti (mise en scène).
Théâtre de la Sinne, 68 Mulhouse. 20 heures, les 27 et 29; 15 heures, le 28.

TOULOUSE
Madama Butterfly
de Puccini. Yoko Watanabe, Rie Hamada (Madama Butterfly), Giacomo Aragall, Christian Papis (Pinkerton), René Massis (Sharpless), Alexandrina Miltcheva, Qiu Lin Zhang (Suzuki), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scene).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31000 Toulouse. 14 h 30, le 28 avril et les 4 et 5 mai; 20 h 30, le 30 avril et le 2 mai. Tél. : 61-63-13-13. De 150 F a 400 F.

JAZZ

APT
6e Festival de jazz en pays d'Apt
Avec le Brass Band de Michel Marre, la Fanfare d'Assier, Elvin Jones Jazz Machine, Une Anche passe, composé de musiciens-voyageurs issus du creuset Nîmes-Montpellier, le quartette d'André Jaume-Rémi Charmasson, Bruno Chevillon en solo, les formations de Florence Melnotte et Sylvain Kassap, ainsi qu'une série de rencontres entre la danse, les arts plastiques, la poésie et la musique intitulées « Les Impromptus ».
Jusqu'au 1er mai. Tél. : 90-75-54-27 ou Minitel 3615 LUBERON.

NANTES
Workshop de Lyon
La plus actuelle des formations fondatrices des musiques improvisées en France. Avec Jean-Paul Autin et Maurice Merle (saxophones), Christian Rollet (batterie) et Jean Bolcato (contrebasse).
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44000 Nantes. 21 heures, le 2 mai. Tél. : 40-48-74-74. De 40 F à 80 F.

TOURS
François Thuillier Brass Trio
Le tubiste avec ses complices Daniel Casimir (trombone) et Serge Adam (trompette).
Le Petit-Faucheux, 23, rue des Cerisiers, 37000 Tours. 21 heures, les 3 et 4 mai. Tél; : 47-38-29-34.

DANSE

ANGOULÊME
Compagnie Géranium
Ted Brandsen : *Raining*. Rinus Sprong : *Dear Sweet Filthy World*. Johan Greben : *5e Vierdieping*.
Centre Saint-Martial, boulevard Berthelot, 16000 Angoulême. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 45-38-61-62. 70 F.

AVIGNON
Ballet de l'Opéra d'Avignon
Philip Lansdale : *La Dame aux camélias*.
Opéra, rue Racine, 84000 Avignon. 20 h 30, le 27; 14 h 30, le 28. Tél. : 90-82-23-44. De 25 F à 100 F.

CHAMBÉRY
Dominique Boivin
La Danse, une histoire à ma façon.
Théâtre Charles-Dullin, 73000 Chambéry. 18 h 30, le 3 mai.

NANTES
Compagnie Philippe Genty
Voyageur immobile.
Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44000 Nantes. 21 heures, le 30. Tél. : 51-88-25-25. De 80 F à 140 F.

ROUBAIX
Compagnie Tango por dos
Perfumes de Tango.
Le Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, les 3 et 4 mai. Tél. : 20-24-50-51.

NANCY
Lakmé
de Delibes. Natalie Dessay (Lakmé), Marcus Jérôme (Gérald), Patrick Vilet (Nilakantha), Géraldine Melac (Mallika), Jean-François Gardeil (Frédéric), Orchestre de Nancy et de Lorraine, Jérôme Kaltenbach (direction), Gilbert Blin (mise en scène).
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy. 14 h 30, le 28; 20 h 30, le 30. Tél. : 83-85-30-63. De 45 F à 225 F.

NICE
Alceste
de Gluck. Isabelle Vernet (Alceste), Mark Padmore (Admète), Matthew Best (le grand prêtre), Matthew Thomas (un héraut), Stephen Holloway (l'oracle), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Dominic Wheeler (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 14 h 30, le 28; 20 heures, le 30 avril et le 2 mai. Tél. : 93-85-67-31. De 120 F à 300 F.

STRASBOURG
De la maison des morts
de Janacek. Stephen Bronk (Gorianchikov), Sonia de Beaufort (Alieia), Valentin Jar (Louka), Richard Angas (le commandant), Dimiter Petkov (Chichkov), Kenneth Garrison (Skouratov), Richard Decker (le grand prisonnier), Lorentz Minth (le petit prisonnier), Aimé Besançon (le vieux prisonnier), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Dietfried Bernet (direction), Keith Warner (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67000 Strasbourg. 20 heures, les 27 et 29. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 300 F.
Et le 3 mai à 20 heures, le 5 mai à 15 heures; au Théâtre de la Sinne à Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28.

STRASBOURG
Ballet du Rhin
William Forsythe : *Herman Schmerman*. Jiri Kylian : *Stoolgame*. Ivan Favier : *Debout, immobile, sur trois pieds.*
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67000 Strasbourg. 20 heures, les 2 et 4 mai; 15 heures et 20 heures, le 5 mai. Tél. : 88-75-48-23.

THÉÂTRE

AUBUSSON et TOURS
Cafougnette et l'défilé
d'après Jules Mousseron, mise en scène de Jacques Bonnaffé, avec Jacques Bonnaffé et la Fanfare.
Théâtre Jean-Lurçat, avenue des Lissiers. 23 Aubusson. 20 h 30, le 3. Tél. : 55-83-56-87. Durée : 1 h 15. 60 F et 90 F.*
Centre dramatique régional Thélème, 3, rue des Tanneurs, 37000 Tours. 16 heures, le 28. Tél. : 47-38-29-29. Durée : 1 h 15. 50 F et 60 F.*

BESANCON
Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Nouveau Théâtre, avenue Edouard-Droz, 25000 Besançon. 17 heures, le 27. Tél. : 81-88-55-11. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.*

CAVAILLON
L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eric Vigner, avec Nazim Boudjenah, Dominique Charpentier, Cécile Garcia-Fogel, Eric Guérin, Denis Léger-Milhau, Jérémie Oler, Gilbert Marcantognini et Grégoire Œstermann en alternance, Guy Parigot, Eric Petitjean et le Quatuor Matheus.
Théâtre, rue du Languedoc, 84 Cavaillon. 20 h 30, le 27. Tél. : 90-78-64-64. Durée : 2 h 30. 90 F et 120 F.*

CHERBOURG
Polaroïd
de Xavier Durringer, mise en scène de l'auteur, avec Farouk Benalleg, Elsa Dourdet, Laurence Haziza, Agnès Joëssel, Philippe Kara-Mohamed, Bruno Lopez, Edouard Montoute, Laurent Olmedo, Betty Teboulle et Véronique Tissier.
Théâtre, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg. 20 h 45, le 3. Tél. : 33-88-55-55. Durée : 1 h 30. 80 F et 95 F.*

COLMAR
Quartett
de Heiner Müller, mise en scene de Marie-Noël Rio, avec Francine Bergé et Pierre Barrat.
La Manufacture-Atelier du Rhin, 6, route d'Ingersheim, 68000 Colmar. 20 h 30, les 27, 30 avril, 2, 3, 4 mai. Tél. : 89-24-31-78. Durée : 1 h 20. 80 F et 120 F.*

DIJON
Chant pour la Volga
de Rezo Gabriadze, mise en scene de l'auteur, avec Victor Platonov, Svetlana Pavlova, Elena Kondakova, Anna Victorova et Alexandre Kirillov.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21000 Dijon. 20 h 30, les 27, 30 avril, 3, 4 mai; 19 h 30, les 1er et 2. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 20. 100 F et 130 F.*

GRENOBLE
Toc!
d'apres Daniil Harms, mise en scène d'Olivier Maurin, avec Francis Coulaud, Stéphane Keruel, Edwige Morf, Isabelle Randrianatoavina et Rémi Rauzier.
Le Cargo-Petite Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. 19 h 30, les 2 et 4; 20 h 30, le 3. Tél. : 76-24-49-56. Durée : 1 h 30. 60 F et 115 F.*

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Didier Lesour, Philippe Lebas, Jacques Bondoux, Frédérique Lazarini, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyet, Irène Chauve et Xavier Bouvier.
Théâtre, 1, square du Théâtre, 14 Hérouville-Saint-Clair. 20 h 30, les 30 avril, 3, 4 mai; 19 h 30, les 1er et 2. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 1 h 30. 85 F et 110 F.*

MACON
El Halia
de Louis Arti, mise en scene de Jean-Louis Hourdin, avec Gérard Guillaumat, Louis Arti et la Fanfare du Loup.
Centre culturel Saônora, 1511, avenue Charles-de-Gaulle, 71 Mâcon. 20 h 30, le 2. Tél. : 85-38-50-63. Durée : 1 h 35. 65 F et 110 F.*

MARSEILLE
Les Trois Mousquetaires (en russe)
d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Iouri Pogrebnitchko.
Les Bernardines, 17, boulevard Garibaldi, 13000 Marseille. 21 heures, le 27. Tél. : 91-24-30-40. Durée : 1 h 45. 50 F et 90 F.*

MONTBÉLIARD
Eléments moins performants
de Peter Turrini, mise en scène de Charlie Brozzoni, avec Claudio Colangelo, Thomas Desfossés, Guillaume Edé, Laurent Halgand, Christian Lucas, Fabienne Monteiro-Braz, Marc Planceon, Agnès Sighicelli, Sylvain Stawski, Richard Tisserant, Dominique Vallon, Anny Vogel, Mathilde Wambergue et deux musiciens.
Centre d'art et de plaisanterie Hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. 20 h 30, le 27; 17 heures, le 28. Tél. : 81-91-37-11. Durée : 2 h 45. 70 F et 90 F.*

NICE et TOURS
Histoire vécue d'Artaud-Momo
de et par Philippe Clévenot, d'après Antonin Artaud.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06000 Nice. 21 heures, le 27. Tél. : 93-80-52-60. Durée : 1 h 35. 120 F.
Centre dramatique régional Thélème, 3, rue des Tanneurs, 37000 Tours. 21 heures, le 30. Tél. : 47-38-29-29. Durée : 1 h 35. 50 F et 60 F.*

ORLÉANS
Sallinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène d'Anne-Françoise Benhamou et Denis Loubaton, avec Marc Berman, Sami Bouajila, Luc-Antoine Diquéro, Claude Duparfait, Chantal Lavallée, Michèle Moretti, Marie-Christine Orry et Anne Rejony.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45000 Orléans. 20 h 30, les 27 avril, 2, 3, 4 mai. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 2 h 15. 80 F et 125 F.*

POITIERS
Cirque ici
de et par Johann Le Guillerm et entouré de quatre musiciens.
Centre de la Blaiserie, rue des Frères-Montgolfier, 86 Poitiers. 21 heures, du 29 au 1er et les 4, 5, 6, 7. Tél. : 49-41-28-33. Durée : 1 h 20. 85 F et 135 F.*

TOULOUSE
Le Mariage (en russe)
de Gogol, mise en scène de Iouri Progrebnitchko.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31000 Toulouse. 21 heures, les 29 et 30. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 2 h 10. 80 F et 100 F.*
Les Trois Sœurs (en russe)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Iouri Progrebnitchko.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31000 Toulouse. 21 heures, du 2 au 4. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 2 h 40. 80 F et 100 F.*

ART

ALÈS-EN-CÉVENNES
Imre Pan, Dominique Lonchampt
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 juin 1996. 20 F.

AMIENS
Anne et Patrick Poirier
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996.

ARRAS
Rancillac
Centre culturel Noroit, 6-9, rue des Capucins, 62000 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé mardi. Jusqu'au 30 juin 1996.

BOURG-EN-BRESSE
Bernard Pagès
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 12 mai 1996. 32 F.

CAEN
Espaces construits, espaces critiques
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14000 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 mai 1996.

CALAIS
Diller + Scofidio
Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu, 62000 Calais. Tél. : 21-46-48-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996.

COLMAR
Trésors celtes et gaulois
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin 1996. 30 F.

DIJON
Ming
Le Consortium, 37, rue de Longvic, 21000 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mai 1996.
Claudio Parmiggiani
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21000 Dijon. Tél. : 80-74-52-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé les 1er et 8 mai. Fermé mardi. Jusqu'au 13 mai 1996. 18 F.

MARSEILLE
Wide White Space
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïffa, 13000 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin 1996. 15 F.

MEYMAC
Paysages photographiques
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juin 1996.

MOUANS-SARTOUX
Devant et derrière la lumière
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. De 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 16 juin 1996.

MULHOUSE
David Boeno, Brian Smith
Le Quai, Ecole d'art de Mulhouse et de haute Alsace, 3, quai des Pêcheurs, 68 Mulhouse. Tél. : 89-32-12-92. De 9 heures à 18 heures; samedi de 9 heures à 12 heures. Colloque « Espaces pluriels; pratiques hybrides »; mercredi 24 avril. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er juin 1996.

NICE
Giovanni Anselmo
Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06000 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Ferme mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.

NÎMES
Jean-Pierre Bertrand
Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 mai 1996.

RENNES
Seamus Farrell, Daniel Faust, Nan Goldin, Raymond Hains
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35000 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche; lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.

ROUEN
Ecole de Rouen, de l'impressionnisme à Marcel Duchamp, 1878-1914
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76000 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé les 1er, 8 et 16 mai. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet 1996. 30 F.

SAINT-ÉTIENNE
Christian Jaccard
Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures a 18 heures. Fermé mercredi 1er mai. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.
Dmitrij Prigow
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé mercredi 1er mai. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, , 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures a 12 h 30 et de 14 h 30 a 18 heures. Jusqu'au 25 juin 1996.

TOURCOING
Paul Nougé, Marcel Mariën, Joan Brossa, Leo Copers
Musée des Beaux-Arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures a 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 août 1996.

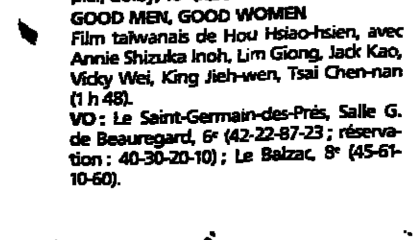
TROYES
Hommage à Roger Lambert-Loubère, peintre de Jean Paulhan
Musee d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000 Troyes. Tél. : 25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 13 mai 1996.

VILLENEUVE-D'ASCQ
L'Envolée, l'enfouissement
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996. 25 F.

VILLEURBANNE
Gérard Collin-Thiébaut
Le Nouveau Musée - Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin 1996.

YVETOT
Jean-Pierre Bourquin, Gildas Duviella, Francis Marshall
Galerie Duchamp, école municipale d'arts plastiques, 7-9, rue Percée, 76 Yvetot. Tél. : 35-96-36-90. De 13 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 mai 1996.

(*) Tarifs réduits.



La radio « parlée » arrive en Europe

Fortes de la réussite aux États-Unis des « talk radio », la CLT et Europe 1 Communication investissent dans ce format prometteur

BIEN CONNUE aux États-Unis, la « radio parlée » ou « talk radio » s'implante progressivement en Europe. Ce format, composé d'informations et d'émissions d'échange avec les auditeurs, commence à faire ses preuves en Grande-Bretagne et en Allemagne et en France séduit Europe 1 Communication et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

En prenant, en 1995, une participation de 49 % dans Talk Radio – station commerciale anglaise issue de la privatisation d'un réseau de la BBC – la CLT a été le premier opérateur à importer le concept de « radio parlée ». Talk Radio est écouté par deux millions d'auditeurs par semaine (plus de 15 ans) et réalise une part d'audience de 2 %. Elle offre de belles possibilités puisqu'elle peut être reçue par 55 millions de personnes.

En février, la CLT a étendu l'expérience à l'Allemagne en achetant 40 % de News Talk 93.6, station qui couvre la région de Berlin et du Brandebourg. Cette nouvelle radio, qui a émis en février, a également intéressé le groupe Europe développement international (EDI) filiale d'Europe 1 Communication, qui a acquis 20 % de son capital – les 40 % restants appartenant, à part égale, à Franck Otto et à une banque allemande. Associés pour la première fois sur un projet commun, la CLT et Europe 1 Communication souhaitent, en cas de réussite, étendre le format sur le reste de l'Allemagne sous forme de syndication.

Pour le groupe Europe 1, News Talk est une avancée supplémentaire sur son implantation en Allemagne et pourrait constituer un modèle de format pour sa station généraliste française (*Le Monde* du 20 avril). Pour la CLT, qui a souhaité se concentrer sur les marchés à fort potentiel économique, Talk Radio et News Talk représentent un marché prometteur. Les « radios parlées » ont en effet l'avantage de séduire les auditeurs au pouvoir d'achat élevé qui intéressent les annonceurs.

L'EXPÉRIENCE DE LOVIN'FUN

« En Allemagne, comme en Grande-Bretagne, la part publicitaire accordée à la radio est nettement inférieure à ce qu'elle devrait être. Mais les choses évoluent, contrairement à la France où le marché stagne. En Grande-Bretagne, le marché publicitaire radiophonique continue de se développer avec un rythme de croissance de 25 % par an », remarque Rémy Sautter, vice-PDG de RTL et directeur des radios de la CLT.

Et même s'il ne croit pas beaucoup au succès d'une telle formule en France, qui *« a la chance d'avoir de grandes généralistes privées »*, Rémy Sautter est confiant sur sa réussite à l'étranger. *« C'est un format auquel on croit beaucoup et qui nous fait revenir aux origines de la radio*, remarque-t-il. *Nous le pratiquons depuis longtemps sur RTL. Des émissions comme* Les Auditeurs ont la parole, Les Grosses têtes, Opinion publique, Tous les coups sont permis... *invitent le public à s'exprimer. Nous avions l'expérience du dialogue chez les jeunes avec Fun Radio et son émission* Lovin'fun *qui a été un succès. Mais nous n'avions fait de la radio parlée que par tranches, pas en format complet. »*

Le secteur radio de la CLT a connu en 1995 la stabilisation de l'onde longue en France, le décollage d'exploitations ouvertes dans les dernières années (notamment Fun Radio en France, Atlantic 252 en Grande-Bretagne, Bel RTL en Belgique, 104 6 RTL en Allemagne et City Radio en République tchèque) et le démarrage de nouveaux investissements. Ceux-ci ont été particulièrement significatifs en France, avec le lancement du réseau RTL2, anciennement M40.

Outre l'acquisition de Talk Radio et l'obtention d'une licence en Grande-Bretagne, la CLT a aussi acquis en Suède une participation dans deux radios de Stockholm, 104 7 RTL et Bandit Radio. Enfin, Bertelsmann, qui détient désormais 50 % du capital de la CLT, apporte dans sa corbeille de mariage quelques belles radios. *« Nous aurions mis cinq ou six ans à obtenir ces stations »*, constate Rémy Sautter. *En tout cas, on ne peut plus dire, en matière de radio, que la CLT vit sur la monoculture de RTL, comme il y a dix ans. Nos radios internationales ont réalisé, en 1995, un chiffre d'affaires de 320 millions de francs. Si on ajoute celui de RT 2 et de Fun, cela représente 520 millions de francs, soit la moitié de celui de RTL ».*

Véronique Cauhapé

Denis Jeambar réorganise « L'Express »

Elisabeth Schemla devait être nommée directrice adjointe de la rédaction, aux côtés de Michel Labro, alors que les relations sociales se dégradent

***UN MOIS** après son arrivée à la* tête de la rédaction de *L'Express*, Denis Jeambar devait présenter vendredi 26 avril une réorganisation de l'organigramme du journal. Elisabeth Schemla, ancienne rédactrice en chef du *Nouvel Observateur*, devient directrice adjointe de la rédaction de *L'Express*, aux côtés de Michel Labro. Entrée à *L'Express* en 1971, elle devient en 1977 grand reporter au *Nouvel Observateur*, puis, en 1990, rédactrice en chef. Elisabeth Schemla venait de quitter l'hebdomadaire de Jean Daniel.

Christophe Barbier, ancien du *Point*, qui avait suivi Denis Jeambar à Europe 1, devrait assurer la direction du service politique, en remplacement de Sylvie-Pierre Brossolette, sèchement remerciée. Tandis que Jean-Marie Pontaut, également transfuge du *Point* et d'Europe 1, est chargé des investigations, avec Jérôme Dupuis, ancien du *Point*.

Après les incertitudes et la tension qui ont entouré le feuilleton de son arrivée annoncée et du départ de Christine Ockrent, Denis Jeambar doit s'adresser à la rédaction et donner quelques lignes de son projet.

Pour le PDG, Christian Brégou, patron de CEP Communication, filiale d'Havas, l'hebdomadaire doit être *« plus visuel, plus jeune, plus convivial »* (*Le Monde* du 16 mars). *« On peut réaliser un journal de qualité et d'approfondissement sans tomber dans l'élitisme.* L'Express *doit être plus proche de son lectorat »*, expliquait-il. Impressionné par le succès du magazine allemand *Focus* et voulant anticiper sur le renouvellement de *VSD*, après sa reprise par le groupe Prisma Presse, Christian Brégou a affiché son intention de développer les ventes de façon importante, tout en niant vouloir atteindre une diffusion de 800 000 exemplaires.

« DIRECTION IRRESPONSABLE »

Par ailleurs, la restructuration de l'entreprise, sous la houlette de la directrice générale, Anne-Marie Finkelstein, afin de la rendre conforme aux normes des autres titres du groupe CEP, se poursuit, à marche forcée, dans un climat de grande tension. Le comité d'entreprise a dénoncé une *« direction irresponsable »*, après la décision d'arrêter l'édition internationale de *L'Express* – une édition allégée destinée à l'exportation –, dirigée par Christian Hoche. De même, la publication thématique *Les Cahiers de L'Express* serait également arrêtée.

Les membres du comité d'entreprise contestent ces deux projets et craignent qu'ils n'aboutissent à des licenciements.

Après le départ de Christine Ockrent et celui des responsables des ressources humaines et du marketing, deux cadres de la publicité ont été licenciés pour *« situation de blocage »*. Ils envisagent un recours devant le tribunal des prud'hommes.

Plusieurs témoignages déplorent la brutalité des méthodes employées par la directrice générale. Les cadres sont remplacés par des responsables de CEP, mais leur travail est auparavant systématiquement dévalorisé : ils ne sont pas conviés à certaines réunions, leur travail est très sévèrement critiqué, les décisions sont imposées le plus souvent sans discussion, sans dialogue.

Pour CEP Communication, il est urgent de redresser la situation de l'hebdomadaire, qui est considéré comme mal géré, malgré un résultat d'exploitation légèrement bénéficiaire en 1995.

Selon Christian Brégou, la presse magazine française doit répondre à des critères de rentabilité plus importants, conformes à ceux qui existent ailleurs, en Allemagne par exemple.

Alain Salles

■ **PRESSE : « La Tribune Desfossés »** a enregistré, en 1995, une progression de 1,1 % de sa diffusion totale payée, qui atteint 71 167 exemplaires, selon Diffusion Contrôle. Soit une hausse de 5,8 % depuis 1993. Le quotidien, qui appartient au groupe LVMH de Bernard Arnault, affiche une vente en kiosques sur le réseau des NMPP de 21 424 exemplaires. *La Tribune* annonce par ailleurs qu'elle va participer, de juillet à décembre, à un test (piloté par les NMPP) de mise en place de distributeurs automatiques sur Paris.

VENDREDI 26 AVRIL

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.25 Dallas. Feuilleton. Un cadavre encombrant.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série [2/2]. Le cochon.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Berceuse.
18.00 Sydney Police. Série. Angel joue aux courses.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

20.50

MADAME LE CONSUL
Série. Pili, prince des rues, de Bertrand Van Effenterre (95 min). 470249
Une Françoise, consul en poste au Mexique, se lance sur la piste d'un réseau clandestin d'adoption d'enfants.

22.25

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invité : Yves Rénier. La princesse Esther Kamatari ; Patricia Gandin : secret de famille ; Une famille de forains ; Sonia et les ours du clan ; leur loisir dominical : les courses. *Chronique de Stéphane Bern* (85 min). 7167775
23.50 Le Médecin de famille. Série. Pas d'excès, docteur !
0.45 Journal, Météo.

1.00 et 3.05, 5.10 Histoires naturelles. 1.55 et 2.55, 3.35, 4.15, 4.50 TF1 nuit. 2.05 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série. Une affaire banale.
14.55 Le Renard. Série. La verité.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons. Les coulisses de la Chance.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. Les parents terribles.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 et 4.50 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. *Pimprenelle et les nuages.*
19.25 Studio Gabriel.
19.59 *Journal, Météo,* Point route.

20.55

▶ LE MARCHÉ DU SPORT
Série. Les Pisteurs, de Luc Béraud (100 min). 8058978
Dans le nord de la France, deux reporters sont sur une affaire de dopage dans le milieu sportif. Premier épisode d'une nouvelle série.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Découvrez des personnages exceptionnels. Invités : Jean-Philippe et Marguerite Lauer, Alain Frèrejean et Emmanuel Haymann, Besnik Nustafaj, Claudine Le Tourneur *d'Ison ; Olivier Orban, PDG de Plon* (65 min). 3880572
23.40 Géopolis. Niger : un bon coup d'Etat (50 min). 841978
● Lire ci-dessus.
0.30 Journal, Bourse, Météo.

0.50 La 2e nuit du Caméthon. Tour de France des manifestations régionales lors du Téléthon de décembre dernier. 6.00 Dessin animé.

France 3

13.40 Beau Fixe. Divertissement.
14.30 Fame. Audition. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Retour de bâton. Série.
16.10 Où est Charlie ? Le petit vampire.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Paris des années 30, Roger Viollet, de Marc Augé.*
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Un dimanche à Sydney (60 min). 2430046
La vie quotidienne des "lifesavers", sauveteurs bénévoles qui surveillent les dangereuses plages de Sydney.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Didier Decoin. Australie : la barrière des dingos ; France : les rifleurs ; Sicile : les maîtres du feu (60 min). 8884510
22.50 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? Dossier : A bout de souffle ; vivre c'est respirer. Pourquoi l'asthme : L'environnement au banc des accusés (55 min). 9890288

0.15 Cap'tain Café. 1.10 Dynastie. Un enregistrement de valeur. Feuilleton. 1.55 Musique Graffiti. Musique populaire, par l'Orchestre d'Athènes, dir. Mikis Théodorakis (15 min).

La Cinquième

13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 Dompter les volcans. 15.30 Attila. 16.00 A l'aube des temps. Cimetières de dinosaures [2/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Chronique. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. Conseil européen. 18.15 Les Clefs de la nature. Pilocarpine : ouvrez l'œil. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Empereur Frédéric II. Documentaire. Un seigneur entre ciel et enfer, de Michael Gregor (60 min). 5084
Des documents (dont certains proviennent des archives secrètes du Vatican) montrent que Frédéric II (1194-1250) fut un scientifique de haut niveau.
20.00 Reportage. *Epilogue d'un détournement, le procès d'une* pirate de l'air (30 min). 8859
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

TRAVAIL AU NOIR
Téléfilm de Bernd Böhlich, avec Andreas Schmidt-Schaller, Gottfried John (85 min). 350201
En Allemagne, sur un chantier, gît le corps d'un ouvrier polonais, apparemment tombé d'un échafaudage. Un commissaire de police a des doutes sur les causes de cette chute et pense qu'il s'agit d'un meurtre.

22.10

GRAND FORMAT : LES FRÈRES DES FRÈRES
Documentaire de Richard Copans (100 min). 2678884
Solidaires en France de la lutte de libération sur le sol d'Algérie, quatre pionniers du réseau de soutien au FLN, communément appelé le « réseau Jeanson », évoquent leur engagement auprès des combattants algériens à la fin des années 50.
23.50 Cinéma de notre temps. Documentaire [2/2]. Eric Rohmer, *preuves à* l'appui, d'André S. Labarthe, avec la collaboration de Jean Douchet (55 min). 858249

0.45 Music Planet. Magazine. Elton John, de Rudi Dolezahl et Hannes Rossacher (rediff.). 2.20 Court-circuit (rediff.). Ambition. Court métrage américain de Hal Hartley avec George Feaster, Patricia Sullivan (1991, v.o., 9 min). Theory of Achievement. Court métrage américain de Hal Hartley avec Bob Gosse, Jessica Sager (1991, v.o., 17 min) (rediff.).

M 6

13.25 L'Amour à la barre. Téléfilm de Steven M. Stren (91 min). 3887807
Une scientifique, soucieuse de la protection du littoral, s'éprend de l'avocat de la partie adverse au cours d'une affaire liée à l'écologie.
15.00 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. [3/3] La dernière porte.
19.54 *Six minutes* d'information.
20.00 et *1.10* Rallye de Tunisie.
20.05 Notre belle famille.
20.35 et 23.30 Capital 6.

20.45

MISE EN SCÈNE POUR UN MEURTRE
Téléfilm de Kevin Meyer, avec Harry Hamlin, Joanna Pacula (89 min). 583718
Un inspecteur s'éprend de la femme d'un suspect dans une affaire de meurtre.

22.35

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Un sénateur venu d'ailleurs (50 min). 5897978
23.45 Sexy Zap. Magazine (30 min). 3028775
0.15 Highlander. Série. Descente aux enfers, avec Adrian Paul, Stan Kirsch (55 min). 3615828
1.25 Best of Groove. Musique.

2.50 Jazz 6. Magazine. 3.45 Fanzine. Magazine. 4.30 Frank Sinatra. Documentaire (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Une femme française ■ Film de Régis Wargnier (1994, 95 min). 1628404
15.20 Babylon V. La venue des ombres.
16.05 Le Journal du cinéma (rediff.). Magazine.
16.10 Les Ripoux ■ ■ Film de Claude Zidi (1984, 103 min). 2219862
17.50 Pas si vite ! (rediff.).
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Albert Jacquard.

20.15

FOOTBALL
Match de la 36e journée du Championnat de France : Auxerre-Saint-Etienne ; 20.30, coup d'envoi (135 min). 1848775
22.30 Les KO de Canal (25 min). 88442
22.55 Flash d'information.

23.00

LÉON ■
Film de Luc Besson avec Jean Reno, *Natalie Portman* (1994, 106 min). 8806930
0.45 A main armée ■ Film de Jack Lee *(1957, 96 min).* 8585882
2.25 Le Cricket, *une passion indienne.* Documentaire de Grant *Keir (49 min).* 5136379
3.15 Veillées d'armes *Film français de Marcel* Ophuls.
3.15 Premier voyage ■ ■ (1994, 89 min). 9583336
4.45 Deuxième voyage ■ ■ (1994, 136 min). 55959404

Radio

France-Culture

20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques : L'ironie.
21.32 Black and Blue. *Critiques croisées. Invités :* Pascal Anquetil et Philippe Bas-Raberin. Le blues.
22.40 Nuits magnétiques. Les cafés (4).

0.05 Du jour au lendemain. Lucien Dallenbach (La Canne de Balzac). 0.50 Coda. *Henri Texier. Le parcours d'un passeur de jazz (5).* 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Péchés du nouveau monde ; 2.25, Chaleur et canicule (2) ; 2.34 Les *oiseaux nyctalopes (1)* ; 2.58 La famille à travers les âges (1).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 15 mars à la salle des Congrès, à Sarrebruck et émis *simultanément sur les Radios* de Leipzig et Berlin, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Marcello Viotti : Ouvertures, *scènes et airs des opéras* italiens, Lucia Alberti, soprano.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Improviste pour clarinette basse et piano, de Bosco ; Aks *pour mezzo-soprano et* ensemble, de Dusapin, par l'Ensemble 2E2M, dir. Paul Méfano ; Œuvres de Guérinel.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Glinka, Beethoven.

0.00 Jazz Club. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'Ecosse. Ecossaises WoO 83, de Beethoven, Brendel, piano ; Chansons populaires écossaises, de Haydn, Wunderlich, ténor, Schmidt, piano, Weller, violon, Beinl, violoncelle ; Œuvres de Mendelssohn, Moscheles, *Schubert, Bruch, Liszt, Berlioz,* Tchaïkovski.

22.30 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 14 juillet 1995, à Saint-Bertrand de Comminges, par Anne Fondeville, Anne-Laure Josse-Binet et Patricia Fernandez, sopranos, Michel Bouvard, organiste : Œuvres de Couperin, Marchand, Bernier, Campra, Alain, Mather et *Bleuse. 0.00 Les Nuits de Radio-*Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invité : Le prince Albert de Monaco.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invité : Tears for Fears (rediff. de France 2 du 8/10/95)
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.20 1915, les champs *du souvenir.*
23.50 La Monnaie, *l'Or et l'Argent.* [3/4].
0.45 La Mine de l'espoir *(55 min).*

Planète

20.35 500 nations. [2/8] Vallée de Mexico.
21.25 Afrika Blues.
22.25 Sous le voile... l'islam.

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Roland Petit. De Catherine Dupuis [1/2].
22.00 Musiques en scènes.
22.25 Opéra : Les Huguenots. *En cinq actes de Giacomo* Meyerbeer, enregistré à l'opéra de Sydney, en 1990 (210 min). 35988263

France Supervision

20.30 Taratata.
21.50 CinéActu.
22.00 Voile.
22.15 Arts martiaux.
23.45 Concert : Les Séquentielles. (55 min). 80489881

Ciné Cinéfil

20.30 Galia ■ Film de Georges Lautner (1965, N., 100 min) 5896238
22.10 Jeanne de Paris Film de Robert Stevenson *(1942, N., v.o., 95 min)* 39182171
23.45 Charlie Chan à Broadway *Film d'Eugene Forde* (1937, N., v.o., 65 min) 18282882

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Sang chaud pour *meurtre de sang froid* ■ Film de Phil Joanou (1991, 120 min) 3371220
23.00 Calendrier *meurtrier* ■ Film de Pat O'Connor (1988, v.o., 100 min) 14746369

Série Club

20.45 et 23.45 Le Masque. La danse de Salomé.
21.40 et *1.00 Jim Bergerac.* Crime familial.
22.30 Sueurs froides. Dernier week-end.
23.00 Mission impossible. Opération crépuscule.

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. Conférence au sommet.
21.20 M.A.S.H. Le coup de foudre.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.20 Chronique moscovite.
22.25 Dream On. Finale.
22.55 Seinfeld. La main du masseur.
23.20 Top Bab. (400 min).

Eurosport

13.00 Formule 1. En direct du Nürburgring (Allemagne). Grand Prix d'Europe. *Essais libres* (60 min). 824794
14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Monte-Carlo. Quarts de finale *(210 min).* 29797828
20.00 Hockey sur glace. *En direct de Vienne (Autriche).* Championnats du monde. Poule A. Russie-Canada (150 min). 8712978
22.30 Pole position.
23.30 Tennis (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.10 Personne ne m'aime. Film de Marion Vernoux (1994, 100 min). Avec Bernadette Lafont, Bulle Ogier. *Comédie dramatique.*

RTL 9

22.40 Black Emmanuelle en Afrique. Film d'Albert Thomas (1975, 85 min). *Erotique.*
0.20 La Femme flic. Film d'Yves Boisset (1979, 100 min). *Policier.*

TSR

20.40 L'Inconnu dans la maison. Film de Georges Lautner (1992, 100 min). Avec Jean-Paul Belmondo. *Policier.* 23.30 Le Voleur de savonnettes. Film de Maurizio Nichetti (1988, v.o., 80 min). Avec Maurizio Nichetti. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Vous avez dit processus de paix ?

« Hanane Achraoui, une femme de son temps », diffusé dans « La 25e heure », est un passionnant portrait de l'ancien porte-parole des Palestiniens

LE PORTRAIT est un exercice difficile. Entre le panégyrique et le pamphlet, la voie est souvent étroite. La réalisatrice palestinienne Maï Masri a choisi de porter délibérément un regard sympathique et passionné sur un personnage atypique, Hanane Achraoui, qui fut le porte-parole des Palestiniens lors des négociations de Washington, et qui a été élu en janvier 1996 au premier Parlement palestinien désigné au suffrage universel.

S'il est souvent flatteur, et si son message peut apparaître de prime abord par trop unilatéral, ce portrait n'en est pas moins passionnant pour ce qu'il donne à voir d'une réalité trop souvent occultée – plus ou moins consciemment – depuis la fameuse poignée de mains entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, le 13 septembre 1993, à la Maison Blanche. Scellée par le geste historique des ennemis d'hier, la Déclaration de principes signée sous l'œil attentif de Bill Clinton a donné à penser à l'opinion internationale que la paix venait de s'installer brusquement avec tambours et trompettes, sur une terre mille fois déchirée et ensanglantée, et qu'une page tragique était, une fois pour toutes, tournée, alors que les événements effroyables du Liban prouvent le contraire.

Le film de Maï Masri donne la parole à un acteur palestinien « de l'intérieur », tendu vers la paix, et qui revendique à ce titre un droit de regard particulièrement critique sur la marche forcée engagée par Yasser Arafat. Surprise ! Le contestataire n'est pas un islamiste, nécessairement « mauvais » selon les critères communément admis en Occident, porté sur le terrorisme et les massacres en chaîne, logiquement ennemi de la paix. C'est une femme, chrétienne de surcroît, mariée avec un photographe féru de musique rock et de théâtre expérimental. Coqueluche des médias occidentaux depuis les heures fastes des négociations de Washington, Hanane Achraoui n'a pas la langue dans sa poche et son discours n'est pas d'eau tiède.

JE SUIS TRÈS TOLÉRANT QUANT À SA FAÇON DE PORTER LE KEFFIEH...

PANCHO

Enumérant les violations israéliennes des accords de paix, les destructions de maisons, les arrachages d'arbres, les confiscations de terres, les bouclages à répétition des territoires palestiniens occupés et autonomes, elle dénonce l'aveuglement de *« la communauté internationale, qui intègre ces injustices dans ce qu'elle appelle le processus de paix »*. Dès lors, l'énergique « femme de son temps » fait mieux comprendre comment un tel processus peut être ponctué d'explosions, de frustrations et d'impatiences, au sens figuré comme, hélas, au sens propre, et qui peuvent déboucher *in fine* sur des attentats-suicide qui participent alors d'une véritable logique de destruction des efforts consentis.

Mobilisée depuis ses années d'étudiante à l'Université américaine de Beyrouth par la défense des droits de l'homme, Mme le député pointe un autre danger : l'instauration en terre de Palestine fraîchement gagnée sur Israël d'un régime ne faisant guère de façons avec la démocratie. La prison de Ramallah, non loin de sa maison, *« bâtie par les Britanniques, utilisée par eux, puis par les Jordaniens, puis par les Israéliens »*, la laisse songeuse. *« J'espère que les Palestiniens ne l'utiliseront pas »*, murmure-t-elle. La campagne électorale de janvier, postérieure au documentaire, a bien été un point d'orgue pour les tentations autoritaires de M. Arafat.

« Un Etat indépendant, dans combien de temps et à quel prix ? », s'interroge Hanane Achraoui. Au moment où le Conseil national palestinien vient de supprimer les articles de sa Charte prônant la destruction d'Israël, la question reste posée. La paix ? D'accord !, dit-elle, mais une paix partagée, et non subie ou dictée par l'occupant d'hier. Question de moyens, sans aucun doute, et de rapports de force. L'ancien porte-parole palestinien sait mieux que quiconque que ceux-ci ont presque toujours été favorables aux Israéliens, au risque de ne donner aux Palestiniens qu'un Etat bancal, fragile et somme toute inquiétant.

Gilles Paris

★ « Hanane Achraoui, une femme de son temps », France 2, samedi 27 avril à 0 h 35.

« Tchernobyl, le retour »

par Luc Rosenzweig

PEUT-ON l'avouer sans être sur-le-champ taxé d'irresponsabilité ou d'inconscience mettant en danger les générations futures, la grand-messe télévisuelle consacrée à célébrer le dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl commençait à devenir longuette et répétitive ? La soirée de jeudi laissait peu d'espoir, pour les non-abonnés au câble, d'échapper à l'un de ces innombrables retours sur les lieux, exercice qui laisse peu de place à l'originalité.

Peu importe, répondra-t-on, puisque l'essentiel, en l'occurrence, est d'ordre pédagogique : amener les citoyens à un degré de vigilance qui empêche les gouvernements de faire n'importe quoi au nom d'une science toute-puissante. La diffusion sur la planète des images du bombardement d'Hiroshima a certainement contribué à retenir les possesseurs d'armes nucléaires d'en faire un nouvel usage. Dans le cas de Tchernobyl, l'affaire est plus compliquée, car le nucléaire civil a de bons arguments à faire valoir pour continuer à prendre une place toujours plus importante dans la fourniture d'énergie. La vraie question était donc celle-ci, débattue sur France 2 dans « Invité spécial », où avaient été conviés le commandant Cousteau, Jacques Attali et un spécialiste russe de la sécurité nucléaire : Tchernobyl est-il seulement la conséquence de la criminelle irresponsabilité de la dictature communiste, ou bien le nucléaire porte-t-il en lui la menace de catastrophes, si bien contrôlé soit-il ? La réponse à cette question ne peut être qu'affaire de conviction, puisque au terme de ce débat, comme de ceux qui ont occupé les écrans tout au long de cette semaine, le verdict est loin d'être limpide.

S'il fallait distinguer de la masse l'un des reportages du type « retour sur les lieux », ce serait sans conteste « Oasis », de Iouri Chachtchwatski, présenté jeudi sur Arte. Muni de toutes les autorisations nécessaires dûment tamponnées, l'auteur a pénétré dans une zone interdite de Biélorussie. Ce qui devrait être un désert pour cause de contamination est peuplé d'êtres étranges, hors du temps, qui semblent sortir d'un roman russe du XIXe siècle. Le guide, c'est Volodia, vagabond moitié fou moitié philosophe qui parcourt ce territoire devenu libre, une sorte de Far West d'après l'apocalypse. D'une maison abandonnée à l'autre, il élabore ses théories sur les rapports de la biologie et de la politique, traçant pour son vagabondage des itinéraires qui lui permettent d'éviter les sangliers redevenus maîtres des lieux. Volodia ne sait pas que l'URSS a cessé d'exister, il s'en fiche, Tchernobyl lui a ouvert les grands espaces de la liberté. Cette « zone interdite » est même devenue un lieu de refuge pour une famille d'Arméniens fuyant le tremblement de terre et la guerre dans le Caucase. Insensible aux soubresauts du compteur Geiger dont le cinéaste fait le chronomètre de son film, la mère arménienne tire sa morale de l'histoire : *« Où voulez-vous qu'on aille ? Qui a besoin de nous ? Et puis, la guerre, ça se voit : la radioactivité, ça ne se voit pas. »*

SAMEDI 27 AVRIL

TF 1

12.53 Journal, Météo, Trafic info.
13.20 Reportages. Les enfants de Christophe Colomb, de Jean-Luc Blain et Stéphane Grammont.
14.00 L'homme qui tombe à pic. Série. Pas folle, la guêpe.
14.55 Mac Gyver. Série. L'avalanche.
15.55 Melrose Place. Série. Marié malgré lui.
16.50 Hercule. Série. La femme d'Athicos.
17.40 Trente millions d'amis.
18.20 Allume la télé. Jeu.
19.00 Beverly Hills. Série. Dépendance.
20.00 Journal, Spécial F1, Tiercé, Météo, Trafic info.

20.45

LES ANNÉES TUBES
Jean-Pierre Foucault propose de retrouver les succès d'hier et d'aujourd'hui. Invités : Johnny Hallyday, Patrick Hernandez, Nino Ferrer. Clip de Dalida, hommage à Edith Piaf...
(125 min). 763350

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Présumé coupable, d'Anson Williams, avec Christopher Walken (95 min). 4849973
Une femme meurt tragiquement dans un incendie. Un suspect dispose de vingt-quatre heures pour prouver son innocence.
0.25 Formule F1. Grand Prix d'Europe : les essais.
1.00 Formule Foot.
1.40 Journal, Météo.
1.50 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.10 et 3.15, 4.15 TF1 nuit. 2.20 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 3.25 et 5.00 Histoires naturelles. 4.25 Intrigues. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Savoir plus santé. Comment vaincre l'hypertension ? Invité : professeur Joël Ménard, *spécialiste de l'hypertension* (58 min). 5102621
14.38 L'ABC des plantes.
14.40 Histoires sauvages. De ma fenêtre : les oiseaux de mon jardin.
15.35 Samedi sport. 15.40, Tiercé, en direct d'Auteuil ; 16.00, Cyclisme : Amstel Gold Race.
17.35 Mister T. Série.
18.00 Un privé sous les tropiques. Coffre plein. Série.
19.00 Ça balance.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

N'OUBLIEZ PAS VOTRE BROSSE À DENTS
Divertissement présenté par Nagui (150 min). 8651080

23.10

BOXE
Sport. Championnat d'Europe des poids légers à Monaco : Angel Mona (France)-Mickael Ayers (Grande-Bretagne) (70 min). 8304602
0.25 Journal, Météo.
0.35 La 25e Heure. Magazine. Hanane Achraoui, une femme de son temps, de Maï Masri (50 min). 6126843
● Lire ci-dessus.
1.30 Bolivie. 3.45 Huitième ciel. 4.00 Opéra sauvage. 4.50 Bouillon de culture (rediff.). 6.00 Dessin animé.

France 3

11.50 et 13.01, 15.10 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Faut pas rêver (rediff.).
17.40 Montagne. Gavarnie : cirque de plaisirs.
18.10 Expression directe. CGT.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Désir d'Italie*, de Jean-Noël Schifano.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
Série. Le choix d'une vie, de Dominique Tabuteau (90 min). 328534
Le docteur Sylvestre, en remplacement en province, se heurte à une ligue anti-avortement.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine.
[2/3] Télévision, histoires secrètes : opérateurs (80 min). 2274242
Le lancement de La 5 et de TV 6, la privatisation de TF 1, la crise à Canal+, la période comprise entre 1985 et 1987 aura été très mouvementée.
23.40 Journal, Météo.
0.00 Jazz. Wynton Marsalis. En concert à Marciac. 0.50 Dynastie. Pas de quoi fouetter un chat. Feuilleton. 1.35 Musique Graffiti. *Six bagatelles op. 126*, extraits, de Beethoven, par José Van Dam, baryton, Vardam Mamikoniam, piano (20 min).

La Cinquième

12.30 Les Lumières du music-hall. Tino Rossi. **13.00** Mag 5. **13.30** Va savoir. Les chevaliers du Moyen Age. **14.00** A tous vents. Autour du monde en quatre-vingts jours. **15.00** ▶ Guerre et Santé. **17.00** L'Aventure des sciences. Aller dans l'espace pour quoi faire ? *L'histoire de l'aventure spatiale européenne : le point sur l'avenir.* **18.00** Arrêt sur images.

Arte

19.00 Not the 9 O'Clock News. Série [4/8] de Bill Wilson, Geoff Posner, avec Rowan Atkinson, Pamela Stephenson (v.o., 30 min). 2263
19.25 Histoire parallèle. Semaine du 27 avril 1946 : Printemps 1946, de Vienne à Paris. Invité : Michel Cullin (50 min). 1074602
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Le Cambodge 1996.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série [5/6]. Le fantôme de Gattnau (60 min). 4397621
21.40 Métropolis. Le Magic Circus Old Stars ; Albert Camus par Olivier Todd ; revue de presse photographique ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : L comme littérature (1) (60 min). 6961466
22.40 Plan séquence. Forte Tête. Court métrage.

22.50

MUSIC PLANET
Magazine. Brian Wilson : Music was my Only Friend, de Don Was (v.o., 70 min). 849805
23.55 Terres des pères, terres des fils. Téléfilm de Nico Hofmann (v.o., 85 min). 2534486
Un journaliste, fils d'un industriel allemand, enquête sur le passé de son père et sur la faillite de l'entreprise familiale. Son investigation révèle un scandale.
1.25 7e Art bis. France. Pierre Pierrot, d'Emile Reynaud (1907/1993) ; Discs, de Marcel Duchamp (1946) ; Tableaux d'une exposition, d'Alexandre Alexeieff (1971) ; Renaissance, de Walerian Borowczyk (1981). 7684737
1.55 Cartoon Factory. Dessins animés [5/10] (rediff.) 2.20 Not the 9 O'Clock News. Série [3/8] de Bill Wilson (v.o., rediff., 35 min).

M 6

12.55 Docteur Quinn, femme médecin. [2/2] Série.
13.50 Robocop. Série.
14.45 Booker. Série.
15.45 Les Champions. Série.
16.45 Télé séries. *Nouveau magazine consacré aux séries : un très riche domaine.*
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
18.00 Le Saint. Série.
19.00 Warning. Magazine.
19.15 Turbo. Magazine. Le dossier : le salon automobile de Turin.
19.50 Rallye de Tunisie.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.50 Hot Forme.
20.35 Coming Next.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny, Gillian Anderson.
Contamination (65 min). 885911
Anasazi (50 min). 2009422
Epidémie dans une prison et rapports secrets sur les OVNI. Fin de la deuxième saison.

22.40

HIT PARTY
Concert. En direct du Zénith. Avec les Scorpions, Jimmy Cliff, Reciprok, Menelik, Babylon Zoo, Blur, Florent Pagny, Zucchero, 3 T, Pascal Obispo, Boris, Zazie, Ophélie Winter, Billy Paul, Luniz, Big Soul, L.V. (155 min). 93823195
Une nouvelle émission de variétés françaises et internationales, lancée en partenariat avec NRJ qui la diffuse simultanément en stéréo.
1.15 Best of hits.
2.40 Jazz 6. 3.35 Fréquenstar. 4.25 Fanzine. 5.30 E = M6. 6.00 Boulevard des clips.

Canal +

12.30 L'Hebdo de Michel Field. Invité : Lionel Jospin.
14.00 Rugby. En direct de Narbonne. Perpignan-Béziers, match de 16e de finale du Championnat de France.
16.00 Volley-ball. Match retour de la finale du Championnat de France : Cannes-PUC.
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Caravane du Kazakhstan (51 min). 90674992
18.40 Les Simpson.
19.05 Flash d'information.
19.10 et 19.45, 20.20 C Net.
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.50 Cyberculture.
20.25 Pas si vite !

20.30

PATINAGE
Les Masters Miko à Bercy (95 min). 502621
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 36e journée du championnat de France de D1 (45 min). 1230263

23.00

THE REFRIGERATOR
Film de Nicholas A. E. Jacobs (1992, 85 min). 969992
Un appareil ménager cannibale.
0.25 L'Appât ■ Film de B. Tavernier (1995, 112 min). 5109517
2.15 The Mangler ■ Film de Tobe Hooper (1994, 106 min). 6924963
4.15 Panne de cœur à Singapour. Documentaire (49 min). 6322669
5.05 Muriel ■ Film de P. J. Hogan (1994, ◆, 101 min). 8964398

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. Entretien avec Didier Deschamps, inspecteur général de la danse au ministère de la Culture.
20.30 Photo-portrait. Bernard Plossu, photographe. **20.45** Fiction : Le nouveau répertoire dramatique ! Velouté, de Victor Haïm.
22.35 Musique : l'Air du temps. La Musique au secours de la santé.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Angle mort (1). 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). James Ensor ; 2.24, Les intempéries (3) ; 2.33, Les oiseaux nyctalopes (3) ; 2.57, La famille à travers les âges (2) ; 3.56, Robert Boyer, les paradoxes de l'Europe ; 5.20, Peter Handke (L'Heure de la sensation vraie) ; 5.59, Pourquoi moins de licence (2).

France-Musique

20.00 Opéra. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. Donné au Théâtre Bolchoï, à Moscou, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre Bolchoï, dir. Stanislav Lykov : La Fiancée du Tsar, de Rimski-Korsakov. Marina Mechtchervakova (Marta), Mikhail Agaponov (Likov), Vladislav Veretennikov (Griaznoï), Nina Torontiova (Liubacha), Vladimir Koudryashov (Bomelius).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Portrait de Philippe Hurel.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Stendhal et la musique. Concerto pour violon et orchestre, de Pergolese, par le Concerto Köln, Keller, violon ; Nocturne Hob. II : 26 « Pour le Roi de Naples », de Haydn, par le Wiener Concert-Verein ; Le Mariage secret, extraits, de Cimarosa, par les Solistes et The English Chamber Orchestra, dir. Daniel Barenboïm ; Concerto pour piano et orchestre nº 23 K 488, de Mozart, par The English Chamber Orchestra, dir. Murray Perahia, piano ; Le Barbier de Séville, le finale du premier acte, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Chailly, Raquel Pierotti, soprano, Marilyn Horne, mezzo-soprano, Paolo Barbacini, ténor, Simone Alaimo et Léo Nucci, barytons, Enzo Dara et Carlo Folcia, basses.
22.40 Da Capo. Glenn Gould, piano et Vladimir Golschmann, chef d'orchestre. Partita pour clavier nº 5 BWV 829, de Bach ; Œuvres de Bartok, R. Strauss, Berg, Barber. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Vendredi ou la vie sauvage.
21.40 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Faites la fête. (France 2 du 6/4/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 La Réserve de Brazoria.
20.35 De la Terre à la Lune. [4/4] Ne renoncez jamais.
21.25 Une vie de chien.
21.55 Histoire et Passion. [5/6] Avec Lucienne Guillot.
22.50 15 jours sur Planète.
23.15 500 nations. [2/8] Vallée de Mexico.
0.05 Afrika Blues.
1.05 Sous le voile... l'Islam (55 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock. Anthony Quinn.
20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Rollerblade in Line. 17978832
23.30 Paris dernière.
0.25 Concert : The Brand New Heavies. Enregistré en 1994 (25 min). 6575732

France Supervision

19.50 et 22.50 L'Eté des grands créateurs.
20.15 Entracte.
20.30 Ballet : A Folk Tale. En trois actes d'August Bournonville.
22.20 Coulisses.
23.25 Les Grands Courants de l'art italien. Venise : Le Titien et la peinture vénitienne (40 min).

Ciné Cinéfil

20.20 Le Club. Invité : Christophe Gans.
21.40 Côté cour, côté jardin. [2/2].
23.00 The Romance of Rosy Ridge ■ ■ Film de Roy Rowland (1947, N., v.o., 105 min) 51196440
0.45 Le Dompteur de femmes ■ Film de Joseph M. Newman (1961, N., v.o., 105 min) 31963732

Ciné Cinémas

20.30 Le Prophète du mal. Téléfilm américain de Jud Taylor (1993, 90 min) 5651331
22.00 Ciné Cinécourts.
23.05 Isabelle Eberhardt. Film d'Ian Pringle (1991, v.o., 110 min) 11482379

Série Club

20.00 La Planète des singes.
20.45 Jim Bergerac.
22.15 Les Têtes brûlées.
23.00 L'Age de cristal.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
21.50 Le Frelon vert.
22.15 Chronique du New Age.
22.20 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Bébé portable.
22.30 Nonante.
23.30 Le Temps des as.
0.30 Quatre en un.
1.00 Seinfeld (25 min).

Eurosport

14.30 Cyclisme. En direct. Coupe du monde : Amstel Gold Race : le départ (30 min). 349992
15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Monte-Carlo : 2e demi-finale (120 min). 988802
17.00 Cyclisme.
17.30 Hockey sur glace.
19.00 Formule 1.
20.00 Basket-ball. En direct de Marseille. Coupe de France : 2e demi-finale (90 min). 714843
21.30 Basket-ball.
23.00 Tennis (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.35 L'Homme de la rivière d'argent. Film de George Miller (1982, 95 min). Avec Kirk Douglas, Tom Burlinson. *Western.*

Rendez-vous

9.10 **France-Inter** Rue des Entrepreneurs. Détecter et conserver les talents.
13.30 **Europe 1** Il était une fois Musicorama. Pierre Perret.
20.00 **France-Inter** La Tribune de l'Histoire. Les Pâques sanglantes de Dublin.

Paris juge insuffisant le plan britannique d'abattage de bovins

L'épizootie de la « vache folle » impose un maintien de l'embargo

LONDRES vient de transmettre à la Commission européenne les derniers éléments concernant le futur plan d'abattage du cheptel bovin britannique (*Le Monde* du 26 avril). Ce plan sera exposé dans le détail, lundi 29 avril, à Luxembourg lors d'un conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne. Il sera ensuite analysé par le comité scientifique vétérinaire européen. On souligne, auprès de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, que ce plan ne suffira pas, à lui seul, à envisager une levée rapide de l'embargo qui depuis un mois frappe la Grande-Bretagne. Le premier plan proposé par Londres il y a un mois, prévoyait l'abattage hebdomadaire puis la destruction de 15.000 vaches dites « de réforme » qui arrivent au terme de leur cycle de production de lait. Aujourd'hui, le gouvernement britannique propose, pour accélérer l'éradication de la maladie de la « vache folle », d'abattre 40.000 bovins supplémentaires.

« TROIS LOTS »

Les experts français estiment que Londres retient ici le scénario dit « des trois lots », le cheptel bovin britannique (fort de plus de huit millions de têtes) étant divisé en trois parties en fonction de l'âge. Les animaux nés après 1992 ou 1993 ne seraient pas touchés et les 40 000 bovins aujourd'hui évoqués correspondraient aux bêtes considérées comme étant les plus à risque au sein des troupeaux *a priori* les plus contaminés. Ce plan, qui comporte encore de nombreuses inconnues, est généralement considéré à Bruxelles comme un « *premier pas allant dans la bonne direction* ».

Plusieurs experts vétérinaires jugent toutefois qu'il n'a pas l'ampleur qui permettrait d'envisager l'extinction rapide de la maladie bovine et de calmer les craintes quant à sa transmission à l'homme. Pour Luc Guyau, président de la FNSEA, ce « *premier pas* » est insuffisant. M. Guyau a exprimé son souhait d'un maintien total de l'embargo. Ce dernier semble efficace si l'on en croit le bilan rendu public jeudi 25 avril par Yves Galland, ministre délégué aux Finances : sur 3 500 contrôles concernant l'origine de la viande bovine vendues en France depuis le début de la crise de la « vache folle » seuls vingt procès-verbaux ont été dressés. Il s'agissait dans cinq cas de viande britannique importée avant l'embargo et vendue pour de la viande française.

LA RÉACTION DE M. WEISSMANN

Pour M. Guyau, comme pour Philippe Vasseur, il est essentiel que l'action soit ici guidée par des données scientifiques indiscutables. « *Pour l'instant, on est dans l'incertitude. Les scientifiques anglais ont rajouté, hier, une couche* », estime le président de la FNSEA, faisant ainsi allusion au travaux publiés dans *Nature* par un groupe de chercheurs d'Oxford dirigé par Mark Pagel.

Dans un entretien qu'il nous a accordé, le professeur Charles Weissmann (Institut de biologie moléculaire de Zurich) a qualifié d'« *intéressante* » cette étude qui concerne l'existence d'une parenté génétique entre les protéines-prions de l'espèce bovine et de l'espèce humaine. Il est toutefois, selon lui, difficile de situer dès aujourd'hui l'exacte signification d'un tel phénomène et en quoi il pourrait être impliqué dans le possible passage du prion du bovin à l'homme.

« *Compte-tenu de toutes les incertitudes existant dans ce domaine, j'estime qu'il y a ici une série de données assez fortes pour qu'on se conduise, collectivement, comme si le prion du bovin était bel et bien passé à l'homme* », a poursuivi le professeur qui vient d'être chargé par Bruxelles de constituer un groupe d'experts sur cette question.

Pour lui, la nécessaire édiction de réglementations préventives ne peut à elle seule être suffisante. « *Prenons l'exemple de l'interdiction de la consommation des abats de bovins là où il y a des cas de la maladie de la « vache folle ». Si cette mesure est effectivement mise en œuvre, j'estime que le risque de contamination diminue par un facteur que l'on peut estimer comme étant de l'ordre de un million*, estime-t-il. *Mais pour obtenir cela, il faut être certain que les règles préventives sont observées. Ces règles ont été édictées mais nous n'en avons pas le contrôle.* »

Pour le professeur Weismann, enfin « *il importe de développer ces contrôles, notamment dans les abattoirs et, bien évidemment, en Grande-Bretagne là où le risque d'abattre une vache infectée mais pas encore malade est de loin le plus élevé. Des éléments laissent penser que tous les cas britanniques de maladie bovine n'ont pas été recensés. On peut même imaginer qu'il est possible que la chair de vaches malades continue à être commercialisée.* »

Jean-Yves Nau

Philippe Vasseur contre la diplomatie « tonitruante »

PROVINS
de notre envoyé spécial

Département d'excellence des grandes cultures de blé et de betterave ou des exploitations spécialisées dans le maraîchage aux portes de l'agglomération parisienne, la Seine-et-Marne n'était sans doute pas, jeudi 25 avril, l'endroit rêvé pour ajouter une page à la chronique de la « vache folle ». Mais, comme le député qui avait invité Philippe Vasseur sur ses terres – la 4e circonscription, celle de Provins – est Christian Jacob (RPR), ancien président du Centre des jeunes agriculteurs, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation était sûr de rencontrer des interlocuteurs motivés et réceptifs.

Ce qui se vérifia abondamment. Après une entrée en matière festive – la visite d'une PME très dynamique à Fontenay-Trésigny, la fromagerie Rouzaire, qui fabrique du brie de Meaux et de Melun d'appellation contrôlée –, il fallut aborder de front l'actualité brûlante puisque « *la crise bovine actuelle est un véritable séisme* », selon le ministre. « *La France n'a rien à se reprocher et toutes les précautions possibles ont été prises. Nous avons tiré très vite et très fort puisque, dès le 21 mars, je décidais avec l'aval du premier ministre d'établir le cordon sanitaire.* » Un éleveur se lève et dit pis que pendre des Anglais. Le ministre tente de le calmer : « *C'est vrai que la pression diplomatique de Londres est énorme. L'ambassadeur de Grande-Bretagne est venu me voir hier. Mais soyez rassurés, il n'est pas question de lever l'embargo maintenant. Je propose de créer un comité scientifique européen chargé d'étudier le dossier.Il n'y a pas le feu !* »

Evoquant le rendez-vous capital du lundi 29 avril où les Quinze se retrouveront à Luxembourg, Philippe Vasseur pense qu'« *étant donné la façon dont fonctionne l'Europe avec ses règles de majorité il vaut mieux, dans une négociation visant à réclamer des indemnisations, être habile que tonitruant* », d'où les contacts diplomatiques qu'il intensifie notamment avec les Belges et les Allemands.

On passe à la discussion sur la jachère, ce qui est bien naturel dans une région ou les rendements de blé sont mirobolants. Vu la flambée actuelle des cours sur le marché mondial et la pénurie qui se profile *(lire ci-contre)*, les milieux agricoles veulent que le taux actuel de 10 % passe à zéro. Pourquoi pas demander la lune ! Là aussi, donc, la négociation à Quinze d'ici fin juin sera serrée. Philippe Vasseur a dans une main une vache, dans l'autre des épis.

François Grosrichard

Les cours du blé ne cessent de monter

La politique agricole européenne est contestée

DEPUIS cent dix-neuf ans, le blé n'a jamais été aussi cher. A Chicago, le plus grand marché mondial des céréales, les cours ne cessent de monter. Jeudi 25 avril, les contrats à terme ont atteint leur plus haut historique à 6,96 dollars le boisseau. Une atmosphère de panique règne chez les négociants et les agriculteurs. « *Il n'y a plus de blé, plus de maïs* », se désespérait un *trader*.

Le secrétaire américain à l'agriculture, Dan Glickman, a tenté de calmer le jeu en rappelant que la situation mondiale n'était pas critique. Mais les négociants, eux, gardent les yeux fixés sur les Etats-Unis, le premier fournisseur mondial de céréales. Alors que les stocks sont sur le point d'atteindre leur plus bas niveau depuis 1948, les premières estimations sur la récolte de blé d'hiver sont alarmantes : à la suite d'une très longue sécheresse, près de la moitié des moissons sont de très mauvaise qualité.

Cette situation inhabituelle aux Etats-Unis pèse sur le marché mondial des céréales. Bien que l'Australie, grand exportateur de céréales, ait annoncé que ses récoltes, à l'inverse de l'année dernière, seraient bonnes, le conseil international des céréales à Londres (International Grains Council), organisme qui collecte les statistiques de la profession, a révisé à la baisse ses prévisions. Les prochaines récoltes de blé s'élèveraient seulement à 561 millions de tonnes, compte tenu des mauvaises conditions climatiques aux Etats-Unis et en Russie. Même en France, la sécheresse commence à inquiéter.

Malgré ces tensions, la commission européenne a décidé de ne pas revenir sur sa politique. Jeudi, elle a décidé de porter de 35 à 45 écus (285 francs environ) la taxe frappant chaque tonne de céréale exportée hors de l'Europe. Cette taxe, instaurée depuis décembre dernier, vise à favoriser la reconquête du marché européen des céréales, en dissuadant les agriculteurs d'exporter hors de la communauté. Pour la troisième semaine consécutive, toutes les demandes d'exportations de blé hors de l'Union européenne ont été interdites, selon l'Office national interprofessionnel de céréales (ONIC).

REPORTS D'ACHATS

Cette stratégie de limitation, jointe à la mise en jachère de terres agricoles, aboutit à la diminution du rôle de l'Europe sur le marché mondial des céréales. Faute de pouvoir s'adresser à la Communauté, les grands pays importateurs s'adressent aux Etats-Unis. Depuis juin dernier, les exportations américaines de blé sont en hausse de 10 %, à 1,09 milliard de boisseaux.

A voir le prix du blé s'envoler, des pays comme la Chine ou l'Egypte ont reporté, ces dernières semaines, leurs achats, dans l'espoir que la fièvre se calmerait. Aujourd'hui, ils reviennent. Négligeant les prix, ils ne veulent plus qu'assurer la sécurité de leurs approvisionnement en blé. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se dit préoccupée par la situation sur le marché des céréales. Selon ses calculs, les hausses de prix du blé pourraient coûter 3 milliards de dollars de plus aux pays les plus pauvres.

Martine Orange (avec l'agence Bloomberg)

Le commerce extérieur excédentaire de 10,2 milliards de francs en février

LE COMMERCE EXTÉRIEUR français continue de dégager de gros excédents. Selon les données publiées vendredi 26 avril par la direction des douanes, la balance a été positive de 10,2 milliards de francs en février, après 8,3 milliards de francs en janvier. Les exportations se sont élevées à 117,6 milliards de francs et les importations à 107,4 milliards de francs.

Ce très bon résultat est d'abord le fait de l'industrie, dont les échanges ont été excédentaires de 6,8 milliards de francs, contre 4 milliards en janvier. Les ventes d'Airbus (huit appareils) n'ayant pas été exceptionnelles, la tendance témoigne d'une bonne compétitivité des entreprises. En particulier, les ventes automobiles ont été très dynamiques. Le poste énergétique, lui, a accusé un déficit de 4,7 milliards de francs (5,2 milliards en janvier), et le poste agroalimentaire un excédent de 4,3 milliards (5,4 milliards en janvier). L'affaire de la « vache folle » n'a pas encore sensiblement influé sur les flux commerciaux avec la Grande-Bretagne. Au total, le commerce extérieur, qui avait dégagé un excédent historique de 104,5 milliards de francs en 1995, reste donc très bien orienté.

A nos abonnés

EN RAISON du déménagement des services du *Monde*, le service « relation-clientèle » est fermé exceptionnellement jusqu'au lundi 29 avril à 14 heures.

Le nouveau numéro de téléphone de ce service – (1) 42-17-32-90 – sera accessible à partir du lundi 29 avril à 14 heures.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 26 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22230,10	– 0,23	+ 11,91
Honk Kong index	10753,40	– 1,33	+ 7,55

Tokyo Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/04	Var. en % 24/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2116,35	– 0,27	+ 13,06
Londres FT 100	3812,40	– 0,14	+ 3,33
Zurich	1771,24	...	+ 15,78
Milan MIB 30	999	– 9,83	+ 7,30
Francfort Dax 30	2531,30	– 0,27	+ 12,30
Bruxelles	1712,64	– 0,47	+ 9,81
Suisse SBS	1457,88	...	+ 0,02
Madrid Ibex 35	359,95	+ 0,50	+ 12,45
Amsterdam CBS	367,60	– 0,37	+ 14,33

Tirage du Monde daté vendredi 26 avril 1996 : 481 651 exemplaires

Polémique sur la création par des avocats d'un « observatoire national des sectes »

DEVANT la lenteur du gouvernement à mettre en place son projet d'« *observatoire interministériel sur les sectes* », une équipe de juristes et d'avocats a pris les devants et créé un « *observatoire national d'étude des sectes* », présenté à la presse jeudi 25 avril à Paris. Présidé par Jean-Marc Florand, avocat à la cour d'appel de Paris, il bénéficie de la caution de l'ancien bâtonnier Louis Pettiti, avocat à la Cour européenne des droits de l'homme. Composé d'une quarantaine de personnes, cet observatoire exclut de ses rangs les élus politiques, les représentants de l'administration et des associations anti-sectes. Sa démarche se veut « *juridique et scientifique* ».

Cet « observatoire national » entend mener des investigations auprès de groupes religieux présumés sectaires, observer leur statut, leur fonctionnement, leur « *doctrine* » et recenser leurs éventuelles violations de la législation, du droit des personnes et de l'ordre public. Un rapport sera publié chaque année, mais dès juillet 1996 devrait être connu le résultat d'enquêtes prochainement menées auprès d'une dizaine de groupes ou « sectes » réputées, comme les Témoins de Jéhovah, Invitation à la vie (IVI), l'Eglise de scientologie, l'Eglise de l'unification du révérend Moon, le Mandarom, le Mouvement raélien, la Soka Gakkaï, Horus, etc.

Cette initiative court-circuite le projet d'observatoire interministériel, qui répondait à une suggestion contenue dans le rapport de la commission parlementaire sur les sectes, publié le 10 janvier 1996. Devant Alain Gest (UDF-Somme), président de cette commission, et Jacques Guyard (PS-Essonne), rapporteur, Alain Juppé avait pris des engagements. Matignon vient d'annoncer la publication, début mai, d'un décret créant cet observatoire, qui sera présidé par le premier ministre lui-même et associera l'ensemble des départements ministériels concernés.

Si les avocats et les juristes qui viennent de créer cet observatoire concurrent n'ont pas tort de s'impatienter – un projet gouvernemental était déjà souhaité en 1983 dans le rapport sur les sectes d'Alain Vivien –, leur initiative n'est pas au-dessus de tout soupçon. Alain Gest, président de la commission parlementaire, en a parlé, jeudi 25 avril, comme d'une « *escroquerie intellectuelle* » et a qualifié ses auteurs d'« *avocats bien connus pour leurs sympathies envers des clients qui sont des mouvements sectaires importants* ».

Me Florand et certains de ses collègues ne nient pas avoir eu à défendre de jeunes témoins de Jéhovah, faisant valoir leur droit à l'objection de conscience. Mais leur « complicité » s'arrête là, disent-ils. Leur initiative est pourtant animée d'un solide parti pris hostile au rapport sur les sectes d'Alain Gest, « *qui n'a aucune compétence en la matière* », et de Jacques Guyard, ainsi qu'aux associations de défense des victimes des sectes, accusées, jeudi soir, d'être financées par des organisations sœurs américaines.

Henri Tincq